

Hygiène vestimentaire : les modes et les parures chez les Français depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours ; précédés d'un curieux parallèle des modes chez les anciennes dames grecques et romaines / par A. Debay.

Contributors

Debay, A. 1802-1890.

Publication/Creation

Paris : Dentu, 1857.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/wfmky8a5>

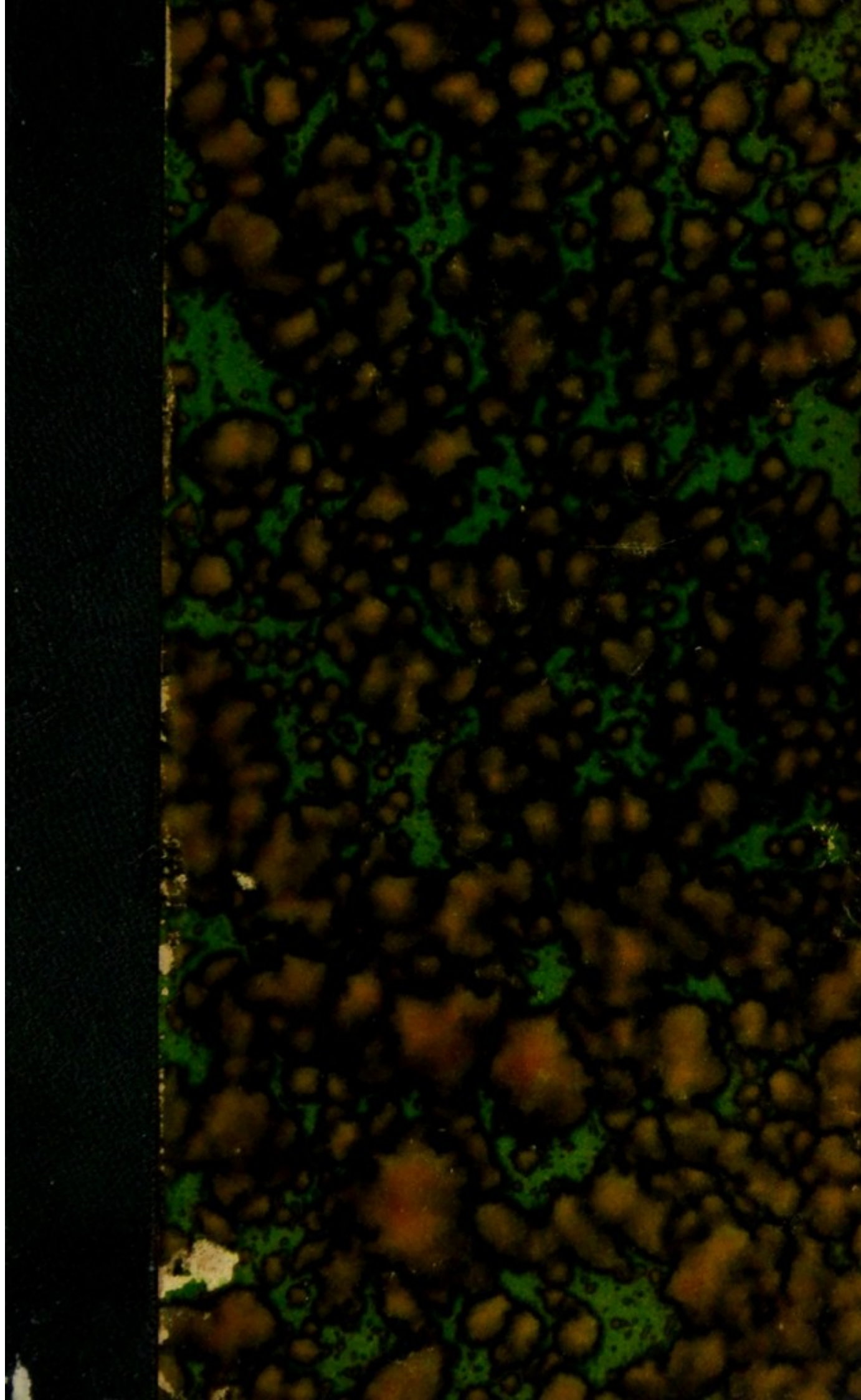
License and attribution

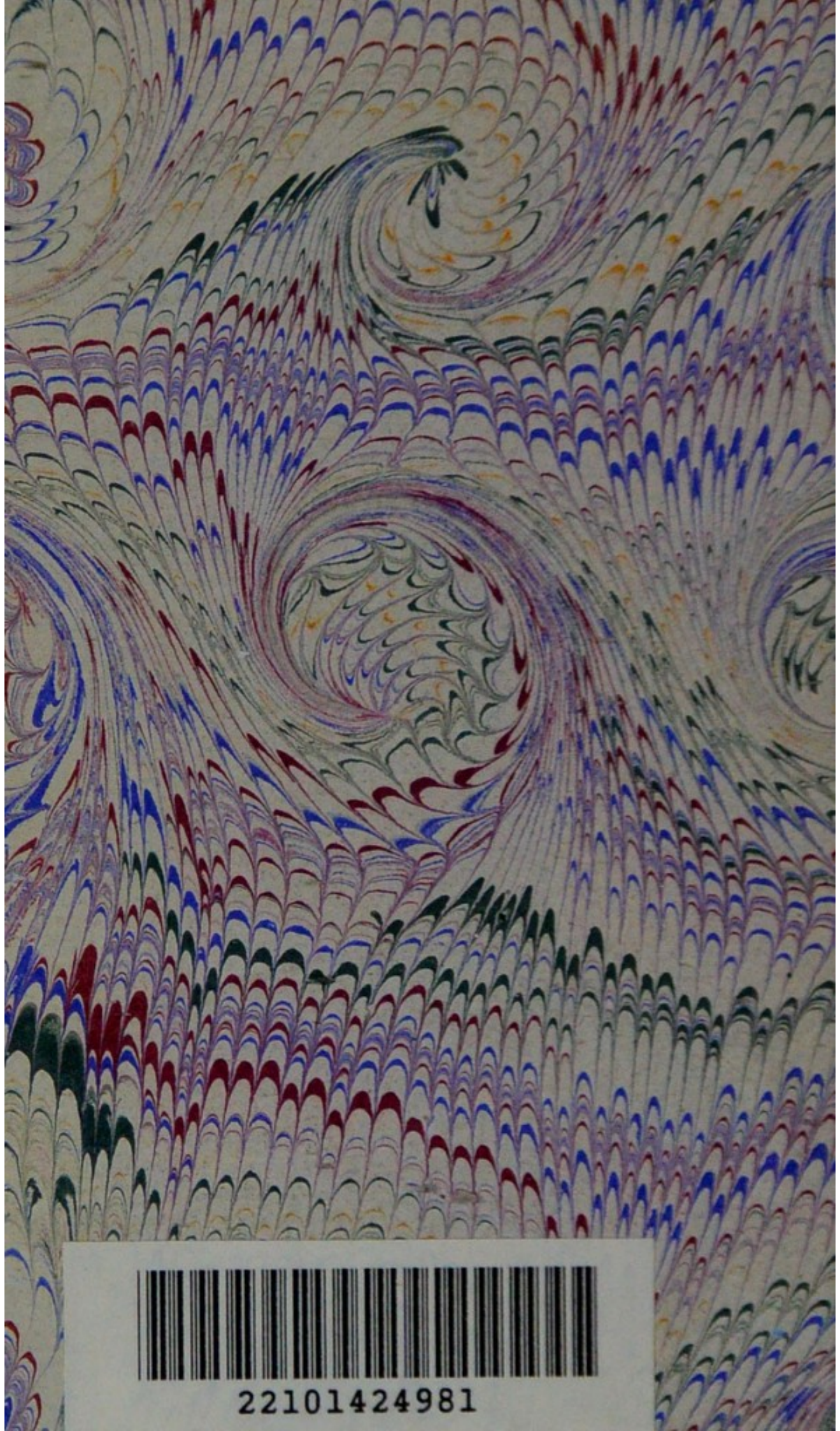
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

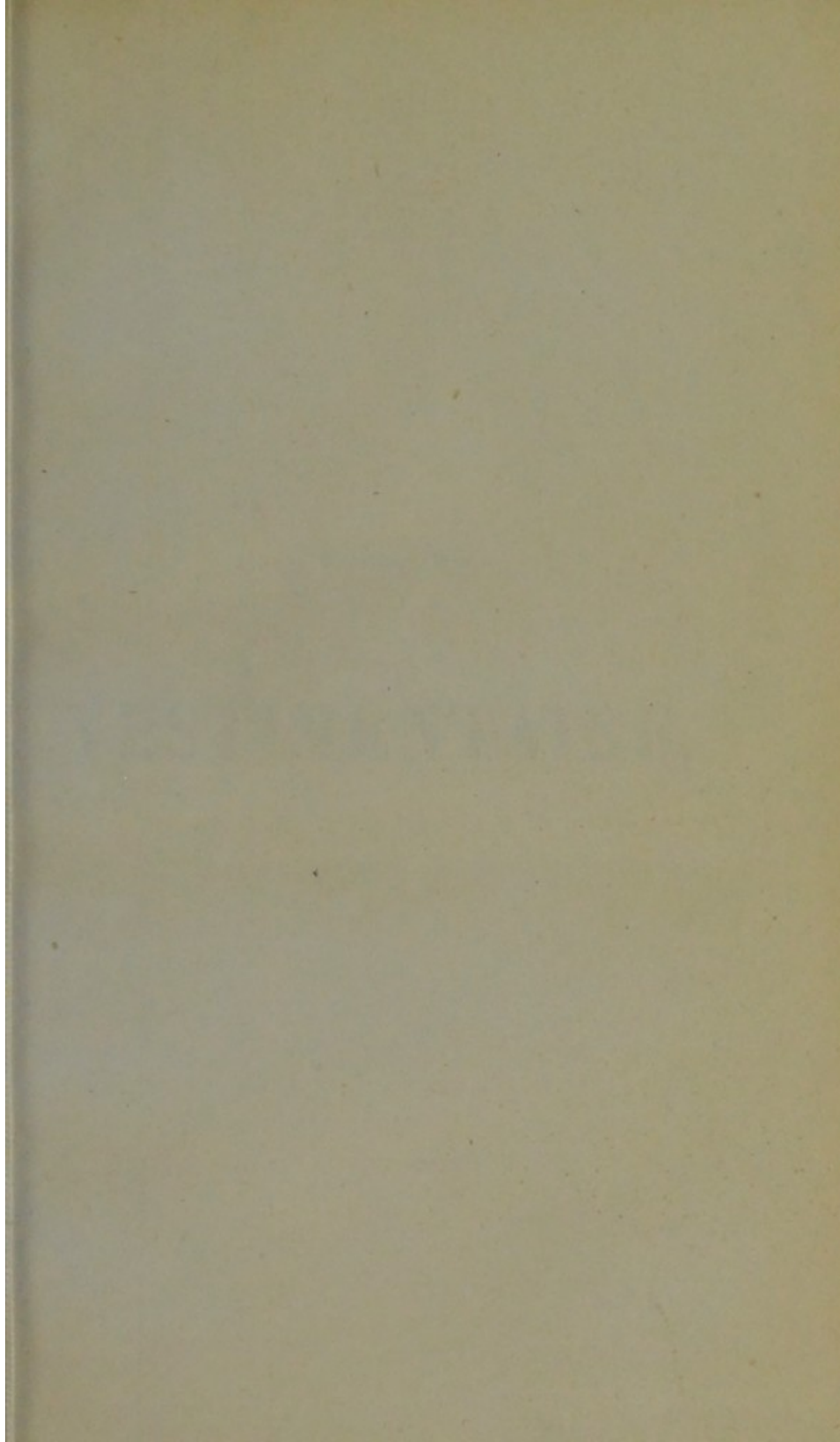


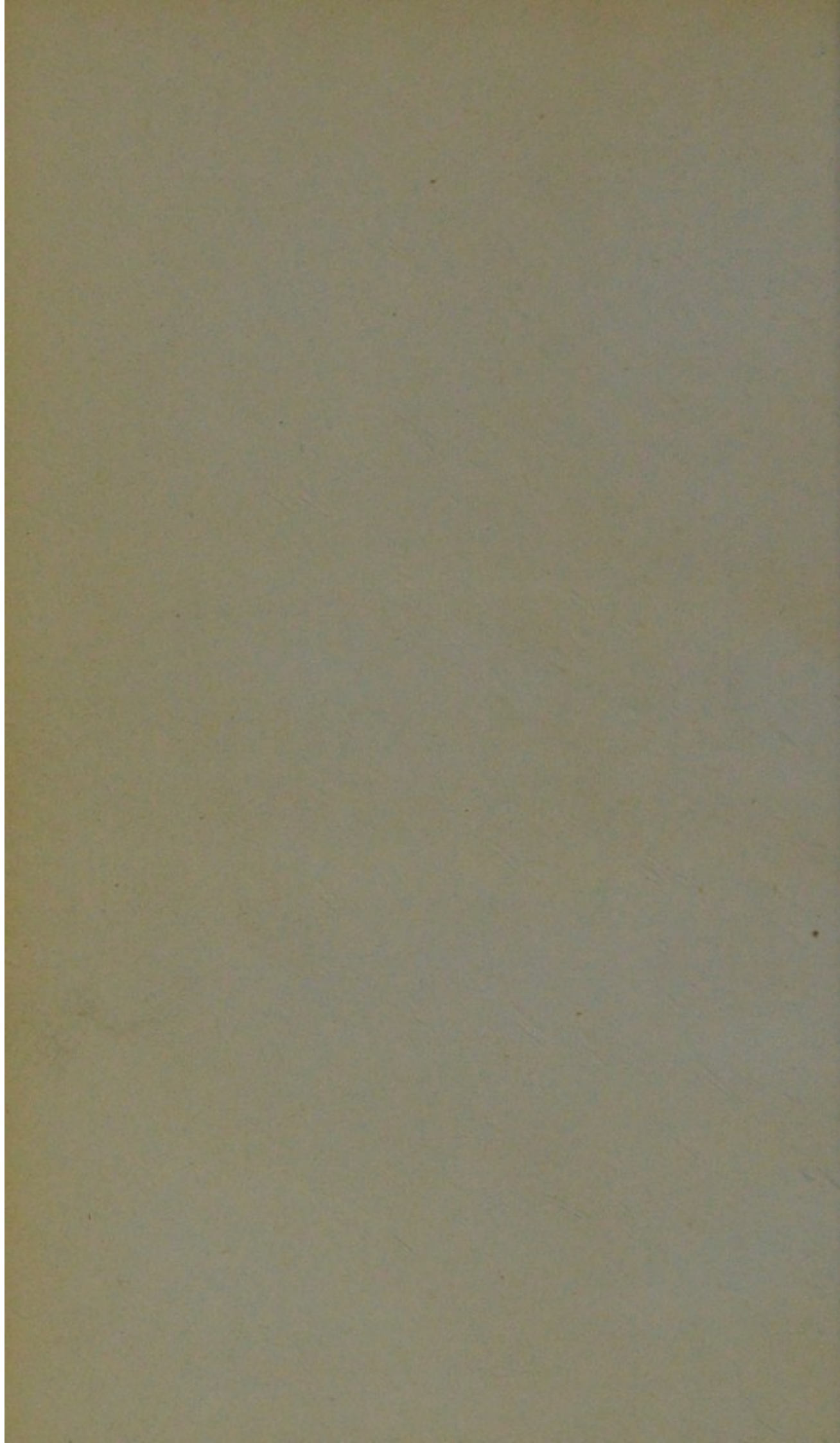


22101424981



JKN.36 (2)





HYGIÈNE
VESTIMENTAIRE.

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET C^e

RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3.





Taney del.

W. H. H. sculp.

Toilette d'une dame Romaine.

MOQUET EDITION

HYGIÈNE VESTIMENTAIRE.

LES MODES

ET

LES PARURES

CHEZ LES FRANÇAIS

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE

JUSQU'A NOS JOURS

PRÉCÉDÉ

D'UN CURIEUX PARALLÈLE DES MODES

CHEZ LES ANCIENNES DAMES GRECQUES ET ROMAINES

PAR A. DEBAY.



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

—
1857

Droits de Reproduction et de Traduction réservés.

17886800



JKN. 36 (2)



WELLCOME INSTITUTE LIBRARY	
Coll.	welMOmec
Call	
No.	QT

HYGIÈNE

VESTIMENTAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA MODE EN GÉNÉRAL.

La mode règne en despote sur le monde civilisé, et ce n'est pas seulement le côté futile des mœurs qu'elle gouverne à son gré, elle commande encore aux choses plus sérieuses : arts, sciences, religion, politique, tout subit sa loi, tout marche au gré de ses caprices. La mode change la face des nations, abolit les anciens usages et leur en substitue de nouveaux ; elle se rit de la sagesse, se moque de la raison et tourne en ridicule les coutumes les plus respectables ; elle renverse les grands, élève les petits,

fait et défait les réputations, porte l'être le plus obscur au faite des grandeurs et le précipite dans le néant ; elle embellit ce qui est laid, rend le vice attrayant, pare le charlatanisme des couleurs de la vérité, et opère mille autres métamorphoses.

C'est surtout dans la haute société que la mode règne en maîtresse impérieuse, absolue : il faut suivre aveuglément ses moindres caprices, sous peine de passer pour un individu arriéré, de mauvais ton ; car, dans le monde élégant, celui qui ne s'habille pas, qui ne parle pas, qui n'agit pas selon la mode et qui ne se conforme pas strictement à ses décrets, même les plus absurdes, celui-là est un original, un sot à faire rire de pitié ou à provoquer des agacements de nerfs. Et, le croirait-on, les hommes les plus sensés, les plus sérieux, qui fréquentent le monde, sont forcés de se courber sous ce joug humiliant : ainsi le veut la mode.

Prise dans un sens général, la mode étend son empire sur le monde physique et sur le monde moral à la fois : esprit, langage, sciences, arts, religion, usages, habitudes politiques et privées, enfin, toutes les créations de l'homme, tous les objets qui servent à ses

plaisirs, à ses besoins, la mode embrasse tout ; c'est le reflet des mœurs, et ce reflet change à chaque oscillation sociale, à chaque fantaisie des grands. Un monarque est-il avare, harpagon, égoïste ? ses États sont bientôt infectés d'avarice et d'égoïsme. Est-il magnifique et généreux ? tous ses sujets ne tardent pas à l'imiter. Une reine, en vieillissant, devient-elle dévote, intolérante ? la bigoterie et l'intolérance se propagent comme une épidémie, ce qui est très-fâcheux pour le pays, la famille, et peu rassurant pour les maris ; lisez plutôt ce que disent Rabelais et Labruyère d'une bigote. Au contraire, la libéralité, l'indépendance de la pensée, la liberté des idées sont-elles affichées par les grands de l'État, la nation entière suit avec empressement ce bel exemple.

Dans la littérature et les arts, la mode veut, à tort ou à raison, que tel genre de peinture, de musique, de danse, de poésie, soit remplacé par tel autre. Hier, le genre sévère était de mode ; aujourd'hui, c'est le genre bouffon, le genre grotesque, la caricature qui l'emporte ; demain, ce sera le tour d'un autre genre ; qu'il soit mixte ou exagéré, grand, mesquin, petit, n'importe ! il prévaudra si la mode le veut.

Il n'est pas de théâtre qui n'ait, de loin en loin, une pièce à la mode, bonne ou mauvaise. — Dans les salons, il y a toujours un genre de conversation à la mode. — La mode s'insinue jusque dans la chaire et le confessionnal. Telle église est plus fréquentée que telle autre. Tel prédicateur, lourd et commun, attire la foule, tandis que ses confrères, hommes de mérite, *prêchent dans le désert*. Les femmes, lorsque c'est la mode, se pressent à la porte d'une église comme à celle d'un théâtre ; elles se précipitent au sermon avec autant d'empressement qu'elles accourent au bal ou au concert.

Croirait-on que l'austère temple d'Esculape n'a pu fermer ses portes aux scandales de la mode ? Lisez les annales des sciences médicales et, selon les temps et les lieux, vous verrez les diverses doctrines ontologique, chimique, mécanique, physiologique ; les diverses méthodes *purgante, vomitante, excitante, débilitante, expugnante, expectante, jugulante*, etc... être en honneur et tomber en discrédit tour à tour. A une époque, c'est la saignée, la diète et l'eau ; à une autre époque, ce sont les excitants, les martiaux, les toniques. Les sangsues furent, pendant quelques

temps, une panacée et se virent détrôner par la ventouse et le moxa. Jadis les bains chauds eurent la vogue, vint ensuite le tour des bains froids. La transfusion du sang, l'électricité, l'homœopathie, l'acupuncture, le magnétisme, etc., eurent chacun leurs jours de gloire et d'oubli. Il fut un temps où tout s'administrait sous forme de bols et de pilules ; puis la formule tomba dans *l'infusé* et le *décocté*. Hier les *drastiques* étaient de mode, aujourd'hui ce sont les *minoratifs*, et demain ce sera autre chose. Oh ! la mode...

Un grave docteur m'objectera qu'en fait de sciences, la qualification de mode est un injurieux solécisme, et que si un système, une doctrine fait place à une autre, c'est l'affaire du progrès et non de la mode. Cette objection n'est que spécieuse. En effet, il est évident qu'une doctrine autrefois adoptée, puis abandonnée et de nouveau remise en honneur, a dû, pour le moins, être reconnue aussi bonne par son premier auteur que par celui qui, quelques centaines d'années plus tard, l'a fait renaître de ses cendres. Or, je le demande, n'est-ce pas ce qui arrive à tout ce qui est sujet à la mode ? Qu'un grand personnage

tombe malade et soit guéri par une vieille méthode enterrée depuis des siècles, aussitôt la voilà ressuscitée, mise à la mode. Tous les malades veulent être traités par cette méthode, et Dieu sait combien de victimes ! On en voit un exemple dans les bains froids qui, après avoir guéri César-Auguste, devinrent une fureur à Rome ; mais la mort de Marcellus, attribuée à un bain froid, fit tomber en défaveur et la méthode et le médecin *Musa* qui l'avait ressuscitée.

Lorsque la mode s'adresse aux colifichets, on la laisse passer ; mais lorsqu'elle s'attaque à la santé, à la vie, il faut en convenir, le cas est plus sérieux. Les disciples d'Hippocrate devraient bien trouver la méthode rationnelle et s'en tenir là. Certaines maladies deviennent parfois à la mode : les migraines, les vapeurs, l'hystérie, la chlorose ou pâles couleurs, etc., ont été de bon ton ; les yeux louches même ont quelquefois fait fortune. Au commencement de notre siècle, lorsque le célèbre Corvisard, médecin de Napoléon, fit paraître son *Traité sur les maladies du cœur*, une multitude de personnes se crurent atteintes d'une affection de cet organe ; tout le monde, en s'abordant, se demandait : Votre cœur, vos palpitations,

vos battements, comment vont-ils ? Cette demande était devenue à la mode, comme autrefois l'offre d'une prise de tabac, pour entamer conversation. Il n'y a pas longtemps que le vermillon de la santé était une couleur proscrite par la mode. Une femme, pour être jolie et plaire, devait offrir un teint blême, une face chlorotique.

Si l'on recherche les causes des nombreuses variations de la mode, on trouve d'abord les influences du climat et des saisons ; mais la cause la plus active est, sans contredit, l'influence de l'organisation sociale, ainsi que les divers changements qui s'introduisent dans les sociétés et en modifient le goût, le caractère. Un économiste a très-judicieusement fait observer que la mode est un miroir où se réfléchissent toutes les institutions d'un peuple. Dans un pays où la classe aristocratique alimente son oisiveté aux dépens des classes laborieuses, les modes sont riches, fastueuses, éclatantes, parce que la classe privilégiée n'a d'occupation que celle de briller et d'éblouir la multitude par son luxe. Mais si les institutions viennent à changer, que les privilèges tombent, on voit aussitôt disparaître avec eux les

habits, les robes, chapeaux et autres vêtements chamarrés de broderies, d'or et de pierreries, pour être remplacés par des vêtements plus simples et plus commodes.

Les choses sur lesquelles la mode exerce, en France, le plus largement son despotisme, sont les arts de luxe et les costumes ; elle fait aussi éprouver de perpétuelles variations à l'architecture, aux meubles, aux parures et ornements de tous genres. Chez les nations barbares, où la civilisation est comme frappée d'immobilité, le costume demeure invariable ; chez nous, au contraire, où le progrès est incessant, le costume se modifie selon les époques et s'offre, dans l'histoire, comme l'expression fidèle de la physionomie des temps et des mœurs.

Nul peuple au monde ne fit jouer aussi activement que le peuple français les ressorts de son imagination, pour élever, renverser et réédifier de mille façons diverses l'édifice du vêtement et de la parure. Cette passion pour le changement est si vivace, que rien ne saurait l'affaiblir ; elle a fait éclore des modes gracieuses, riches, magnifiques, et des modes bizarres, ridicules, monstrueuses, telles que le plâtrage

du visage, le poudrage des cheveux, les coiffures et perruques colossales, les énormes paniers, les manches larges, étroites ou bouffantes ; les chapeaux, depuis la forme naine, aplatie, jusqu'à la forme pointue, gigantesque ; les tailles hautes, les tailles étranglées, les gros derrières et les gros ventres, etc., etc. Il y a cinquante ans, un voyageur disait à ce sujet : Lorsque je quittai Paris, les femmes trouvaient adorable une taille de guêpe ; à mon retour, après six mois d'absence, la taille de guêpe avait été abandonnée comme parfaitement ridicule, et les femmes s'habillaient de manière à ressembler à une planche. Elles étaient plates et longues comme l'épée de Charlemagne. Vers la même époque, une mode opposée existait à Londres, celle des gros ventres. On aurait pu croire que toutes les femmes et les filles de cette capitale étaient enceintes.

Il faudrait des volumes pour décrire les bizarreries, les extravagances auxquelles la mode a donné lieu, et les innombrables variations qu'elle a fait éprouver au costume français, depuis la grossière casaque des Francs, nos ancêtres, jusqu'à l'habit fin et les étoffes soyeuses dont se parent les Lions et les

Lionnes du jour. Nous verrons, en avançant dans la lecture de ce résumé, que la mode est une roue à laquelle sont attachés tous les ridicules, toutes les folies ; et l'on ne doit pas être surpris de la voir incessamment disparaître et reparaître à mesure qu'elle tourne, c'est ce que Voltaire a voulu prouver dans les vers suivants :

Il est une déesse inconstante, incommode,
Bizarre dans ses goûts, folle en ses ornements,
Qui paraît, fuit, revient et naît dans tous les temps ;
Protée était son père et son nom est la Mode.

Ces considérations préliminaires terminées, nous commencerons, dans le chapitre suivant, par l'histoire des modes chez le peuple romain, qui envahit l'ancien monde ; nous passerons ensuite aux modes françaises, que nous suivrons de siècle en siècle et pas à pas, depuis le berceau de la monarchie jusqu'à nos jours.

CHAPITRE II.

NOTICE HISTORIQUE SUR LES MODES.
VÊTEMENTS. — PARURES. — AMEUBLEMENTS, ETC.,
DES ANCIENNES DAMES ROMAINES.

Notre première intention était d'esquisser légèrement l'histoire des modes françaises et de ne pas aller au delà, lorsque, cédant aux instances de plusieurs dames, nous nous sommes déterminé à fouiller dans les mœurs de Rome ancienne, afin de pouvoir établir un parallèle entre les modes oubliées de ces lointaines époques et les modes d'aujourd'hui.

Les curieux détails que nous offrons au lecteur sont strictement historiques. Nous nous sommes livré avec d'autant plus d'empressement à ce travail, qu'il pourra, peut-être, avoir deux bons résultats :

Le premier, de justifier nos jolies Françaises du reproche qu'on leur adresse à tout moment d'être passionnées pour les modes, d'être folles de parures, prodigues de toilettes, et surtout très-inconstantes dans leurs goûts, très-légères...

Le second, de démontrer aux maris qu'il y a loin

de la toilette élégante des dames d'aujourd'hui aux parures massives d'or, de perles et de pierreries, au faste et à la prodigalité des anciennes matrones; qu'il y a bien loin de l'ameublement coquet d'un boudoir du dix-neuvième siècle, au luxe incroyable qu'affichaient, dans leur intérieur, ces orgueilleuses patriciennes de Rome, sous les Césars. Devant l'immense attirail d'une toilette romaine, les maris comprendront, sans doute, que les mœurs et l'économie domestique ont infiniment gagné depuis cette époque.

MAISON D'UNE RICHE PATRICIENNE.

La maison, nous pourrions dire le palais, d'une riche Romaine, se composait d'appartements pour les maîtres et d'un corps de logis pour les esclaves. Dans ce dernier se trouvaient des chambres, cabinets, salles et autres pièces servant de logements et d'ateliers. Pour l'habillement, on comptait les *quasillaires* ou fileuses, les tisseuses, les coupeuses, les *sartices* ou tailleuses, les couturières, les brodeuses, les blanchisseuses, les repasseuses, les plisseuses, les presseuses, les *vestipices* ou habilleuses, etc. Les magasins de nouveautés, si nombreux dans nos capitales, étant inconnus aux anciens, la patricienne élégante et favorisée de la fortune, réunissait dans sa maison, avec le secours de ses esclaves, tous les arts et métiers ayant quelques rapports avec l'hygiène, la cosmé-

tique et l'habillement ; de telle sorte que la plupart des tissus ordinaires se fabriquaient chez elle.

La Romaine choisissait, parmi ses nombreux esclaves, deux ou trois femmes qui lui paraissaient avoir le plus de goût pour la coupe, la pose des vêtements et la parure, pour en faire ses modistes. Le rôle de ces modistes était de venir chaque matin, au lever de la matrone, rendre compte de ce que leur imagination avait pu inventer de nouveau, pendant la nuit, en vêtements et parures. Souvent les modistes remplissaient le rôle d'habilleuses, passaient les vêtements à leur maîtresse, disposaient et variaient les couleurs, donnaient aux plis de la robe une élégance artistique ; enfin, elles savaient habilement cacher, sous une draperie bien jetée, les imperfections physiques, et faisaient ressortir les beautés du corps.

L'appartement habité par la matrone se composait d'une chambre à coucher, d'un boudoir, avec une antichambre où se trouvaient les esclaves attentives aux ordres qu'on pouvait leur donner, et d'un salon ou lieu de réception.

Une esclave gardait jour et nuit la porte de la chambre à coucher de sa maîtresse et en défendait l'entrée à tout profane. Au petit lever, on laissait entrer les bijoutiers, les marchands de parures, les bouquetières, les porteuses de lettres, etc. ; mais pendant le mystérieux travail de la toilette, défense expresse à quiconque de franchir le seuil du sanctuaire

où se façonnaient les charmes. La coquette de ces lointaines époques, plus prévoyante que celle de nos jours, n'aurait point reçu, pour tout au monde, une visite avant que sa toilette fût complètement terminée. Ovide nous a transmis ce conseil, que la mère donnait à sa fille : « Que la boîte où est enfermée ta beauté ne paraisse jamais aux yeux de celui qui t'aime ; l'art ne plaît que lorsqu'il imite la nature. Les hommes ne doivent point assister à ta toilette, car ils se refroidiraient bientôt de leur admiration, s'ils en voyaient les apprêts. »

L'ameublement de l'appartement correspondait au luxe d'esclaves et de parures. Les lits, chaises, tables, sofas, fauteuils, guéridons, etc., se fabriquaient avec un bois de citronnier (*orbis citreus*), très-précieux à cause de ses veines couleur de feu qui formaient des dessins variés. Les coupes, aiguières, amphores et autres vases, étaient d'or, d'argent ou de murrhinite, espèce de porcelaine plus estimée que l'or même. Les lampes et candélabres se faisaient remarquer autant par la richesse de la matière que par l'élégance de leur forme et la beauté du travail. Le luxe des patriciennes se montrait jusque dans les vases de nuit : il y en avait d'or, d'argent ciselés et incrustés de pierreries ; mais les plus estimés étaient de murrhinite, fabriqués avec une terre alumineuse et siliceuse se rapprochant de nos plus fines porcelaines ; leur prix s'élevait très-haut, s'il faut en ju-

ger par le vase nocturne de Lollia Paulina, qui coûtait trente mille francs ! Une ou deux esclaves avaient pour unique occupation la garde et l'entretien de ces vases. Saint Clément d'Alexandrie fulmina souvent contre les vases de nuit et le fol orgueil qu'ils inspiraient à leurs propriétaires. La profusion des peintures, sculptures, dorures et autres décorations ; la richesse des buffets chargés de vases précieux, la foule des esclaves revêtus d'éclatantes livrées, tout, dans les appartements de la fastueuse patricienne, annonçait l'apogée du luxe et de la vanité.

C'était surtout dans les bijoux, parures, objets et ustensiles de toilette, que régnait une immense profusion, un raffinement de luxe qu'il est difficile d'atteindre. L'historien Julius Pollux, donne ainsi qu'il suit, le détail des nombreuses pièces qui trouvaient leur emploi dans une toilette féminine.

« Les ciseaux, le rasoir, les pinces, le grattoir, le poinçon, diverses espèces de brosses pour les dents, les ongles et les cheveux ; les peignes de différentes formes, les bouchons brûlés et préparés à l'huile parfumée pour noircir et faire chatoyer les cheveux ; les savons gaulois pour les blondir ou les rougir ; les pâtes et eaux cosmétiques, les flacons d'essences, les parfums naturels et composés ; les extraits de senteur, les aiguères, les lavabos et plusieurs autres meubles de propreté d'une grande richesse ; les *Strigilles*, espèce de petites étrilles en ivoire pour gratter et nettoyer la

peau au sortir du bain ; les tours de tête, les nattes, les perruques, les fausses dents, les tournures, les demi-globes ouatés, pour simuler des formes ravissantes ; et les bandelettes en cuir doux pour comprimer le trop grand développement de ces formes ; la pierre ponce oléagineuse pour poncer le cou, les bras, les épaules et donner à la peau la finesse du satin, la douceur du velours ; les rouges et blancs de fard ; les pommades adoucissantes et astringentes ; les colliers et pendants d'oreilles ; les épingles de mille formes variées pour la coiffure ; les chaînes d'or, les agrafes, les bracelets, les bagues, les camées ; les fleurs artificielles, les couronnes enrichies de perles et de pierres précieuses ; les papillons, les cigales, les mouches et autres bijoux artistement travaillés ; les robes, les mantes brodées et frangées ; les mitres, les écharpes brochées d'or et d'argent ; les ceintures étincelantes de pierreries ; les bandelettes de pourpre, les rubans, les voiles, les chaussures de toutes formes et d'un luxe sans égal ; enfin, une foule d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer. »

Pénétrons dans le boudoir d'une de ces luxueuses Romaines dont la réputation de coquetterie et de beauté est parvenue jusqu'à nous, la célèbre Poppée, par exemple, et initions le lecteur aux mystérieux détails de sa toilette.

La grande dame romaine sortait de sa chambre à coucher pour passer au *balnearium*, ou salle de bains.

Après s'être baignée, elle se livrait aux mains d'une troupe d'esclaves portant les noms des fonctions de propreté qu'ils remplissaient ; au nombre de ces esclaves étaient :

Les *Strigillistes* ou femmes chargées de masser, de frictionner le corps, de broser, de gratter la peau avec des strigilles en ivoire, pour enlever toutes les impuretés épidermiques.

Les *Paratiltres* ou nettoyeuses des diverses ouvertures.

Les *Ponceuses*, ayant fonction de poncer le cou, les épaules, le haut de la poitrine, les bras, les mains et les pieds avec une ponce préparée à cet effet.

Les *Onctoristes* et *Parfumeuses*, chargées d'onctionner la peau avec des huiles parfumées, afin de l'assouplir et de l'adoucir. Les onctions se faisaient particulièrement autour des articulations pour faciliter le jeu des membres.

Lorsque la patricienne avait été nettoyée poncée et parfumée, on l'enveloppait de draps passés à la vapeur du benjoin, du tolu et autres baumes, puis on l'emportait dans son boudoir et on la déposait sur un lit de repos. Là, elle s'abandonnait mollement à un doux sommeil pour réparer les fatigues du bain. A son réveil, elle ordonnait qu'on commençât le travail compliqué de sa toilette. Aussitôt, les esclaves *Cosmètes* s'empressaient de préparer les instruments, objets et substances dont chacune d'elles était gardienne. Ces

esclaves portaient également le nom de la fonction qu'elles remplissaient; leur nombre se trouvait toujours en rapport avec la fortune et la coquetterie de la dame romaine.

On distinguait les cosmètes ou cosmétistes en :

Dépilaristes ou épileuses, chargées du soin d'arracher les indiscrets cheveux blancs.

Ciniflones et *Picatrices*, ayant fonction de peigner et de broser les cheveux.

Psécasies, dont l'emploi était de pommader les cheveux et d'insuffler des essences.

Ponceuses et *Onctoristes*, dont nous avons déjà parlé.

Phialiges, celles qui appliquaient le blanc et le rouge de fard.

Stimmiges, chargées de peindre les cils, sourcils, bords des paupières, et de teindre les têtes grisonnantes.

Dropécistes, coupeuses d'ongles, de cors, de durillons, etc.

Venaient ensuite :

Les *Vestipices* ou habilleuses.

Les *Ornatrices* ou artistes en parures et ornements.

Les *Catoptristes* ou teneuses de miroirs.

Les *Flambaries* ou porteuses d'éventails.

Les *Appréciatrices*, pour donner leur avis sur la toilette de la patricienne.

Les *Parasites* ou faiseuses de compliments.

Les *Cubiculaires*, femmes de chambre.

Les *Janitrices* ou gardiennes de portes.

Enfin, les *Loraries*, armées d'un fouet, ayant fonction de correcteurs.

Cette troupe d'esclaves se plaçaient autour de l'appartement et gardaient un profond silence. Chacune d'elles tenait en main les flacons et vases contenant les huiles, essences, pommades, eaux parfumées, lait d'ânesse, etc., ainsi que les divers instruments que l'art d'embellir offrait à la coquetterie la plus raffinée. Ces esclaves devaient être attentives à exécuter les ordres au moindre signe, car la plus légère distraction était sévèrement punie.

Trois esclaves cosmètes ouvraient le travail de la toilette : la première trempait l'éponge la plus fine dans du lait d'ânesse parfumé, et en lavait le visage, la poitrine et les bras de sa maîtresse ; la seconde essuyait la peau avec un linge dont le lin avait été battu avant d'être tissé ; une troisième la séchait avec du duvet de cygne.

Cette première opération terminée, les *phialiges* s'avançaient avec des pots de blanc et de rouge. Le blanc était, comme aujourd'hui, du carbonate de plomb qu'on délayait avec la salive d'une jeune fille. Mais l'haleine de cette jeune fille devait être d'une grande pureté ; pour l'éprouver, on la faisait souffler sur une éponge qui, explorée par l'odorat, ne devait offrir aucune odeur. — Une couche de blanc

était d'abord étendue sur la peau ; on en donnait une seconde si la première paraissait insuffisante, puis on appliquait le rouge par dessus avec un édredon.

Les anciens possédaient deux sortes de rouge : l'un métallique, l'autre végétal. Le premier se fabriquait avec du plomb ou du mercure et se délayait dans l'urine d'un adolescent ; on tirait le second d'une espèce de lichen nommé *orseille*, de l'*anchusa tinctoria* et du *carthame*. Le noir se faisait avec le plomb et l'antimoine. Cette dernière préparation se vend encore aujourd'hui, en Orient, sous le nom d'*alquifou*. Lorsque le visage, les épaules et les bras avaient été passés au blanc et au rouge, les *stimmiges* venaient avec leurs pinceaux pour peindre les cils et les sourcils de leur maîtresse. Juvénal, en parlant de cette coutume, dit plaisamment : « Nos dames prennent dans un petit pot leurs cils et leurs sourcils. » On donnait le nom de *calliblépharon* à tout ce qui concernait la cosmétique des sourcils et des paupières.

Les *criniflones* et les *psécasies* s'emparaient ensuite de la chevelure de la praticienne, la peignaient, la brossaient, l'arrangeaient ainsi que nous le décrirons, plus bas, à l'article coiffure.

A cette toilette, succédait celle des ongles, qui était longue et minutieuse, car les dames romaines prenaient un soin tout particulier de leurs ongles et de leurs doigts. C'était parmi les esclaves les plus

adroites que se choisissaient les *dropécistes* ou soigneuses d'ongles. Ces esclaves se servaient d'un petit couteau pour tailler les ongles, d'une petite pince pour arracher les pellicules épidermiques appelées *envies*; d'une poudre *onyxocale* pour polir l'ongle et lui donner une teinte rosée.

Ovide n'oublie point de donner une instruction sur l'entretien des ongles; il dit que les ongles réguliers, polis et couleur de rose sont le complément de la beauté des mains. Nonus dans son *Épitomé*, et Pline dans son *Histoire naturelle*, indiquaient un grand nombre de recettes pour redresser les ongles déviés, pour les polir, les rougir et faire disparaître les taches, les inégalités qui nuisent à leur transparence. — On estimait tellement alors les beaux ongles, que Propertius, amoureux des ongles de Cynthie, désirait être égratigné par eux.

On trouve la raison pour laquelle on soignait si minutieusement les ongles, dans l'usage des gestes multipliés que les Grecs et les Romains faisaient en parlant. Ces gestes, soumis à des règles, constituaient la *chéironomie* ou art de s'exprimer, de se faire comprendre avec les mains; il devenait donc indispensable que la main qui jouait un rôle si fréquent dans la conversation et le discours, fût armée de beaux ongles.

Un préjugé existait alors et subsiste encore dans certaines contrées, c'était de croire que les rognures d'ongles, enfermées dans un sachet et portées dans

une maison étrangère, pouvaient vous débarrasser d'une infirmité en la transmettant à une autre personne. Aussi, les femmes romaines de toutes les classes, affectées de quelques défauts ou maladies, ne manquaient pas de faire porter secrètement leurs rognures d'ongles dans la maison de leurs ennemis. — Les rognures d'ongles trouvaient un emploi fréquent dans la basse médecine et la sorcellerie ; elles passaient pour avoir la vertu d'opérer des guérisons sympathiques et d'inspirer de l'amour aux plus indifférents.

Après la toilette des mains venait celle des pieds. Les *dropécistes* taillaient les ongles des orteils, enlevaient, avec le burin, toutes les impuretés qui s'étaient logées sous l'ongle ou dans ses angles ; elles enlevaient les cors, les durillons ; ponçaient l'épiderme durci des talons ; promenaient entre les orteils et sur la plante des pieds de légères embrocations d'huile parfumée. Cette opération terminée, on demandait à la dame quelle chaussure elle voulait prendre ? Aussitôt après sa réponse, deux esclaves se mettaient à genoux et la chaussaient. Le nombre, la dénomination et l'usage des diverses chaussures seront relatés plus loin.

Nous suspendrons un instant le cours de notre narration sur la toilette, pour entrer dans le vestiaire d'une Romaine de qualité ; là, nous examinerons, en détail, chaque pièce du costume, et nous en décrirons la forme et la richesse. — La garde-robe de la grande

dame se composait d'une quantité de pièces vestimentaires dont voici les principales :

Subparum. — Tissu de lin, de coton ou de soie, faisant office de chemise.

Castula. — Espèce de corset sans baleines, pour soutenir la gorge.

Strophia. — Bandelettes pour comprimer le volume des seins.

Intusiata. — Robe de chambre servant de peignoir.

Impluviata. — Robe large et carrée.

Mendicula. — Robe de cérémonie, taillée sur le modèle des toges magistrales.

Patagiata. — Tunique parsemée de fleurs, d'or et d'argent.

Tunica ou *Patagium*. — Tunique proprement dite bordée de franges.

Tunicula. — Demi-tunique ne descendant que jusqu'au genou et ornée de broderies.

Caltha. — Mantelet violet ayant à peu près la forme de nos pèlerines.

Ralta et *Spissa*. — Deux espèces de tuniques, ne différant entre elles que par la couleur et le tissu. L'une avait les mailles très-serrées, l'autre claires et légères.

Crocula. — Robe courte, couleur de safran.

OEnomides. — Robe serrant étroitement la taille et laissant les épaules à découvert.

Linteolum cæsicum. — Robe très-ouverte sur la poitrine. L'épithète *cæsicum* lui avait été donnée

parce que, laissant à découvert une partie de la gorge, on supposait qu'elle blessait le cœur des hommes et les rendait amoureux.

Lidos. — Vêtement de dessous commun aux deux sexes.

Epômis. — Manteau court que les femmes portaient sur les épaules.

Rica. — Écharpe qui passait sur la tête et retombait sur les épaules.

Mithra. — Voile clair et léger avec lequel on composait une coiffure.

Cumatile et *Plumatile*. — Deux sortes de manteaux dont l'étoffe peinte imitait le plumage du paon. Cette peinture était faite avec tant d'art que les yeux s'y laissaient tromper.

Klanis. — Robe fine qui retombait à terre et balayait le sol.

Laconica. — Robe transparente empruntée aux femmes de Laconie.

Penula. — Habit sans manches, propre à garantir du froid et de la pluie.

Corinum. — Voile couleur de cire.

Melinum. — Autre voile couleur de miel.

Exotica. — Robe étrangère ou asiatique.

Régilla. — Robe très-ample à longue queue et garnie de fourrures fines.

Basilica. — Robe dite royale, encore plus riche que la précédente.

Toga. — *Toge.* — Vêtement demi-circulaire, en forme de manteau, commun aux deux sexes. Quelques écrivains ont prétendu que les mots *toge*, *palla*, *mante*, désignaient le même vêtement; d'autres, au contraire, pensent que ces mots spécifiaient trois vêtements différents.

Pallium. — Manteau commun aux deux sexes.

Peplum. — Sorte de pallium, laissant une épaule à découvert. Il y avait des peplum ornés d'agrafes d'or et de pierres précieuses.

Stola. — La stole, ou robe traînante, se mettait par dessus la tunique; elle était souvent de couleur pourpre et ornée de franges ou de broderies en or. Elle s'ouvrait au-dessus de la ceinture pour qu'on pût apercevoir la richesse du corset. Lorsque la mode de la stole commença à paraître, toutes les femmes veulurent la porter; mais le Sénat, par un décret, en réserva le privilège aux patriciennes. Plus tard, lorsque de nouvelles modes vinrent changer l'ancien costume, la stole ou robe nationale, se portait toujours dans les solennités.

Enfin, par dessus leurs vêtements, les grandes dames portaient une *Mante* en gaze, fixée sur l'épaule droite par une agrafe de prix. La queue de cette mante, d'une longueur démesurée, se détachait du corps et traînait par derrière. Plusieurs esclaves étaient préposées à la surveillance de cette queue et devaient en régler les mouvements, selon que la

dame marchait à droite ou à gauche. La mode de cette mante s'introduisit dans les théâtres, et les comédiennes purent balayer majestueusement la scène avec leurs longues queues.

De toutes les pièces de l'habillement, il n'y en avait point de plus riche, de plus magnifique, de plus éblouissante que le corset. Mais ce corset n'offrait aucune ressemblance avec le corset moderne ; c'était une sorte de spincer, sans manches, ne dépassant pas la ceinture et ne montant sur la poitrine qu'autant qu'il fallait pour soutenir les seins, sans toutefois les comprimer. Le corset des patriciennes était fait de drap d'or ou d'argent, relevé de perles et de pierres ; rien n'était plus riche que ce vêtement, aussi les coquettes avaient soin de ménager une échappée à travers la robe afin qu'on pût admirer leur corset.

Voici maintenant de quelle manière s'appliquaient les différentes pièces du costume : — Les esclaves gardiennes du vestiaire apportaient les vêtements et les présentaient au fur et à mesure aux *Vestipices* ou habilleuses, qui les ajustaient au corps de leur maîtresse.

On passait d'abord la tunique de dessous, faite en tissu de lin, de coton ou de soie, très-fin ; la tunique de dessous tenait lieu de chemise et s'attachait à la taille au moyen d'une ceinture. La *castula*, ou corset, se plaçait immédiatement après. Les dames à gorge surabondante, se faisaient appliquer, avant la

pose du corset, la *strophia*, large bande en peau qui comprimait les organes mammaires et en diminuait le volume. On passait ensuite la tunique de dessus, ou robe proprement dite. Cette seconde tunique était ordinairement taillée dans une étoffe de laine ou de soie, tantôt ornée de franges et tantôt de broderies. Les manches de la robe ne couvraient que le haut du bras et se divisaient en deux larges bandes retombant de chaque côté, et qu'on relevait avec des agrafes d'or. A l'échancrure, au-dessus du sein, une frange de pourpre, à double teinture, tranchait, par sa couleur éclatante, avec la robe toujours blanche. Le bas de la robe était, le plus souvent, garni d'une frange semblable. Nous ferons observer qu'il y avait une distinction à faire entre passer et jeter un vêtement; le mot passer signifiait entrer dans le vêtement; le mot jeter indiquait l'action de le placer, de le draper. On passait la robe et la tunique, on jetait la toge et la mante.

La longueur de la tunique annonçait l'âge et le caractère de la personne qui la portait; ainsi la tunique des adolescentes et des jeunes filles ne descendait qu'à mi-jambe; celle des femmes mariées ou matrones descendait jusqu'aux pieds et se faisait remarquer autant par l'ampleur que par les ornements. Outre la frange de pourpre, les patriciennes ajoutaient une autre frange à broderies d'or, entrelacées de perles et de pierreries. Les femmes coquettes ou

de mœurs moins sévères, portaient une tunique écourtée, afin de laisser admirer la finesse de leur jambe, la délicatesse de leurs jolis pieds chaussés de magnifiques brodequins étoilés d'or ou de charmants *cupido* parsemés de pierreries. Lorsque le luxe eut amené à Rome la profusion des ornements en or, en pierres précieuses, et en passementeries, les tuniques s'échancrèrent davantage; les femmes commencèrent à montrer leurs épaules et leur poitrine. Souvent les manches n'étaient pas cousues depuis le haut de l'épaule jusqu'au poignet; on les attachait négligemment avec une agrafe d'or ou un camée.

La tunique se fixait à la taille par une riche ceinture. L'esclave qui attachait cette ceinture devait être fort habile, afin de disposer artistement à la base des seins une quantité de petits plis symétriques, d'un gracieux effet. Selon les circonstances, on passait sur la robe une demi-tunique, *tunicula*, dont la couleur était différente de celle de la robe, mais en harmonie avec elle.

L'habillement se complétait avec la *palla* ou *mante*; la toge remplaçait la mante en certaines circonstances. Il était très-difficile de draper élégamment la *palla* et la toge, car on n'employait, pour les maintenir, ni épingles, ni agrafes, ni rubans, ni aucune espèce de liens. Il fallait que, sans le secours de ces moyens, la toge ou la mante, passant sous le sein droit, laissât libre et à découvert le bras ainsi que

l'épaule droite, tandis que le bras gauche, tantôt recouvert en entier et tantôt jusqu'au poignet seulement, devait la relever avec grâce. Voici de quelle manière se drapaient la palla et la toga :

On commençait par les jeter sur les deux épaules ; on prenait ensuite une de leurs extrémités qu'on faisait passer sur l'épaule gauche et retomber sur la poitrine. L'autre extrémité ceignait les reins, passait sous le bras droit, revenait sur la poitrine, croisait l'extrémité gauche, remontait sur l'épaule du même côté et allait flotter librement par derrière. Ces deux vêtements enveloppaient ainsi tout le corps, à l'exception de l'épaule et du bras droits, qui restaient en pleine liberté. Il y avait de l'art à bien les draper et à former des plis d'un effet agréable. Les dames s'exerçaient incessamment à draper ce vêtement avec élégance ; elles mettaient, sans nul doute, autant de coquetterie à bien porter la mante, la toga ou la stole, que les élégantes de nos jours en mettent à se pincer la taille. Il y avait plusieurs manières de draper la mante, soit en la relevant un peu pour laisser apercevoir la bordure ou la frange de la tunique, soit en la laissant retomber plus bas ; mais la mante ne devait jamais traîner par terre. Les statues antiques nous fournissent beaucoup de modèles à cet égard.

Les diverses pièces du costume, dont le nom a été donné plus haut, se substituaient, pour la plupart, les unes aux autres, et se portaient, selon les saisons, les

jours et les circonstances. Ainsi, la matrone se drapait aujourd'hui avec la toga et demain avec la palla; tantôt elle se coiffait avec la mithre ou le mélinum, tantôt elle portait le lentéolum ou la régilla; de même qu'aujourd'hui nos dames choisissent entre le châle, le mantelet ou le talma, entre la robe montante et la robe décolletée.

Les *ornatrices* donnaient le dernier coup de main à la toilette de la dame romaine; leurs fonctions exigeaient du goût et une longue habitude, car elles devaient ajuster, reconstruire et régulariser tout ce qui leur paraissait défectueux. Elles plaçaient les pendants d'oreilles, les colliers, les couronnes, les diadèmes, les épingles, bracelets, agrafes et autres bijoux qui entraient dans la composition d'une toilette. Les *ornatrices* avaient souvent à supporter la mauvaise humeur et les brutalités de leur maîtresse.

Les *cubiculaires* ou femmes de chambre, et les *janitrices*, esclaves commises à la garde des portes, veillaient à ce que personne n'entrât sans l'ordre de la maîtresse; elles avaient aussi charge de joncher l'appartement de fleurs, de faire brûler, dans des cas-solettes, la cassia, le cinnamome, l'aloès et la myrrhe.

A ce nombreux entourage la dame romaine ajoutait encore plusieurs autres femmes qualifiées d'*oisives* et jouant le rôle d'*appréciatrices*. Assises dans un angle de l'appartement, ces femmes formaient une espèce d'aréopage et donnaient leur avis sur les côtés

brillants ou défectueux de la toilette. La chose se traitait aussi sérieusement, dit Juvénal, que s'il se fût agi de l'honneur ou de la vie.

Enfin, les princesses et les dames de haute naissance réunissaient autour d'elles un cercle de femmes surnommées *parasites*, dont le rôle se bornait à les complimenter sur leurs grâces et leur beauté, sur la richesse de leur parure et le luxe de leur ameublement.

Pendant l'important travail de sa toilette, la patricienne, entourée de ses esclaves, ne perdait pas de vue son miroir, soit qu'elle dirigeât elle-même l'ouvrage des coiffeuses et des ornatrices qui relevaient ses charmes ; soit qu'elle essayât la puissance de ses regards, de son sourire, et qu'elle apprît à régler ses mouvements ou qu'elle étudiât des poses gracieuses, le miroir restait toujours devant elle. Malheur à l'esclave qui le tenait ! le plus faible mouvement, la moindre distraction lui attirait un châtiment barbare ; aussi ces pauvres teneuses de miroirs étaient de vraies martyres.

Jean Chrysostôme condamne et flétrit, dans ses *Homélies*, les hideux emportements des matrones romaines contre leurs esclaves. Habitué aux jeux sanglants du cirque, les dames de Rome restaient impassibles aux cris qu'arrachait la douleur. La moindre contrariété excitait leur colère et les portait à des actes de cruauté indignes d'une femme ; pour la plus légère faute, pour une simple étourderie, elles en-

traient en fureur et leur plongeaient de longues épingles dans les chairs, elles les frappaient ou les faisaient fouetter jusqu'au sang ; puis, après avoir été violemment piquées ou flagellées, ces malheureuses esclaves étaient forcées d'accompagner leurs maîtresses à l'extérieur, le corps à demi nu, afin qu'on pût voir leur dos ensanglanté. Galenus rapporte, à cette occasion, que sa mère ne se contentait pas de battre ses esclaves, souvent il lui arrivait de se jeter dessus et de les mordre à belles dents. — Ovide fait l'éloge de Corinne en disant que jamais elle ne rougit ses mains du sang de ses esclaves. Dans toutes les riches maisons, il y avait des *lorarii* ou correcteurs, et des *carnifices* ou bourreaux. Martial disait que certaines patriciennes à l'air douxereux donnaient une rude besogne à leurs *lorarii* et ne leur laissaient pas un moment de repos.

ÉTOFFES, — TISSUS, — TEINTURES, — BRODERIES.

La plupart des historiens de l'antiquité, Homère et Hérodote en tête, ont consigné dans leurs écrits que l'art de tisser et de broder, de même que l'art de teindre, étaient originaires de l'Inde. Les Égyptiens apprirent ces arts des Indiens, et de l'Égypte ils passèrent dans la Grèce. Une circonstance fort remarquable, c'est qu'on trouve, chez tous les peuples, le nom d'une femme associé aux procédés de filature, de tissage et de couture. Moïse nous montre *Noëma*,

sœur de *Tubalcain*, filant et tissant la laine. En Chine, c'est la femme de l'empereur Yao ; en Égypte, c'est *Isis* ; c'est *Minerve* en Grèce et *Arachné* en Lydie, qui, les premières, enseignent à filer, à ourdir et à broder : tradition des plus honorables pour un sexe dont les travaux ont constamment pour but le bien-être et le bonheur de l'homme.

Dans Rome belliqueuse, qui ne connaissait d'autre art que celui de la guerre, qui n'avait d'autre ambition que celle de vaincre et de dépouiller tous les peuples du monde, la fabrication des étoffes et autres tissus était devenue le partage des esclaves ou des étrangers. Mais, comme il ne s'y fabriquait que des tissus communs, les patriciens tiraient leurs belles étoffes de l'Égypte et de l'Asie. On ne connut pendant longtemps, à Rome, que les vêtements de laine ; plus tard, le lin et le coton entrèrent dans la fabrication des robes de femmes, et ce ne fut qu'après les conquêtes d'Asie que parurent les étoffes de soie, qui se vendirent au poids de l'or. Néron et Poppée brillèrent par leurs vêtements de soie brochée d'or. L'empereur Commode et Martia, sa concubine, se vêtirent d'une étoffe tramée d'or sur chaîne de soie, que leur avait envoyée Attale, roi de Pergame. Déjà Sénèque déclamait contre la richesse et la transparence des robes de son temps ; qu'aurait-il donc dit s'il eût vécu à la triste époque d'Héliogabale ! Sous le règne de ce monstre à face humaine, les patriciennes, à

l'exemple de Faustine, portaient des robes d'un tissu si léger, qu'on voyait à travers. Ces sont ces étoffes que le satirique Pétrone désignait du nom de *tissu de vent* et que Varron appelait *robes de verre*. Le luxe des vêtements s'accroissait d'autant plus que l'empire penchait vers sa ruine. Le faste vestimentaire de Dioclétien et des dames de son temps, témoigne de leur passion pour les richesses de la parure : jusqu'au grand Constantin, qui ne put se défendre de ce défaut ; on le voyait se promener, dans Constantinople, avec des chaussures et un manteau couverts de perles. C'est bien ici le cas de dire que le luxe est un masque à la misère publique ; un État sur son déclin affiche un extérieur brillant pour cacher la plaie qui le ronge au dedans.

La teinture, de même que les autres arts, n'était exploitée à Rome que par des étrangers ; néanmoins, on n'y teignait que les étoffes communes, car les belles étoffes arrivaient, toutes teintées, d'Asie, d'Égypte ou de Grèce. Les principales teintures en usage étaient le pourpre, l'écarlate, le ponceau et le jaune. Le bleu, le vert, le violet et autres nuances s'employaient beaucoup moins. La couleur nommée *pourpre* chez les anciens, fut, dit-on, découverte par un chien qui, ayant mangé des coquillages sur le bord de la mer, revint la gueule ensanglantée vers son maître. Celui-ci, croyant son chien blessé, s'empressa de l'essuyer avec un tampon de laine qui en resta

teinte : de ce moment, la couleur pourpre fut trouvée, et, de toutes les couleurs, reconnue pour la plus solide. Les Indiens connaissaient aussi la cochenille sous le nom de *kermès*; ils l'employaient à faire l'écarlate en la mélangeant avec le pourpre. Le même mélange, en d'autres proportions, leur donnait encore le ponceau. Plusieurs plantes tinctoriales, telles que la garance, le safran, les terres ferrugineuses et la décoction de chêne étaient aussi en usage.

Il paraîtrait, d'après Pline et Arrien, que les peuples de l'Inde connaissaient le secret d'imprimer sur étoffes avec toutes les couleurs, le blanc seul excepté. Il était réservé à la chimie moderne de faire cette découverte. Leurs procédés de teinture rendaient certaines couleurs indestructibles, s'il faut en croire ce passage de Plutarque : « Lorsque le trésor du roi de
« Perse tomba au pouvoir d'Alexandre, on y trouva
« des étoffes teintes depuis deux cents ans, et qui
« n'avaient rien perdu de leur éclat. »

Et ce passage de Pline : « Les *prétextes* dont Ser-
« vius Tullius, sixième roi de Rome, fit revêtir la
« statue de la Fortune, durèrent jusqu'à la mort de
« Séjean, c'est-à-dire cinq cent soixante ans, expo-
« sées à l'air, sans que les couleurs en eussent souf-
« fert. »

D'après les nombreux documents qui nous restent sur le pourpre, il est certain que les anciens affectionnaient particulièrement cette couleur; les vêtements

rouges se trouvaient, chez eux, aussi multipliés que les vêtements noirs parmi nous. Le pourpre de *Tyr* était le plus estimé, le plus cher, et n'avait pour rival que le pourpre d'*Hermioné*. Plutarque nous apprend qu'Alexandre s'étant rendu maître de Suze, trouva, dans les magasins de cette ville, cinq mille quintaux de pourpre amassés depuis cent quatre-vingt-dix ans ; la livre valait 784 francs.

D'après les recherches de nos savants, le pourpre était fourni par plusieurs poissons ou coquillages, entre autres le *murex* et le *buccinum*, qui existent encore aujourd'hui sur les rivages de différentes mers. Le réservoir de la liqueur colorante est situé sur le collier de l'animal ; cette liqueur a un aspect jaunâtre ; ce n'est que peu à peu, au contact de l'air et de la chaleur, qu'elle acquiert une belle couleur rouge. Plusieurs expériences faites par Réaumur sur cette liqueur, lui firent découvrir que le sublimé-corrosif la faisait virer au rouge écarlate. Il est donc très-probable que les teinturiers de l'antiquité opéraient des mélanges propres à déterminer des réactions chimiques, ainsi que le pratiquent nos teinturiers d'aujourd'hui. Le pourpre, mélangé à d'autres substances, donnait diverses teintes, ou plus sombres ou plus claires : parmi ces teintes, on distinguait l'*améthyste* ou pourpre violet, le *conchyse* ou pourpre clair, le rose, le ponceau, etc.

Pourquoi le pourpre n'est-il plus employé de nos

jours ? Ce précieux coquillage a-t-il disparu de nos mers ? Nullement ; son espèce s'est, au contraire, multipliée en raison de la paix dont il jouit depuis que l'industrie teinturière fait usage de la cochenille. Cette industrie ignore les procédés qu'employaient les teinturiers de Tyr et de Sidon ; l'homme dédaigne aujourd'hui et foule aux pieds ce poisson qu'il achetait si chèrement autrefois.

ART DE BRODER.

Tous les écrivains de l'antiquité sont unanimes sur les chefs-d'œuvre en broderies dus à la main des femmes. Diverses matières précieuses entraient dans ces broderies : l'or, l'argent, la soie et la laine teintes, des pierreries de diverses couleurs y étaient aussi artistement placées. — Le manteau de Jason était cité comme un chef-d'œuvre en teinture et en broderie. — Arachné tissait et brodait à exciter la jalousie de Minerve. — Hélène fit cadeau à Pâris d'une écharpe brodée de ses mains. — Andromaque brodait des fleurs sur une tunique, en attendant Hector qu'elle ne devait plus revoir. — Les Sidoniennes que Pâris avait amenées à Troie, brodèrent un voile avec tant d'art et de perfection, qu'Hécube le jugea digne d'être offert à Minerve. — Les Égyptiennes, et particulièrement les Babyloniennes, étaient renommées pour l'habileté de leur aiguille ; mais les bro-

deuses de Sidon, en Phénicie, l'emportaient sur elles. — Le voile qui couvrait le sein de Cléopâtre, dans le somptueux festin que cette reine magnifique donna à César, était sorti de leurs mains ; il coûtait 2,000,000 de sesterces, environ 400,000 francs.

On connaissait aussi l'art de brocher et de lamer les étoffes ; cet art, né dans l'Inde, fut également porté en Grèce et à Rome. — Périclès et Alcibiade possédaient de superbes tuniques à bordures brochées ; le dernier, surtout, se faisait remarquer par la finesse de ses habits et par la profusion des broderies dont ils étaient chargés. — Le lit d'or sur lequel le tyran Denis fit asseoir le courtisan Damoclès, avait pour couverture un riche tapis à dessins brochés. — La *prétexte* des sénateurs et des magistrats romains était une robe blanche avec des bordures pourpres brochées sur étoffe.

Les vêtements des riches brillaient par l'éclat des couleurs, la délicatesse des broderies et la finesse du tissu ; la réunion de ces qualités les mettait à un prix très-élevé. — Le manteau d'Alexandre-le-Grand coûtait 100,000 francs ; — celui de Bdélicléon, fabriqué à Ecbatane, 10,000 francs, selon Aristophane. Le voile de Cléopâtre, dont nous venons de parler, était estimé 400,000 francs. D'après l'élévation de ces prix, on peut juger de la qualité de l'étoffe et de la perfection du travail.

COIFFURES.

Les coiffures des femmes grecques de la haute antiquité et celles des dames romaines dans les premiers siècles de Rome, étaient d'une extrême simplicité. La coiffure consistait alors à séparer les cheveux par une ligne médiane sur le haut de la tête, et à les tresser en longues nattes tombant sur les épaules, ou encore à les arrondir en anneaux détachés pour les laisser flotter autour du cou. Plus tard, parurent les bandeaux bouffants à mèches ondulées, dont les pointes se tordaient et allaient se perdre dans la masse des cheveux, qui formait, derrière la tête, une torsade ou bourrelet. Cette torsade était maintenue par une étroite bandelette enroulée nommée *ténia*.

Lorsque la civilisation eut fait progresser les arts et développé le goût du luxe, la coquetterie inventa mille charmantes coiffures pour rehausser la beauté. Tantôt les cheveux, séparés en deux parties égales, formaient des nattes qu'on roulait en couronnes autour de la tête; tantôt la masse des cheveux, nouée sur la région occipitale, se divisait en tresses, boucles, nœuds et ornements divers. Telles étaient les anciennes coiffures grecques et romaines, dont les dessins nous ont été conservés sur des pierres gravées et des bas-reliefs. La mode changea peu à peu ces coiffures; on orna la tête de couronnes de fleurs et de chapelets de

perles ; le front fut ceint d'une espèce de diadème ; les nœuds, les tresses varièrent leurs formes ; les bandelettes qui s'enroulaient autour des torsades, furent chargées de pierreries ; des rubans de soie d'abord, et puis d'or et d'argent, avec des dessins en relief, ornèrent les cheveux et flottèrent sur les épaules ; enfin l'art de la coiffure se compliqua et devint très-difficile. Les lois de Rome nous apprennent que les coiffeurs et coiffeuses devaient faire un long apprentissage pour acquérir le goût et l'habileté nécessaires à leur profession.

L'art de la coiffure se divisait en plusieurs branches, et chaque branche possédait ses célébrités. Il y avait des coiffeurs qui travaillaient exclusivement les tresses et les nattes ; d'autres qui ne faisaient que les boucles et les crêpés. Il y avait des coiffeuses pour les *tutules* ou bourrelets ; enfin, celles dont le goût s'était développé par une longue pratique, donnaient le dernier coup de main à l'édifice de la coiffure.

Lorsque Rome fut devenue la maîtresse du monde, le luxe et les dépenses pour la toilette s'accrurent si prodigieusement, que chaque nouvelle conquête, chaque cortège triomphal apportait des innovations dans le vêtement et la coiffure. Quelquefois les cheveux, roulés avec des bandelettes d'or et de pourpre, étaient enfermés dans une délicate résille de perles fines ; d'autres fois c'était avec des épingles et des flèches d'or qu'on en fixait les tresses nombreuses

autour d'un diadème étincelant de pierres précieuses. Enfin, à force de vouloir innover et surcharger la tête d'ornements, les dames romaines s'habituèrent peu à peu à des coiffures si riches, si compliquées, qu'elles finirent par ne trouver supportables que celles qui étaient le plus ridiculement surchargées.

Alors on vit des coiffures dites *amoureuses*, dans lesquelles on donnait aux cheveux la forme d'une colombe, d'un cœur enflammé percé de traits; — les coiffures en *lyre*, où les cheveux simulaient les deux branches de la lyre. — On vit des coiffures *guerrières* représentant un casque, un bouclier, une catapulte, une tour crénelée. Ces sortes de coiffures exigeaient une si grande quantité de mèches rondes et plates, de boudins et de nœuds disposés par étages, qu'il fallait, pour coiffer ainsi une seule tête, la dépouille de vingt autres têtes. On vit des coiffures en *palmier*, en *saule pleureur*, en *aréthuse*; mais la coiffure la plus compliquée était, sans contredit, la coiffure *olympienne*, composée d'une infinité de tresses, depuis la grosseur du doigt jusqu'à la ténuité d'une aiguille, et d'une multitude de boucles de toutes dimensions. La tête entière se trouvait recouverte de paillettes d'or et d'argent, de perles, de bandelettes et de rubans; un diadème étincelant de pierreries mobiles et de ciselures à facettes, complétait cette coiffure, si éblouissante au soleil que les yeux ne pouvaient en soutenir l'éclat.

On croit généralement que l'art de la coiffure n'arriva point, à Rome, au degré de perfection où l'ont porté nos habiles coiffeurs de Paris ; cependant, on est forcé de convenir, en lisant l'histoire, que les anciens mettaient en œuvre une foule de procédés ingénieux, et qu'ils nous surpassaient par le luxe et la richesse.

Les modes romaines, relatives à la coiffure, sous les Empereurs, furent aussi changeantes, aussi monstrueuses que celles des Français aux dix-septième et dix-huitième siècles (1). Il se faisait à Rome un commerce considérable de cheveux étrangers, de tours et de perruques. Par une de ces bizarreries dont les exemples se rencontrent chez tous les peuples, il arriva une époque où les élégantes Romaines ne voulurent plus conserver la couleur naturelle de leurs cheveux ; elles les teignirent donc en roux au moyen d'un savon gaulois qui contenait une forte proportion de chlorure de soude. Bientôt elles ne se contentèrent plus de ce savon, souvent infidèle et dangereux, elles voulurent faire usage de cheveux postiches. Alors on dépouilla les femmes des Cattes et des Sincambres de leur chevelure rousse ; on fit venir des Gaules et de la Belgique des cheveux blonds ; il s'établit à Rome des boutiques où l'on vendait des chi-

(1) Voyez l'intéressant et très-utile ouvrage intitulé : *Hygiène complète des cheveux et de la barbe*, par A. Debay, où se trouve l'histoire des modes relatives à la chevelure, et les moyens hygiéniques les plus propres à sa conservation. (Note de l'Éditeur.)

gnons gaulois et des toupets germaines que les dames adaptaient à leur tête avec tout l'art imaginable. Des femmes cette mode passa aux hommes, et plusieurs hauts personnages, non contents de porter perruques rousses, les poudraient encore avec de la poudre d'or afin de les rendre plus brillantes. La chevelure de l'empereur Commode, qui usait de cette poudre, miroitait au point de faire baisser les yeux à quiconque osait le regarder. La mode des cheveux blonds et roux devint si générale, qu'il n'y eut que les femmes à peau très-brune qui consentissent à conserver la couleur noire de leurs cheveux, encore avaient-elles soin d'en délayer l'ébène par divers procédés.

Plus tard, la mode rejeta la couleur blonde pour lui substituer la noire. Alors, les chimistes de l'époque inventèrent divers procédés *mélanogènes*, c'est-à-dire teignant en noir les cheveux blonds et blancs. Au nombre de ces teintures se trouvait une de celles qu'on emploie encore aujourd'hui, composée de chaux et d'un oxyde de plomb qui, au moyen de la chaleur, se combinait avec le soufre du cheveu et formait un sulfure noir de plomb. Mais on ne tarda point à l'abandonner à cause de ses inconvénients et de ses dangers. (Voyez à ce sujet l'*Hygiène complète des cheveux*, citée dans la note précédente. Toutes les formules de teintures pileuses, au nombre de vingt, en usage chez les anciens et les modernes, y sont re-

latées, avec l'indication du choix qu'on doit faire.)

FLEURS ET COURONNES.

Les fleurs naturelles et artificielles, soit simples, soit réunies en grappe, en bouquet, ou tressées en couronnes, entraient ordinairement dans la composition des toilettes, et surtout des coiffures. L'antiquité eut des bouquetières célèbres, entre autres Glycère, qui fut l'amante du peintre Pausias et sa rivale dans l'art de composer des guirlandes et des couronnes. Les dames romaines faisaient entrer dans leur boudoir des bouquetières, afin de choisir les fleurs dont elles voulaient se parer. L'art de la *stéphanoplocie*, c'est-à-dire l'art de fabriquer des couronnes, de mélanger les fleurs, de varier, d'assortir les couleurs, de composer des corbeilles, des guirlandes, de magnifiques bouquets, de donner une forme élégante aux épis, aux gerbes, aux palmes, etc., avait été porté à un tel degré de perfection, que les peintres allaient demander des modèles aux artistes bouquetières, lorsqu'ils avaient des bouquets à peindre. Les écrivains de l'ancienne Grèce nous apprennent qu'en jetant les yeux sur une corbeille de fleurs composée par une habile bouquetière, on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, ou de l'éclatante variété des couleurs, ou de l'art avec lequel elles étaient disposées.

Les dames romaines employaient donc les fleurs dans leur parure, de même qu'on les emploie aujourd'hui ; de plus, chaque fleur avait son langage. Ainsi, le chèvrefeuille placé dans les cheveux d'une jeune fille nubile, signifiait : *Je désire me marier* ; — un muguet : *Je vous écouterai* ; — un myrte : *Je réponds à vos vœux*. — Une tulipe dans les cheveux d'une femme mariée voulait dire : *J'aime mon époux et méprise la louange des hommes*, etc., etc. Aujourd'hui, non-seulement les fleurs d'une coiffure n'ont aucune signification, mais elles jurent quelquefois avec l'âge et la figure des femmes qui les portent.

CHAUSSURES.

Les chaussures des dames romaines se faisaient remarquer autant par la variété des formes que par la richesse des matières qui les composaient et l'élégance du travail. Selon leur fantaisie, les patriciennes pouvaient chausser la sandale, le soulier, la mule, la bottine simple et le cothurne. Les souliers et les mules étaient chargés de broderies ou de bijoux, tels que boucles et boutons d'or, mouches, cigales, scarabés, serpents entrelacés, etc. Sur le cothurne, on voyait briller les perles et les métaux les plus précieux ; on y admirait aussi la tête d'un lion, d'un léopard ou d'un aigle, artistement brodés. Le devant de la tige était quelquefois orné d'un superbe camée ou d'une perle

d'un très-grand prix. Enfin, les princesses, ne sachant comment éclipser les riches plébéiennes qui portaient des bottines surchargées de broderies et de perles, eurent l'idée de paraître en public avec des semelles d'or massif, dont les ciselures étincelaient comme des diamants.

Chaque chaussure avait son nom propre et sa destination ; les unes se portaient dans l'intérieur de la maison, les autres au dehors. Une patricienne élégante changeait de chaussure chaque fois qu'elle sortait. Si des circonstances imprévues l'eussent forcée de sortir vingt fois dans la même journée, vingt fois elle aurait changé sa chaussure.

Voici les noms des chaussures les plus en usage chez Mesdames les Romaines :

Diabatres, souliers communs aux deux sexes.

Sandales, il y en avait de simples et de très-riches, également portées par les hommes et les femmes.

Lancia, espèces de pantoufles pour la maison.

Laconica, sandales de forme particulière, pour voyager.

Campodes, chaussures légères, également pour le voyage.

Psaltides, souliers fins pour la danse.

Crepidès, bottines communes aux deux sexes.

Cothurne, bottines riches dont on se servait au théâtre, et que les dames chaussaient dans les jours de cérémonie.

Konipodes, pantoufles ayant le bout pointu et relevé.

Enémides, petites bottines à tiges molles, ne dépassant point la malléole.

Calceus, soulier ordinaire en peau de chèvre.

Mulleus, soulier d'étoffe brochée d'or.

Peribarides, chaussures spécialement réservées aux dames nobles.

Persiques, souliers de peau blanche ornés de filets d'or et de rubans.

Embatès, chaussure imitant celle du théâtre.

Bacca, *cupido*, *phécasium*, souliers sicyniens, remarquables par l'élégance de leur forme et la richesse de leurs ornements; ils étaient particuliers aux femmes galantes.

La chaussure servait de marque de distinction. Ainsi, les bottines appelées *peribarides* annonçaient une dame appartenant aux premières familles de l'État. — La chaussure nommée *cupido* n'était généralement portée que par les femmes galantes et les courtisanes. — Les femmes du peuple chaussaient les *campodes* ou les simples sandales.

BIJOUX. — PARURES.

Les orfèvres grecs et romains avaient tellement multiplié le nombre et la forme des bijoux, que, d'après les recherches de plusieurs archéologues, nos bi-

joutiers modernes les plus habiles ne sont que des copistes ou des imitateurs. Les ouvrages qui traitent de la joaillerie des temps anciens sont, en effet, des mines inépuisables, dont cependant nous respecterons les obscures profondeurs pour ne point fatiguer l'attention de nos aimables lectrices. Il leur suffira d'apprendre que les diadèmes, colliers, pendants d'oreilles, bracelets, bagues, épingles, agrafes de toutes formes, de toutes dimensions, surmontées de bustes, de statues en pied, d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de fleurs, etc., etc., étaient des ornements indispensables aux dames romaines, et qu'on estimait le travail artistique de ces bijoux bien au-dessus de leur matière première. Les épingles à cheveux avaient une grande valeur ; leurs têtes étaient ordinairement ornées de figures délicatement ciselées. On cite des épingles qui coûtaient jusqu'à cent mille francs ! Une des épingles à cheveux de l'impératrice Sabine, conservée au musée de Portici, représente la déesse de l'abondance tenant d'une main la corne d'Achéloüs et de l'autre caressant un dauphin. Winkelman en a donné la description dans sa lettre sur les antiquités d'Herculanum.

Les colliers, partie obligée d'une toilette, embrassaient le cou par un ou plusieurs tours ; l'une de ces branches redescendait sur la poitrine ; un magnifique camée leur servait de fermoir. On peut juger de la finesse du travail et de la pureté d'exécution de l'ar-

tiste, par les camées antiques et les pierres gravées qui existent dans nos musées.

Les bracelets de perles à trois et cinq branches, les bracelets d'or incrustés de pierreries, chargeaient les bras et les poignets des dames romaines. Les bagues, les anneaux étincelaient à leurs doigts, et les plus riches ceintures entouraient leur taille. Plusieurs de ces bijoux sont devenus historiques. Ainsi, l'anneau de *Faustine* coûtait un million ; celui de *Domitia*, un million et demi. — Le bracelet de *Césonie* coûtait deux millions. — Les pendants d'oreilles de *Poppée* valaient trois millions, et l'on prétendait que ceux de *Calpurnie*, femme de J. César, en avaient coûté le double. — Le diadème de *Sabine*, tant pour le travail que pour la matière, était estimé à six millions. — *Lollia Paulina*, épouse de Caligula, montra une véritable fureur pour les bijoux et les parures. Elle se montrait en public toute couverte de joyaux d'or et de pierreries que leur disposition, habilement combinée, rendait encore plus éblouissants ; elle en avait la tête surchargée ; sa poitrine, ses bras, ses mains et ses pieds en étaient couverts, de telle sorte qu'elle rayonnait comme un astre et fatiguait la vue. Pline évaluait les bijoux de cette impératrice à quarante millions ; et elle ne les devait pas à la prodigalité de l'empereur, ajoute l'historien, c'était l'héritage de son aïeul, c'est-à-dire les dépouilles des provinces romaines, le fruit des concussions de Lollius, diffamé

dans tout l'Orient, pour les sommes immenses qu'il avait extorquées aux peuples.

On doit aussi compter, parmi les bijoux historiques, les deux perles que Cléopâtre portait à ses oreilles et qui, n'ayant point de pareilles dans le monde entier, se trouvaient hors de toute évaluation. Cette reine superbe, taxant de mesquines les énormes dépenses que faisait Antoine pour lui donner des fêtes, lui proposa un jour la gageure de dépenser plus en un souper qu'il n'avait dépensé en dix fêtes. — Le défi accepté, Cléopâtre se fit apporter une coupe remplie de fort vinaigre, et, ayant détaché une perle de son oreille, la jeta dans la coupe. Après que la perle eut été dissoute par l'acide, elle approcha la coupe de ses lèvres et, d'un seul trait, en avala le contenu. Cette perle pouvait représenter vingt millions ! Déjà Cléopâtre s'apprêtait à faire subir le même sort à l'autre perle, lorsque **PLANCUS**, juge et témoin du pari, s'y opposa en prononçant qu'Antoine avait perdu. Plus tard, cette perle, devenue la propriété de l'État romain, fut sciée en deux et servit à faire des pendants d'oreilles à la **Minerve** du Panthéon de Rome.

Au temps de **Pline**, les perles et les pierres précieuses étaient si communes dans la classe riche, et si nécessaires à la parure, que la patricienne la plus modeste aurait cru déroger à son rang si elle eût paru en public sans ses bijoux. **Juvénal** disait à ce sujet

qu'il serait plus facile de faire sortir un consul sans ses faisceaux, qu'une dame sans ses parures.

Les *bagues* et *anneaux* furent toujours de mode chez les Romaines ; elles commencèrent d'abord par en porter au petit doigt, puis à l'annulaire, et successivement à tous les doigts des deux mains ; ensuite on en multiplia le nombre à chaque doigt, de telle sorte que certaines dames avaient les doigts cachés sous l'or et les pierreries comme un guerrier sous son armure. On poussa la coquetterie jusqu'à changer de bagues selon les saisons et les jours. Les bagues d'été brillaient surtout par leur délicatesse et leur légèreté ; les bagues d'hiver étaient beaucoup plus larges et plus massives. Les pierres gravées qu'on enchâssait dans les bagues avaient une haute valeur, à cause de la beauté du travail microscopique. J'ai vu à Florence une *onyx* antique, de la largeur de l'ongle, sur laquelle était gravée une *catagogie* ou fête à Vénus lybienne, représentant dix-sept personnages parfaitement distincts et d'une pureté d'exécution qu'il serait difficile d'égaliser. Du reste, plusieurs savants archéologues pensent que la *glyptique* des anciens surpassait la nôtre, par la vivacité du trait et le fini de l'ouvrage.

Pendants d'oreilles. — L'orgueil, on pourrait dire la folie des patriciennes, éclatait surtout dans le luxe des pendants d'oreilles. La matière et le travail de ces bijoux les portaient à des prix incroyables. Les pendants d'oreilles à trois et quatre branches étaient les

plus estimés ; on les nommait *crotales* ; à leur extrémité inférieure pendait un petit grelot, dont le son argentin attirait l'attention publique et flattait l'orgueil de celles qui les portaient. Les *crotales* annonçaient une toilette distinguée et une grande fortune. Le prix des *crotales* était si élevé, que Sénèque indigné s'écriait : Ce n'est plus avec une perle à chaque oreille que les femmes sont parées, il leur en faut trois dont le poids devrait leur être insupportable. Ces femmes, dans leur folie, pensent que leurs maris ne seraient pas assez tourmentés si elles n'avaient à chaque oreille que la valeur de trois héritages.

Déjà du temps de César la passion des perles, des pierres précieuses et autres bijoux se montrait si violente parmi les Romaines de haute et moyenne condition, que cet empereur la mit à profit contre le célibat, en défendant à toute femme non mariée de s'en parer. On rapporte qu'après cet édit, les mariages se multiplièrent considérablement dans toutes les villes de l'empire ; les femmes qui n'avaient pu trouver un mari allaient s'accuser devant les juges d'avoir donné le jour à un enfant illégitime, préférant cette honte à la douleur de marcher dépouillées de toute parure.

Jarretières. — Les jarretières des dames romaines se faisaient remarquer par le luxe de leurs ornements ; l'or, l'argent et les pierreries entraient dans leur fabrication. Sabine la Jeune, possédait une paire de jarretières évaluée à près d'un million, à cause des

riches camées qui leur servaient de fermoir. On vit des patriciennes dépenser follement une partie de leur fortune pour surpasser leurs rivales dans ce genre de parure. Nous ferons observer que les jarretières n'étaient pas employées, comme aujourd'hui, à maintenir les bas, puisque les anciens ne connaissaient point cette pièce du vêtement; mais elles servaient à fixer une espèce de caleçon de toile fine. On voyait aussi des dames qui portaient les jarretières sur la jambe nue, comme les bracelets aux bras.

Mais ce luxe de vêtements, de bijoux et de parures n'était rien comparativement au luxe d'esclaves dont se prévalait toute dame de haute naissance. Une patricienne possédait au moins vingt esclaves femelles spécialement attachées au service de sa personne. Les princesses et les dames appartenant aux premières familles de Rome, en possédaient cinquante, cent et quelquefois plus. Ainsi que, dans les temps modernes, les grands seigneurs cherchent à briller par le nombre de leurs chevaux et le luxe de leurs équipages, de même les dames romaines cherchaient à se surpasser par le nombre des esclaves composant le train de leurs maisons.

Plusieurs lois somptuaires furent promulguées à Rome, sous les consuls et les empereurs, pour mettre un frein au luxe et aux folles dépenses des femmes. La première porta le nom de loi Oppia, parce que Caius Oppius, tribun du peuple, en fut l'instigateur.

L'histoire rapporte que les dames romaines conspirèrent entre elles de ne plus faire d'enfants, jusqu'à ce qu'elles eussent obtenu la révocation de cette loi, et elles l'obtinent, malgré le grave discours de Caton à tous les sénateurs réunis.

PARFUMEURS.

D'après les recherches archéologiques de plusieurs savants, parmi lesquels nous citerons Grüter, Reinescius, Boetiger et Muratori, il existait dans Rome ancienne un grand nombre de parfumeurs. Les uns vendaient des parfums venant d'Orient et opéraient divers mélanges pour fabriquer des parfums composés; les autres s'adonnaient à diverses préparations chimiques, telles que les préparations des blancs et rouges de fard, eaux et pâtes astringentes contre les rides; teintures pour les cheveux, les cils et les sourcils; pâtes et poudres dépilatoires pour détruire les poils disgracieux de certaines parties du corps, etc. Il existait une autre classe de parfumeurs plus instruits, qui s'occupaient de toutes les préparations favorables à la beauté du corps. L'immense quantité de recettes cosmétiques de ces époques prouve, d'une manière péremptoire, les soins incessants que les femmes prenaient de leur beauté. Criton, médecin de l'impératrice Plotine, écrivit un ouvrage sur la *cosmétique* ou art d'embellir, dans lequel il parle de

cette classe de parfumeurs. Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque, nous a transmis les noms de vingt-cinq parfumeurs les plus renommés.

Si l'art de la parfumerie n'était pas aussi avancé chez les anciens que chez les modernes, à cause des progrès que la chimie lui a imprimé de nos jours, on ne saurait refuser aux parfumeurs grecs et romains la connaissance d'une foule de recettes et de procédés dont l'efficacité était reconnue. Mais ce fut surtout dans la fabrication des diverses poteries, flacons, vases et boîtes destinés à contenir la parfumerie, qu'excellaient les anciens. Le génie des artistes grecs était beaucoup plus fécond que le nôtre dans la création de ces objets, dont l'immense variété, quant à la forme, aux dessins, aux sculptures et à la richesse, était incalculable ; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le musée de nos vases antiques, pour rester dans l'étonnement et dans l'admiration devant cette variété prodigieuse. Aujourd'hui, les dames ont tout simplement une table de toilette à compartiments disposés de manière à contenir les ustensiles nécessaires à la toilette. Le prix de cette table et des ustensiles varie selon la matière et le travail, mais n'a rien d'exagéré ; chez les dames romaines, au contraire, l'attirail d'une toilette était immense ; les ustensiles, toujours de matière précieuse et fabriqués par des artistes célèbres, s'élevaient à un prix exorbitant. Parmi les *tables tournantes* alors usitées pour la toilette, on

en remarquait dont les sculptures, les incrustations d'or et de pierreries, la forme et le travail pouvaient les faire placer au premier rang comme objets d'art.

FAUSSES DENTS.

L'art du dentiste n'était point arrivé, chez les anciens, au degré de perfectionnement où l'ont porté nos habiles dentistes du dix-neuvième siècle, mais on fabriquait des dents postiches et on les posait avec une telle adresse, qu'il était impossible de découvrir l'artifice. Les satiriques latins sont semés de piquantes allégories relatives à certaines coquettes qui empruntaient leurs belles dents à la dépouille d'un mort ou à la défense d'un éléphant.

MIROIRS.

Les glaces à tain, qui sont aujourd'hui d'un si fréquent usage, étaient complètement inconnues aux anciens ; ils fabriquaient leurs miroirs avec des disques d'argent ou d'acier poli. Toutes les femmes ne possédaient pas un miroir ; le prix élevé de ce meuble, assez rare, en restreignait l'emploi aux classes les plus riches. Il existait des miroirs d'une incroyable valeur, entourés de perles et de pierres précieuses, dont le revers était garni d'une plaque d'or ciselé ; un manche en ivoire, orné de délicates sculptures,

servait à le tenir. Une chaîne d'or, du plus beau travail, s'attachait au bord supérieur pour le suspendre ; deux fines éponges, fixées par un cordonnet à ses côtés, servaient à le nettoyer lorsque la respiration en avait terni l'éclat. Le miroir de Laïs fut célèbre dans l'antiquité ; celui de Cléopâtre coûta 150,000 francs ; l'impératrice Sabine voulut encore surpasser la reine d'Égypte, et sacrifia un demi-million pour son miroir. Le grand prix de ces miroirs fit dire au philosophe Sénèque, irrité de ce luxe : Toutes les sommes accordées par l'État aux filles des généraux morts pour la patrie ne suffiraient point pour acheter un de ces miroirs.

ÉVENTAILS.

L'éventail est un des ustensiles hygiéniques des plus anciens ; on le retrouve chez presque toutes les nations du globe. Les Indiens, les Babyloniens, Mèdes, Assyriens, Égyptiens, etc., etc., usaient de l'éventail. — La beauté célèbre qui alluma la guerre de Troie s'éventailait avec un éventail de plumes d'autruche. Lorsque le paon fut importé en Grèce, l'éclat de son plumage le fit d'abord consacrer à Junon, et les mains profanes n'osèrent de longtemps y toucher ; mais, plus tard, l'espèce s'étant multipliée, on fit des éventails avec les plumes de sa queue. Ces sortes d'éventails, à longs manches, sont encore en usage chez

les peuples orientaux. Les sculptures et peintures trouvées à Herculaneum représentent des esclaves, armés d'éventails en plumes de paon, éventant leur maîtresse. Sur beaucoup de bas-reliefs, on voit des éventails de plumes de cet oiseau. Les Romains placèrent entre les plumes de petites lames de bois ou d'ivoire, pour donner plus de résistance à l'éventail. Le mot *tabellæ*, employé par Ovide, Properce et Tibulle, signifie un instrument pour agiter l'air, un éventail. — Le luxe ne tarda point à s'emparer des éventails, comme il s'était emparé des parures et autres objets de toilette ; on les enrichit d'ornements d'or et de perles, de manière à flatter la vanité des dames. La valeur de quelques éventails historiques devint presque fabuleuse : l'éventail de Sémiramis fut acheté, à Rome, 200,000 francs ; celui de Cléopâtre 300,000 !

Les élégants, du temps d'Ovide, portaient les éventails de leurs dames et les éventaient galamment. A une époque bien antérieure, Hercule avait agité un éventail en plumes d'autruche pour rafraîchir l'air que respirait la belle Omphale. Il résulte de toutes les recherches archéologiques et de plusieurs bas-reliefs, surtout de la mosaïque expliquée par Visconti, que les éventails modernes les plus riches ne sauraient être comparés aux anciens, pour la magnificence et la délicatesse du travail. Les dessins et peintures conservés sur les vases antiques offrent tant de variétés et de modifications de ces éventails, qu'on est naturelle-

ment porté à croire que la mode, il y a deux mille ans, était tout aussi changeante qu'elle l'est aujourd'hui.

Les éventails de plumes réunies en touffes ou séparées par des lames de bois précieux ou d'ivoire, de forme ronde, ovale ou triangulaire, furent les plus en usage. Cette mode qui, des Babyloniens, passa aux Égyptiens, puis, de ceux-ci, aux Grecs et aux Romains, se conserva pendant le moyen âge et arriva jusqu'au seizième siècle, avec cette différence que les plumes de paon furent préférées, en Europe, aux plumes d'autruche pour la fabrication des éventails. Venise, Gênes, Livourne étaient des marchés où se faisait le commerce des plumes d'autruche et de paon ; les premières venaient d'Alexandrie, de Smyrne et d'autres villes du Levant. — Les éventails des dames italiennes des onzième et douzième siècles, dont le Titien nous a donné les dessins, avaient des formes tout à fait originales. Les plumes d'autruche, de paon, de geai, de corbeau de l'Inde, de perroquets et d'autres oiseaux, entraient dans leur fabrication.

PARASOLS.

Les ombrelles ou parasols nous viennent de l'Inde et de l'Égypte, où ils étaient en usage dès la plus haute antiquité. Sur des bas-reliefs trouvés à Persépolis, on voit des parasols à peu près sembla-

bles aux nôtres ; ils n'en différaient que par la richesse et la dimension. Les dames grecques et romaines faisaient porter leurs parasols par des esclaves, ainsi que le font aujourd'hui les peuples orientaux.

BOULES D'AMBRE ET DE CRISTAL.

Une mode singulière, venue, dit-on, d'Égypte, s'établit tyranniquement parmi les dames romaines ; cette mode consistait à rouler dans les doigts et à presser des boules de cristal, afin de retirer l'excès de calorique des mains et de procurer de la fraîcheur. Lorsque la boule de cristal commençait à s'échauffer, on l'échangeait contre une boule d'ambre qui, en s'échauffant à son tour, répandait une odeur agréable. Les dames romaines avaient des esclaves spécialement chargées de porter ces boules dans un réseau de fil d'or ou d'argent ; c'était ordinairement dans les fêtes publiques, au cirque, aux théâtres, qu'elles en faisaient usage ; mais elles s'exerçaient, en particulier, à les rouler, à les passer d'une main à l'autre avec toute la grâce qu'exigeait cette manœuvre. Les boules d'ambre et de cristal devinrent peu à peu indispensables aux Romaines à la mode, et il s'en fit pendant longtemps un commerce considérable.

VOITURES. — LITIÈRES.

Les anciens ne connaissaient point les voitures sus-

pendues ; ils se servaient de chars, ordinairement à deux roues, et de litières portées par des mulets blancs ou des esclaves. Les litières des grandes dames se distinguaient des autres par la profusion des ornements et le luxe des draperies. On choisissait pour la construction des litières aristocratiques, les bois les plus rares : leurs montants et leurs traverses étaient minutieusement sculptés et incrustés de métaux précieux. Leurs supports, en ivoire massif, représentaient les pieds d'un sphinx, d'une licorne, ou les serres d'un vautour ; les barres qui servaient à les porter sur les épaules des esclaves, étaient pareillement garnies de viroles d'or et d'ivoire ; à leurs bouts flottaient des rubans ou banderolles aux couleurs de la patricienne ; et de moelleux coussins, des draperies à franges dorées garnissaient l'intérieur de ces véhicules, qui avaient quelques rapports avec les palanquins des Chinois.

Selon le rang et la fortune de la matrone, six ou huit esclaves, deux ou quatre mulets, portaient la litière ; deux nègres, espèces de coureurs, la précédaient ; deux autres esclaves la suivaient, portant des marchepieds ; deux autres, enfin, marchaient de chaque côté, armés d'éventails. — Nonchalamment couchée sur ses coussins, le corps appuyé sur le bras gauche, la dame romaine cherchait à attirer les regards des passants par le luxe de sa toilette et par la prodigalité qu'elle affichait dans l'éclatante livrée de

ses gens. Saint Chrysostôme censurait ainsi le faste de ces orgueilleuses Romaines :

« Plus de bornes dans le luxe de leurs vêtements et parures; le fard s'étend sur leurs visages; leurs habits sont brochés d'or; leurs colliers, leurs bracelets sont d'or; elles se font porter sur des litières dorées, ou traîner sur des chars par des mulets blancs aux harnais dorés; elles affectent de se faire suivre par un grand nombre de valets et de femmes de chambre, etc. »

Les divers écrits des philosophes, poètes et historiens romains, constatent que le luxe et la coquetterie de Mesdames les Romaines s'accroissait à mesure que les vainqueurs du monde enrichissaient leur patrie des dépouilles des peuples vaincus. Plusieurs traités sur les moyens d'embellir et de rajeunir le corps, composés par des médecins de cette époque, étaient lus avec avidité de toutes les femmes. — Les fausses dents, les faux cheveux, les fausses hanches, les postiches de toutes sortes; les teintures pileuses, les pommades et eaux virginales, les rouges, les blancs, etc., etc., se vendaient publiquement aux femmes; les fards surtout étaient devenus un objet de toilette indispensable. Enfin, l'art de la cosmétique et celui de la parure furent poussés à un si haut degré de perfection chez les dames romaines, qu'elles pouvaient cacher leur âge, masquer leurs défauts, leurs infirmités et donner le change à la laideur; de telle sorte

qu'une vieille coquette parée et soigneusement badigeonnée, offrait toutes les apparences de la jeunesse et de la beauté. Mais le soir, hélas ! lorsqu'elle démontait les pièces de sa toilette, la nature reprenait ses droits et le prestige s'évanouissait.

« Gardez-vous, disait Ovide, de voir une femme habillée et parée si vous voulez la connaître, car alors son âge a disparu sous les couches de fard, et ses défauts se sont perdus sous l'éclat de l'or et des pierres ; vos yeux éblouis n'aperçoivent de la femme que sa brillante égide. »

Nous intercalerons ici une courte comparaison entre la toilette des anciennes dames romaines et celle des grandes dames françaises, aux dix-septième et dix-huitième siècles ; cette comparaison démontrera au lecteur qu'à deux mille ans de distance environ, la coquetterie féminine se rencontrait au même point, c'est-à-dire employait les mêmes procédés pour arriver aux mêmes résultats.

« La beauté des femmes du monde, en France, et, par imitation, chez les nations voisines, se remonte tous les matins comme une pendule ; on dirait que leurs charmes sont à vis. La première occupation d'une dame, en se levant, est de réparer les déprédations de la nuit sur son visage. La restauration s'opère devant un miroir qu'on accuse souvent d'être faux, d'enlaidir. Les replâtrages de la beauté se font à huis-clos, car une femme serait perdue si on la

surprenait le matin avec son visage de la nuit.

« Cette restauration des charmes commence d'abord par des ablutions, des aspersions, des immersions, des lavements; ensuite on recouvre un teint livide avec la céruse, qui donne la blancheur, et le carmin, qui monte les joues au ton de la rose. Après cela, on emploie les pommades pour les lèvres, les poudres parfumées pour les dents et les cheveux; viennent ensuite les éponges, les brosses, les curettes, puis les eaux de senteur, les essences, les parfums divers. Chacune des drogues employées a sa propriété particulière et sa destination spéciale. Les unes refont le teint, effacent momentanément les rides causées par l'abus des plaisirs ou par les années; les autres masquent la mauvaise odeur de l'haleine, donnent de l'éclat aux yeux, adoucissent les peaux rugues, etc. En un mot, on peut dire que tous les soirs, avant de se coucher, les femmes du monde démontent de fond en comble leur visage pour le rendre, le lendemain, aussi neuf que s'il n'avait jamais servi. La beauté de ces dames est une fleur qui meurt et renaît chaque jour. »

Revenons à nos orgueilleuses et prodigues Romaines, disons quelques mots sur leur caractère emporté et leur brutale humeur, qui se trahissait souvent par des actes indignes de leur sexe. — Pendant le travail de sa toilette, la patricienne exigeait de ses esclaves l'attention la plus soutenue, pour qu'elles pussent, au

moindre signe, deviner et exécuter ponctuellement ses ordres; ainsi que nous l'avons déjà raconté, la plus légère distraction de leur part était sévèrement punie. Ces malheureuses esclaves devaient être nues jusqu'à la ceinture. Leur maîtresse le voulait ainsi, afin de les châtier plus à son aise. Si une d'entre elles faisait la moindre maladresse, une simple omission même, la Romaine entraînait en fureur, lui jetait à la tête son miroir de métal, ou, s'armant d'une longue épingle, la lui plongeait dans le bras, dans le sein, et se mettait à sourire à la vue du sang qui jaillissait de la piqure. Quelquefois, lorsqu'une boucle de cheveux ou une mouche n'allait pas à son gré, la despote maîtresse se levait furieuse, l'œil en feu, sautait sur son esclave, la frappait, la mordait, la foulait aux pieds et la livrait ensuite à un bourreau pour être fustigée jusqu'au sang. Et qu'on n'aille pas croire que ce tableau soit exagéré; ouvrez l'histoire et consultez les mœurs privées des grandes dames de Rome, vos yeux y apercevront des couleurs plus sombres encore. Oh! Mesdames les Romaines, vous aviez oublié que votre sexe doit régner par la douceur!

Combien nos jolies dames françaises sont supérieures en tendresse et en beaux sentiments à ces fougueuses patriciennes; combien elles leur sont préférables en tout et pour tout! Dans un moment d'impatience ou de contrariété, elles peuvent bien chiffonner une dentelle, arracher une papillote, briser

même un miroir... mais leur bruyante colère se borne là. Nos jeunes dames se trouveraient mal à la vue du sang répandu. Douces, aimantes de leur nature, tendres et compatissantes pour leurs semblables, elles sont toujours disposées à pardonner ou à réparer les torts causés par leur étourderie. Toujours gracieuses, toujours aimables dans leur commerce, un peu frivoles, un peu légères, à la vérité; mais, que voulez-vous, elles sont femmes!

Maintenant, si l'on établit une autre comparaison entre la mise, les parures et la coquetterie des femmes, chez les peuples anciens et modernes, il est impossible de ne pas avouer que la simplicité des toilettes de notre époque, le bon goût dans la coupe et la pose des vêtements, ne soit un immense progrès de l'art de la parure. Cet art, que les Françaises possèdent naturellement et qu'elles perfectionnent chaque jour, les fait passer, aux yeux des nations civilisées, pour les plus aimables et les plus jolies femmes du monde. La *stole* et la *régille* des anciennes Romaines pouvaient imprimer à la beauté un caractère imposant et sévère; mais qui oserait nier que les corsages à pointe et les charmants caracos d'aujourd'hui ne favorisent point une taille élégante et ne font point ressortir les trésors d'une belle poitrine? Avouons donc que, si le costume grec et romain donnait aux femmes un port de déesse, les modes parisiennes leur donnent la souplesse et la légèreté des sylphides.

UN MOT SUR LA TOILETTE ET LES PARURES DES
FEMMES SAUVAGES DU NOUVEAU-MONDE.

Après le parallèle que nous venons de faire entre les toilettes anciennes et modernes, rien de plus curieux que de jeter un rapide coup d'œil sur la toilette de quelques peuplades sauvages du Nouveau-Monde. La description suivante prouvera aux maris avarés et grondeurs, que leurs femmes, comparées aux sauvages indiennes, sont extrêmement économes de parures et de temps donné à leur toilette.

« Dans les plus riches et coquets boudoirs de la Chaussée-d'Antin, dit le voyageur à qui nous empruntons ces détails, on compte en tout deux cent vingt-neuf objets et préparations servant à la toilette ; chez certaines peuplades sauvages, les Iroquois, par exemple, on en compte neuf cent trente-cinq, qui sont de première nécessité. — Cherche-t-on à mesurer l'espace sur lequel on opère ? Notre voyageur évalue, chez la Parisienne, à un quart du corps l'étendue qui reçoit les essences, pommades et divers enduits cosmétiques, tandis que, sur tout le corps des femmes du Missouri et de la Nouvelle-Zélande, il n'a jamais trouvé l'espace d'un pouce carré où la coquetterie n'eût déposé son empreinte. — Considère-t-on les efforts de l'art ? La coquette européenne se borne à étendre sur son visage deux couleurs, le blanc et le

rouge, ce qui ne dépasse point le savoir du badigeonneur ; tandis que la peau tatouée d'une sauvage réunit, aux yeux de l'amateur, la peinture de genre, l'arabesque, l'histoire et le paysage. — Veut-on comparer le courage ? La fille américaine souffre, pour se parer, la torture des instruments tranchants et piquants, la vive douleur du feu et des caustiques, tandis que le petit supplice du fer à friser, des crêpés, de l'épilation, etc., ne sont qu'une parodie de ces grandes exécutions de la coquetterie sauvage. — Veut-on opposer le bon goût ? L'on n'a point encore osé nier que les costumes de l'Inde et du Nouveau-Monde ne drapassent mieux, selon le vœu des artistes, et n'accusassent le nu avec une plus séduisante vérité. — La richesse ? Il existe tel cachemire de l'Inde, tel pagne de la Floride, chefs-d'œuvre de patience et d'adresse, dont la façon représente trente années de travail ! — Les plumes, les perles, les métaux, les couleurs américaines sont d'ailleurs incomparables. — L'habitude ? L'état de négligé, si commun parmi nos dames, est tout à fait inconnu dans les forêts de l'Amérique : la plus laide, la plus sotte femme ne se mettrait pas en marche, pour aller à la chasse ou à la pêche, sans emporter son nécessaire de toilette, dont elle se sert à tous moments... »

Silence ! dirons-nous à ces pères avarés, à ces maris grondeurs qui vont sans cesse gémissant sur les toilettes de leurs filles ou de leurs femmes, et qui

voient leur ruine prochaine dans chaque robe, dans chaque ruban ; pour quelques instants silence à vos plaintes !... Relisez encore une fois notre petit travail ; comparez attentivement ce qui se faisait autrefois avec ce qui se fait aujourd'hui : d'un côté, les excès, la vanité, l'orgueil, une prodigalité inouïe ; de l'autre, la modestie, la simplicité, l'économie. Comparez, et vous vous estimerez heureux de vivre dans un siècle où les femmes sont si sobres de parures dispendieuses, si raisonnables et si dociles.

CHAPITRE III.

SECTION PREMIÈRE.

DES MODES FRANÇAISES RELATIVES AU VÊTEMENT, DEPUIS
L'ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'À NOS JOURS.

Sous Pharamond et ses quatre premiers successeurs, c'est-à-dire pendant le cinquième siècle, le costume des Francs se ressentait de la rigidité de leurs mœurs : il se composait de la *Braye*, espèce de culotte de peau ou de toile grossière, s'arrêtant au-dessus du genou, et du *Sayon* ou manteau. La plupart des Francs allaient jambes et bras nus ; la sandale leur servait de chaussure, ils portaient la chevelure et la barbe entières. Les chefs et les nobles endossaient la cuirasse et jetaient par dessus un lé-

ger manteau ouvert sur les côtés, semblable à la chlamyde grecque ou romaine. Le peuple se couvrait le corps de peaux d'animaux tués à la chasse.

Le vêtement des femmes se composait tout simplement d'une large robe sans manches, serrée à la taille par une ceinture, et entr'ouverte sur le devant de manière à laisser voir une partie de la poitrine.

Sous les successeurs de Clovis (sixième siècle), les Français, désormais établis solidement dans les Gaules, adoptèrent les costumes des peuples qu'ils avaient vaincus ou avec lesquels ils avaient fait alliance. Ces peuples eux-mêmes, vivant sous la domination romaine, avaient adopté en partie le vêtement de leurs vainqueurs ; il en résulta une grande variété de costumes. Aussi voyait-on dans les diverses classes de la société française, le caleçon gaulois porté avec la tunique romaine ; la chlamyde grecque avec la braye franke ; les manteaux simples ou ornés de franges, brodés ou garnis d'hermine, selon le rang et la fortune. Une large ceinture serrait la tunique à la taille, une collerette rabattue entourait le cou et descendait, de quelques doigts, sur la poitrine. Les souliers ou sandales, s'attachaient aux pieds par des courroies s'enroulant autour de la jambe.

Le costume des femmes gagne considérablement pendant le sixième siècle. Les cheveux sont mieux arrangés, la coiffure est plus coquette ; la robe n'a plus la même simplicité qu'autrefois, elle est gaufrée

et surmontée d'une large fraise plate que les nobles se plaisent à enrichir d'or et de pierreries ; les robes de dessous ont des manches arrêtées au poignet par un bracelet. Une ceinture embrasse la taille et fait ressortir son élégance. A la ceinture est suspendue l'escarcelle ou petit sac servant à contenir les pièces de monnaie, pour les besoins et aumônes. Enfin, un large manteau, entièrement ouvert sur le devant et fixé sur les épaules, donnait à la femme une certaine dignité. Les Phocéens, qui avaient fondé Marseille, contribuèrent beaucoup à répandre dans les Gaules les arts de luxe et le bon goût.

Le costume français, pendant les septième et huitième siècles, n'éprouva que des variations quant à la forme ; mais il s'enrichit de broderies, de fourrures, d'or, d'argent et de pierres précieuses. La tunique, simple d'abord, fut ensuite ornée d'une large frange, d'une broderie ou d'une passementerie ; les manches amples, évasées, offrirent également une riche bordure. Le manteau se portait à la romaine, c'est-à-dire attaché sur l'épaule droite par une agrafe d'or ou de pierreries, laissant le bras et l'épaule gauches entièrement à découvert. La chaussure avait la forme d'un soulier à quartier relevé sur le talon et entièrement découvert sur le dos du pied.

Le costume des femmes offre plus de variété : un voile placé sur la tête accompagne le contour du visage et va se perdre dans une large fraise plate re-

tombant sur la tunique ou robe. Cette dernière, bordée de franges ou de fourrures, formait le vêtement de dessous ; une deuxième tunique à manches larges, ornée de broderies et ne descendant qu'à mi-jambe, composait le vêtement de dessous. Une large ceinture embrassait la taille, et ses deux extrémités, ornées de glands d'or ou de soie, retombaient sur les jambes.

Les anciens auteurs rapportent que le costume des rois de la première race se composait d'une large tunique à manches diversement ornées, et d'un manteau en forme de dalmatique, mi-partie blanc et bleu, très-court sur les côtés et fort long par derrière.

Les habits des neuvième et dixième siècles, sont toujours la tunique et le manteau, mais beaucoup plus riches que précédemment. La cour des rois de la seconde race offrait des costumes analogues à ceux des patriciens romains. Les jambes étaient entourées de lacures pour fixer la sandale ou le soulier.

Les femmes portaient une robe de dessous fort ample, et passaient sur la robe une tunique courte ne descendant qu'à mi-jambe. Cette, tunique, élégamment frangée ou brodée, disparaissait, aux environs du cou, sous une vaste fraise plate dont le luxe répondait ordinairement au rang de la personne et à sa richesse. Comme au siècle précédent, l'escarcelle pendait à la ceinture. Un grand manteau à queue complétait le costume et donnait à la démarche une certaine majesté. La coiffure se composait de deux

longues nattes de cheveux qu'on rejetait sur les côtés de la poitrine ; plus ces nattes offraient de longueur, plus la femme en était glorieuse.

Le costume du onzième siècle peut se comparer à l'habillement des moines et des religieuses de nos jours ; une large et très-longue robe flottante, sans ceinture ; un manteau attaché sur le devant de la poitrine.

Les femmes se couvraient la tête d'un grand voile qui entourait le cou et descendait sur les épaules ; leur tunique, semblable à celle des hommes, n'avait point de ceinture, c'était un véritable sac à deux ouvertures. A voir promener les hommes et les femmes ainsi vêtus, on eût dit une procession de ces pénitents gris ou blancs dont la Restauration nous donna une réminiscence. La France se courbait alors sous la verge du fanatisme religieux qui devait bientôt prêcher les croisades et arroser la terre de flots de sang humain.

Au douzième siècle, sous Louis VII, le costume français s'organisa complètement et prit un caractère national. Il se composait d'un juste-au-corps, d'une tunique courte, d'un manteau et d'une large ceinture. Les chevaliers, barons et autres seigneurs portaient des cottes d'armes fort longues sur lesquelles ils étalaient un grand luxe d'ornements d'or et d'argent ; les plus riches chamarraient leurs cottes d'armes de perles fines et de pierreries ; l'hermine, la zibeline et

le vair servaient également à les orner. Ce luxe devint si ruineux pour les familles, que Philippe-Auguste lança une ordonnance par laquelle il défendait aux nobles ces sortes de vêtements, et n'en permettait l'usage qu'aux grands dignitaires du royaume.

Les femmes avaient des robes à longue queue, à collet renversé et à manches très-étroites. La ceinture était toujours une des pièces les plus riches de l'habillement.

Les règnes de Philippe-Auguste (1180) et de Louis VII (1223) furent remarquables par la richesse et la beauté du costume. Le pourpoint devint le vêtement à la mode ; on en voyait de plusieurs façons, les uns à larges manches tombantes, les autres à manches courtes. Le pourpoint, serré à la taille par une ceinture dorée, ne descendait guère qu'à mi-cuisse ; le bas était orné de broderies, franges ou passementeries, de même que le bord des manches. Un haut-de-chausses, ou pantalon de soie collant et à pieds, dessinait parfaitement les formes de la jambe ; des souliers de maroquin semblables aux pantoufles de nos élégants modernes, servaient de chaussure.

Le costume des femmes se distinguait aussi par son élégance et sa beauté. Deux nattes de cheveux tombaient sur leur poitrine et dépassaient la ceinture ; un voile attaché au sommet de la tête flottait sur les épaules ; une robe d'étoffe légère, ouverte sur la poitrine afin de laisser voir une espèce de collerette bro-

lée ; une ceinture de rubans de soie ou d'étoffe dorée , à laquelle s'attachait une jolie escarcelle , complétaient le costume féminin de cette époque , qui offrait quelque ressemblance avec celui des prêtresses grecques et romaines.

La coiffure des hommes consistait en un bonnet de drap ou de velours. La classe moyenne et le peuple portaient le bonnet de drap ; le bonnet de velours , appelé *Mortier* , était le privilège de la classe noble. Le roi portait un mortier galonné , enrichi de perles et de diamants. Les riches bourgeois ornaient leurs bonnets de fourrures et de galons d'or ou d'argent. Pour garantir cette coiffure du mauvais temps , on la couvrait d'une espèce de chapeau ou petit capuchon à bourrelet ayant une queue pendant sur les épaules. Cet ornement était commun aux deux sexes ; il y avait des dames à chaperon de velours et des femmes à chaperon de drap. Les chaperons de l'aristocratie se faisaient remarquer par leurs fourrures fines ; ceux du peuple , faits d'étoffe grossière , avaient la forme d'un pain de sucre. Plus une personne était élevée en dignité , plus elle donnait d'ampleur à son chaperon , plus elle le surchargeait d'ornements et de fourrures. Au chaperon s'assujettissait une cornette servant à le fixer.

Vers les dernières années du règne de Louis VIII , le luxe dans les vêtements devint une affaire d'amour-propre , de rivalité. Les bourgeois s'efforcèrent d'é-

galer la magnificence des seigneurs, et ceux-ci eurent à cœur d'éclipser ceux-là. Saint Louis fut forcé, en 1230, de lancer une ordonnance dans laquelle était formellement dit que la soie et le velours seraient désormais réservés aux princes et aux classes nobles du royaume, que les ceintures dorées ne pourraient être portées que par les femmes de condition. Cette ordonnance fit éclore des haines qui ne devaient plus s'éteindre entre la bourgeoisie et la noblesse.

Sous Louis IX, le costume, devenu plus sévère, prit un caractère religieux; une longue tunique descendant jusqu'à terre et le manteau court surmonté d'une *capuce*, composaient l'habillement. Le coquet chapeau fut remplacé par l'*aumuce* et la *barrette*. L'aumuce était une espèce de bonnet d'étoffe brodée ou galonnée qui se terminait en une queue tombant sur les talons. La queue de l'aumuce se relevait et se portait sur le bras gauche. Mais cette coiffure inconfortable n'eut que peu de durée; on lui substitua les *chapels* qui couvrirent bientôt toutes les têtes. Vers cette époque, les filles de saint Louis, affligées de jambes et de pieds mal faits, introduisirent la mode des robes longues pour cacher leur difformité.

Sous Philippe III (1270), le vêtement masculin surmonté d'un capuchon, se rapprochait beaucoup de celui des moines, à la couleur près. Les femmes cachaient leur poitrine sous une guimpe semblable

elle que portent aujourd'hui les sœurs de charité. L'esprit religieux dominait tout....

Philippe-le-Bel (1285) adopta l'habit et le manteau courts. Sous son règne, le goût des parures et des broderies reparut en France. Le luxe des vêtements gagna toutes les classes et devint général. Au commencement du quatorzième siècle, Philippe-le-Bel ayant décrété des lois somptuaires, les nobles et les riches, jaloux de se faire remarquer par la magnificence de l'habillement, se mirent l'esprit à la torture pour inventer de nouvelles modes. Alors, tout changea de face, et le luxe dans les habits, les meubles, les armes et les chevaux devint la passion dominante de la noblesse française. Les chevaliers, les écuyers et tous les gens de bel air portèrent la barbe en pointe et ornèrent leur coiffure de panaches. Les manteaux courts brodés, les pourpoints frangés et garnis de glands d'or, les pantalons de soie collants devinrent le costume national. La mode la plus bizarre que ce siècle vit éclore fut celle des souliers à la *poulaine*, ainsi nommés de *Poulain*, leur inventeur. Cette chaussure singulière s'allongeait en pointe d'une longueur démesurée, et la mode voulut qu'on jugeât du rang et de la qualité des personnes à la longueur de leur *poulaine* : elle était de deux pieds pour les princes et les grands seigneurs, d'un pied pour les nobles et les riches, enfin, d'un demi-pied pour la bourgeoisie. De là vint le proverbe : *se mettre sur un bon*

pied. Cette chaussure gênante et ridicule fut abolie par Charles V, qui frappa d'une amende de dix florins ceux qui s'obstinèrent à la porter.

L'habillement des femmes subit quelques modifications : une grande robe, nommée *surcot*, se passait par dessus la *cotte* ; mais les femmes, pour laisser admirer la richesse de leur cotte, fendirent le surcot au-dessus des hanches, à droite et à gauche. Les prédicateurs de ces temps appelaient ces fentes des *fenêtres d'enfer* par où se montrent les démons de la coquetterie.

Louis X (1314) proscrivit l'habit court et ramena l'habit long ; mais cette mode n'eut que peu de durée.

Philippe de Valois (1328) remit à la mode l'habit court à peu près semblable à celui qu'on portait sous Philippe-le-Bel. Le pourpoint fut modifié et ne dépassa point la ceinture ; le pantalon ou haut-de-chausses n'éprouva de modifications que dans les ornements ; on lui ajouta un retroussis qui descendait jusqu'à mi-jambe. Les seigneurs et chevaliers chargèrent leurs chapels de plumes énormes, et portèrent, en guise de colliers, de larges chaînes d'or qui leur descendaient sur la poitrine. Le froc, la souquenille et la guimpe furent abandonnés aux ordres monastiques. Les évêques, jaloux de voir le chapel rouge être l'apanage des cardinaux, s'en dédommagèrent en adoptant la couleur verte, alors à la mode. Bientôt la contagion gagna tout le clergé de France, qui se coiffa de chape

verts. Mais les foudres papales furent lancées contre cette mode, et le clergé se vit forcé, malgré sa résistance, de quitter le chapel vert, qui ne figure aujourd'hui que dans les armoiries épiscopales.

Sous Charles V (1364) et Charles VI (1380), la coiffure était un chapel à bec bordé d'un galon d'or ou d'argent, et enrichi de plumes, de perles et de pierres, selon la fortune et le rang des personnes. Les perles étant devenues plus communes depuis les Croisades, on les répandit avec profusion sur les vêtements. Les nobles firent armorier leurs habits et leurs manteaux de toutes les pièces de leur écu. Les seigneurs et leurs hommes d'armes vêtirent l'habit *mi-partie* ou bicolore; ce qui veut dire que tout un côté du corps, de la tête aux pieds, était d'une couleur, écarlate, par exemple, tandis que le côté opposé était jaune ou blanc. La bigarrure de ce vêtement produisait un effet des plus bizarres. Les dames nobles portaient aussi sur leurs robes le blason de leur famille.

Charles VI introduisit, en 1385, la mode des camisolles étroites, ornées de *maheutres* ou fausses épaules; il modifia aussi le retroussis du haut-de-chausses et mit en vogue les souliers à bouts ronds et larges. Vers cette époque, les femmes commencèrent à porter de hauts bonnets en forme de cœur, qui prirent, en peu de temps, de si gigantesques proportions, qu'il devint impossible à une élégante de passer par une porte ordinaire. Ces monstrueuses coiffures se com-

posaient de deux larges ailes semblables à celles d'un moulin à vent, qu'on fixait à volonté, soit au sommet de la tête, soit sur les côtés, au moyen de fils de fer. Le prédicateur CÉNARE tonna vainement contre l'abus de ces coiffures; on ne l'écouta point; c'était la mode. A quelque temps de là, le père Richard, devenu fameux par son pèlerinage à Jérusalem, fut plus heureux. A la suite d'une prédication véhémence contre les chaperons et les coiffures, contre les amusements et le luxe, une foule de Parisiennes jetèrent au feu les objets d'agrément et de parure. On vit, dans les rues de Paris, plus de cent de ces feux, au milieu desquels les hommes mêmes jetaient billes et billards, nurelis et chaperons, et tout objet que le prédicateur avait signalé comme invention de Satan. Le même jour, les femmes brûlèrent aussi tous les atours de leur tête, truffaux, bourreaux, pièces de cuir et de baleine qu'elles mettaient en leurs chaperons pour les rendre plus raides. Les demoiselles abandonnèrent leurs cornes, leurs queues et *grand'foison de leurs pompes*. — Nous ferons observer au lecteur que c'est la chronique ecclésiastique de ces temps qui rapporte les merveilleux effets de l'éloquence du père Richard; les historiens laïcs disent simplement et véridiquement qu'on vit des dévots et des dévotes se priver, pendant quelque temps, du superflu dans leurs parures.

La mode des corsages rembourrés fut adoptée par

es femmes de Paris, afin de rendre leur poitrine plus bombée.

Au commencement du quinzième siècle, le bonnet en cœur changea sa forme contre celle du pain de sucre ; au sommet de ce cône on attachait un voile qui retombait sur les épaules et dont la longueur variait selon les degrés de noblesse. Les hommes portaient toujours le bonnet de soie sous le chapel.

Isabeau de Bavière donna la mode des robes échan-crées sur la poitrine et les épaules, de manière à laisser apercevoir à nu ces parties. Les manches, découpées ou déchiquetées à la saignée du bras, tombaient jusqu'à terre. Les hauts bonnets furent encore une fois vainement attaqués par le frère prêcheur Thomas Donecte, qui voua à l'enfer toutes celles qui en portaient.

Le corset, ce vêtement si meurtrier, fut porté, pour la première fois, par Isabeau et les dames de sa cour, pour cacher des difformités et soutenir leurs corps affaiblis par les excès. Plus tard, Catherine de Médicis en généralisa la mode en France. (Voyez au chapitre IV de cet ouvrage, l'excellente monographie du corset.

JOUVENEL DES URSINS rapporte qu'à la cour d'Isabeau de Bavière, en 1417, malgré les guerres et les tempêtes politiques, les dames et demoiselles menaient *un excessif estat* ; que leur coiffure se composait de *cornes merveilleuses, hautes et larges* ; qu'el-

les avaient, de chaque côté, au lieu de bourrelets deux grandes oreilles si larges que, si elles voulaient passer par une porte, elles étaient forcées de se baisser et de se tourner de côté.

Sous CHARLES VII (1422), le costume des hommes se composait d'une *soubre-veste* ample et plissée qui s'arrêtait au-dessus du bassin, et dont les manches, serrées au poignet, laissaient sortir une petite manchette ornée de dentelles. Une ceinture fixait la soubre-veste et servait à suspendre l'épée de ceux qui avaient le droit de la porter. CHARLES VII, dont les jambes étaient trop courtes, proportionnellement à son corps, voulut cacher cette imperfection en remettant à la mode l'habit long; mais ce changement fut éphémère.

Le premier chapeau rond fut, dit-on, porté par Charles VII; les courtisans s'empressèrent de l'imiter, mais la plupart des seigneurs continuèrent à coiffer l'ancien chapel à bec; ceux qui adoptèrent le chapeau rond cherchèrent à modifier sa triste forme par les galons et les plumes dont ils l'ornèrent. Sous le chapeau ou chapel, on portait une calotte de soie ou de velours qui recouvrait le sommet de la tête. La chaussure avait beaucoup de ressemblance avec nos pantoufles d'appartement. Sous ce règne, se généralisa le mode des bracelets, des colliers et des pendants d'oreilles. Les seigneurs chargeaient leur cou d'énormes colliers tombant sur la poitrine; leur ceinture et leur

soubre-veste étaient des vêtements de luxe et de grande dépense. AGNÈS SOREL mit à la mode les parures de perles et de pierreries ; on dit qu'elle fut la première femme, en France, qui porta des diamants.

A l'avènement de Louis XI (1461), les modes furent changées ; les hommes revêtirent de petits pourpoints s'attachant par des aiguilletes à des haut-de-chausses bouffants ou tailladés sur les cuisses et très-serrés du bas. Les bonnets et mortiers, qui existaient en petit nombre, disparurent tout à fait pour faire place au chapeau rond à petits bords, semblable à notre chapeau moderne. Les souliers à la poulaine reparurent. Voici le portrait que Brantôme fait d'un élégant de cette époque :

« Un petit pourpoint attaché à la hauteur des lombes par des aiguilletes ; des haut-de-chausses bouffants à mi-cuisse et collants sur le reste de la jambe, de façon à bien dessiner le mollet ; des souliers à bouts allongés et armés de pointes de fer d'un pied de longueur ; un petit chapeau pointu orné d'une plume, et d'énormes *maheutres* ou fausses épaules.

Le costume des femmes subit de notables changements ; les robes devinrent collantes, à corsage ouvert sur le devant et orné de lacures, à peu près comme les corsages à la suisse. Les dames nobles, pour se différencier des bourgeoises, portèrent des robes à queues, et ces queues acquirent, en peu de temps, une longueur si démesurée, qu'une noble dame ne

pouvait marcher sans une suivante chargée de porter sa queue. En 1467, les robes à queue, le blanc et le rouge de fard furent l'objet de déclamations véhémentes de la part de plusieurs prédicateurs, qui les qualifiaient d'*inventions diaboliques*. On trouve, à ce sujet, dans les sermons du père Maillard, cette singulière apostrophe :

« Et vous, mesdames les fardées, qui portez queue longue et retroussée ; et vous, messieurs les hommes, qui permettez à vos femmes et à vos filles d'user de la queue..... »

Les bonnets à haute forme redevinrent de mode sous le nom de *hennins*. Le bas du bonnet était formé d'un bourrelet très-large, couvrant le cou ; du bourrelet, partait un long bonnet pointu, en forme de pain de sucre, au sommet duquel était attaché un voile de quatre à cinq pieds de longueur, que les élégantes drapaient sur l'avant-bras gauche. Les plus grands bonnets de nos Cauchoises d'aujourd'hui ne sont que des miniatures en comparaison des hennins. Ces immenses bonnets acquirent, en quelques années, des proportions si gigantesques, que les architectes se virent obligés d'asservir leur art à la coiffure des femmes, et de rehausser toutes les portes par où devait passer un hennin. Cette mode offusqua tellement les gens d'église, que plusieurs prédicateurs tonnèrent contre elle et la rangèrent au nombre des

sept péchés capitaux ; les foudres de Rome furent aussi lancées ; mais, loin d'être foudroyés, les hennins grandirent plus que jamais.

Sous Charles VIII (1483), les hennins tombèrent, et la coiffure en cheveux leur succéda. Les femmes adoptèrent les robes blanches à franges de diverses couleurs, et le voile noir. Les hommes conservèrent les mêmes habits que sous le règne précédent.

Sous Louis XII (1498), le costume masculin resta le même, à quelques modifications près ; on vit cependant paraître la mode d'une coiffure ornée de galons et de plumes, qui tenait à la fois du chapeau et du mortier. Le costume féminin, au contraire, éprouva de notables changements. La reine Anne de Bretagne, femme somptueuse et coquette, attira un grand nombre de dames de qualité à sa cour, et fit naître le luxe, la coquetterie, les rivalités. Il en résulta une grande variété dans la mise ; les robes furent largement échancrées sur la poitrine et écourtées du bas, de manière à laisser voir la naissance du mollet ; c'était, parmi les dames, à qui montrerait son pied fin, sa jambe mignonne et bien tournée. Il faut dire aussi que la reine Anne de Bretagne brillait par la beauté de sa jambe et la délicatesse de son pied.

Le règne de François I^{er} (1515) se fit remarquer par le luxe des vêtements et des parures. Ce roi chevaleresque emprunta aux costumes espagnol et italien ce qu'ils avaient de plus riche, et remit à la mode les

taillades ou crevés. Les pourpoints furent tailladés, les manches plissées ; la taille se dessina avec plus de grâce, le haut-de-chausses en soie fut recouvert jusqu'à mi-cuisses par un retroussis d'étoffe plissée, nommé *trousse*, couvert de larges bandes d'une couleur différente de celle du haut-de-chausses. La soubre-veste, unie par devant, eut des manches bouffantes et divisées par bandes, comme la *trousse* ; un riche manteau court, sans manches, doublé d'une étoffe de soie de couleur tranchante, un chapeau à larges bords et à plumes, des souliers de velours à bouts arrondis, avec des crevés, complétaient ce brillant costume. Les gens de qualité et les riches portaient des manteaux garnis de dentelles, ornés de passements d'or et d'argent, et de touffes de rubans.

L'habillement des femmes se composait d'une jupe de dessous, d'une robe à corsage en pointe, largement ouverte sur le devant dans toute sa longueur, pour laisser voir la jupe de dessous. Les manches, étroites aux épaules et aux bras, s'élargissaient brusquement à la saignée, et leurs bords étaient ornés de dentelles et de fourrures. Le corsage de la robe se trouvait assez décolleté pour laisser apercevoir une collerette de dentelles ou de toile fine à jour et brodée. Une longue chaîne d'or ou cordelière embrassait la ceinture et descendait presque jusqu'aux pieds. Les cheveux bouclés autour du visage, retombaient en anneaux sur le cou. Un chapeau à plumes, à peu près semblable à

celui des hommes, mais moins large, servait de coiffure aux plus élégantes.

La cour de François I^{er} fut la plus magnifique de son temps ; hommes et femmes rivalisèrent à qui porterait le plus brillant costume ; mais on ne respecta pas toujours le bon goût, car ce fut sous ce règne que parurent les premiers *vertugadins*, mode pour le moins aussi ridicule que les *hennins*, et qui transformait les femmes en tours pyramidales. Le vertugadin se composait d'une vaste jupe gommée garnie de cerceaux, qui lui donnaient une rotondité monstrueuse. L'on ne saurait mieux comparer le corps d'une femme *vertugadinée* depuis la ceinture jusqu'aux pieds, qu'à une immense ruche.

Sous Henri II (1547), le costume des hommes est toujours le pourpoint serré, les haut-de-chausses et le petit manteau ne dépassant pas la ceinture. Ce fut sous ce règne que l'on commença, en France, ces énormes fraises plissées, tuyautées et amidonnées, qui ensevelissaient jusqu'au menton le cou des hommes.

Catherine de Médicis, reine aussi coquette que fastueuse, importa à Paris le goût du luxe et des parures. A son exemple les dames nobles, puis les bourgeoises, décolletèrent leurs robes et montrèrent à nu leurs épaules, de même que leur poitrine. Le chaperon de velours, porté d'abord par la classe noble, descendit promptement dans les rangs de la bourgeoisie, et toutes les têtes des dames françaises furent, en peu de

temps, chaperonnées. Alors parut une ordonnance royale qui défendit le chaperon de velours à tout autre que les dames de la cour. Les bourgeoises se virent forcées de s'en tenir au chaperon de drap; mais elles s'en dédommagèrent en le chargeant de perles, de pierreries, de broderies d'or et d'argent. On citait, dans cette classe, des chaperons qui avaient coûté mille écus ! Les hommes, moins luxueux que les femmes, se contentaient de porter le petit chapeau plat orné d'une plume.

Catherine de Médicis, persuadée que le meilleur moyen d'affermir sa puissance était d'amollir les grands par les voluptés et de les ruiner par le luxe, fit de sa cour le théâtre des plaisirs et des modes. Brantôme nous apprend, dans le panégyrique de cette reine, qu'elle avait à sa suite trois cents filles ou dames d'honneur, dont la douce occupation était, à l'instar des nymphes d'Armide, de séduire et de fixer, près de leur souveraine, une foule de seigneurs de tous les pays, et elles y réussissaient si bien qu'on disait, dans les cours étrangères, que la cour de France était le paradis terrestre. — Les dames nobles et du haut commerce firent usage du rouge et du blanc de fard; elles rivalisèrent de luxe et de coquetterie, et cette coquetterie, qui souvent dépassait les bornes, gagna rapidement le beau sexe de France.

On jugera des moyens de séduction qu'employait Catherine de Médicis par l'anecdote suivante : — Le

roi Charles IX, accompagné de sa cour, se promenant un soir sur les rives de la Seine, aperçut une jeune femme de la plus grande beauté, qui folâtrait dans les eaux. Il s'arrêta pour la considérer ; mais au moment où tous les yeux dévorait ses charmes, elle plongea et disparut. Un instant après elle reparut, étalant ses appas aux regards enchantés, et gagna la rive opposée. Après avoir pris terre, elle tordit ses longs cheveux, se couvrit de ses vêtements et s'échappa légèrement, emportant les regrets des spectateurs. Ravis de cette charmante scène, les courtisans en témoignèrent hautement leur émotion ; mais le roi, qui en avait deviné le but, garda un profond silence, et cet essai de la mode des syrènes jouant sur les eaux ne se renouvela point.

Les premiers bas de soie furent portés, en France, par Henri II, qui s'en para aux noces de sa sœur Marguerite avec Emmanuel de Savoie. Pendant fort longtemps, la mode voulut que la couleur des bas de soie fût la même que celle des habits, et que leurs coins fussent brodés en soie rouge. Les bas blancs ne commencèrent à se montrer qu'au dix-septième siècle.

Vers la fin du règne de Henri II, les dames portèrent des masques de satin et de velours, pour préserver leur teint de l'action du soleil. Les ombrelles ou parasols n'étaient pas encore connus.

Le règne de François II (1559) vit s'introduire à Paris, une mode des plus bizarres : un gros ventre fut

regardé comme un signe de distinction et de mérite personnel ; tous les hommes s'affublèrent de ventres postiches. Les femmes, voyant cette passion des hommes pour la rotondité abdominale, imaginèrent les fesses postiches, qui donnèrent à cette région du corps des proportions dont les Vénus hottentotes eussent été jalouses. Pendant le peu d'années que dura cette mode bizarre, on ne voyait à Paris que des *ventrus* et des *fessues*. Et, remarquez jusqu'où va la pénétration des femmes lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention sur elles ; dans le but de fixer incessamment les regards des hommes sur leurs postiches, elles se cachèrent le visage sous un *loup* (masque), et aplatirent leurs seins sous une cuirasse de baleines ; de telle sorte que les hommes, ne trouvant ni visage, ni poitrine à admirer, furent forcés de louer les postiches.

Sous Charles IX (1561), les postiches disparurent, mais les vertugadins se remontrèrent de plus belle, et à tel point, que le roi se vit dans la nécessité, par une ordonnance datée de Blois, de restreindre à deux aunes d'ampleur le monstrueux vertugadin. La passion du luxe dans les vêtements et parures prit une telle extension sous ce règne, qu'une ordonnance royale devint nécessaire pour la réprimer. Nous transcrivons en entier ce curieux document :

RÉGLEMENT

SUR LA MODESTIE QUE DOIVENT GARDER ÈS HABITS TOUS LES
SUJETS DU ROI, TANT DE LA NOBLESSE, DU CLERGÉ, QUÉ
DU PEUPLE, AVEC DÉFENSES AUX MARCHANDS DE VENDRE
DRAP DE SOIE A CRÉDIT A QUELQUES PERSONNES QUE CE
SOIENT.

« CHARLES, etc. Par les plaintes et doléances que nous ont faites nos Sujets ès États d'Orléans, nous avons connu que l'une des causes qui apportent l'appauvrissement de nos Peuples et Sujets, procède des dépenses superflues qui se font ès habits, tant d'hommes que de femmes, et de ce qu'ils se composent en telles superfluités à imiter l'un l'autre, qu'il s'en trouve peu qui veulent avoir égard à leurs états, qualités, facultés et pouvoirs, et se mesurer à la raison ; avec cela, grande partie de ceux qui portent lesdits habits les sur-achètent, d'autant qu'ils ne les payent comptant ; et pour le payement d'iceux, sont après leurs biens saisis, qui leur apportent doubles frais, lesquelles superfluités et trop fréquens usages de draps de soie font davantage que, pour l'achat d'iceux, plusieurs grandes sommes de deniers se transportent hors notre Royaume, et y apportent des simulates et inimitiés et envies entre nosdits Sujets, qui nous ont, esdits États, fait humblement supplier et requérir vouloir réformer tels luxes, démesurées et déréglées volontés, et sur ce, pourvoir, ainsi qu'il est plus

que requis, pour le bien, repos et soulagement du Public.

« Savoir faisons, que nous désirant ôter à nos Sujets l'occasion desdites dépenses superflues ; et après avoir mis la chose en délibération de la Reine notre très-honorée Mere et Dame, de notre très-cher et très-amé Oncle le Roi de Navarre, des Princes de notre Sang, et autres grands et notables personnages de notre Conseil privé, et que le tout a été par eux bien et mûrement consulté, digéré, avons, par leur avis, dit, déclaré et ordonné, etc.

« Que tous gens d'Église se vêtiront dorénavant d'habits modestes, décens et convenans à leur profession, sans qu'ils puissent porter aucun drap de soie, soit en robes, fayes, pourpoints et chausses, ni lesdites chausses aucunement découpées ; et si porteront les fayes longs.

« Les Cardinaux porteront toutes soies, et toutefois discrètement, et sans aucune superfluité ni enrichissement.

« Les Archevêques et Évêques, en robes de taffetas et de damas pour le plus, et velours et satin plein en pourpoints et soutanes.

« Tous nos Sujets, de quelque état, dignité et qualité qu'ils soient, sans exception de personne, fors de nos très-chers et très-amés Frères, Sœurs et Tantes, notre très-cher et très-amé Oncle le Roi de Navarre, les Princes et Princesses, et ceux qui portent titre de

Ducs, ne pourront dorénavant se vêtir et habiller d'aucun drap, toile d'or et d'argent, user de pourfures, broderies, passemens, franges, tortils, cannetilles, recamures, velours ou soies barrées d'or et d'argent, soit en robes, fales, pourpoints, chausses ou autres habillemens, en quelque sorte ou manière que ce soit; ce que nous leur avons inhibé et défendu, inhibons et défendons, et ce, sur peine de mille écus d'amende, applicable moitié à nous, et l'autre aux pauvres du lieu.

« Défendons en outre à nosdits Sujets, soit hommes, femmes ou leurs enfans, d'user ès habillemens qu'ils porteront, soit qu'ils soient de soie ou non, d'aucunes bandes de broderies, piquûres ou emboutissemens de soie, passemens, etc., dont leurs habillemens, ou partie d'iceux, puissent être couverts ou enrichis, si ce n'est seulement un bord de velours ou de soie, de la largeur d'un doigt, ou, pour le plus, deux bords, chennettes ou arrière-point au bout de leurs habillemens, et ce, sur peine de deux cents livres parisis d'amende pour chacune fois, applicable moitié aux pauvres, et l'autre au dénonciateur, sans aucune rémission.

« Permettons aux Dames et Damoiselles de maison qui résident aux champs et hors de nos villes, s'habiller de robes et cottes de draps de soie de toutes couleurs, selon leur état et qualité, pourvu toutefois que ce soit sans aucun enrichissement.

« Et quant à celles qui sont à la suite de notredite

Sœur et de Princesses et Dames, elles pourront porter les habillemens qu'elles ont de présent, de quelque soie ou façon qu'ils soient enrichis, et ce, jusques à un an prochainement venant, à commencer du premier jour de Juillet prochain, et lors seulement qu'elles seront à notre suite, et non ailleurs, et sans que, pendant ledit temps, leur soit loisible faire faire aucuns nouveaux habillemens d'autre sorte et façon que ceux que avons permis aux Dames et Damoiselles qui résident hors nos villes; ce que nous leur avons inhibé et défendu, inhibons et défendons sur les mêmes peines que dessus.

« Et ensemble, aux veuves, l'usage de toutes soies, hormis de sarge et camelot de soie, taffetas, damas, satin, velours plein. Quant à celles de maison, demeurant aux champs et hors nos villes, sans aucun enrichissement ni autre bord que celui qui sera mis pour arrêter la couture.

« Défendons en outre à tous Seigneurs, Gentilshommes, et autres personnes de quelque qualité qu'ils soient, de ne faire porter à leurs Pages aucuns draps de soie, broderies, bandes de velours, n'autres enrichissemens de soie, soit en pourpoints, chausses, sayes, manteaux, collets, n'autres habillemens, encore que ce fussent les nôtres, ceux de nosdits Frères et Sœurs, et des Princes, Princesses et Ducs.

« Et quant aux Présidens, Maîtres des Requêtes et Conseillers de nos Cours Souveraines et Grand Con-

seil, gens de nos Comptes, et tous autres Officiers et Ministres de notre Justice, et généralement tous autres nos Officiers, Sujets, habitans et résidans en chaque ville de nos Royaume et pays de notre obéissance, ne pourront porter, esdites villes, soie en bonnets, souliers et fourreaux d'épées, ni semblablement aucuns habillemens de soie, si ce n'est, quant aux hommes, pourpoints et sayes ; et les femmes et filles, devant de cottes, manchons et doublures de manches de leurs robes, et toutefois sans aucun enrichissement.

« Ne pourront aussi lesdites femmes porter dorures à leurs têtes, de quelque sorte qu'elles soient, sinon la première année qu'elles seront mariées : et seront les chaînes, carcans et bracelets qu'ils porteront, sans aucun émail, et ce, sur peine de deux cents livres parisis d'amende pour chacune fois, laquelle avons, dès à présent, donnée aux pauvres, et l'autre au dénonciateur, sans que nos Juges la puissent modérer.

« Défendons aussi, sur pareille peine, aux Trésoriers de France, Généraux de nos Finances, nos Notaires, Secrétaires, Officiers comptables, et autres nos Officiers, quels qu'ils soient, l'usage de soie en robes, bonnets et souliers, excepté quant auxdits Trésoriers de France, Généraux de nos Finances, Notables et Secrétaires, ceux qui seront à notre suite tant seulement, tous lesquels toutefois ne pourront user d'au-

cuns enrichissemens en leurs habits, selon que dessus est dit.

« Et pour le regard des Artisans, gens de métier, Serviteurs et Laquais, avons défendu l'usage de toutes soies, en quelques habits qu'ils puissent porter, même en doublures de chausses, sur peine, quant auxdits Artisans et gens de métier, de cinquante livres tournois d'amende, applicable aux pauvres; pour le regard de Serviteurs et Laquais, de prison et confiscation d'habits. Enjoignons à tous Maîtres de ne permettre que leurs Serviteurs et Laquais contreviennent, en quelque sorte que ce soit, à cette Ordonnance, sur peine d'en répondre civilement.

« Défendons en outre à tous Tailleurs, Brodeurs, Chaussetiers, tant en notre suite que demeurant aux villes ou ailleurs, de ne faire ou prendre à faire aucuns habillemens et autres choses ci-dessus défendues, sur peine, là où ils seront trouvés contrevenir à notre présente Ordonnance, d'être condamnés en somme de deux cents livres parisis d'amende, applicable comme dessus, pour la première fois, et pour la seconde, d'une autre amende au double de la première, et du fouet.

« Et considérant qu'il y a beaucoup de personnes qui ont quantité d'habillemens couverts et enrichis de soie en bords, passemens ou autres choses, lesquels leur demeureroient inutiles, leur avons permis et permettons, que durant le temps et terme de tr

vois prochainement venans, à commencer du jour et date de la publication de ces présentes, ils les puissent porter et user, pourvu que lesdits enrichissemens ne soient d'or ou d'argent.

« Et d'autant que la facilité de prêter draps de soie a donné l'une des principales occasions d'entrer en telles superfluités d'habits, enjoignons à tous Juges de nier toute action aux Marchands, depuis la publication de cesdites présentes, vendront draps de soie à crédit à quelques personnes que ce soient ; et au cas que lesdits Marchands, leurs Facteurs ou Serviteurs, feroient ci-après quelques ventes en fraude de cette Ordonnance, déguiseront les cédules ou obligations faites pour vente de marchandise de draps de soie, les avons, dès à présent, cassées, et icelles déclarées nulles : demandant expressement à tous Juges recevoir lesdits Marchands à en faire aucune poursuite.

« Sont exceptés et réservés de cette notre présente ordonnance, les jours que ferons notre entrée en la ville de Reims, celui de notre Sacre, et celui de notre entrée que nous espérons faire en notre ville de Paris, lesquels trois jours seulement nous permettons l'usage de toutes sortes d'habits, sans qu'aucuns en puissent faire de nouveaux de la qualité ci-dessus prohibée, sur peine de confiscation d'iceux ; et aux Tailleurs qui les feront, la peine que dessus.

« Si donnons en mandement, par ces présentes, à nos amés et féaux les gens tenans nos Cours, etc.

« Donné à Fontainebleau, le 22 avril 1561. Ainsi signé, CHARLES, et sur le replis, par le Roi, étant en son Conseil, *Bourdin*; scellé de cire jaune sur double queue. »

Quatre Ordonnances ont été rendues par Charles IX sur le même objet.

Sous Henri III (1574), on abandonna le chapeau à plumes pour la toque en velours et à aigrette, qui donnait au visage un air efféminé. Le roi la portait enrichie de diamants; les seigneurs la surchargeaient de galons d'or et de pierreries; les bourgeois, de fourrures et de plumes; le peuple, de galons de laine. Des cornettes distinguaient et classaient les différents états. — L'habillement masculin se composait du manteau court, de la soubre-veste et d'un haut-de-chausses qui ne descendait que jusqu'au genou, où il s'arrêtait par une garniture de rubans. Les étoffes de soie, de velours et de laine fine entraient dans leur fabrication et on les ornait de broderies ou de passe-mens dorés.

Le costume des femmes se composait d'un corps à baleines étranglé à la taille, avec de vastes manches en gigot. Des coussins étaient appliqués postérieurement, ainsi que des cerceaux, pour amplifier la circonférence du bassin; enfin, les grandes dames affichèrent un luxe ruineux, et ajoutèrent à leur toilette l'éventoir en plumes de paon, pour s'éventer noncha-

amment et se donner des airs. Ce luxe effréné, qui, de la noblesse gagna la bourgeoisie, devint si désastreux pour les fortunes médiocres, que le roi Henri III publia de nouvelles ordonnances en confirmation de celles de Charles IX.

Sous Henri III, la mode des parfums fit des progrès si rapides, qu'on les prodiguait partout ; on les répandait sur les vêtements, les cheveux, les gants, les chaussures ; dans les bagues, bracelets et colliers, où les interstices étaient ménagés pour les recevoir ; enfin, on en mettait jusque dans les aliments et boissons. L'ambre surtout devint l'objet d'une préférence toute spéciale qui dégénéra ensuite en passion. L'auteur de la galerie du ^{xvi}^e siècle rapporte, à ce sujet, « qu'il n'était pas un mariage où les nouveaux mariés, avant d'entrer dans la chambre nuptiale, n'eussent pris chacun un clystère d'ambre gris. »

Après la loi somptuaire, décrétée par Henri III, qui défendait aux grands de vêtir des étoffes d'or et d'argent, les riches seigneurs mirent leur vanité à donner à leurs laquais des livrées de soie relevées par de larges broderies.

Les dames, à qui le brocart était défendu, faisaient venir de Milan des robes, sans or ni argent, du prix de cinq cents écus, et dont les ornements, tels que *purfileuses, passements, franchises, tortils, canelles, arrière-points*, etc., coûtaient encore cinq cents autres écus.

SECTION II.

Au temps de la ligue (1585), temps de si triste mémoire, malgré le fanatisme religieux qui ensanglantait le pays, le luxe des vêtements et des parures ne connut plus de bornes ; non-seulement les hommes se couvraient d'habits magnifiques, enrichis de broderies d'or et de diamants, mais ils mettaient la plus grande recherche, l'attention la plus scrupuleuse, dans leur toilette. Cette gloriole pour la mise fit dire Henri IV, lorsqu'on lui apporta la riche dépouille d'un duc de Joyeuse tué à la bataille de Coutras :

« Il ne convient qu'à des comédiens de tirer vanité des riches habits qu'ils portent. »

Sous Henri IV (1589), le costume des hommes composait : — 1^o d'un chapeau à larges bords, dont le devant relevé et surmonté d'un grand panache ; — 2^o d'une veste courte, à épaulettes gonflées, se terminant aux hanches ; — 3^o d'un haut-de-chausses ou tricot de soie collant, servant de pantalon et descendant jusqu'à la chaussure ; — 4^o d'une trousse bouffante qui s'attachait à la veste et recouvrait le pantalon jusqu'aux mi-cuisses ; — 5^o d'un manteau court, à collet renversé, en velours et doublé de satin blanc ; — 6^o de souliers à bouffettes ornés de perles ou de grains d'or et de touffes de rubans ; — 7^o enfin, d'une fraise

énorme qui entourait le cou et montait jusqu'au menton.

La mise et la parure des femmes ne le cédaient en rien à celles des hommes : leurs coiffures, ornées de plumes, ruisselaient de pierreries ; les étoffes pour robes variaient entre le velours, le damas, le satin et le taffetas. La robe, à corsage découpé et tailladé sous les aisselles, dessinait parfaitement la taille ; les manches étaient bouillonnées jusqu'au poignet. Une fraise plate, fortement gommée, d'un pied de hauteur et quelquefois plus, s'élevait derrière le cou et la tête en forme d'éventail, et venait se terminer à l'extrémité externe des clavicules, de manière à dégager la gorge qu'elle découvrait presque entièrement. Les seins se trouvaient soutenus par les demi-goussets élastiques d'un corset. La jupe, ample et longue, se terminait par une large broderie ou une passementerie. On portait aussi des robes à *collets débordés* qui tombaient sur le dos et sur le haut des bras, afin de laisser à découvert la poitrine et les épaules. Il y avait encore des fraises à *grands gaudrons*, si largement découpées et fenêtrées, qu'on voyait très-facilement la peau à travers. De précieux colliers embrassaient, par plusieurs rangs, le cou des dames ; des ceintures de grand prix, des étuis, des ciseaux à branches d'or, des bourses de velours à passements dorés, le tout suspendu à la ceinture par une chaîne d'or ; des éventails magnifiques, des bracelets, des bagues et autres

joyaux étaient le complément indispensable d'une jolie toilette.

C'est à ce temps que remonte l'étymologie du mot *grisette*, encore très-usité de nos jours, et voici comment : Deux classes de la société, les nobles et les riches bourgeoises ou marchandes, rivalisaient de luxe et de coquetterie. Les bourgeoises qualifiaient les nobles de *dames à gorge nue*, parce que celles-ci montraient leurs appas, et les nobles donnaient aux bourgeoises le surnom de *grisettes*, à cause de la chaussure grise qu'elles avaient adoptée. Il résulta de cette rivalité des haines et de petites vengeances fort singulières.

Voici ce que dit Nicolas Montaud, écrivain de cette époque, des femmes de qualité :

« Elles font parade de leurs poitrines ouvertes, montrant sein, cœur, diaphragme et autres parties pectorales qui ont un continuel mouvement, que ces belles dames savent donner par compas et mesure, comme une horloge ou plutôt comme un soufflet de maréchal, lequel allume le feu du cœur des hommes. »

La mode du *nu* prit une telle extension, que le pape Innocent XI se vit contraint de lancer une bulle par laquelle il enjoignait à toute femme ou fille de se couvrir le sein, les épaules et les bras jusqu'au poignet, avec des étoffes non transparentes, sous peine d'excommunication.

Dès 1587, les femmes avaient abandonné le chape-

ron pour la coiffure en cheveux surmontée d'une plume. Il existait alors six sortes de coiffures ainsi nommées : — à *boucles frisées*, — à *passé fillons*, — à *oreillettes*, — à *escofions*, et enfin la coiffure à *l'espagnole*. Cette dernière consistait en une riche toque espagnole brodée en or ou bordée de galons, que l'on plaçait sur le derrière de la tête. Les cheveux étaient frisés autour du front ; plusieurs tresses ornées de rubans et de pierreries descendaient sur les côtés du cou.

La chaussure se composait de souliers de couleurs, mais la plus distinguée comme la plus élégante était les *mules* de Venise.

Le luxe suivait toujours une marche ascendante ; on imita les Romains, qui se poudraient les cheveux avec de la poudre d'or. Les têtes étaient tantôt coiffées d'un large chapeau à panache et tantôt d'une toque enrichie de diamants ; des boucles d'or pendaient aux oreilles, et une infinité d'anneaux se pressaient sur les doigts. Il y avait des bagues et des bracelets creux que l'on remplissait de musc ou d'ambre ; de larges colliers d'or à plusieurs rangs descendaient sur la poitrine. Les vestes se faisaient remarquer par la magnificence des ornements. Enfin, les gants parfumés importés d'Italie devinrent un objet de toilette à la mode. Venise et Florence, ces deux métropoles du commerce de cette époque, fournissaient aux femmes les principaux objets de toilette, et particulièrement les den-

telles. Gênes fournissait le velours le plus estimé, mais à un prix exorbitant. Tunis et Smyrne envoyaient des étoffes dont on ne pouvait se passer.

Henri IV, effrayé de voir les sommes considérables que la coquetterie française jetait à l'étranger, prohiba les dentelles de Venise et de Florence ; cette prohibition stimula l'industrie nationale, et plusieurs villes se mirent aussitôt à fabriquer des dentelles, entre autres Alençon et Argenton ; la Picardie en fournit aussi de très-belles. Mais le mal n'était pas entièrement extirpé, et la fraude se faisait sur une grande échelle. Le sage Sully, s'apercevant que diverses ordonnances royales restaient impuissantes devant la coquetterie féminine, avisa à un moyen fort adroit qui lui réussit complètement. Voici le dernier paragraphe de l'ordonnance royale qu'il rédigea : « ... De
« fense de ne porter ni or, ni perles, ni diamants, ni
« dentelles d'Italie sur les chapeaux et habits, excepté
« cependant aux *filles de joie* et aux *filous*, auxquels
« nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire
« l'honneur de donner attention à leur conduite...
Dès le lendemain de la publication de cette ordonnance, les hommes et les femmes de toutes les conditions n'osèrent l'enfreindre, dans la crainte de passer pour malhonnêtes, et le luxe se trouva ainsi presque subitement supprimé. Mais on va voir que la passion pour la toilette et les parures est innée chez la femme et que, si on y met un obstacle d'un côté, elle se re

produit d'un autre côté sous diverses formes. Ainsi, la richesse extérieure n'étant plus permise, les dames à la mode concentrèrent leur luxe et leurs soins sur certaines régions du corps où il est défendu aux gens de la police de porter les regards. Ce luxe d'un nouveau genre, qui consistait dans une toilette secrète au moyen de parfums, de rubans, de faveurs, de nonpareilles, etc., donna lieu au proverbe : *Obtenir les faveurs d'une femme.*

Sous Louis XIII (1610), le costume ne subit que peu de modifications. Le roi ayant conservé ses cheveux dans toute leur longueur depuis sa jeunesse, la mode des cheveux longs reprit jusqu'au moment où elle fut remplacée par celle des perruques. — Les fraises furent d'abord diminuées, puis entièrement supprimées, pour faire place à la *croate*, petite pièce de mousseline dont on s'entoura le cou, à l'imitation des officiers d'un régiment de Croates qui se trouvait en France. Le pourpoint et le haut-de-chausses éprouvèrent quelques variations dans la coupe et l'ornement. — Quant à la chaussure, les goûts se partagèrent entre les souliers à bouffettes et les bottes molles à ouvertures évasées.

La mode des mouches commença sous Louis XIII et dura jusque sous la Régence. Ces mouches étaient de petits morceaux de taffetas noir gommé qu'on appliquait sur le visage pour en faire ressortir la blancheur. Leurs endroits d'élection variaient selon le

goût des personnes : le plus ordinairement on les plaçait aux tempes, près des yeux et de la bouche, sur les joues et quelquefois au front. Une dame de bon ton ne pouvait sortir sans six à sept mouches ; les plus modestes se contentaient de quatre à cinq. La boîte à mouches était indispensable : on la portait toujours avec soi ; une glace se trouvait à l'intérieur du couvercle, afin de pouvoir, en cas d'accident, réparer la chute d'une mouche. Cette mode était renouvelée des Romains ; Pline-le-Jeune et Martial nous ont appris que les orateurs de leur époque usaient de mouches même à la tribune.

Vers 1633, le luxe était arrivé à son comble ; on n'accordait de considération qu'à la richesse des équipages et à la magnificence des habits ; l'opulence était la divinité à laquelle on sacrifiait. On voyait à la cour une foule de hauts et de bas seigneurs portant chapeaux ombragés de panaches, pourpoints et manteaux de velours doublés de satin, haut-de-chausses garnis de dentelles, et le tout relevé de rubans, de broderies, de passements d'or et d'argent. A leur côté, une superbe épée à poignée finement ciselée et quelquefois enrichie de diamants ; leurs mains étaient défendues par des gantelets de daim ; la botte blanche garnie de velours cramoisi et de dentelles composait leur chaussure, et l'éperon doré sonnait à leur talon. Cet excès de luxe, qui avait amené la misère et ses désordres, provoqua, la même année, une loi qui défendait à

tous sujets, les princes et les grands du royaume exceptés, de porter sur leurs habits aucune pierrerie et passementerie d'or ; et sur leurs chemises, collets, manchettes, coiffe et autre linge, aucune broderie d'or ou d'argent, passements, dentelles, points coupés, etc.

Ce fut aussi sous ce règne que reparut la mode des masques, dont l'origine remonte à Henri II. Les dames se cachaient le visage sous de petits masques, afin de n'être pas reconnues ; elles les portaient dans les promenades publiques, aux bals, soirées, théâtres, et même jusqu'à l'église. Ces masques, fabriqués de velours noir, étaient garnis intérieurement de satin blanc ; ils se ployaient en deux comme un portefeuille ; aucun lien ne les fixait, mais une petite tige d'argent, terminée par un bouton, existait à l'intérieur et entraînait dans la bouche ; cette tige suffisait pour maintenir le masque et changer la voix de la personne qui le portait. A la faveur de ce masque, que d'intrigues et de scandales eurent lieu dans la classe aristocratique !

Sous Louis XIV (1654), la perruque devint une des pièces principales du costume ; on en citait qui coûtaient jusqu'à mille écus. — L'habit, appelé justaucorps, ne descendait qu'à mi-cuisse et se fermait, de haut en bas, par une rangée de boutons ou de rubans que l'on nouait en rosettes. Les manches étaient tailladées et laissaient voir une paire de manchettes en linge fin, ornées de broderies, de bouillons et de

dentelles. Une rosace en rubans cachait la cravate, et sur l'une des épaules se trouvait fixé un coquet nœud de ruban dont les deux bouts voltigeaient avec grâce. Un pantalon de tricot de soie dessinait parfaitement les contours de la jambe ; des souliers enrubanés, à talons rouges, des bottes molles, à embouchures évasées, garnies de velours et de dentelles, chaussaient magnifiquement et laissaient admirer le développement du mollet. Une riche écharpe nouée sur le côté gauche marquait la taille et soutenait l'épée. Enfin, un chapeau à hauts bords, garni de plumes flottantes, complétait ce superbe costume.

Le vêtement des femmes se composait d'une robe de dessous en satin moiré ou glacé, et d'une robe de dessus ouverte sur le devant. Les manches étaient bouffantes et ne couvraient que la naissance du bras ; le corsage, parfaitement bien pris à la taille, se terminait aux hanches et s'avancait un peu en pointe sur le ventre. La robe était entièrement garnie de dentelles et de franges de haut en bas. Il y avait des robes qui se retroussaient sur les côtés et s'arrêtaient par un nœud de rubans ou un bouquet de fleurs, afin de mieux faire ressortir la richesse de la jupe de dessous. La coiffure en cheveux l'emportait sur toutes les autres ; elle était d'autant plus élégante, que l'art du coiffeur y épuisait toutes ses ressources. L'éventail devint un objet tout à fait nécessaire à la parure, une dame qui n'aurait pas eu son éventail en main était

regardée, malgré son luxe de vêtement, comme ayant une toilette incomplète.

Le costume des femmes, quoique très-riche, n'était pas d'aussi bon goût que celui des hommes ; cependant il se faisait remarquer par la richesse des étoffes et la variété des couleurs. — Les coiffures éprouvèrent plusieurs variations ; la plus étrange fut celle qu'improvisa la duchesse de Fontange. Dans une partie de chasse royale où elle assistait, un coup de vent ayant dérangé son bonnet, elle le rattacha avec les rubans qui lui servaient de jarretières, et dont les nœuds retombaient sur le front. Cette coiffure, qui plut au roi, fut aussitôt acceptée par toutes les dames de la cour, et devint générale sous le nom de coiffure à la Fontange. En peu de temps les fontanges acquirent de si vastes proportions, qu'elles devinrent aussi ridicules que l'avaient été autrefois les *hennins*. Figurez-vous une carcasse en fil de fer, de deux à trois pieds de hauteur, divisée en plusieurs étages, et sur laquelle on appliquait des bandes de mousseline, des rubans, des chenilles, des mèches de cheveux, des perles, des fleurs, des aigrettes, etc. Chaque pièce de cette immense coiffure avait son nom propre : on y remarquait le solitaire, le duc, la duchesse, le capucin, le chou, l'asperge, le chat, la souris, le tuyau d'orgue, le premier, le troisième et jusqu'au dixième ciel. Cette mode tomba quelque temps après la mort de celle qui l'avait donnée, et fut remplacée par une

mode opposée, c'est-à-dire par des coiffures plates et très-basses. Voici, en quelques mots, ce qui amena cette réforme. Au commencement du dix-huitième siècle, deux nobles Anglaises, à coiffures très-basses, vinrent à Versailles pour assister au souper du roi. A peine entraient-elles dans la salle, qu'il s'éleva un murmure d'étonnement si considérable, que le roi en demanda la cause. On répondit à Sa Majesté en lui montrant les deux Anglaises. Louis XIV examina avec attention les deux étrangères, et dit aux dames présentes au souper : « Si les Françaises étaient raisonnables, elles renonceraient, dès aujourd'hui, à leur coiffure ridicule pour adopter la coiffure anglaise. » Pour tout courtisan, les désirs, les caprices d'un roi sont des ordres auxquels on doit s'empresser d'obéir. Or, dans la soirée même, les fontanges furent démolies. Les duchesses et marquises de petite taille, que rapetissaient encore davantage les coiffures basses, adoptèrent aussitôt, pour se grandir, les *patins*, espèce de souliers à talons en bois de cinq à six pouces de hauteur. Le poète Chaulieu composa, à cette occasion, les vers suivants :

Paris cède à la mode et change ses parures,
Ce peuple imitateur et singe de la cour,
A commencé depuis un jour
D'humilier enfin l'orgueil de ses coiffures :
Mainte courte beauté s'en plaint, gronde et tempête,
Et, pour se rallonger, consultant les destins,

Apprend d'eux qu'on retrouve, en haussant ses patins,
La taille que l'on perd en abaissant sa tête.

Voilà le changement extrême

Qui met en mouvement nos femmes de Paris :

Pour la coiffure des maris,

Elle est toujours la même.

La fin du dix-septième et le commencement du dix-huitième siècle virent aussi paraître les *follettes*, espèce de fichus, et les *falbalas*, ornement lourd ajouté à la robe. L'*éventoir* en plumes de paon fut remplacé par de magnifiques éventails, tels qu'on les fabrique de nos jours.

Dévergondées sous la Régence, les modes, après avoir fixé pendant quelque temps leur quartier général dans la rue Quincampoix, se portèrent au Palais-Royal, où elles renouvelèrent, au gré des aimables joués de cette époque, le costume de nos premiers pères dans le Paradis terrestre.

Sous Louis XV (1721), le costume des deux sexes fut complètement changé ; les hommes se coiffèrent d'un petit chapeau plat à trois cornes ; l'habit dit à la française fut adopté. Cet habit, n'ayant aucun rapport avec l'ancien pourpoint et le juste-au-corps, offrait deux larges basques descendant jusqu'aux jarrets, dans lesquelles se trouvaient deux poches à ouvertures galonnées ; les manches se terminaient par deux larges parements à retroussis. L'habit à la française, garni d'énormes boutons, était richement galonné ou brodé sur les bords et coutures. Une veste magnifique,

espèce de long gilet, descendant à mi-cuisses, ne se boutonnant qu'à la partie moyenne, laissait admirer librement un immense jabot qui s'étalait sur la poitrine. — La culotte collante se serrait au-dessous du genou par une boucle d'or ou d'acier. — Des bas de soie, montant au-dessus du genou, s'arrêtaient avec des jarretières. — Des souliers à hauts talons et à fibules de divers métaux, enrichis de pierres précieuses ; enfin, l'épée à poignée d'acier poli, complétaient ce costume, tout à fait différent de ceux qui avaient été portés jusqu'à ce jour.

Le costume de la femme, au contraire, semblait rétrograder au quinzième siècle. Les *vertugadins* reparurent sous le nom de *paniers* ; le corsage de la robe, étroitement serré à la ceinture, est garni de buscs à meurtrir la poitrine ; son échanerure outrée permet de voir une partie de la gorge ; les manches de la robe s'arrêtent au pli du bras et sont garnies de falbalas, de dentelles et autres ornements. Sous la robe, entr'ouverte par devant, on admire un magnifique jupon de satin ; de tous côtés sont prodigués les nœuds de rubans, les fleurs, les dentelles et riches garnitures.

La mode des paniers ne s'implanta point tout d'un coup ; elle tâta le terrain et commença par faire enfler les jupes au moyen de *discrètes*. Ce moyen ayant réussi, les dames acceptèrent les *criardes*, sorte de *bougran* plissé et gonflé qui s'appliquait autour des hanches. Enfin, arrivèrent les *paniers*, petits d'abord

puis un peu plus grands, et, bientôt après, démesurés, énormes. Au temps de François I^{er}, l'ampleur du vertugadin n'exigeait pas plus de sept à huit aunes d'étoffe; au siècle de Louis XV, les paniers n'eurent point de bornes et s'enflèrent au point de permettre à deux gros hommes de s'y abriter sans gêne; quinze à vingt aunes d'étoffe suffisaient à peine pour faire une coupe à paniers!... Le lecteur en jugera par l'anecdote suivante :

Un marin se trouvant dans une des rues de la Cité, Paris, rencontra deux dames dont les paniers tenaient toute la largeur de la rue; ne voyant aucun moyen de passer outre, et ne voulant point rétrograder, il sauta par dessus les paniers dans l'espace qu'ils laissaient vide, avec une rare agilité, et à la satisfaction des spectateurs et des dames elles-mêmes.

Les hommes ne furent point à l'abri de la contagion; ils portèrent leurs petits paniers, composés de baleines qu'on introduisait dans les larges basques de l'habit, afin de les maintenir arrondies et isolées du corps.

Les coiffures féminines, à étages, supprimées depuis quelque temps, reparurent plus hautes que jamais et toutes blanches de poudre d'amidon. Il fallait une journée entière, et quelquefois davantage, pour compléter une de ces coiffures gigantesques, et la femme qui se faisait coiffer la veille, pour aller au

bal le lendemain, ne pouvait dormir dans son lit ; elle était forcée de passer la nuit dans un fauteuil pour ne pas déranger l'édifice de sa coiffure... O femmes ! si la mode n'était votre excuse, que penserait-on d'une semblable conduite ?

Qui peut, sans rire de pitié, s'écriait un écrivain de cette époque, regarder nos élégantes qui, hier, paraissaient des cylindres surmontés d'une pyramide à plusieurs étages, et qui sont, aujourd'hui, submergées dans des cônes tronqués à base prodigieuse. C'est le *nec plus ultra* de la tyrannie des modes et de l'extravagance de l'esprit féminin.

Les mouches, le blanc, le rouge de fard dont on badigeonnait les visages, étaient devenus d'un usage si impérieux, qu'une dame de qualité eût été perdue dans l'opinion, si elle se fût permis de sortir sans ses mouches et son rouge. Le *Mercur de France* de 1731 rapporte que la fureur des paniers arriva au point de ne permettre que difficilement aux dames d'entrer dans leurs larges carrosses, et que, ne pouvant s'y asseoir, à cause de leur coiffure, elles étaient forcées d'y tenir à genoux. La poudre, la céruse et le rouge s'appliquaient en couches si épaisses sur les visages féminins, que c'était un véritable encroûtage. Enfin l'ensemble du costume était propre à enlaidir la plus jolie femme. Voici ce qu'en dit lady Montagut qui visita Paris à cette époque :

« J'ai vu celles qui passent pour des beautés parmi

« les dames françaises ; elles sont, en vérité, dégoû-
« tantes, par leur façon de se mettre et par le fard
« dont elles couvrent leurs traits. Leurs cheveux crê-
« pés ressemblent à de la laine blanche, et, avec leur
« visage couleur de feu, elles n'ont pas même la figure
« humaine ; on les prendrait pour des moutons écor-
« chés. »

De 1735 à 1750, il s'opéra plusieurs réformes dans la coiffure et la chaussure. La coiffure éprouva des diminutions et des augmentations alternatives, mais la poudre se maintint avec opiniâtreté.

Sous Louis XVI (1775), le costume des hommes se composait toujours du tricorne, de l'habit à la française, du gilet-veste, de la culotte et des souliers à boucles. Les couleurs du vêtement étaient aussi variées que les goûts ; on voyait des habits bleu-de-ciel, rouges, violets, jaunes, verts, gris, bruns et noirs ; sous d'amples basques, se cachaient deux énormes poches, et le gilet descendait jusque sur les cuisses. La culotte, tantôt noire, tantôt d'une couleur qui tranchait avec celle de l'habit, ne s'élevait guère qu'au niveau des hanches. Les bretelles n'étant pas encore connues, une boucle servait à serrer la ceinture de la culotte pour la soutenir ; mais l'insuffisance de ce moyen donnait souvent lieu à sa chute sur le ventre, et il n'était pas rare de voir, sur les promenades et^s dans les rues, les hommes relever de temps en temps leurs culottes. Outre cet inconvénient, il en existai

un autre qu'on essaya de détruire en remplaçant la *gouttière* par le *pont-levis*.

La culotte se terminait au bas du genou par un galon d'or ou de soie, et se fixait par une petite patte introduite dans une boucle d'or, d'argent ou d'acier bruni. Les bas ne se fixaient plus extérieurement au-dessus du genou, comme pendant le règne précédent ; ils montaient sous la genouillère de la culotte, dont la patte faisait office de jarretière. La culotte de velours et les bas de soie étaient, pour la petite bourgeoisie, des vêtements de luxe dont elle se montrait fière. Deux chaînes de montre, au bout desquelles pendaient une quantité de breloques, descendaient jusqu'au bas du ventre. Les souliers, en peau de chèvre, s'attachaient avec de larges fibules d'or, de vermeil ou d'argent. Les seigneurs portaient ces fibules enrichies de diamants, et leurs souliers se distinguaient des autres par de hauts talons rouges.

Les tricornes, ou petits chapeaux à trois cornes d'égale grandeur, durèrent fort longtemps ; ceux des petits-mâîtres étaient galonnés et ornés de glands d'or appelés *bourdaloues*. Les cheveux, poudrés et pommadés, se liaient par derrière, soit en *cadogan*, c'est-à-dire enfermés dans une bourse de taffetas noir nommée *crapaud*, soit en queue longue et mince, entortillée d'un ruban. Les *faces*, ou cheveux des côtés, s'enroulaient en boucles ou se frisaient et se crépaient en *ailes de pigeon*. Le cou était entouré d'une légère

ravate en mousseline dont la mode, ainsi que nous avons déjà dit, avait été donnée par les officiers d'un régiment de Croates. Le jabot, généralement adopté, formait une pièce essentielle de la toilette, et il n'était pas seulement le privilège du grand bourgeois, si pauvre artisan, qui ne fît jabot que les jours de fête. Le jabot et les manchettes devinrent bientôt des objets fort dispendieux à cause des broderies et des dentelles de haut prix qui servaient à les orner.

Le costume des femmes se composait d'une robe de chambre ou d'indienne, à grands ramages, plissée par derrière, et dont les manches, coupées à la hauteur du coude, étaient maintenues par des morceaux de taffetas. Les nobles et les riches bourgeoises portaient ces robes d'étoffe brodée d'or et d'argent appelée *brocart*. La jupe, gracieusement retroussée sur les côtés, laissait voir un jupon de taffetas glacé de couleur tranchante. La jupe descendait tout au plus à la malléole et laissait aux yeux le plaisir d'admirer une taille mignonne et une jambe bien tournée. Beaucoup de dames avaient adopté le *caraco*, gracieux vêtement dont le corsage se terminait par une basquine circulaire. On portait aussi des robes à l'Anglaise, à l'Polonaise, etc.

Les robes en usage à la cour et parmi la haute noblesse, se terminaient en queue énorme qui aurait considérablement gêné la marche si un laquais n'eût été chargé de la porter. C'était s'exposer à la haine

d'une dame que de marcher, par inadvertance, sur cette noble queue, et l'on ne pardonnait pas aux étourdis. En compensation de cette longueur du bas, les robes se trouvaient tellement décolletées qu'on voyait en partie les épaules et la poitrine. Ce fut aussi vers cette époque que parurent les manchons, et le mode voulut qu'hommes et femmes s'en servissent également ; or, les élégants circulaient sur les boulevards avec leurs manchons, comme aujourd'hui avec la canne et le lorgnon.

La coiffure, qui subissait d'incessantes modifications, consistait, vers le milieu du dix-huitième siècle en un toupet de cinq à six pouces d'élévation, recouvert d'un bonnet de dentelles à *tourans*, accompagné de deux barbes descendant jusqu'au chignon. Plus le chignon était volumineux, plus il était beau et admiré ; on voyait des chignons dont la largeur couvrait entièrement et débordait le cou. Un ruban très-large s'enroulait autour du toupet et se terminait par un nœud superbe.

Le bonnet étant devenu de grande mode, le génie des modistes s'exerça chaque jour à lui trouver de nouvelles formes et de nouveaux noms. On sait qu'en fait d'appellation, les modistes et marchands de nouveautés sont de féconds inventeurs. On vit donc successivement paraître les bonnets en *rave*, en *nave*, en *choux*, en *laitue*, en *asperge*, etc. ; bonnets à *grenade*, à la *cerise*, à la *Fanfan*, en *gondole*,

cabriolet, etc. ; bonnets à la *Thisbé*, au *Parc anglais*, au *vol d'amour*, aux *sentiments repliés*, etc., etc.

Les couturières, pour prouver qu'elles n'étaient point en arrière des modistes en fait de bizarre terminologie, mirent à la mode les jupes *émues*, *ébaubies*, *soufflées*, *décidées*, *galantes*, *craintives*, *arrogantes*, *fugitives*, etc., etc.

De 1770 à 1775, les modes éprouvèrent quelques légères variations de forme et de couleur, mais conservèrent la même physionomie. Au commencement de l'été 1775, la reine parut avec une robe d'un brun marron lustré, devant le roi, qui lui dit en riant : Cette couleur puce vous sied à ravir. Le lendemain, toutes les dames de la cour étaient habillées en puce. Cette mode gagna la bourgeoisie, et les teinturiers ne pouvaient plus suffire aux demandes. Alors on établit diverses nuances ; selon les différents goûts, on pouvait choisir entre le puceron, la jeune et la vieille puce... O Parisiens !... A peu près vers la même époque, la coiffure des dames fut modifiée par cette circonstance : La reine, trouvant un jour quelques plumes de paon sur sa toilette, en plaça une sur sa tête. L'effet lui plut ; elle en ajouta une seconde, puis plaça quelques petites plumes d'autruche frisées à côté des premières : cela lui parut charmant ; et lorsqu'elle sortit de son cabinet de toilette, les dames de la cour s'empressèrent de lui faire mille compliments sur le bon goût et l'heureuse composition de sa coiffure. Le

roi survint et déclara que c'était la plus jolie coiffure de femme qu'il eût jamais vue. Aussitôt la mode s'en répandit dans la capitale, gagna tout le royaume et se propagea dans toute l'Europe. Mais, en 1780, la reine, ayant perdu ses cheveux à la suite de couches, les dames adoptèrent de suite la *coiffure à l'enfant*. Les hommes prirent, pour quelque temps, le chapeau claqué, qui se portait, non sur la tête, mais sous le bras.

En 1784, la mode des chapeaux de paille ayant franchi les Alpes, toutes les Françaises voulurent en porter. Le bonnet, malgré sa richesse et son aristocratique appui, fut abandonné, oublié, et le chapeau s'établit triomphant sur toutes les têtes. Mais quelles formes ! quels ornements !... Tantôt un fond perpendiculaire et perdu dans des flots de rubans ; tantôt une passe énorme roulée en entonnoir et surchargée de plumes ou de fleurs. Dans le court espace de deux années, les chapeaux changèrent dix-sept fois de forme ; la dernière se nommait : Chapeaux à la *caisse d'escompte, sans fonds*.

Les paniers avaient été abandonnés sans retour ; des *postiches* les remplaçaient avantageusement ; mais ces postiches acquirent en peu de temps un développement si outré, que les femmes les plus chétives, les plus maigres, offraient une proéminence postérieure qui eût alarmé la Vénus hottentote.

Avant d'aller plus loin, disons un mot sur cette

mode singulière qu'on nomme étiquette à la cour. M^{me} de Campan raconte qu'à la cour de Marie-Antoinette, l'habillement de la reine était un chef-d'œuvre d'étiquette. La dame d'honneur et la dame d'atours faisaient le service principal ; mais il y avait entre elles des distinctions : la dame d'honneur passait la chemise et donnait les ustensiles de toilette ; la dame d'atours passait le jupon et présentait la robe. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait présente à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait ses fonctions. Les deux dames d'honneur et d'atours avaient leurs doublures n^{os} 1 et 2. Chacune des dames observait scrupuleusement l'étiquette comme tenant à ses droits. Un soir d'hiver, il arriva que la reine, déjà déshabillée, était sur le point de passer sa chemise, je la lui présentai toute dépliée, dit M^{me} de Campan ; une dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On frappe doucement à la porte, on ouvre : c'est M^{me} la duchesse d'Orléans, qui s'avance pour prendre la chemise ; mais la dame d'honneur ne doit pas, d'après l'étiquette, la lui céder ; elle me la rend pour que je la donne à la princesse. On frappe de nouveau : c'est M^{me} la comtesse de Provence. La duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine, pendant ce temps, tenait ses bras croisés et semblait grelotter. Madame, apercevant l'attitude pénible de la reine, jette son mouchoir et passe promptement la chemise, mais décoiffe la tête

royale. Marie-Antoinette se met à rire pour déguiser son impatience, et dit entre ses dents : « C'est affreux, odieux, qu'une semblable étiquette. »

Mais ceci n'est rien comparativement au fait suivant : Le roi Philippe III, étant assis près d'une cheminée que le feutier de la cour avait bourrée d'une grande quantité de bois, suffoquait de chaleur ; mais sa dignité ne lui permettant pas de se lever pour appeler, il se rôtissait lentement, dans l'attente que quelqu'un vînt le délivrer. Les officiers de service étaient absents, et les valets ne pouvaient se permettre d'entrer dans l'appartement. Enfin, le marquis de Poba survint et le roi lui ordonna aussitôt d'éteindre le feu ; celui-ci s'en excusa, alléguant qu'il lui était défendu par l'étiquette de remplir cette fonction, qui appartenait au duc d'Usséda ; le duc était sorti, le feu flamboyait toujours plus fort et le roi se rôtissait toujours, plutôt que de déroger à l'étiquette de sa cour. Son sang s'échauffa tellement qu'un érysipèle se déclara le lendemain à la tête, et le pauvre roi fut emporté par un accès de fièvre cérébrale.

Quelques années avant la mémorable révolution qui devait exercer une si grande influence sur les mœurs et le costume français, beaucoup de dames de distinction avaient adopté les petits chapeaux de soie ornés de plumes ou de fleurs, et coquettement inclinés sur le côté de la tête. Plus d'une jeune marquise, rabaissant son toupet et laissant au clou ses postiches,

courait les boulevarts et les magasins en chapeau de soie et en élégant caraco. On voyait aussi des pelisses de satin blanc, rose, bleu-céleste, garnies d'hermine ou de marte. Les bourgeoises se paraient d'un mantelet de satin bordé d'une large dentelle. Les chapeaux, qui, jusque-là, conservaient des proportions raisonnables, en acquirent bientôt de colossales par les ornements dont ils furent surchargés. Le lecteur pourra en juger par les deux annonces suivantes, tirées du *Journal des modes de Paris* de 1780 à 1785 :

« Aujourd'hui on offre aux dames un chapeau à l'Amiral. On verra chez M^{lle} Fredin, modiste, à l'Écharpe d'or, rue de la Féronnerie, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau avec tous ses agrès et appaux, ayant ses canons en batterie..... »

« On trouve chez mademoiselle Quentin, rue de Cléry, des *chapeaux-poufs* en trophée militaire ; les étendards et les timbales posés sur le devant sont d'un effet très-agréable. »

1790 vit paraître la lévite, espèce de robe collante quidonna lieu au poëme intitulée : la *Lévite conquise*.

En 1791, dans la classe bourgeoise, la redingote détrôna l'habit, le chapeau quitta le dessous du bras pour être remplacé sur la tête ; l'affreuse poudre blanche vit le déclin de son règne. Les femmes suivirent l'exemple donné par les hommes ; elles purent soustraire leur visage et leurs cheveux à la longue tyran-

nie de la **POUDRE ET DU FARD** : la nature, enfin, reprit ses droits !

SECTION III.

La grande commotion de 93 apporta un changement radical dans le costume français ; hormis quelques vieillards opiniâtres et quelques fanatiques de l'ancien régime, tous les hommes abandonnèrent les ailes de pigeon, le cadogan et la queue, pour donner à leurs cheveux une entière liberté. L'habit échancré, la redingote et le frac chassèrent les habits à la française à larges basques et à broderies. Les gilets courts triomphèrent des gilets-vestes ; — le pantalon déclara la guerre à la culotte ; — les bottes luttèrent avec avantage contre les souliers à boucles, et le chapeau rond l'emporta sur le tricorne.

La mode ne se borna point aux vêtements, elle envahit encore le domicile ; l'architecture, les meubles, les manières prirent une tournure grecque et romaine. Les lits se transformèrent en thalamus semblables à ceux du temps de Périclès ; les sièges étaient taillés à la Cicéron ; les tables avaient pour supports des sculptures représentant Castor et Pollux. Les statuettes grecques, des vases étrusques étaient des ornements indispensables.

L'hiver de 1795 ramena dans Paris les modes, les concerts et les fêtes, auxquelles présidait la *jeunesse*

dorée. Les théâtres n'avaient pas encore ouvert, mais, à leur défaut, on se précipitait dans les fêtes républicaines, et particulièrement dans les concerts qui se donnaient à Feydeau. Les femmes s'y montraient sous le costume des anciennes Grecques; la *tunique* avait remplacé la robe, et l'*ænomide* embrassait leur taille libre de toute compression. Les unes chaussaient une espèce de cothurne; les autres portaient la sandale attachée à la jambe par des nœuds de rubans. Plusieurs les ornaient de perles, d'or et de pierreries. C'était surtout au palais du Luxembourg que les yeux pouvaient admirer les délicieux négligés de Vénus, de Diane, de Flore et autres beautés olympiennes; on y voyait se promener, au bras des élèves de David transformés en Apelles, en Phidias, en Alcibiade, de modernes Aspasie, des Laïs, des Phryné, peut-être aussi charmantes et plus coquettes que les célébrités dont elles avaient emprunté le costume. Parmi ces jolies femmes qui rappelaient le siècle de Périclès, on distinguait M^{me} Tallien, la plus belle de toutes et la plus admirée. Mais le ciel de Paris n'était point celui d'Athènes, et la mode grecque ne fit que passer; ce fut un amusement mythologique de quelques jours, qui occasionna de gros rhumes à plusieurs modernes déesses et ridiculisa les autres.

De 1795 à 1800, les différentes pièces du vêtement républicain éprouvèrent des changements si nombreux, qu'en face de leurs variations rapides la des-

cription devient insuffisante, et nous renvoyons le lecteur au journal des modes publié alors par M. de La Mesangère, qui lui feront juger, par ses yeux, combien les caprices de la mode peuvent égarer la cervelle humaine.

Plus les modes s'éloignaient du type ancien, plus elles revêtaient un cachet particulier. Les abbés coquets et galants, les petits-mâîtres, avaient disparu de la scène du monde élégant, pour faire place aux *muscadins*, aux *prétentieux*, aux *incroyables*, qui, tantôt coiffés d'énormes chapeaux-claques ou de chapeaux ronds à fond évasé, tantôt vêtus de la carmagnole, du frac en droguet, de la redingote à larges revers, de la culotte ou du pantalon court, se promenaient la badine à la main, et tenant de l'autre un pesant et vaste lorgnon. Ces élégants de la révolution pouvaient, en toute liberté, endosser les costumes les plus excentriques et chausser la botte à retroussis ou l'escarpin, pourvu qu'une large cocarde tricolore fût attachée à leur chapeau :

Les femmes, aussi, se coiffèrent à leur guise, et allèrent, soit nu-tête, avec une coiffure grecque, soit la tête couverte d'un bonnet ou d'une baigneuse ornée d'une large cocarde tricolore et présentant un chignon retroussé. Plus de robes de brocart et de soie, plus de charmants caracos de velours, mais des déshabillés en toile de Jouy de diverses couleurs, pour fichus des madras ou de petits mouchoirs rouges. La

gravure représentant l'arrestation de Charlotte Corday donne exactement le costume féminin de cette époque.

Pendant quelque temps, le parti Jacobin imposa les modes par la crainte qu'il inspirait. A son exemple, on portait l'habit-veste, le gilet rouge, le pantalon large et le chapeau rond à cocarde; car, aux yeux de ce parti, tout autre costume que le sien était un indice d'aristocratie. Cependant, plusieurs républicains fameux, et Robespierre entre autres, continuèrent de porter le frac, les cheveux poudrés et la queue. Lorsque le jacobinisme, malade sous le Directoire, eut rendu le dernier soupir, la guerre contre les habits cessa, et chacun put s'habiller selon ses goûts et son caprice. Mais la forme du chapeau, la coupe et la couleur de l'habit, l'arrangement des cheveux, servirent toujours à établir les nuances sociales et politiques. Ainsi, l'habit carré décélait un chouan, l'habit bleu et pointu proclamait un républicain; les larges revers et la culotte chamarrée indiquaient l'incroyable; les cheveux frisés et poudrés trahissaient le royaliste; les cheveux plats et longs annonçaient un jacobin, etc., etc.

A cette époque, un phénomène céleste, un événement singulier, un mouvement politique, une catastrophe, un accident, un animal curieux, enfin tout ce qui pouvait frapper l'imagination donnait lieu à une mode. — L'arrivée d'un rhinocéros, d'un éléphant,

amena la mode des bonnets au *rhinocéros*, à l'*éléphant*. Une hirondelle qui tomba sur le Pont-Neuf, poursuivie par un émouchet, fit porter des coiffures à l'*hirondelle*, tout-à-fait pittoresques : deux petites ailes de gaze, tendues par des ressorts d'acier, s'élançaient des côtés de la tête et s'agitaient au moindre vent. L'apparition d'un Chinois à Paris, mit en vogue la coiffure à la chinoise et les brodequins pointus. — L'arrivée de l'ambassadeur turc amena la mode des croissants ; toutes les femmes voulurent en porter sur leurs têtes, au grand regret des maris qui, malgré leurs prières ou leurs menaces, furent forcés d'en subir la vue. — Après la prise de la Bastille, les fragments de ses pierres, enchâssés dans l'or et l'argent, servirent à monter des colliers, des bracelets, des bagues, qu'on appela *bijoux de la Constitution*. — Un incendie ayant dévoré l'Opéra, aussitôt hommes et femmes portèrent des vêtements couleur *feu d'Opéra*. Mais cette couleur n'eut qu'une durée éphémère. — Quelques jours plus tard, une souris qui s'enfuyait effrayée sur le boulevard, emportant un morceau de papier qu'un enfant lui avait attaché à la queue, mit en mode le *gris souris effrayée*. — Enfin, croira-t-on que la guillotine, qui fonctionnait en France avec une si terrible activité, donna aux femmes l'incroyable envie de porter à leurs oreilles de petites guillotines en or ! Ces terrifiants bijoux furent appelés *bijoux de la Révolution*. Que penser, que dire

en face de ces caprices de la mode?... Ce n'est, bien certainement, ni la raison, ni le bon goût qui font naître une mode, c'est l'actualité ou la fantaisie du moment.

Sous le Consulat et l'Empire, le châle, qui avait été importé, antérieurement, par les ambassadeurs de Tippoo-Saëb, devint de grande mode. Les robes de soie et de mousseline blanche, proscrites par la révolution, reparurent avec éclat. Les actrices de l'Académie de Musique et du Théâtre-Français servirent souvent de modèle aux modistes pour établir diverses modes.

En abandonnant la simplicité républicaine à laquelle elles s'étaient conformées de gré ou de force, les femmes tombèrent dans un excès contraire et se ruinèrent en dépenses de luxe. On vit paraître des robes de mousseline claire ornées de broderies de soie et de garnitures de dentelles d'un grand prix ; des robes et pelisses garnies d'astracan ou de fourrures fines. Les cheveux furent frisés en boucles détachées ou nattés et arrangés à la grecque. Des voiles rejetés en arrière et laissant à découvert la moitié des cheveux ; des turbans faits avec des étoffes de l'Inde et de Turquie, servirent à composer de riches coiffures. Les robes, à taille basse, avaient des manches larges dans toute leur longueur, ou bouffantes jusqu'au tiers du bras seulement. A cette mode succéda celle des manches courtes relevées par une agrafe ou un bouton de pierre

fine. Les épaules des élégantes étaient à demi couvertes par des châles carrés de Smyrne ou des châles longs de l'Inde. Les douillettes, les spincers à collet, les mantelets, les palatines, les robes à collet se portèrent alternativement.

Dans les premières années du dix-neuvième siècle, la mise des Parisiennes était arrivée à un degré de perfection où elle aurait dû se maintenir. L'habillement unissait la simplicité à l'élégance, et, sans gêner les mouvements, dessinait parfaitement bien les formes du corps. Les Françaises offraient alors la séduisante image de ces Grecques charmantes dont l'histoire a célébré la beauté. Cette mode, si favorable aux charmes et aux grâces de la femme, n'eut qu'un temps ; les Parisiennes, hélas ! se laissèrent prendre à la mode souverainement disgracieuse des *tailles hautes*, imposée par la femme contrefaite d'un grand dignitaire ; cette dame avait le dos gibbeux et le buste contourné. Tout le beau sexe, pour être à la mode, s'affubla, sans réflexion, d'une robe sac dont la ceinture se nouait à la hauteur des aisselles et refoulait la gorge jusque sous le menton. C'était laid, hideux à voir ; mais les femmes à dos tortus, à poitrines de travers, y trouvaient leur profit ; ce vêtement déguisait très-bien leurs infirmités. Les bijoux d'or, les pierreries, les diamants étaient prodigués dans les toilettes ; l'aristocratie de l'Empire Français offrait une réminiscence des fastueuses patriciennes de Rome

sous les Césars. Les toilettes se montraient riches, magnifiques, mais on doit dire qu'elles étaient de mauvais goût. Voici l'impression qu'elles produisirent sur un jeune homme de dix-huit ans, qui s'illustra, plus tard, dans les sciences.

Sorti pour la première fois de son village et conduit à Paris par son père, d'abord tout l'étonna; ses yeux ne pouvaient s'ouvrir assez grands pour tout embrasser, tout admirer. De retour dans sa solitude, il adressa une foule de questions à son père, en les accompagnant d'observations qui lui venaient naturellement :

« Pourriez-vous me dire, mon père, pourquoi les Parisiennes, qui ont tout ce qu'il leur faut pour être folles, font tout ce qu'elles peuvent pour s'enlaidir ?

« Des tours au lieu de cheveux, des sacs au lieu de robes, de l'or, des diamants au lieu de fleurs; quelle singulière parure !

« De l'or à la tête, de l'or au cou, de l'or aux bras, au poignet et sur les doigts, de l'or partout excepté dans leurs poches. Ces femmes n'entendent rien aux parures qui relèvent la beauté.

« L'or ternit l'éclat des yeux, fane le teint, pâlit les lèvres, donne une couleur sombre à la peau. Jamais un peintre ne s'avisa de peindre Hébé chargée d'ornements d'or, et Vénus n'eût jamais remporté la palme si elle eût été costumée comme Notre-Dame-de-Lorette.

« Les robes que les femmes portent actuellement les font ressembler à un porte-manteau ; leur ceinture a totalement disparu sous cet accoutrement ; elles montrent un paquet de gorge volumineux qui serait une abominable difformité, si ce n'était la mode. »

Sous l'Empire, le costume des hommes devint plus sévère : Napoléon ayant fait tomber sous le ciseau sa chevelure républicaine, aussitôt les courtisans se coiffèrent à la Napoléon ; puis vinrent les coupes de cheveux à la Titus, à la Caracalla, etc. On singea le costume militaire : le col raide remplaça la cravate molle ; le frac et l'habit se boutonnèrent jusqu'au menton, par une longue file de boutons métalliques rapprochés les uns des autres ; les basques étaient longues et étroites comme celles d'un habit d'uniforme. La redingote à collet droit, la polonaise chamarrée de tresses, de soutaches, de brandebourgs, à la façon des hussards, eurent vogue ; on porta des pantalons blancs, rouges, amaranthes, à bandes sur les côtés ; la botte à gland se chaussa par dessus le pantalon, et quelques élégants ajoutèrent l'éperon luisant. On se couvrit les épaules du large manteau de cavalerie ; le paisible bourgeois et les hommes âgés adoptèrent le carrik à trois, à cinq et même à neuf collets. Les mirliflores auraient porté moustache, s'ils eussent osé ; mais Napoléon avait le visage complètement rasé, et c'était le soleil qui éclairait alors. Les fabricants de rasoirs firent fortune.

Un autre genre d'élégants, à tournure des plus singulières, qui tenaient des petits-maîtres surannés et des incroyables oubliés, fréquentaient le boulevard dit de Coblentz, promenade à la mode : ils se faisaient remarquer par leur habit-veste, leur culotte large et des bottes à grandes oreilles ; ils avaient une cravache tortillée à la main et un chapeau russe sous le bras. Une déplorable réminiscence du corps baleiné se manifesta pendant l'hiver de 1809 à 1810, sous le nom de *corset* ; la mode commença parmi les dames de Paris, et, en quelques années, gagna toute la France. L'histoire du corset est assez curieuse, et les conseils à donner sur les dangers de son usage assez sérieux, pour que nous lui consacrons un chapitre à part.

A l'avènement de Louis XVIII (1815), une multitude d'émigrés rentrèrent en France avec leurs habits d'autrefois, espérant ramener l'ancien régime avec ses vieilles modes ; mais on les trouva ridicules, le peuple les poursuivit de l'épithète de voltigeurs de Louis XVI. Tous les émigrés de bon sens adoptèrent le nouveau costume, et il n'y eut que les vieilles per-ruques, c'est ainsi qu'on les nomma, qui s'obstinèrent à garder l'habillement du siècle passé.

Les premières années de la Restauration furent remarquables, en fait de mode, par les nombreux changements qu'éprouvèrent la coupe et la couleur du vêtement, et par les noms plus ou moins originaux qu'on leur donna. Ainsi, l'on vit successivement paraître les

redingotes à la Wellington, à la russe, à la prussienne, les habits à plastron, à queue de raie et de morue; des jupes grossies, bouffies, ébaubies, émues, etc.; des chapeaux à la Boston, à la Philadelphie, à la Collin-Maillard, à la trois pour cent. Les sanglantes disputes de Murillo et de Bolivar en Amérique, divisèrent la France en deux camps, relativement à la forme du chapeau : la moitié des Français portèrent des bolivars, c'est-à-dire des chapeaux à larges bords, et l'autre moitié des murillo ou chapeaux à bords étroits. Alors, les hommes avaient adopté, la mode de l'habit évidé sur le devant et serrant bien la taille, le pantalon collant, fait d'un tissu élastique, et chaussaient, par dessus, la botte à la russe ornée d'un gland en soie. Cette mode, qui dessinait parfaitement les formes de l'homme bien tourné, ne dura pas longtemps, parce qu'elle était tout à fait défavorable aux jambes défectueuses. On reprit le pantalon large.

Louis XVIII avait ramené avec lui des élégants d'outre-mer, qui donnèrent, pendant quelque temps, le ton et les modes; on appela *dandys* ceux qui les imitèrent; puis aux dandys succédèrent les *fashionables*, vrais anglomanes à col de chemise raide et montant, à favoris énormes, qui, armés de la canne à pomme dorée et du lorgnon ciselé, promenaient leurs grâces sur les boulevards. On vit pendant quelques instants des redingotes à pèlerine et se serrant à la taille par une ceinture extérieure.

Les chapeaux de femmes, affranchis de l'affreux bavolet, et renversés un peu en avant, permirent au cou et au chignon de se montrer. Les robes se raccourcirent de façon à laisser voir le bas de la jambe, et beaucoup de femmes, peu favorisées du côté du visage, mais douées d'une jambe bien faite et d'un joli pied, purent s'attirer des admirateurs ; car le subtil appréciateur sait tout ce que vaut un petit pied.

Sous Charles X (1824), les modes restèrent à peu près les mêmes, sauf quelques oscillations dans la coupe et la composition du vêtement. Les robes se portèrent un peu plus longues et les ceintures plus basses. La coiffure éprouva aussi quelques modifications, mais de peu d'importance. Ce fut vers 1828 que les femmes commencèrent à porter des manches à gigot, et ces gigots acquirent, peu à peu, de si énormes proportions, qu'une dame à la mode ne pouvait, comme au temps des paniers, passer de face par une porte ordinaire, il lui fallait des portes cochères. Les tailles minces, étranglées, les tailles de guêpe furent mises à la mode par quelques femmes étiques, et devinrent une passion qui fit bien des victimes ! Les nécrologes de cette année-là comptèrent, en France, plus de quarante mille femmes ou filles mortes par suite de la strangulation de la taille ; et les hôpitaux de Paris enregistrèrent près de cinq mille enterrements occasionnés par la compression outrée du corset. Ce que c'est, cependant, que la mode !... Si

l'homme a son courage spécial, la femme a aussi le sien : la femme la plus frêle, la plus craintive, se soumet à des tortures inouïes, endure avec patience d'atroces douleurs, brave la maladie et marche résolument à la mort pour suivre la mode. Mais, est-ce là du courage, et ne pourrait-on pas donner un autre nom à cette passion pour la nouveauté qui entraîne irrésistiblement toutes les femmes ?

En 1830, un Roi descendait les marches du trône, tandis qu'un autre Roi y montait aux acclamations du peuple, et qui devait, dix-huit ans plus tard, redescendre et s'enfuir plus précipitamment que son prédécesseur. O Athéniens modernes !

Sous Louis-Philippe, le toupet des hommes s'éleva considérablement et fit pyramide sur le front, à l'instar du toupet royal. Cependant, la secte des saintsimoniens, avant de disparaître, donna la mode des cheveux longs, avec une raie vivement dessinée sur un des côtés de la tête. Le toupet s'abassa tout à fait et finit par s'effacer complètement devant cette nouvelle mode, qui fut généralement adoptée, sauf quelques modifications dans la longueur et la coupe des cheveux. La blouse et la casquette devinrent le costume populaire. L'aristocratie se distingua par son habit, dont les larges basques rappelaient l'habit à la française. La bourgeoisie adopta la redingote à jupe courte et à larges revers.

De 1830 à 1835, on vit paraître et disparaître successivement les redingotes à la propriétaire, à la collin, à la marinière, etc. ; les habits à taille haute et à larges basques formant jupon, genre bâtard qui tenait de l'habit et de la tunique. Les pantalons à sous-pied, embrassant étroitement la botte, et tirés par les bretelles de façon à rendre impossibles les mouvements de flexion, furent d'abord adoptés par quelques élégants, et devinrent, en peu de temps, une passion chez les hommes, comme les gigots l'avaient été pour les femmes.

De leur côté, les dames échangèrent, on ne sait trop pourquoi, les riantes couleurs de leurs vêtements pour des couleurs tristes et sombres. Les tendres nuances lilas, gorge-de-pigeon, première aurore, furent remplacées par le vert-russe, le cul-de-bouteille, le noir Marengo, le pur éthiopien ; on eût dit que la toilette tournait au deuil. Les marchands de nouveautés, selon leur coquette habitude, baptisèrent chaque étoffe d'un nom plus ou moins incongru. Le *pou* de soie, *pou* de la reine, obtinrent la faveur ; la couleur *merde d'oie* remplaça la fleur *d'ange* et la *crotte de biche* fit oublier l'*écharpe d'Iris*.

Vers l'année 1836, le costume féminin sembla revenir à des proportions raisonnables ; les gigots monstrueux cédèrent aux manches plates diversement ornées et enjolivées ; la ceinture reprit sa place naturelle, mais la robe s'allongea insensiblement de ma-

nière à cacher la jambe et le pied ; enfin, elle arriva au point où nous la voyons aujourd'hui, traînant à terre et balayant les ordures. Les grands chapeaux évasés se transformèrent en élégants petits chapeaux nommés *bibis*, qui rendaient jolies presque toutes les femmes, hormis celles à figures joufflues et celles arrivées à l'âge où l'on doit renoncer aux prétentions de plaire. Le bibi, si coquet, si agaçant, servait trop bien les jeunes minois pour que les femmes de seconde jeunesse n'en fussent point jalouses ; aussi, se liguèrent-elles contre lui et l'accablèrent-elles du poids de leurs années. La passe du chapeau fut donc allongée de manière à cacher le cou, et le bibi se vit transformé en informe *caba*. Ce chapeau de grand-mère ne prévalut qu'une saison ; on lui substitua le demi-paméla, dont les passes arrondies dégageaient très-gracieusement les contours de la joue. C'était surtout aux jeunes filles qu'il allait à ravir.

De 1840 à 1849, l'habit des hommes fut l'objet d'incessantes études de la part des tailleurs ; on rehaussa, on baissa la taille, on retoucha au collet, on élargit les basques, on leur fit perdre en longueur ce qu'elles gagnaient en largeur, on les écourta, et, à force de les rogner, on en fit un habit-veste ; ce triste habit parut un instant être imposé au monde élégant. Pour tous ceux qui n'étaient pas au courant de la mode, Paris semblait alors peuplé de *garçons de caisse* ; car l'habit-veste, dernier goût, offrait une

coupe analogue à celle de la veste que portent les garçons de la Banque. Mais on fit bientôt justice de cette mode peu distinguée et l'habit fut ramené à une forme plus décente. Enfin, aujourd'hui, l'artiste coupeur est parvenu, par une coupe habile, à dessiner l'inflexion légère qui sépare les lombes du sacrum, à dégager la taille et à faire saillir les contours du bassin, de telle sorte que l'habit est arrivé, ce nous semble, à un certain degré de perfection.

Le gilet a aussi subi ses transformations ; tantôt à collet droit et à plastron, boutonné jusqu'en haut ; tantôt à collet rabattu, à revers larges et ouverts, laissant admirer une chemise brodée, artistement plissée, et sur laquelle scintille un bouton de diamant. Autrefois, le gilet était court, puis il s'allongea en pointe aiguë ; on le broda sur ses bords, on l'orna de riches boutons ; aujourd'hui, ses angles sont arrondis, et sa dernière évolution l'a ramené à la coupe dite Louis XV modifiée.

Le pantalon a été moins heureux que l'habit ; sa forme, toujours peu gracieuse, cache complètement le bas de la jambe et la moitié du pied sous une guêtre affreuse. Et remarquez, je vous prie, cette inversion des lois naturelles, le bas de la jambe qui, dans la conformation humaine, doit être mince et délié, paraît, au contraire, être plus gros que le mollet, sous l'informe étui qui le cache. Quand reviendront les beaux jours du pantalon collant ? Nous livrons ces

observations aux donneurs de modes qui ont la jambe bien faite.

La cravate et le col sont des parties du vêtement sujettes à de fréquentes modes. Tantôt, la cravate se porte carrée, courte avec un petit nœud ; tantôt, doublant sa longueur, ses deux extrémités tombent jusqu'à la ceinture. Rien n'est plus variable que la mode de sa couleur. Le blanc resta fort longtemps comme couleur exigée du bon ton ; le noir vint le détrôner et fut remplacé lui-même par une foule de couleurs et de nuances qui, chacune, eurent leur apogée et leur déclin. Malgré ces caprices de la mode, la cravate blanche a toujours été une *couleur habillée*.

A la cravate succéda le col, qui ne fut accepté, dit-on, que par cette classe d'hommes trop paresseux pour donner le temps nécessaire à l'arrangement d'une cravate. Le col, en effet, a l'avantage d'une pose prompte et facile. Tout le monde ne sait point faire un nœud aussi artistement que messieurs nos Damerets des boulevards, qui passent des heures entières à le façonner et à le détruire. Dans le monde élégant, un nœud de cravate irréprochable est une partie essentielle de la toilette ; que le nœud soit *simple, composé, sans bouts* ou *à bouts flottants*, etc..., n'importe, l'art perce toujours. Et il est certains nœuds, *négligés* en apparence, qui ont coûté un long travail devant le miroir, et plus d'un trépignement, plus d'une exclamation d'impatience. Un lion apprécie

promptement, au nœud de leur cravate, la force ou la faiblesse, les chances de réussite de ses rivaux ; et, selon qu'il les croit supérieurs ou inférieurs à lui, l'envie ou le dédain se glisse dans son cœur et se montre sur ses lèvres. Il faut ajouter aussi qu'on rencontre des élégants d'autant plus habiles à composer un nœud de cravate, qu'à cela se bornent tous leurs talents. Enfin, on jugera de l'importance attachée à la mise de la cravate, par la lecture de l'ouvrage intitulé : *Art de bien mettre sa cravate, enseigné en trente leçons.*

Croirait-on que la mode a poussé sa tyrannie jusque sur le col de la chemise ? Autrefois, la chemise n'avait point de col et n'en valait que mieux ; tout à coup, la mode voulut qu'elle fût hérissée d'un énorme col empesé qui, sortant de la cravate, allât vous scier les oreilles. Les jeunes gens, ne pouvant se faire aux rudes caresses du col empesé, le refusèrent et ne laissèrent plus sortir de leur cravate que les deux pointes aiguës du col modifié. On portait, il y a quelques années, le col de chemise renversé sur une légère cravate ; cette mode était gracieuse, mais elle exigeait une extrême propreté du linge et du cou, ainsi qu'un menton toujours fraîchement rasé ; c'est pour ces motifs, peut-être, qu'elle ne fut pas généralement adoptée. Aujourd'hui, chacun arrange son col à sa manière, pourvu qu'il réunisse les conditions de finesse et de blancheur azurée, on n'exige rien de plus. Les

faux-cols ont été inventés afin de pouvoir en changer toutes les fois que le cas l'exige.

Si nous avions quelque influence sur la mode, nous lui dirions de rejeter la cravate et le col qui n'ont rien de bien séduisant, et de laisser le cou dégagé de toute entrave, à l'exemple des peuples orientaux ; cette mode serait beaucoup plus hygiénique.

Il faut le dire, l'habillement de l'homme offre moins de ressources à la mode que celui des femmes. L'habit, tel qu'on le porte depuis cinquante ans, se prête difficilement aux innovations radicales. Le tailleur, obligé de respecter la physionomie de l'habit national, tourne incessamment dans le même cercle ; il allonge ou raccourcit les basques et la taille ; il élargit ou rétrécit le collet et les emmanchures ; il augmente ou diminue le nombre des boutons ; il s'efforce à lui donner une élégance de convention ; hélas ! c'est toujours le malheureux habit, l'habit disgracieux qui écrase l'homme et détruit l'harmonie de ses formes. Si vous joignez à cela le pantalon flottant, large, à la matelot, le pantalon à sous-pieds, informe, incommode, ou le pantalon à cloche, dans lequel la jambe simule un battant. Si vous ajoutez à cet accoutrement le triste chapeau rond, dont la forme ne ressemble à rien, vous avez ce pauvre costume moderne qui fait le désespoir des artistes. Et, remarquez bien la bizarrerie de l'esprit humain, plus on s'est avancé dans la civilisation, plus on s'est éloigné de la noblesse

du costume ; il semblerait qu'on ait pris à tâche de rapetisser les proportions de l'homme dans son vêtement étriqué. Comparez les costumes des seizième et dix-septième siècles avec ceux de notre époque, et vous resterez convaincus de ce fait singulier, que la beauté et la richesse du costume décroissent en raison directe des progrès de la civilisation.

Nous cédon's au désir d'interpoler ici quelques réflexions sur une mode bien déplorable et qui se propage de jour en jour, au grand détriment du bien-être des familles peu aisées ; nous voulons parler de la mode ou passion des cafés. Ce genre d'établissement se multiplie d'une manière alarmante pour la société. Une foule d'industriels, guidés par un sordide intérêt, ouvrent des cafés, des buvettes de tous côtés, et y attirent les petits consommateurs en baissant le prix des consommations ; mais la baisse du prix nécessite une adulation dans la quantité, et, ce qui est plus grave, dans la qualité des denrées, d'où il résulte une altération de la santé. Autrefois, les cafés étaient rares dans nos cités ; aujourd'hui, toute la ligne des boulevards de la capitale est envahie par cette industrie ; il n'est pas de rue qui ne possède ses divans ou ses estaminets. Autrefois, ces lieux n'étaient fréquentés que par les vieux garçons, les militaires et la jeunesse coisive ; aujourd'hui, tous les âges, tous les rangs s'y confondent. Le café est devenu une habitude, un besoin qu'il faut satisfaire à tout prix ; c'est un malheur

qui en amène d'autres. Que la classe riche y aille porter son argent et tromper ses ennuis, cela peut paraître indifférent ; mais que les ouvriers et les petits employés y aillent dépenser leur temps et leurs minces économies, c'est un vice qu'il serait urgent de réprimer ; car ce vice porte dans les familles la gêne, la misère et l'immoralité. — J'ai vu avec douleur, dans plusieurs quartiers populeux de Paris, d'immenses cafés où sont alignés quinze à vingt billards, et, autour de ces billards, des jeunes gens en blouse, des ouvriers de bas métier jouer leur salaire des jours passés, perdre le travail de la journée présente et s'en retourner, les mains vides, au milieu de leur famille manquant de pain..... Cela n'est-il pas affreux ? Le gouvernement, qui a limité le nombre des bouchers, des boulangers et autres industries utiles, ne devrait-il pas limiter le nombre des cafés ? Nous laissons à l'autorité compétente l'appréciation de cet état fâcheux de choses, et faisons des vœux pour qu'elle y apporte un prompt remède.

Nous terminerons cet aperçu des modes en faisant observer que, de 1830 à nos jours, l'esprit français, n'ayant que fort peu d'aliments à donner à son activité, se nourrit de modes vestimentaires presque autant que de romans ! Aussi, pendant les dix-huit années d'un calme égoïste qui devait aboutir à une violente commotion, que d'inventions, de variations, de changements n'ont pas été faits ! que de noms et d'é-

pithètes n'ont pas été trouvés ! En vérité, c'est incroyable, étourdissant.

Un observateur de modes d'habits d'hommes, aussi scrupuleux, aussi exact dans ses observations qu'un des savants météorologues de l'*Observatoire*, m'a montré, sur un immense carton, les variations de coupes d'habits dessinées depuis quarante ans. Sur ce tableau, des plus curieux, on voit les gradations successives depuis l'*habit-veste* jusqu'à l'*habit queue de morue*, et les dégradations depuis la redingote à la *propriétaire* presque *trainante*, jusqu'à la tunique *écourtée* ou la redingote à jupe *étriquée*. Les vicissitudes du gilet et du pantalon, quoique moins nombreuses, ne laissent pas de remplir un des coins du tableau. Le pantalon large domine partout, ainsi que le pantalon à sous-pieds ; la rareté du pantalon collant semblerait déceler que messieurs les Parisiens, donneurs de modes, ne sont guère favorisés du côté du mollet.

Ces incessantes variations de la mode vestimentaire en France, me rappellent une caricature pleine de vérité. L'artiste avait représenté, dans un tableau, les costumes des différents peuples de la terre, par des groupes isolés, composés d'un homme et d'une femme ; ces groupes divers étaient vêtus selon l'usage de leur pays ; le Français, seul, s'offrait entièrement nu et portait un paquet d'étoffes sous le bras, avec cette inscription : *J'attends, pour me*

faire habiller, que la dernière mode ait paru.

Qu'on nous permette, en passant, une courte digression sur certaines expressions inventées par les fabricants de tissus, d'étoffes, etc., et sur les dénominations plus ou moins burlesques données par les tailleurs, couturières et modistes à certaines pièces du vêtement ou de la parure. Si les modes d'hommes ont forcé l'Académie à ajouter au supplément de son Dictionnaire les mots barbares de *paletot*, *twine*, *coachman*, *Wentrepoul*, *Makintosh*, *saut-en-bas*, etc., les modes de femmes l'auraient, je ne dirai pas enrichi, mais embarrassé d'une quantité de termes composés plus ou moins indéliçats et mal sonnants, tels que coiffure en *limace*, en *chien canard*, en *commode*, en *cabriolet*, etc....; bonnets en *navet*, en *artichaud renversé*, etc.... *Casaquinade*, *Pet-en-l'air*; *pet-en-bas*, etc. Couleurs : *Isabelle* (1), *nympe émue*, *cul-de-bouteille*, *ventre-puce*, *boue de Paris*, *merde d'oie*, *caca-dauphin*, etc.... Ces mots, qu'on n'oserait articuler isolément, sortent sans hésitation des plus chastes, des plus jolies bouches alors qu'ils servent à qualifier certaines formes de coiffure, de vêtements, certaines couleurs

(1) Isabelle, fille de Philippe II et femme de l'archiduc Albert, fit vœu de ne pas changer de chemise qu'Ostende ne fût pris. Le siège de cette ville, malheureusement pour son époux, dura trois ans; la couleur jaune que la chemise de l'archiduchesse avait acquise durant ce laps de temps, donna naissance à la mode d'une couleur semblable, qu'on appela Isabelle.

à la mode, et personne n'a le droit de s'en formaliser, de s'en offenser.

Pendant les vingt années qui viennent de s'écouler, les femmes ont montré dans leur mise une bien plus grande inconstance que les hommes, aussi ne ferons-nous que mentionner rapidement l'immense variété de vêtements qu'elles ont pris, abandonnés, repris successivement et modifiés de mille façons diverses : manteaux, mantelets, pardessus, douillettes, tuniques, lévites, camails, crispins, caracos, pages, demi-pages, talmas, visites, écharpes de toutes longueurs, etc. Robes à corsages pointus, à berthes fermées, ouvertes, simples ou ornées ; corsage à la suisse, à la hongroise, à l'anglaise, à l'amazone ; jupes à boutons, à agrafes ouvertes sur le devant et se fermant à volonté ; jupes unies, à deux, trois, quatre et cinq plis ; jupes ornées de passementeries, soutaches ou galons ; collerettes montantes, rabattues, aplaties, brodées à l'aiguille, au crochet, découpées, festonnées ; guimpes, canezous, fanchettes, fanchonnettes, fichus de toutes formes, de toutes dimensions. Les bonnets ont aussi subi d'innombrables métamorphoses ; depuis le simple béguin jusqu'au superbe bonnet monté, le nombre est incalculable. Les manchettes brodées bouillonnées ; les jupons gaufrés, baleinés, encollés, à verges métalliques ; les crinolines, tournures ; les corsets de tous genres, toujours brevetés et toujours

ennemis de la fermeté du sein ; les rubans , les dentelles , les plumes , les fleurs artificielles , les guipures , etc., etc., etc., et une infinité de menues pièces qu'une mémoire de femme peut seule retenir.

La mode des chapeaux de femme est d'autant plus singulière qu'elle fait abandonner les formes gracieuses et les remplace par d'autres plus ou moins affreuses. Il y a trente ans , le chapeau ressemblait à un immense cornet , au fond duquel se cachait le visage. Aujourd'hui , c'est tout l'opposé , le chapeau ne couvre que l'occiput et la nuque ; les trois quarts de la tête restent à découvert. Si l'on cherche des termes de comparaison pour mieux dépeindre les diverses formes du chapeau féminin , on trouve que le chapeau de 1810 ressemblait à un carquois ; celui de 1830 à la moitié d'un éteignoir ; celui de 1832 à un tromblon dont la gueule serait inclinée vers le sol ; celui de 1842 à un plat à barbe recourbé ; celui de 1855 se rapproche de la forme d'un obusier pointé vers le ciel.

Ce genre de chapeau est , à la fois , anti-hygiénique et disgracieux. Il est anti-hygiénique , dans ce sens , qu'un chapeau doit couvrir la tête et la protéger contre les intempéries , tandis que le chapeau actuel s'éloigne tout à fait de ce but : il couvre l'occiput déjà protégé par le casque ou torsade des cheveux et laisse à découvert tout le haut de la tête. Le résultat de ce vice de forme est de laisser

le haut de la tête exposé au froid et au chaud ; or, les variations brusques de température étant une cause de maladies, tous les médecins s'accordent à dire que si la calvitie fait, de nos jours, de si rapides progrès sur les têtes féminines, c'est à cette pauvre coiffure qu'il faut l'attribuer. Ce genre de chapeau est, en outre, disgracieux, parce qu'il emprisonne les soyeux contours des joues et semble couder la tête aux épaules ; le cou perd ses légers mouvements, ses gracieuses inflexions, on le croirait affligé d'un affreux torticolis. La manie du bavolet est arrivée, depuis quelque temps, à une telle intensité, que, semblables à une queue de dindon faisant la roue, on voit ces hideux bavolets descendre jusqu'aux omoplates ; on les prendrait pour une bavette mise à contre-sens, et les dames ainsi affublées deviennent l'objet de la risée des jeunes gens. On comprend qu'une femme dont la peau est couturée d'abcès froids, qui porte les cicatrices d'un séton ou d'un vésicatoire, cache ces infirmités sous un large bavolet ; mais les dames à peau blanche et veloutée, comment peuvent-elles consentir à être soupçonnées de vices, d'infirmités ?.... C'est vraiment inconcevable.

La mode du chapeau rond, à larges bords, orné d'une plume, semble vouloir s'introduire au moment où nous écrivons ; cette forme de chapeau sied ravir aux jeunes visages et nous félicitons les dames

qui l'ont adoptée ; elles ont fait preuve de bon goût et méritent des éloges. Sous ce joli chapeau , vos minois sont plus piquants , Mesdames ; les regards que vous attirez et les compliments dont vous êtes l'objet , doivent flatter votre coquetterie.

Les chapeaux d'hommes ont éprouvé de notables améliorations dans leur matière première et leur fabrication , mais non dans leur forme. Depuis une vingtaine d'années , environ , la soie a remplacé le feutre. La légèreté , le brillant et le prix modique du chapeau de soie lui a donné la prédominance sur celui de feutre. Cette importante amélioration nous vient , dit-on , des Florentins qui , depuis près de soixante ans , fabriquaient ce genre de chapeaux.

Les chapeaux mécaniques ou *Gibus* , du nom de leur inventeur , sont d'une très-grande commodité pour les bals , soirées et voyages. On sait que ces chapeaux , recouverts d'une étoffe de laine fine , s'exhaussent et s'aplatissent à volonté , au moyen d'un système à ressorts.

L'industrie des chapeaux de paille existe depuis fort longtemps en Italie et particulièrement à Florence , d'où sortent les plus estimés. Leur fabrication ne date guère , en France , que de 1784 , et ce n'est qu'à partir de 1818 , que cette fabrication y a été perfectionnée. Aujourd'hui , tous les chapeaux d'été pour femmes , sont en paille ; la mode des chapeaux de paille pour hommes n'a duré qu'

quelque temps ; on les confectionne actuellement en soie grise ou en feutre gris.

Les variations de la forme ont été très-fréquentes : tantôt à larges bords ou à bords étroits, tantôt relevés ou aplatis, à forme haute, basse, évasée, conique, etc. Mais, toutes ces modifications n'ont pu faire disparaître cette ingrate et malheureuse forme, dite tuyau de poêle. — Les artistes tailleurs font, chaque jour, preuve de talent dans la coupe du vêtement ; on ne saurait en dire autant de nos ignorants chapeliers qui, depuis cinquante ans, suivent toujours l'ornière de la routine. — La coiffure militaire a été avantageusement modifiée par les comités de la guerre ; pourquoi ne se forme-t-il pas un comité d'élégants, pour abolir cet affreux chapeau rond et forcer le chapelier à étudier une forme moins grotesque, moins désagréable que celle d'aujourd'hui ?

Nous apprenons, en terminant ces lignes, qu'un prix de dix mille francs est proposé par un philanthrope, à l'inventeur d'une coiffure d'homme plus *commode et moins affreuse* que le chapeau actuel. Une assemblée aura lieu prochainement, dans la ville de Bruxelles, sous le nom de *Congrès des chapeaux*, où sera discutée cette question, et peut-être abolie à jamais l'informe coiffure qui afflige depuis si longtemps la tête humaine.

Nous ne dirons qu'un mot sur le jupon de 1856, mode plus ridicule peut-être que celle du vertugadin.

La crinoline passe encore ; mais le jupon à lames, à verges métalliques, c'est vraiment honteux, et nos prédicateurs d'aujourd'hui devraient fulminer contre lui, de même que les prédicateurs d'autrefois contre les hennins et les vertugadins. Cette mode, aussi absurde qu'incommode, donne à nos dames la forme d'une cloche ambulante ; le vent et la poussière qui s'engouffrent dans sa cavité, sont également contraires à l'hygiène et à la propreté. Qu'une femme à mœurs suspectes ait inventé ce ballon pour cacher aux regards le fruit d'un amour illégitime, cela se conçoit ; mais que nos jeunes demoiselles se ballonnent pour l'imiter, n'est-ce pas déraison, vertige ? De grâce, Mesdames, laissez parler votre bon sens, et hâtez-vous d'abandonner un vêtement qui vous ridiculise et vous enlaidit.

L'art de la chaussure a fait, depuis vingt ans, de rapides progrès. Des ouvriers aussi intelligents qu'habiles ont apporté de notables améliorations dans la forme et le travail ; la qualité seule est restée en arrière. Les nombreux magasins de cordonnerie et de botterie étalent une immense variété de chaussures dont l'élégance frappe les yeux : depuis le socque articulé, le chausson fourré, jusqu'à la riche pantoufle brodée ; depuis l'escarpin simple, à double couture, le soulier plat, le soulier-botte à cordons ou à boutons, jusqu'aux bottines lacées et aux bottes avec ou sans coutures, à cuir ordinaire ou vernis, à tige ma-

roquinée ou gaufrée, on trouve des chaussures pour tous les âges et tous les goûts. Le caoutchouc et la gutta-percha ont été coulés en bottes ou en souliers à l'épreuve de l'humidité.

La coquetterie, toujours croissante, a imprimé à la ganterie un prodigieux développement; jamais on ne vit à Paris autant de fabriques de gants; et, pour peu que cette activité se soutienne, la société parisienne pourra se qualifier de société gantée, au grand détriment des espèces ovine et chevrotine.

Les bijoux, les parures, les fleurs, et toute cette immense variété d'ornements qui servent à composer une éblouissante toilette, sont arrivés à ce point de perfection qui caractérise les époques de luxe. Les diamants, les perles, l'or, l'argent, l'acier poli, le cristal, les plumes, la soie, etc., ont été transformés en délicieux objets de toilette. Lorsqu'on s'arrête devant les glaces de certains magasins de la capitale, où sont exposés ces charmants produits de l'art destinés à rendre encore plus ravissantes nos jolies femmes, on est saisi d'étonnement et d'admiration. Malgré tous les prodiges, toutes les merveilles que l'histoire nous débite sur les arts de luxe des anciens, il nous serait difficile de croire que les bijoux et parures de ces époques fussent mieux travaillés que ceux qui sortent des mains de nos artistes d'aujourd'hui.

Nous n'avons point parlé d'un costume intérieur ou d'appartement, qui, quoique moins sujet aux va-

riations de la mode, ne laisse pas d'éprouver des modifications, lorsque le temps en est venu. Ce costume est d'autant plus somptueux que le costume extérieur ou de ville est plus simple. Messieurs et Mesdames les riches peuvent, selon leur fantaisie, s'habiller de velours, de brocart et autres étoffes brillantes. Autrefois, lorsque ces étoffes composaient le vêtement de ville, lorsque la mode permettait les broderies d'or, les galons, les passementeries, etc., le déshabillé était fort peu de chose ; mais aujourd'hui que la mode impose au duc et au bourgeois, au financier et au commis l'habit noir et le chapeau rond, messieurs les riches se dédommagent de cette insipide uniformité par un costume intérieur magnifique. Ainsi, tel élégant qui va rendre visite en simple habit noir, s'enveloppe, dans ses appartements, d'une superbe robe de chambre dont la valeur dépasse dix fois celle de son habit ; sa toque de velours, enrichie de broderies et d'un gland d'or massif, a pu lui coûter un billet de cinq cents francs, et ses admirables pantoufles, dont le maroquin est recouvert d'or, de velours et de soie, surpassent le prix des bottes vernies les plus fines. Le luxe de l'appartement où Monsieur reçoit, répond au luxe de son déshabillé ; et, le croiriez-vous, il est plus d'un de ces sardanapales qui mettent leur gloire, leur bonheur, à surprendre dans les yeux des visiteurs l'effet que produit sur eux ce magnifique étalage ? O hommes ! où placez-vous votre amour-propre

Le déshabillé des dames est d'autant plus riche et estimé des connaisseurs, qu'il est plus garni de blondes et de broderies de haut prix. On cite bon nombre de femmes de modernes Crésus qui affectent une mise très-simple dans leur brillant équipage, et qui, dans leur intérieur, sont éblouissantes de diamants, d'or, de soie et de dentelles.

La funeste mode de se badigeonner le visage, la poitrine et les bras avec des blancs de plomb, de bismuth ou de baryte, mode qui fit tant de victimes au siècle dernier, est venue promener, de nouveau, ses ravages parmi les femmes. Nous les prévenons donc que tous les vendeurs de blanc qui osent s'intituler chimistes, sont d'ignorants industriels, des épileurs ou perruquiers pour la plupart, n'ayant d'autre savoir que celui de prodiguer l'argent pour faire des annonces. Nous les prévenons que tous les **BLANCS DE FARD** connus, n'importe le nom ou l'épithète dont la parfumerie les décore, se réduisent à trois : le **BLANC DE FARD** (*carbonate de plomb*), le **BLANC DE PERLES** (*sous-nitrate de bismuth*), et le *sulfate de baryte*, avec lequel on empoisonne les rats en Angleterre. Le *sulfate de zinc* est aussi employé sous le nom de **BLANC DE LYS**. Or, ces sels métalliques sont les plus dangereux ennemis de la peau et peuvent causer, par leur absorption, de graves altérations de la santé. Sous leur action malfaisante, le visage se fane, revêt une teinte plombée, se couvre de *tannes*.

ou petits points noirs, et devient hideux. Le seul blanc dont on pourrait se servir serait le *blanc de silice*, qui, loin de dégrader la peau, la nettoie et l'adoucit. Ce blanc est d'une grande légèreté, tandis que tous les blancs métalliques sont lourds comme le plomb. Nous engageons les dames qui ne peuvent se passer de blanc, de faire préparer du *blanc de silice* dans un laboratoire de produits chimiques. (Voyez, à ce sujet, le petit volume indispensable aux dames, intitulé : *LES PARFUMS DE LA TOILETTE, ou des Cosmétiques les plus favorables à la beauté*. Prix : 2 francs. Chez Dentu, éditeur, Palais-Royal, à Paris.)

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DU CORSET DEPUIS LES TEMPS ANCIENS
JUSQU'A NOS JOURS.
DE SES INCONVÉNIENTS ET DE SES AVANTAGES.

ORIGINE DU CORSET.

Le corset moderne, tel que les femmes le portent aujourd'hui, était complètement inconnu aux grandes nations de l'antiquité, les Grecs et les Romains, à qui nous sommes redevables de notre civilisation. Cependant, les historiens de ces époques nous apprennent

que diverses ceintures étaient alors en usage, parmi les femmes, comme moyen de rehausser leurs charmes.

Homère disait que Vénus, parée de sa ceinture, était plus charmante, et que Junon la lui emprunta pour subjuguer le maître des Dieux.

Julius Pollux, qui s'est beaucoup occupé de la toilette des dames de l'antiquité, raconte que les femmes grecques et romaines possédaient quatre sortes de ceintures :

1^o Le *stéthodesmon*, qui s'appliquait à nu sur la poitrine et servait de soutien aux organes mammaires ;

2^o Le *strophion*, riche ceinture, garnie d'or et de pierreries, servant à presser légèrement la taille et à modérer le développement des seins ; Aristophane en fait un pompeux éloge ;

3^o Le *zona* s'appliquait sur le ventre, pour le comprimer ou le maintenir ;

4^o L'*anamaskalis*, espèce de bande très-large, qu'on enroulait autour de la poitrine. Les femmes affligées d'un excès de développement des seins, cherchaient à aplatir ces organes en serrant fortement l'*anamaskalis*. — Les dames romaines désignaient ces ceintures par les noms de *fascia*, *castula*, etc.

Quoique ces diverses ceintures n'aient aucun rapport avec le corset moderne, on s'aperçoit, néanmoins, que la coquetterie féminine courait à la re-

cherche des moyens d'arrondir la taille, de soutenir la gorge, de la dissimuler lorsqu'elle était trop volumineuse, d'aplatir un ventre proéminent; enfin, de cacher les défauts et de faire ressortir les charmes. Martial, Ovide, Catulle et Tibulle donnent aux femmes des conseils pour la pose la plus gracieuse des ceintures. Alexis d'Athènes, oncle du poète Ménandre, nous initie aux secrets des courtisanes grecques, pour déguiser les formes ou les développer selon les exigences de la mode.

Déjà, au temps de Galien, sous Antonin et Marc-Aurèle, les femmes abusaient des bandelettes et de la ceinture, ainsi que le prouve ce passage des écrits du célèbre médecin :

« La poitrine des enfants est souvent déformée par l'ignorance de la nourrice, qui applique mal les bandelettes. C'est particulièrement sur les jeunes filles que nous apercevons les pernicioeux effets de la ceinture. Dans le but d'accroître la force des hanches, on serre violemment la base de la poitrine, et, comme la pression est toujours inégale, il en résulte des déviations, des gibbosités. Il arrive, parfois, que le dos est presque brisé, le tronc est entraîné de côté, une épaule se soulève tandis que l'autre s'abaisse. »

Tacite rapporte que les bandelettes et ceintures, inconnues aux Gauloises, pénétrèrent dans leur pays avec la conquête des Romains. Les Gaulois, asservis, conservèrent le costume gallo-romain jusqu'au temps

de Charlemagne. A cette époque seulement, le costume se modifia et prit une forme nationale.

Herbé, auteur d'un ouvrage sur les costumes français, nous apprend que, sous Charlemagne, la robe des femmes était si collante, que les seins et toutes les formes se dessinaient vigoureusement en relief. Ce costume, malgré les révolutions et les changements de dynastie, traversa une série de siècles sans éprouver de changements trop notables.

Sous Louis IX, la mode des robes collantes se trouvait encore tellement enracinée, qu'on cousait les corsages sur le corps même de la personne, pour qu'ils fussent plus étroits. Jusqu'ici, point de baleines, point de tige métallique. La reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, imagina une mantille descendant sur la taille, et garnie, sur le devant, d'un busc enfermé dans un galon d'or. Ce busc, très-résistant, s'appliquait sur la poitrine et la divisait en deux parties égales. Isabeau de Bavière et les dames de sa cour portèrent les premiers corsets ou corsages baleinés, pour soutenir leurs corps ruinés par les excès. Catherine de Médicis en étendit la mode en France, et toutes les dames emprisonnèrent leur poitrine dans un étui si rigide, qu'elles pouvaient à peine respirer. Ces corps baleinés, auxquels on faisait, de temps en temps, quelques modifications, restèrent, pendant près de quatre cents ans, comme pièce indispensable de l'habillement. Il fallut toutes les lu-

mières du dix-huitième siècle et la grande révolution de 1789, pour ouvrir les yeux aux femmes et leur faire abandonner leur cuirasse de baleine. Cédant à l'empire de la raison, elles comprirent les dangers de cette mode, et, se rapprochant du costume grec, elles s'offrirent dans toute l'élégance de leurs grâces naturelles.

Mais, hélas ! ce retour à la raison fut de courte durée. Vers 1810, un autre genre de corps baleiné, le corset moderne, comprima de nouveau le sein des femmes, et les hommes furent assez barbares pour trouver charmante une femme corsetée, raide et guindée. De ce moment, pour plaire aux hommes, toutes les dames acceptèrent le corset; et, qui pis est, se défièrent à qui se serrerait le plus, à qui se déformerait la poitrine, se suiciderait plus vite. Les modes n'ont généralement, en France, que quelques mois de durée; la mode du corset a fait exception à la règle et subsiste, depuis un demi-siècle, avec une ténacité inouïe. Il en est résulté que la jeune fille qui aurait grandi forte et belle, est restée faible, étiolée, sans grâces ni santé; et, de cette enfant pétulante, qui promettait une mère vigoureuse, le corset a fait une créature débile, n'ayant pas de sein à donner à sa progéniture.

LE CORSET PEUT-IL ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME
AUXILIAIRE DE LA BEAUTÉ?

Si l'on peut définir la beauté : l'accord parfait d'un tout avec ses parties et des parties avec le tout, la femme réellement belle ne le sera plus quand elle aura la taille étranglée comme une fusée volante, parce que cet étranglement rompt les contours harmonieux et les lignes correctes qui constituent la beauté du corps humain. Le corset ne peut convenir qu'aux femmes affligées d'imperfections de la poitrine ou de difformités de la taille, afin de les déguiser sous ce vêtement. Pour les femmes bien faites, le corset est une insulte à la nature, à la beauté ; car, loin de servir les attraits d'une taille souple, il la raidit, au contraire, et la prive de grâces. Enfermez dans un corset la charmante taille de Vénus, aussitôt les admirables perfections de ce beau corps disparaîtront et vous n'aurez plus qu'une forme grotesque. Enfin, si la grâce réside dans la souplesse et l'élégance des vêtements, jamais femme emprisonnée dans un étroit corset ne sera gracieuse, puisqu'il y aura gêne dans ses mouvements et raideur dans ses attitudes.

Pauvres victimes du corset, qui croyez être plus attrayantes avec une taille étranglée, transportez-vous dans nos musées et jetez les yeux sur les statues de Vénus, de Diane et de Niobé, si ravissantes de for-

mes, si harmonieuses de proportions et de contours ; examinez, ô femmes ! ces charmants modèles de la beauté réelle, et vous resterez convaincues, désormais, qu'une taille proportionnée aux autres parties du corps est une perfection, tandis qu'une taille trop mince n'est qu'une difformité.

DES INCONVÉNIENTS ET DANGERS DU CORSET.

D'après les savants physiologistes qui ont étudié la nature, cette artiste par excellence, la boîte osseuse de la poitrine d'une femme bien conformée, doit être plus étroite à son sommet qu'à sa base. Les dernières côtes vont en s'élargissant pour donner au ventre l'amplitude nécessaire aux organes de la digestion et de la reproduction. Le cœur et les poumons fonctionnent librement dans une poitrine à large base ; ils sont, au contraire, gênés dans ces poitrines à base étroite, déformées par l'usage du corset. En effet, la compression du corset a changé la direction naturelle des côtes ; elle les a resserrées et enfoncées ; elle a aussi considérablement diminué les deux diamètres de la poitrine, ainsi que l'espace triangulaire vulgairement nommé creux de l'estomac. Les poumons, le cœur, le foie, la veine-cave inférieure, l'estomac, l'utérus, sont comprimés et refoulés par cette compression permanente ; les fonctions pulmonaires, circulatoires, digestives et reproductives, éprouvent une gêne

d'autant plus grande que la compression du corset est plus étroite. L'estomac, ne pouvant recevoir la quantité d'aliments nécessaires à la nutrition, le corps languit, les muscles pectoraux et lombaires perdent peu à peu leur vigueur et deviennent insuffisants à soutenir le tronc. Ainsi qu'un appareil à fracture atrophie les muscles d'une jambe condamnée au repos, de même la pression continue du corset amincit et affaiblit les muscles du dos, au point qu'une femme habituée au corset, ne sait plus se tenir dès qu'elle en est privée ; elle se trouve mal à l'aise, son buste s'affaisse, parce que les muscles destinés à maintenir verticalement la colonne vertébrale, n'ont plus la force nécessaire.

Il reste donc démontré que la compression du corset nuit à la liberté des quatre principales fonctions de l'économie : la respiration, la circulation, la digestion et la nutrition. Or, l'obstacle apporté au libre exercice de ces importantes fonctions, doit inévitablement occasionner de graves désordres, tels que : stase du sang dans les poumons et le foie, crachement de sang, phthisie, palpitations, suffocations, anévrisme, engorgement des viscères abdominaux, engourdissement des membres supérieurs, suite de la compression du plexus nerveux brachial, céphalalgie, quelquefois apoplexie !... digestions laborieuses, difficiles, imparfaites, gastralgie, pâles couleurs, hystérie, flueurs blanches, irrégularité ou suppression du

flux menstruel, vomissements, maladies de la matrice, etc., etc.; et, pour les femmes enceintes, grossesses pénibles, avortements fréquents, accouchements laborieux où la vie est menacée, douleurs atroces pendant le travail de la parturition, et, le plus souvent, un enfant chétif ou contrefait, offrant des taches, des excroissances cutanées que le vulgaire attribue à l'imagination de la mère. On comprend facilement que, si la belle venue, la force et la santé d'un enfant, dépendent de ce que rien n'a contrarié son développement pendant la vie intra-utérine, une femme à taille mince, à ventre plat, épuisée, contusionnée par un corset, ne saurait donner le jour à un être bien fait et vigoureux. Enfin, le corset arrête le développement des seins et s'oppose à la sortie du mamelon; il détruit la fermeté de ces organes, les aplatit, les ramollit, les rend flasques avant l'âge, et l'on peut dire qu'il hâte la vieillesse en dégradant les ressorts de la vie.

M. Serres, professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, a fait dernièrement entendre ces graves paroles : « Le corset refoule la masse intestinale en bas; l'*utérus*, organe flottant, est lui-même refoulé par les intestins et sans cesse déplacé. De là les affections terribles de cet organe, si fréquentes à Paris, que bientôt les médecins n'y pourront plus suffire.

« Vous le voyez, Messieurs, l'usage du corset n'est

pas seulement funeste à celle qui le porte ; si nous n'y prenons garde, il atteindra la race, car cette mode ridicule et meurtrière s'attaque à la source même de la vie et tend à l'altérer. »

Il est une très-grave erreur, accréditée parmi les mères, qui leur fait regarder le corset comme un excellent moyen de corriger les défauts de taille et de maintien de leurs filles, et elles n'ont rien de plus pressé que d'appliquer cette camisole de force à ces frêles créatures, dont le buste dévie bientôt de sa rectitude normale, c'est-à-dire penche en avant, en arrière, à droite ou à gauche. Cette erreur des mères contribue beaucoup à augmenter le défaut ou la difformité qu'elles cherchent à combattre, et voici comment : chez les jeunes personnes d'une constitution délicate, le corset exerce une compression souvent intolérable sur telle ou telle partie du buste ; alors, la jeune fille cherche à éviter la douleur en cédant à l'action du corset ; or, la douleur étant permanente comme la compression qui la cause, il s'ensuit que le moyen employé par la jeune fille pour l'éviter est aussi permanent. Cet état de choses amène un résultat opposé à celui qu'on attendait ; la déviation qu'on voulait redresser par le corset, s'aggrave au lieu de diminuer ; le défaut de rectitude, le vice du maintien, devient une habitude qui s'enracine chaque jour et finit par être incurable.

Un autre inconvénient du corset, chez les jeunes

filles, est celui de leur faire perdre le goût de jouer, de courir, de folâtrer comme il convient à leur âge; la camisole baleinée qui les comprime leur rend difficiles et même pénibles les jeux qui exigent la souplesse du torse et une locomotion rapide. Alors, leur santé languit, leur joyeuse activité se perd et leur fraîcheur se fane. Le soir, on les retire de leur étui pour les y remettre le lendemain; pauvres enfants! et c'est pour vous rendre plus attrayantes que vos mères aveuglées vous torturent de la sorte... O lumières de l'hygiène! vous avez proscrit le maillot, quand donc ferez-vous justice du corset?

Sans énumérer davantage les tristes résultats de cette compression de la poitrine, nous répéterons avec tous les physiologistes et médecins, que les corsets baleinés et busqués sont un des plus dangereux ennemis de la santé et de la beauté; une foule de difformités, de maladies et de morts prématurées ne reconnaissent point d'autres causes. Puisse le tableau suivant, dressé par un médecin célèbre, faire ouvrir les yeux aux mères aveugles qui, dans l'espoir de former une taille élégante à leurs filles, les enferment, dès le bas âge, dans un corset inflexible. Ce tableau est la moyenne de quarante années d'observations.—

Sur cent jeunes filles portant corset,

25 succombent à des maladies de poitrine;

15 meurent à la suite du premier accouchement;

15 restent infirmes après l'accouchement;

15 deviennent difformes;

30 seulement résistent, mais sont, tôt ou tard, affligées d'indispositions plus ou moins graves.

Cette statistique des dangers du corset ne devrait-elle pas servir d'antidote contre la mode contagieuse du corset?

Les femmes n'ignorent pas que le corset leur est nuisible; ce qui le prouve, c'est, par exemple, lorsqu'en société une dame se trouve mal; alors, toutes les dames présentes s'écrient, d'un commun accord : *Délacez-la vite, délacez-la !* On coupe le lacet; aussitôt l'air se précipite dans le poumon de l'évanouie, qui revient à elle après quelques aspirations d'air vivifiant. Mais la leçon ne profitera point à cette pauvre victime, car elle se serrera aussi fort le lendemain. — Faites observer à cette autre dame d'une pâleur extrême et sur le point de se trouver mal, que son corset la gêne; elle vous répondra subitement par une négation.

Oh! si les femmes de bon sens se donnaient la peine de mesurer le diamètre de leur corset, et puis de comparer cette mesure à la circonférence de leur taille en liberté, elles resteraient stupéfaites de l'énorme différence qui existe entre ces deux mesures; et, de ce moment, abandonneraient ou modifieraient leur corset, parce que la raison fait taire la coquetterie lorsqu'il s'agit de la santé.

Nous relaterons ici quelques anecdotes, comme

preuve de l'opinion générale sur les dangers du corset, et de l'erreur obstinée des femmes sur la nécessité de ce vêtement meurtrier.

L'Empereur Joseph II, effrayé des profondes atteintes que le corset portait à la santé des femmes de ses États, s'efforça de le proscrire et d'en dégoûter les femmes honnêtes, en ordonnant que les reprises de justice le porteraient comme marque d'infamie. Cette proscription n'eut que peu d'effet ; le corset, abandonné un instant, reparut de nouveau, au grand désespoir de l'Empereur.

En 1812, époque où la mode du corset se propageait rapidement en France, Napoléon disait à Corvisart, son médecin : « Ce vêtement, d'une coquetterie de mauvais goût, qui meurtrit les femmes et
« maltraite leur progéniture, m'annonce des goûts
« frivoles et me fait pressentir une décadence pro-
« chaine. »

Louis XVIII disait à M^{me} du Cayla : « Vous seriez la plus jolie femme de mon royaume, si, mé-
« prisant une mode absurde, vous abandonniez cet
« affreux corset qui enlaidit la nature. »

Lorsqu'on demandait à M^{me} Tallien de quelle recette elle usait pour se conserver si fraîche et si belle dans un âge avancé, elle répondait : « Je n'ai jamais voulu porter de corset. »

Charles X répétait souvent à ses intimes : « Il n'était point rare, autrefois, de trouver à la cour de

France, des Vénus, des Diane, des Niobé; aujourd'hui, on n'y rencontre plus que des guêpes. »

M^{me} la comtesse de ^{***}, en l'absence de son mari, général à l'armée d'Afrique, avait arrangé le mariage de son fils avec la fille de M^{me} la duchesse de ^{***}. Le général se rendit à Paris pour assister à ce mariage; mais lorsqu'il eut jeté les yeux sur la femme qu'on avait choisie pour son fils, il refusa net, en disant à la comtesse : « Vous savez, Madame, que depuis cinq cents ans notre famille honore son pays par les hommes qu'elle lui fournit; M^{lle} de ^{***}, plus frêle qu'un roseau, qui n'a ni flancs, ni poitrine, ne saurait perpétuer ma race. Je marierai mon fils à une femme robuste, qui n'aura jamais eu les côtes enfoncées par un corset. »

Le savant Cuvier conduisait une jeune dame, pâle et chétive, dans ses serres du Jardin-des-Plantes. La dame s'étant arrêtée pour admirer une fleur au port gracieux, aux brillantes couleurs, le savant lui dit : « Naguère, Madame, vous ressembliez à cette fleur et demain cette fleur vous ressemblera. » En effet, le lendemain Cuvier ramena la dame qui poussa un cri de douleur en apercevant la jolie fleur de la veille, pâle, courbée, languissante; elle en demanda la cause, et l'illustre professeur lui répondit : « Madame, cette fleur est votre image, comme vous elle languit sous une cruelle étreinte; » et il lui montra une ligature circulaire qu'on avait pratiquée sur

la tige de la fleur. « Vous vous fanerez de même, ajoutait-il, sous l'affreuse compression de votre corset ; vous perdrez peu à peu les charmes de votre jeunesse si vous n'avez assez d'empire sur la mode pour abandonner ce dangereux vêtement. » La jeune dame suivit le conseil du grand naturaliste et revint bientôt à la santé !

L'illustre Percy disait aux dames de la cour, que ces mots inscrits sur les magasins de Paris : *Fabrique de Corsets*, équivalaient à ceux-ci : *Fabrique de poisons lents*.

« Que de maux dans un corset ! » s'écriait l'éminent professeur Delpech ; que de morts dont il est la cause !

Réveillé-Parise a écrit ces lignes : « Si, par un caprice de la mode, le corset venait tout à coup à être proscrit, combien de femmes se trouveraient heureuses ! et si, plus tard, on infligeait comme peine corporelle le port d'un corset, ainsi qu'on inflige la *cangue* aux Chinois, à coup sûr les femmes jetteraient de hauts cris et se révolteraient contre la barbarie du supplice. »

Kératry, dans son excellent ouvrage du *Sublime*, rapporte qu'un jour étant dans l'atelier de Prud'hon, à admirer une Vénus au bain, il lui demanda si le modèle vivant se trouvait à Paris ? Le grand peintre lui répondit négativement et déplora l'indigence des ressources qu'offrait la capitale en ce genre. Selon

lui, les Parisiennes ne manquent ni de *morbidesse*, ni de correction dans les extrémités inférieures ; mais chez presque-toutes la poitrine et la taille sont défectueuses à cause du corset. L'habile peintre avait raison.

Le docteur Alibert se trouvait à une brillante soirée de la cour où toutes les femmes semblaient s'être défiées à qui s'étranglerait le plus étroitement la taille. Quelques jeunes hommes, qui n'avaient cessé de complimenter ces dames sur l'inappréciable finesse de leur taille, s'approchèrent du célèbre médecin et lui dirent : « Docteur, vous paraissez triste ; que vous est-il arrivé ? d'honneur ! votre figure soucieuse est un contre-sens au milieu d'une réunion si brillante de toilettes et de jolies femmes ; à quoi pensez-vous donc ?

— C'est vrai, je suis profondément triste ; mais pourrait-il en être autrement, lorsque je vois l'élite des hommes de la capitale provoquer, en riant, les femmes au suicide.

— Au suicide ! répétèrent-ils, stupéfaits... et le docteur continua :

« Hélas ! Messieurs, vous qui ne voyez que joie et sourires sur les lèvres de ces jolies dames, vous ignorez ce que souffrent leurs nerfs délicats sous la compression du corset ; vous ignorez quel supplice elles endurent dans cette infernale machine. En les complimentant sur la finesse de leur taille, vous les excitez

à se serrer encore davantage, et, par conséquent, à détériorer leurs organes, à contracter une foule de maladies? Puis, lorsque vous choisissez une épouse parmi elles, vous êtes désolés de ne trouver qu'un corps affaibli, sans formes ni vigueur, et sujet à mille indispositions... Ce sont ces tristes réflexions, Messieurs, qui se peignent en plis soucieux sur mon front. Peut-être même que, tout à l'heure, plusieurs de ces jeunes élégantes, qui n'ont point mangé pour se serrer davantage et vous plaire, vont s'évanouir, se trouver mal... »

Le docteur achevait à peine sa phrase, que deux élégantes, à taille de guêpe, poussèrent un cri sourd et tombèrent sur le parquet. Alibert s'élança pour leur porter secours; le corset fut coupé d'un coup de ciseau, et ces pauvres victimes de la mode rouvrirent aussitôt les yeux.

Les interlocuteurs avouèrent que le docteur avait raison et se promirent de ne plus faire, à l'avenir, l'éloge des tailles minces.

Il semblerait résulter de ce fait, que ce n'est point aujourd'hui la mode qui force les femmes à se torturer dans un corset; car la mode change tous les jours, et le corset, hormis quelques légères modifications, est resté le même quant à sa forme et à son but. Nous pensons absolument comme l'auteur de la *Physiologie des passions*; c'est aux hommes qu'il faut attribuer cette persistance du corset, dans un

pays où les variations de la mode sont si rapides, non aux hommes de bon sens, mais à ceux qui font entendre incessamment cette sotte exclamation : *Oh ! la jolie taille ; la taille mignonne et séduisante, on l'enfermerait dans les deux mains ; j'en suis amoureux fou !*.. et autres pauvretés semblables. Or, puisqu'il est dans la nature de la femme d'aimer à plaire, il s'ensuit que les femmes qui entendent chaque jour les hommages adressés à une taille fine, se serrent à se briser les côtes, à s'étouffer pour qu'on leur adresse la même louange.

Du jour où les hommes trouveront difforme une taille fine et monstrueuse une taille étranglée, les corsets tomberont ; les femmes respireront à l'aise, jouiront d'une meilleure santé et feront de plus beaux enfants.

Le corset donne-t-il des grâces au maintien et aux diverses attitudes ; rend-il la femme plus attrayante ? Evidemment non. Nous avons vu que, loin de redresser les défauts de rectitude et de direction, le corset ne faisait que les accroître ; que loin de favoriser les formes, il en arrêtaient le développement ; qu'il gênait la liberté des mouvements et rendait la femme raide, guindée, sans grâces. Et cependant, malgré ces nombreux inconvénients, le préjugé a fait du corset la base indispensable de la toilette. Une femme n'oserait se présenter en société sans corset, parce qu'on chuchote contre celles qui

sont assez sages pour s'en affranchir. Les femmes à corsets trouvent mal faites celles qui n'en portent point ; en revanche , les femmes de bon sens, qui ont proscrit de leur famille ce vêtement meurtrier, trouvent difformes celles qui en font usage ; tant il est vrai que chez les peuples les plus civilisés , il se glisse des modes jurant contre le bon goût , et que la beauté conventionnelle est presque toujours en opposition avec la beauté réelle.

Vous riez , Mesdames les Françaises, de la coutume barbare qui oblige la Chinoise à se déformer les pieds ; qui force l'Indienne à se percer la cloison du nez pour y suspendre un anneau ; vous vous moquez du large bracelet que la Bédouine porte au bas de la jambe ; vous trouvez hideuses les longues oreilles qu'allongent incessamment de lourds pendants d'oreilles ; vous chuchotez malicieusement contre l'épaisse taille de la femme turque ou de la Mauresque ; mais , savez-vous ce que les femmes de ces nations pensent d'une Française étranglée par un corset ? Bien certainement elles vous rendent, à usure, vos épigrammes et vos rires moqueurs. Écoutez ce que dit lady Morgan à ce sujet :

« Pendant mon séjour à Constantinople , j'aimais à prendre des bains orientaux, en société des femmes d'Osman-Pacha. Le harem de ce riche seigneur se composait de trente femmes grecques , circassiennes ou mingréliennes d'une beauté remarquable. Chaque

fois que j'entrais au bain, je ne me lassais pas d'admirer ces beaux corps, dont les riches contours se développaient sans liens ni entraves. L'étonnement de ces femmes à la vue d'une Européenne, leurs jeux, leurs agaceries, leur minutieuse toilette, m'amusaient beaucoup.

« La femme du consul de France, délicate Parisienne à taille de guêpe, à qui je parlai du bain et des baigneuses, me pria instamment de la conduire au *hamam* (bain oriental), ce qui eut lieu le lendemain. La mésaventure qui lui arriva me fit rire à perdre haleine et fixa, désormais, mon opinion sur le corset.

« Lorsque la jeune Française entra dans le bain, toutes les femmes du harem l'entourèrent ; c'était à qui la regarderait, la toucherait, lui adresserait des questions qu'elle ne comprenait point. On se mit en devoir de la déshabiller et, à chaque pièce du vêtement qu'on enlevait, ces femmes en examinaient le tissu, la forme, le travail, et se parlaient entre elles. Lorsqu'on fut arrivé au corset, toutes s'éloignèrent précipitamment et comme effrayées.

« — Est-ce que votre amie est une femme ? me demandèrent-elles.

« — En douteriez-vous ? répondis-je.

« — Mais elle n'a ni flancs, ni poitrine, parties les plus saillantes de notre sexe.

« — C'est cependant bien une femme, et réputée fort jolie dans son pays.

« — Son corps doit, sans nul doute, cacher quelque infirmité, ajoutèrent-elles un peu rassurées. Votre amie a peut-être eu les reins brisés ou les côtes enfoncées, pour qu'on l'ait enfermée dans cet étroit bandage ; chez nous, on bande ainsi les bras et les jambes cassés.

« — Vous n'y êtes point, mes amies, continuai-je ; ce que vous appelez un bandage est un élégant corset que les femmes du pays de Madame portent, dès le bas âge, pour se rendre la taille plus mince ; car, dans ce pays, une taille très-mince passe pour très-belle.

« — Oh ! nous vous voulons voir cela ! s'écrièrent toutes les baigneuses à la fois , et aussitôt elles délacèrent la jeune étrangère qui voulut en vain s'y opposer. Lorsque la Française fut entièrement dépouillée, les femmes d'Osman se mirent toutes à la regarder et à rire aux éclats, en voyant une poitrine étranglée à sa base et de grosses hanches qui rendaient cet étrangement encore plus frappant.

« A dire vrai, en comparant le corps de l'Européenne avec les formes luxuriantes des femmes orientales, je ne pus m'empêcher de penser que la comparaison n'était pas du tout à l'avantage de la première. La pauvre Parisienne fut tellement mortifiée des rires moqueurs dont elle était l'objet, qu'elle ne put retenir une larme, et jura que, de sa vie, on ne la reprendrait dans un bain d'odalisques. »

Ainsi donc, les grâces ne se logent point dans un corset ; il serait dérisoire d'avancer qu'une femme ayant la taille étranglée, la poitrine resserrée et le ventre meurtri par une lame de fer, puisse être gracieuse ; car tous ses mouvements se ressentent de la gêne qu'éprouvent ses organes refoulés. L'élégance de la taille réside dans sa souplesse, dans ses justes proportions avec le bassin et les épaules ; dans ses contours moelleux et ses lignes correctes, mais non dans le brusque étranglement que lui fait subir un corset. Une taille mince posée sur un large bassin est une monstruosité. Les attitudes et divers mouvements du corps, pour être gracieux, exigent de la souplesse dans les articulations et une grande facilité dans le jeu des muscles, tandis que le corset détruit la souplesse et la légèreté. Considérez le groupe des trois Grâces : c'est autant par leurs poses ravissantes que par la suavité de leurs formes qu'elles enchantent nos yeux et commandent à notre admiration. Adaptez un corset à ces corps, dont la beauté réside dans l'harmonie des proportions, tout le charme est détruit. O femmes ! prenez-les donc pour modèles, et l'empire des cœurs vous est assuré.

LE CORSET PEUT-IL ÊTRE AVANTAGEUSEMENT EMPLOYÉ
CONTRE CERTAINES DÉVIATIONS ET DIFFORMITÉS ?

Une grande variété de corsets mécaniques ont ét

inventés pour combattre les déviations de la taille et redresser les déviations de l'épine dorsale. Plusieurs médecins orthopédistes se sont occupés de cette importante question, et chacun d'eux prétend réussir au moyen de l'appareil dont il est l'inventeur. D'un autre côté, d'habiles gymnasiarques prétendent que l'application continue de tout appareil mécanique sur une surface du corps, est nuisible au libre exercice des fonctions organiques. Selon eux, une gymnastique musculaire bien entendue, bien dirigée, est l'unique moyen à opposer aux déviations de la charpente osseuse, par la raison que la gymnastique, jointe à une alimentation spéciale, transforme la constitution de l'individu en opérant une égale répartition des forces vitales sur tous les points de l'économie. Ne pouvant ici entrer dans la discussion de prééminence de l'une ou de l'autre de ces deux méthodes, nous renvoyons le lecteur à notre brochure intitulée : *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine dans ses lignes, ses formes et sa couleur*, chez Dentu, Palais-Royal, à Paris.

EXISTE-T-IL UN AGE ET CERTAINES CIRCONSTANCES
QUI RÉCLAMENT L'USAGE DU CORSET ?

La proscription du corset doit être absolue pour les jeunes filles qui ne sont point arrivées à la puberté. A cet âge, le squelette est loin d'avoir acquis toute sa

croissance, et la moindre compression ne peut que courber les os, leur imprimer une direction vicieuse et nuire au développement régulier des organes contenus dans le ventre et la poitrine. — Le *corset hygiénique*, c'est-à-dire exempt de tiges métalliques, ne saurait être permis qu'après la puberté et aux personnes dont le buste a besoin de soutien. Si, dans quelques cas de difformités incurables, d'excès d'embonpoint, le corset trouve son application, il doit néanmoins être hygiénique, autrement dit ne jamais contrarier les lois physiologiques. Ainsi donc, si l'excès de formes peut en autoriser l'usage, les maladies de poitrine, la maigreur, la grossesse et l'allaitement doivent le faire rejeter comme des plus nuisibles.

Nous le répétons, la femme bien constituée qui s'emprisonne dans un corset, fait une insulte à la nature; elle détruit peu à peu l'élégance de ses formes et la grâce de ses mouvements. La femme qui veut, au moyen d'un corset, arrêter un développement d'embonpoint, se prépare des maux affreux et quelquefois une mort prématurée.

A cette époque de la vie où la femme n'est ni jeune ni vieille, l'embonpoint vient changer le genre de sa beauté. Ses reliefs sont plus fortement prononcés; les lignes et contours plus largement dessinés; il y a développement du tissu graisseux : poitrine, épaules, membres, tout est potelé. C'est alors que, déplorablement égarée sur le caractère de la beauté de son

âge, la femme se serre, se comprime de plus en plus dans l'étau d'un corset, pour cacher ses formes luxuriantes et se suicider lentement. En observant les mille précautions que prennent les femmes et les tortures inouïes qu'elles endurent pour faire avorter un embonpoint naissant, on serait tenté de croire que la *gracilité* ou maigreur est une qualité, que l'embonpoint est un défaut ? O femmes ! vous vous trompez étrangement, car l'opinion des hommes de sens est tout à fait contraire : une femme sèche et maigre est fort peu goûtée, tandis qu'une femme potelée se voit, chaque jour, environnée d'adorateurs. Un satirique, très-bon juge en cette matière, appliquait ces mots à la plupart des femmes du monde : *Trop d'esprit et pas assez de chair.*

Pour mieux démontrer l'incroyable puissance de la mode du corset et son effrayante propagation au sein des nations civilisées, nous ferons observer que, dans la seule ville de Paris, le nombre des corsetières s'élève au chiffre approximatif de 3,722. Chaque ouvrière confectionnant un corset en deux jours, terme moyen, il en résulte que le travail de toutes ces ouvrières fournit par an, à la consommation, 677,404 corsets ! Pour peu que, dans chacun de nos départements, il existe seulement cinquante corsetières travaillant comme celles de Paris, et c'est peu dire, le chiffre des corsets fabriqués en France s'élèvera, chaque année, à un million et demi ! ... Comme on le voit, le

chiffre des victimes est énorme ; et ce ne sont ni les souffrances, ni les maladies, ni les morts prématurées, ni la raison de l'âge mûr, qui peuvent diminuer le nombre toujours croissant de ces pauvres victimes ; il n'y a qu'une mode contraire qui puisse soustraire les femmes à cette tyrannie homicide.

Dans les villes de province, où la mode exerce une tyrannie moins cruelle que dans la capitale, beaucoup de dames portent une espèce de corset dépourvu de bousc et de baleines, qui ne gêne en rien les mouvements vitaux ; aussi se trouvent-elles préservées des affreuses maladies qui, chaque année, moissonnent tant de jeunes Parisiennes.

Nous terminerons cet article en conseillant aux dames qui ne peuvent se passer de corset, d'adopter celui qu'on nomme hygiénique, et dont voici les conditions : — le *corset hygiénique* doit être exempt de toute lame, tige, baleine et autres corps durs capables d'exercer une compression sur les parois de la poitrine, surtout au point correspondant à l'estomac, compression toujours dangereuse à la beauté comme à la santé. Le corset doit être fait d'un tissu élastique, ayant la propriété de bien embrasser la taille, d'exercer une pression douce, uniforme, sur toute la surface du torse ; de se prêter aux mouvements inspireurs des poumons et aux diverses inflexions du corps, sans jamais leur opposer la moindre gêne, la plus petite résistance. Le corset, pour les personnes grasses, a

pour unique objet de maintenir le surcroît de formes et de contenir le développement abdominal. Le corset qui remplit ces conditions mérite l'épithète d'hygiénique et devrait être adopté par toutes les femmes de cette catégorie.

Telle est l'histoire physiologique du corset, que nous avons rapidement esquissée, dans le but d'inspirer aux femmes une invincible aversion pour tout ce qui peut nuire à leurs charmes et à leur santé. Puissent donc les faits que nous avons cités attirer leur attention et les rendre, à l'avenir, plus prudentes dans le choix et la pose du corset.

SECTION II.

PASSION DES MODES EN FRANCE.

RÉFLEXIONS SUR CETTE PASSION.

Les modes sans cesse et toujours variées des coiffures en cheveux, des bonnets, chapeaux, parures et ornements de tous genres ; les vêtements de toutes formes, de toutes couleurs, de toutes nuances ; les étoffes, les tissus imprimés de mille dessins, ornés de mille manières, sont une preuve irrécusable de la passion des femmes pour la nouveauté. L'esprit de la femme est irrésistiblement poussé vers l'étude de la toilette ; ses instincts, ses goûts, son immense besoin de plaire à l'homme, la rendent ingénieuse à compo-

ser, à varier sa mise, à se parer de mille façons coquettes ; et l'on peut avancer qu'en général, il n'est pas de femmes qui n'acceptent une mode, aussi dangereuse qu'elle soit, dans le seul espoir de paraître plus jolie, plus séduisante, et, bien souvent, pour le seul plaisir d'entendre dire à ses oreilles qu'elle a été une des premières à porter la mode du jour.

La mode excuse les excentricités les plus inconvenantes et les applications les plus dangereuses, soit à la santé, soit à la beauté. Aujourd'hui la mode exige que la femme s'étrangle la base de la poitrine, au risque de se trouver mal et de devenir poitrinaire ; la mode exige qu'elle emprisonne son pied dans une chaussure deux fois trop étroite, qui lui comprime douloureusement les orteils ; qu'elle se tire violemment les cheveux pour faire le *casque*, au point de devenir chauve, ce qui se voit tous les jours. Demain, si la mode exigeait que nos élégantes se barbouillassent le visage de couleurs grossières, comme le font les Groënlandaises, les Caraïbes, les Zembliennes, etc. ; qu'elles se bariolassent la peau du corps entier de marques de tatouage et d'incisions profondes, à l'exemple de certaines peuplades d'Afrique et d'Amérique ; qu'elles s'arrachassent les dents de devant et se coupassent un des doigts de la main, comme cela se pratique dans certaines contrées d'Afrique ; qu'elles se trouassent la cloison du nez ou la lèvre inférieure pour y suspendre des bijoux, comme chez

les Indiens, toutes ces barbaries, toutes ces atrocités seraient exécutées avec empressement et courage par cette femme, si pusillanime en toute autre circonstance. Lorsqu'il s'agit de suivre la mode, les femmes, les Parisiennes surtout, ne craignent ni douleurs, ni tortures ; pour la mode, elles se feraient martyres !!!

Enfin, la mode est une espèce de folie qui naît et renaît sans cesse au sein des sociétés ; la raison ne peut rien contre elle : il n'y a qu'un autre genre de folie qui puisse la déraciner. Si l'on compulsait les annales de la mode, on resterait stupéfait de toutes les bizarreries, les sottises, les absurdités, nous ajouterons de toutes les cruautés, qu'elle a fait peser sur la famille humaine.

De tout ce qui précède, il résulte que la mode est le tyran du monde, que la France est sa patrie adoptive et Paris son séjour favori. Là, elle formule ses décrets et les impose aux nations civilisées, qui les adoptent en esclaves. Aussi, lord Bolingbroke disait-il que les futilités de la mode venant de France coûtaient annuellement à l'Angleterre vingt millions !... Ainsi qu'aux beaux jours de la Grèce, Athènes élégante donnait le ton et les modes au monde ancien, de même le Parisien doit à la succession rapide de ses impressions, de ses caprices, à la versatilité de son caractère, le surnom de *grand fabricant de modes* des temps modernes.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DES VICISSITUDES DES CHEVEUX ET DE LA BARBE
CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES DE LA TERRE,
ET PARTICULIÈREMENT CHEZ LES FRANÇAIS.

SECTION PREMIÈRE.

DES CHEVEUX ET COIFFURES.

Les peuples de l'antiquité, plus raisonnables que les modernes sous plusieurs rapports, regardaient la barbe et les cheveux non-seulement comme l'ornement naturel de la face et du crâne, mais encore comme indispensables à l'hygiène des divers organes que présente la tête; aussi veillaient-ils à leur conservation et n'en retranchaient-ils que l'excès devenu incommode.

L'art de la coiffure était alors parfaitement cultivé, et peut-être notre civilisation a-t-elle, sur ce point, quelque chose à envier à l'ancienne. Les Perses se rasaient scrupuleusement la barbe et les cheveux; les Lydiens et les Ioniens entremêlaient leurs cheveux de petits filets dorés et les nouaient avec des rubans de pourpre; les Grecs et les Romains se montrèrent

appréciateurs d'une belle chevelure ; ils employaient tout ce que l'art pouvait inventer pour l'orner, la conserver et la rendre plus longue, plus touffue. Les Dieux et Déesses de l'Olympe étaient représentés avec une chevelure magnifique. Les poètes donnèrent aux Muses le nom de déesses aux beaux cheveux, et ils symbolisèrent dans Vénus la beauté typique de la chevelure féminine. Les héros des temps homériques, Érechthée, Thésée, Hercule, Achille, etc., se faisaient remarquer autant par un luxe de cheveux bouclés que par leur courage. Périclès, Alcibiade et tous les élégants de ces lointaines époques étaient fort recherchés dans ce genre de toilette, et ne paraissaient en public qu'avec une chevelure retombant sur les épaules en boucles embaumées. Les guerriers mêmes, depuis le capitaine jusqu'au soldat, ne dédaignaient pas d'employer les heures de loisir à soigner leurs cheveux. On sait que les trois cents Spartiates, aux Thermopyles, se peignèrent et se couronnèrent de fleurs avant ce fameux combat où ils devaient trouver la mort et l'immortalité ! — L'empereur Trajan cultivait si bien ses cheveux, qu'il dut à leur longueur et à leur épaisseur le surnom de *crinitus* (chevelu).

Mais, ce fut particulièrement chez les femmes que l'art de cultiver et d'orner les cheveux fit d'immenses progrès ; les Grecques et les Romaines passèrent aux yeux de l'ancien monde comme les plus habiles dans cet art. Les Aspasia, les Laïs, les Lamia, les Cléopâtre,

les Poppée, les Sabine, etc., ces femmes si célèbres dans les annales de la beauté et de la coquetterie, se faisaient admirer par leur magnifique chevelure et l'art avec lequel elles composaient des coiffures charmantes. Nous apprenons de quelques poètes latins qu'elles excellaient à disposer leurs cheveux en édifice, à leur donner la forme d'un casque, d'un bouclier, d'une tour ; à les tresser en nattes, les rouler en spirales, les boucler, les réunir en grappes, les onder, les lustrer et même leur donner la couleur à la mode. C'était surtout dans l'ornement que se déployait leur adresse : elles rehaussaient leurs coiffures de bijoux d'or et d'argent, de bandelettes de pourpre, de filigranes, et les diapraient de pierreries de diverses couleurs. Enfin, les fleurs naturelles et artificielles entraient non-seulement dans la coiffure des femmes, mais les couronnes de fleurs étaient d'obligation pour les hommes invités à un banquet.

L'importance que les anciens attachaient à la chevelure se manifeste dans le sacrifice qu'ils en faisaient aux jours de deuil et de douleur profonde, ou bien comme preuve d'amour et de dévouement. — Oreste coupa ses cheveux et les offrit aux mânes de son père. — Achille fit couper les siens et les jeta sur le bûcher qui consumait le cadavre de Patrocle. — Le Péloponèse porta le deuil du poète Alcée par la tonsure de toutes les chevelures mâles. — A la mort d'Ephestion, Alexandre se fit raser les cheveux et or-

donna que les crinières de ses chevaux fussent coupées. — On voyait dans les nombreux temples d'Esculape une quantité de chevelures offertes à ce Dieu pour obtenir le retour à la santé d'un parent, d'un ami, d'un objet adoré. — Bérénice fit don de sa chevelure au dieu Mars pour assurer la victoire aux armes de Ptolémée Evergètes. — Anna déposa sa chevelure sur le tombeau de Didon. — Les soldats d'Attila se tonsurèrent à la mort de ce prince. — Héloïse fit à Dieu le sacrifice de son amour et de sa chevelure. De nos jours encore, la mèche de cheveux donnée par la beauté qu'on aime, est une preuve d'amour et de dévouement.

Relativement à la couleur des cheveux, selon les temps et les peuples, telle ou telle couleur l'emporte sur telle ou telle autre ; tantôt c'est la noire, tantôt c'est la blonde et quelquefois la rouge.

Chez les anciens Égyptiens, les cheveux roux furent en honneur. Les Grecs des temps héroïques estimaient les cheveux blonds comme les plus beaux. Bacchus, Apollon, Achille, Méléagre, Narcisse, Endymion, se faisaient remarquer par leurs belles chevelures blondes ; et, parmi les femmes, on cite OEnone, Danaé, Lédä, Bacchis, Dionée, Polyxène, etc. Plus tard, la couleur blonde fut détrônée par la noire ; les femmes les plus célèbres par leur beauté se montrèrent fières de posséder des cheveux de couleur d'ébène. Laïs, Phryné, Aspasia, Thaïs, etc., comptaient, au nombre

de leurs puissants attraits, leur magnifique chevelure noire, et les artistes considérèrent désormais cette couleur comme indispensable à la perfection de l'être humain.

A Rome, on eut aussi, pendant quelque temps, la fantaisie des cheveux blonds, puis celle des cheveux roux. Les dames romaines jaunissaient leurs cheveux avec un savon gaulois et les poudraient avec une terre ocreuse. Les coquets romains voulurent aussi, à l'exemple des femmes, avoir les cheveux blonds ; l'empereur Commode se poudrait avec une poudre d'or qui donnait à ses cheveux une teinte jaune si rutilante, que les yeux ne pouvaient en soutenir l'éblouissant éclat.

La mode du blond rutilant se généralisa en Italie et tint fort longtemps chez les dames vénitiennes, qui se poudraient à jaune comme l'avaient pratiqué les Romaines. Les grands peintres de la renaissance se plurent à décorer de cheveux blonds les têtes de leurs créations angéliques. De Venise, ce goût passa en France, vers le onzième siècle, et fit fureur. Maître Coquillard, poète satirique de cette époque, nous fait connaître, dans les vers suivants, les soins qu'employaient la classe fashionable pour cacher la couleur naturelle de ses cheveux :

A Paris, un tas de béjaunes
Lavent trois fois par jour leurs testes
Afin qu'ils aient les cheveux jaunes.

Aujourd'hui, les couleurs noire et blonde, ainsi que leurs belles nuances, sont également appréciées ; il n'y a que le roux-carotte qui soit généralement rejeté. Ce qui précède tendrait à établir que les peuples font peu de cas de la couleur pileuse que la nature leur a donnée, et qu'ils cherchent à la remplacer, selon la fantaisie des modes, par une couleur étrangère. La mode de la poudre d'amidon qui, sous Louis XV, contagiona toute l'Europe et blanchit indistinctement les têtes d'enfants et de vieillards, en est un exemple frappant.

Quant à la prééminence de telle couleur sur telle autre et aux inductions qu'on peut en tirer, nous croyons que la nuance *brun-noir* mérite la préférence, parce qu'elle s'allie ordinairement à une forte constitution, à un tempérament sanguin, à une santé brillante, et qu'elle fait mieux ressortir la blancheur satinée de la peau. Cependant, nous dirons que la belle nuance *blond-cendré* a bien son mérite, et beaucoup d'amateurs la préfèrent à la couleur noire. La valeur physiognomonique des couleurs pileuses est sujette à une foule d'exceptions, car on a vu de puissantes nations aux cheveux blonds et aux cheveux noirs bouleverser alternativement et asservir le monde. Sous le rapport de l'activité scientifique et industrielle, les nations blondes ne le cèdent en rien aux nations à cheveux noirs.

Les peuples qui luttèrent le plus vaillamment

contre les Romains et qui en triomphèrent, nos ancêtres les Francs et les Gaulois, soignaient scrupuleusement leur chevelure ; sa longueur était, chez eux, une marque de distinction et de liberté. C'est pourquoi César, après avoir asservi les Gaules, fit couper les cheveux à ses habitants, afin qu'ils eussent toujours devant les yeux le signe commémorateur de ses victoires et de leur servitude.

Dans le principe, les Francs relevaient leurs cheveux sur le sommet de la tête où ils les fixaient par un et plusieurs nœuds. Au commencement du cinquième siècle, cette coutume fut remplacée par la mode des cheveux plats tombant sur le front, les joues et les épaules. Les Francs poudrèrent longtemps leurs cheveux avec une terre d'un rouge ardent, pour inspirer plus de terreur à l'ennemi.

Aux premiers temps de notre monarchie, les Francs se choisissaient des rois parmi les princes doués des plus longs cheveux. Clodion, si remarquable sous ce rapport, mérita le nom de *Roi chevelu*.

Après avoir enlevé aux Romains plusieurs provinces des Gaules, Clodion ordonna aux habitants de laisser croître leurs cheveux, afin de les différencier des autres Gaulois qui se trouvaient encore sous la domination romaine.

« Alors, dit Sainte-Foix, la chevelure était en si grande vénération, qu'on jurait par ses cheveux comme on jure aujourd'hui sur son honneur. Rien

n'était plus poli, lorsqu'on se rendait visite, que de s'arracher un cheveu et de se l'offrir réciproquement. Clovis s'arracha un cheveu et le donna à saint Germier, pour lui prouver combien il l'honorait, et saint Germier emporta ce cheveu comme un précieux trésor. Les Francs estimaient le sacrifice de leur chevelure égal à la perte de leur liberté. Lorsque l'un d'entre eux ne pouvait acquitter des dettes, il allait trouver son créancier, lui présentait des ciseaux et devenait son serf en se laissant couper les cheveux. »

Sous Clovis, les cheveux longs devinrent le privilège de la famille royale et des hauts seigneurs. Le peuple avait les cheveux coupés en rond ; les serfs les avaient rasés ou taillés très-courts. L'usage voulait qu'on coupât la barbe et les cheveux aux vaincus. Clovis, après avoir défait Cararic, roi des Merciens, ordonna que ce roi et toute sa famille fussent complètement rasés.

Le cachet de Childéric I^{er}, trouvé dans des fouilles aux environs de Tournay, et déposé au cabinet des médailles, représente ce roi, âgé de trente ans, ayant les cheveux partagés sur le sommet de la tête, aplatis sur les tempes, descendant le long des joues, où ils sont maintenus par des nœuds de rubans, et retombant ensuite sur les épaules.

Gondebaud, qui se prétendait fils de Clotaire, ne produisait d'autre titre à la couronne que sa longue chevelure, et Clotaire ne trouva point de preuve plus

éclatante, pour le renier, que de la lui faire couper.

Ce fut à son immense chevelure qu'on reconnut le cadavre du fils de Chilpéric, que Frédégonde avait fait poignarder et précipiter dans la Marne.

Ce fut encore à la longueur et à l'épaisseur de ses cheveux, que les Bourguignons découvrirent Clodomir parmi leurs prisonniers.

L'usage subsista longtemps de tondre les rois déchus ou vaincus. Clodoalde, l'un des fils de Clotilde, n'échappa aux poignards qui avaient massacré ses deux frères, qu'en faisant le sacrifice de ses cheveux.

Les princes royaux qui renonçaient à leurs prétentions à la couronne étaient tondus, de même que les rois qui, du trône, tombaient dans un cloître.

Le septième siècle venait d'expirer, lorsque la mode des cheveux bouclés et frisés s'établit en France et se répandit, en peu de temps, sur toute l'Europe. Il paraît que cette mode émut le clergé, qui crut y reconnaître *une malice du diable* ; car, dans un concile tenu à cette occasion, le pape signa le canon suivant :

« Prenant un soin paternel de punir, autant qu'il
« est à propos, ceux qui portent des cheveux frisés et
« bouclés par artifice, pour faire tomber dans le piège
« les personnes qui les voient, nous les exhortons et
« leur enjoignons de vivre plus modestement, en sorte
« qu'on ne remarque plus en eux *aucuns restes de la*

« *malice du diable*. Si quelqu'un pèche contre ce ca-
« non, qu'il soit excommunié ! »

Sous Louis-le-Débonnaire, les cheveux, déjà taillés en rond et considérablement diminués, furent encore raccourcis.

Sous Charles-le-Chauve, très-peu favorisé du côté des cheveux, ainsi que l'indique l'épithète accolée à son nom, les cheveux perdirent le peu de longueur qu'ils avaient conservée, et les oreilles, si longtemps cachées, purent enfin se montrer. Les courtisans, pour plaire à leur souverain, se rasèrent, à son exemple, les cheveux du front ; peu de temps après, les tempes et la nuque furent aussi tondus ; enfin, la chevelure se vit réduite à une espèce de touffe ronde sur le sommet de la tête, ayant la forme d'une calotte. Alors parurent les bonnets fourrés, et, en peu de temps, la mode s'en répandit dans tout le royaume.

Vers la fin du dixième siècle, quelques seigneurs, ennuyés du bonnet, essayèrent de faire revivre la mode des cheveux longs ; mais ils rencontrèrent de grands obstacles, surtout de la part du clergé, qui alla jusqu'à refuser la porte de l'église à un seigneur portant des cheveux longs.

Cependant la mode des longs cheveux gagnait toujours, malgré l'interdiction du clergé. Les partisans des cheveux entiers attaquèrent les casuistes et leur prouvèrent que le clergé n'avait aucune règle certaine sur ce qu'il qualifiait de cheveux longs ; qu'ici on

exigeait les oreilles découvertes, que là il suffisait d'en montrer le bout ; qu'ailleurs on tolérait les toupets, tandis qu'en d'autres endroits on exigeait la rasure du toupet. Qu'en conséquence, ils garderaient leurs longs cheveux jusqu'au jour où le clergé entier se prononcerait sur ce qu'il entendait par *cheveux courts*.

L'Église, habituée depuis longtemps à être obéie aveuglément sans observation, se formalisa de ce langage, et saint Anselme convoqua une assemblée de prélats pour fixer la longueur qu'on pourrait accorder aux cheveux *sans révolter la nature*. L'assemblée jugea fort sérieusement la question et décréta un ordre conçu en ces termes :

« Les cheveux des laïques seront coupés de manière à laisser voir la moitié de l'oreille ; ceux qui cacheront l'oreille entière seront excommuniés. »

Malgré ces menaces, les longs cheveux prévalurent, et, sous Philippe-Auguste, les cheveux courts devinrent si ridicules, que les dévots même n'osaient plus les porter. Les prêtres eux-mêmes cédèrent au torrent de la mode et laissèrent pousser leurs cheveux. Les prélats se virent encore une fois réduits à tourner contre leur milice, les armes qu'ils avaient employées contre les laïques.

Philippe-Auguste et Louis VIII se proclamèrent les protecteurs des belles chevelures. Alors tout le monde s'empressa de *nourrir* ses cheveux et d'en éta-

ler le luxe sur ses épaules. La plus grosse injure qu'on pouvait dire à quelqu'un était de l'appeler tête tondue ou rasée.

Tout-puissant sous Louis IX, le clergé s'acharna de nouveau contre les chevelures, et s'il ne parvint pas à les faire abattre complètement, du moins il réussit à les faire rogner.

Le commencement du quatorzième siècle vit naître la mode des toupets relevés. Ces toupets consistaient en une mèche des cheveux du front, relevée presque perpendiculairement et imitant ces langues de feu que les peintres placent sur la tête des génies. Cette mode n'eut qu'une durée éphémère, les toupets couchés et arrondis lui succédèrent. Les cheveux plats et tombant sur le cou donnèrent lieu à la mode de calottes.

Charles VII, cédant aux instances du clergé, se fit couper les cheveux et donna l'ordre à ses sujets d'en faire autant. Dans ces temps de luxe et de galanterie, c'était fort bizarre, dit un vieil auteur, que de voir des preux et coquets chevaliers, tels que Dunois, Lahire, La Trémouille et tant d'autres beaux et fiers guerriers, avec une tête pelée, couverte d'une large calotte de moine et superbement *encasquée* !

Sous les successeurs de Louis XI, les Français purent, sans trop de tracasseries, laisser croître leurs cheveux ; la coupe ronde bornant les cheveux

au niveau du cou et les toupets couchés furent généralement adoptés.

Cette mode dura jusqu'au jour où François I^{er}, en jouant avec plusieurs seigneurs, fut blessé à la tête par un tison que lança le capitaine de Lorges, sieur de Montgommery. Cette blessure ayant nécessité la coupe de la chevelure royale, fut cause de la suppression presque totale des cheveux en France.

Les cheveux de moyenne longueur reparurent sous Henri III ; de plus on les frisa tout autour de la tête. La frisure se faisait en boucles et rouleaux distincts les uns des autres, qu'on appela *bichons*; de là l'épithète de bichonnées donnée aux personnes dont la coiffure était soignée.

Louis XIII ayant conservé, depuis l'enfance, sa chevelure entière, la mode des longs cheveux parut aussitôt qu'il monta sur le trône. Les cheveux commencèrent par s'arrondir autour de la tête, ils cachèrent ensuite les oreilles et finirent par ruisseler en anneaux sur les épaules. Le clergé, toujours d'une infatigable hostilité contre les cheveux, voulut encore combattre cette mode; mais sa puissance pâlissait, on se moqua de ses menaces et les cheveux s'allongèrent de plus belle.

Tout le monde fut vaniteux d'étaler une épaisse et longue chevelure; alors, pour les têtes chauves ou peu garnies, on inventa les *bonnets à cheveux* ou perruques. Bientôt, par une de ces absurdités de

la mode , les têtes les plus chevelues se firent tondre pour adopter la perruque qui , en peu de temps, contagionna et envahit le monde civilisé.

Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'histoire généalogique des perruques ; de plus érudits que nous se sont acquittés de cette tâche , et le nombre des historiographes des perruques est déjà trop considérable pour que nous voulions y ajouter un nom de plus. Il nous suffira de dire que , d'après les longues et laborieuses recherches de J.-B. Thiers, la perruque pourrait bien remonter au père Adam. Elle était en usage chez les Chaldéens, les Assyriens, les Egyptiens et les Hébreux. Plusieurs passages de l'histoire ancienne prouveraient que les princes et princesses avaient recours au bienfait de la perruque , lorsque l'âge ou les maladies avaient dépouillé leurs têtes. Un verset de l'Ecriture annoncerait même que le prophète Jérémie et les vieilles coquettes de Sion cachaient sous une perruque les outrages du temps. Ce que l'on ne saurait contredire, c'est que la perruque était parfaitement connue des Grecs et des Romains ; la calvitie ayant chez eux quelque chose de honteux, on la cachait sous une perruque. Domitien, complètement chauve et honteux de cette infirmité , portait une perruque artistement frisée ; les médailles romaines le représentent ainsi. Othon et Galba usaient du même stratagème pour masquer leur calvitie. Messaline , Lesbie , Sa-

bine et autres coquettes de ce temps, portaient des perruques blondes exigées par la mode. — Martial, Juvénal, Perse et quelques autres satiriques latins, ont dévoilé la fraude dont usaient les personnes chauves pour déguiser leur infirmité. — Arthémidore et Apulée s'indignent de l'abus que les femmes faisaient des cheveux postiches. — Le poète Avianus relate la comique aventure arrivée à un noble chevalier romain qui, au milieu d'une fête, eut sa perruque enlevée par le vent et fut l'objet d'une risée générale. — Enfin, la mode des perruques se répandit si généralement dans toutes les classes de la société, que l'empereur Justinien II se vit obligé de convoquer un synode à Constantinople, où la perruque fut interdite sous les peines les plus sévères. Mais la mode se moqua des décrets impériaux et synodiques. Plusieurs Pères de l'Eglise s'élevèrent énergiquement contre les perruques, sans plus de succès. — Clément d'Alexandrie tonna contre les perruquiers et les femmes qui chargeaient leurs têtes de cheveux postiches. — L'ardent Tertullien fulmina, en ces termes, contre les personnes qui osaient porter une chevelure mensongère : « Rougissez de parer vos têtes sanctifiées par le baptême, des dépouilles de quelques misérables morts dans la débauche, ou de quelques scélérats justifiés sur un échafaud... » L'austère Cyprien anathématisa tous ceux et celles qui se faisaient teindre ou friser les cheveux et

qui portaient des faux toupets. — Grégoire de Naziance, Ambroise, Jérôme et beaucoup d'autres Pères se déchaînèrent contre les cheveux postiches et les vouèrent aux flammes de l'enfer. La perruque résista à toutes ces fulminations, à tous ces anathèmes lancés contre elle, et sortit victorieuse de la guerre acharnée qu'on ne cessa de lui faire.

Mais si, dans l'antiquité, la perruque ne fut mise en usage que par les comédiens sur le théâtre, ou par les têtes chauves pour cacher leur infirmité, il n'en fut pas de même au dix-septième siècle : les gens de cour, les élégants, hommes, femmes, filles, enfants, tous s'affublèrent de perruques énormes; de Paris, la contagion gagna les États voisins et se propagea rapidement dans presque toute l'Europe. Plusieurs prélats et graves théologiens descendirent dans l'arène, les uns pour combattre, les autres pour défendre la perruque. Les perruquiers doivent certainement leur tenir compte des peines qu'ils se sont données pour composer *en latin* huit ou dix savants traités sur une aussi sérieuse matière !!!

Le règne de Louis XIII avait vu le commencement de cette contagion; sous le règne de Louis XIV elle arriva à son plus haut degré d'intensité; ce fut un paroxysme. On porta des perruques monstrueuses, effrayantes, disposées par étages et d'une hauteur égalant le tiers de la taille d'un homme. Le coiffeur *Binette*, célèbre dans l'art de fabriquer les

perruques, devint un personnage important, il eut ses équipages et ses valets de pied. Les riches et les élégants ne pouvaient se passer *d'une binette*.

On dit que Louis XIV avait une telle confiance dans l'effet imposant des perruques hautes et ruisselantes, qu'il ne quittait jamais la sienne devant personne, pas même devant son valet de chambre, parce que, selon M. Lévis, le Roi pensait que sa tête, sans perruque, n'avait plus autant de majesté.

A l'exemple de leur Roi et maître, les seigneurs, courtisans et hauts fonctionnaires s'affublèrent d'énormes *Binettes*. Les médecins, magistrats, professeurs et gens de lettres, s'imaginant qu'une *Binette* donnait à la physionomie une certaine dignité, imitèrent les seigneurs. Dès lors, toute la France fut emperruquée, et la croyance s'établit partout que, plus une perruque était vaste et monstrueuse, plus le respect du peuple était grand pour celui qui la portait. Le règne de Louis XIV, si remarquable à tant d'égards, le fut également par ses grandes perruques.

Pendant toute la durée de cette mode bizarre, jeunes et vieux se soumettaient aveuglément à son tyrannique empire; l'impitoyable perruque couvrait les plus jolies têtes, cachait les plus beaux cheveux; et, malgré les migraines, le prurit incommode qu'occasionnait la perruque, malgré les tintements d'oreilles, les éblouissements, les vertiges, l'apoplexie

même, il fallait la porter sous peine de ridicule ou de disgrâce. Rien de plus saisissant que les portraits des personnes peintes à cette époque : depuis le vieillard jusqu'à l'enfant, tous sont affublés de perruques ruisselantes.

Au plus fort de cette passion pour les perruques, on en inventa de toutes les dimensions, de toutes les formes : perruques *rondes, carrées, pointues*, — perruques *à boudins, à papillons, à deux et trois marteaux*, — perruques *grand et petit in-folio, in-quarto, in-trente-deux*, — perruques *à effet, saisissante, à la moutonne*, — perruques de *chanoine, d'abbé*, — perruques de *voyage, de circonstances*, etc., etc., etc.

La consommation des cheveux devint si grande, que leur rareté les porta à un prix énorme ; ils se vendirent jusqu'à trente écus l'once ! Trente écus étaient alors ce que cent cinquante francs sont aujourd'hui. Ce commerce vivace fut soumis à une forte taxe, comme les tabacs de nos jours, et devint une ressource fiscale qui enrichit le trésor.

La coiffure des dames était tout aussi ridicule ; plusieurs s'avisèrent même de porter perruque, mais le plus grand nombre se servirent de leurs cheveux naturels pour échafauder des coiffures gigantesques. La coiffure *à la Fontange*, qui fit fureur pendant quelques années, est un exemple frappant des caprices et des excentricités de la mode.

Supprimées en 1714 pour obéir au désir du roi, les hautes coiffures reparurent sous Louis XV plus exagérées que jamais et blanches de poudre parfumée. (La mode de la poudre se propagea et se généralisa en Europe encore plus rapidement que celle du tabac.) Il fallait presque une journée entière pour compléter une de ces coiffures gigantesques, zébrées de rubans, empanachées de plumes et tout enfarinées de poudre parfumée. La tyrannie de cette mode fut telle, que la pauvre dame qui se faisait coiffer la veille pour aller au bal ou à la soirée du lendemain, passait la nuit dans un fauteuil pour ne pas endommager le superbe édifice de sa coiffure.

Sous la minorité de Louis XV, le Régent, ami des fêtes et des plaisirs, abolit les perruques énormes de l'ancienne cour et leur en substitua d'autres de dimension plus raisonnable, mais qui eurent aussi leur côté ridicule par la poudre blanche dont on les couvrit. Enfin, le jour arriva où quelques hommes de bon sens abandonnèrent la perruque et laissèrent flotter en liberté leurs cheveux si longtemps prisonniers. Les jeunes gens s'empressèrent de suivre leur exemple, et, en peu de temps, la déconfiture des perruques fut générale. Une foule de brocanteurs se mirent à courir les rues en criant : *Vieilles perruques à vendre !* C'est d'eux que tirent leur origine ces autres brocanteurs d'habits qui, aujourd'hui, étourdissent la capitale de leurs accents criards !

Les lecteurs qui désireraient connaître à fond l'histoire des perruques, devront lire l'ouvrage de Nicolai de Berlin. Ce livre, moitié sérieux, moitié plaisant, est plein de recherches curieuses ; on y trouve l'analyse de vingt-deux auteurs tant laïques qu'ecclésiastiques, dont la verve s'est exercée sur les perruques.

Aux frisures ruisselantes des perruques, avaient succédé les ailes de pigeon, la queue mince et le cadogan tout enfarinés, se promenant d'une épaule à l'autre au moindre mouvement de tête. La queue ornée de coquets nœuds de rubans jouissait de grands privilèges : le gentilhomme eût regardé comme une grave offense la moindre plaisanterie sur sa queue, et le grave magistrat, dont le visage sévère ne s'épanouissait pas même aux minauderies d'une épouse, ne pouvait s'empêcher de sourire d'aise lorsqu'on le complimentait sur la beauté de sa queue.

Les jeunes élégants du siècle de Louis XV qui s'étaient soustraits au joug humiliant de la perruque, n'eurent pas la force de s'affranchir de la poudre ; ils continuèrent à se faire coiffer et enfariner, selon la mode imposée par les prétentieux de cinquante ans, qui cachaient sous la poudre leurs cheveux gris. C'était fort drôle, en vérité, de voir les moustaches noires des gentilshommes contraster avec la blancheur de leurs cheveux ; le frais minois des jeunes femmes être encadré par une coiffure poudrée à blanc. O puissance de la mode, qui te résisterait !

En 1760, il sembla que la mode des hautes coiffures de femmes touchait à sa fin. Une foule de dames se prirent d'une belle passion pour les coiffures à la grecque; malheureusement cette mode, qui avait rendu à la physionomie des femmes tous ses attraits; mourut aussi vite qu'elle était née, et voici comment :

Les nombreux coiffeurs de Paris, tombés en chômage par suite de la mode grecque instituée par un de leurs confrères nommé Legros, se réunirent contre lui au nombre de plusieurs mille, l'attaquèrent en justice et se donnèrent tant de mouvement, qu'ils gagnèrent leur procès. A la suite de ce procès, d'ailleurs assez burlesque, les têtes furent de nouveau poudrées, crêpées, frisées, boudinées, etc.

Sous Louis XVI, les hommes portaient toujours les cheveux de derrière roulés en queue ou réunis dans une bourse de taffetas noir. Le toupet était relevé et accompagné, de chaque côté, de trois à quatre boudins symétriques qualifiés d'ailes de pigeon, le tout très-scrupuleusement poudré.

Après le procès Legros, la coiffure des femmes alla toujours gagnant en hauteur et en largeur, de façon que la figure ne ressemblait plus qu'à un point dans cet immense entourage. Les noms donnés à ces coiffures n'étaient pas moins ridicules, ainsi qu'on peut en juger par ceux-ci : — coiffures en *papillon*, en *oreilles d'épagneul*, en *poule mouillée*, en *marronnier d'Inde*, en *vergettes*, en *guéridon*, en *commode*,

en *cabriolet*, en *chien fou*, en *chasseur dans un taillis*, etc., etc. Le *Mercure de France* de cette époque, raconte les choses les plus étranges sur les coiffures.

L'auteur des *Mémoires Secrets* rapporte que la reine elle-même donnait l'exemple de ces folles coiffures. Elle avait inventé une coiffure d'une hauteur prodigieuse, qui représentait des montagnes, des collines, des prairies émaillées, des ruisseaux argentins et des torrents écumeux, des jardins symétriques et des parcs anglais. Enfin, en 1778, les coiffures féminines avaient acquis une telle hauteur et une si prodigieuse largeur, qu'elles interceptaient, au théâtre, la vue de la scène aux spectateurs placés par derrière. Les plaintes qui se grossissaient de jour en jour obligèrent le directeur de l'Opéra de défendre l'entrée de l'amphithéâtre aux dames qui n'auraient pas une coiffure modérée.

Pour apprécier les folies relatives aux coiffures, il faut feuilleter le *Journal des Modes*, alors rédigé par M. de la Mésangère ; c'est un passe-temps fort agréable pour ceux qui aiment les surprises.

En 1780, les cheveux de la reine étant tombés à la suite d'une couche, les hautes coiffures tombèrent également ; les dames de la cour, pour plaire à leur souveraine, se coiffèrent *à l'enfant*, c'est-à-dire en cheveux courts, et la bourgeoisie adopta aussitôt cette coiffure.

Vint la grande époque de 93 ! Les queues, les ailes de pigeon et la poudre disparurent devant elle ; à l'exception de quelques esclaves de l'ancien régime qui s'obstinèrent à les conserver, tous les Français adoptèrent la mode républicaine, c'est-à-dire les cheveux de moyenne longueur avec leur couleur naturelle.

Sous l'Empire, les troupes françaises furent en parties tondues, et la mode à la Titus prévalut.

1830 vint aussi opérer des changements dans la coiffure et la barbe. Le toupet des hommes s'éleva en pyramide sur le front, à l'instar du toupet nouvellement royal ; mais la secte Saint-Simonienne, avant de disparaître, donna la mode des cheveux longs et du toupet aplati avec une raie vivement dessinée sur un des côtés de la tête. Le toupet élevé fut forcé de s'abaisser devant cette mode qu'adopta la jeunesse, mode qui se propagea comme l'incendie et qui dure encore. Enfin, aujourd'hui, les cheveux taillés selon des modes plus ou moins élégantes, laissent admirer les reflets de leur couleur naturelle ; il n'y a plus que les gens chauves par maladie et les vieillards, qui portent perruque pour préserver leur chef des intempéries.

La coiffure des femmes a, depuis vingt ans, éprouvé des modifications innombrables, et la plupart de ces modifications ont toujours été avouées du bon goût. Perfectionnée par des artistes habiles, la coiffure est

aujourd'hui devenue un art auquel les physionomies viennent emprunter le complément de leurs attraits. Une foule d'ornements et de parures de tête, tels que fruits, fleurs, couronnes, demi-couronnes, grappes, gerbes, aigrettes, rubans, perles, diamants, etc., disposés avec ce goût délicat qui caractérise nos artistes coiffeurs, composent de ravissantes coiffures, dignes de l'admiration et les éloges des plus indifférents ; et l'on peut avancer, sans crainte de trouver des contradicteurs, que, dans aucune capitale du monde, les femmes ne sont aussi bien coiffées qu'à Paris.

Ici se termine la notice historique sur les différentes modes auxquelles furent assujettis les cheveux ; nous allons parler de la barbe.

SECTION II.

DE LA BARBE.

La barbe est l'apanage du sexe fort ; ornement naturel d'un mâle visage, elle devient indispensable à l'expression physionomique ; considérée comme auxiliaire de la beauté virile, la barbe accroît ou diminue les proportions du visage, en élargit ou en rétrécit l'ovale ; elle jette des teintes sur les joues, sur la lèvre supérieure et le menton ; elle protège la peau de ses ombres soyeuses, en augmente l'éclat et contribue puissamment à la majesté de la face humaine.

Chez tous les peuples de l'antiquité, la barbe fut en honneur. Les grands dieux du paganisme étaient représentés avec une barbe olympienne ; les demi-dieux, ces héros des temps homériques, brillèrent autant par leur forte barbe que par leurs exploits. Les patriarches et les prophètes s'honoraient d'être barbus, et Moïse témoigna de son respect pour les barbes, en invoquant un ordre divin qui défendait aux hommes de se raser. Les rois, philosophes, magistrats, guerriers et tous les hommes libres de ces lointaines époques, portaient la barbe entière ; les esclaves seuls et les hommes déchus étaient impitoyablement rasés. Les Indiens punissaient les grands criminels en les rasant. Les Crétois coupaient la barbe aux voleurs et aux incendiaires. Les Perses, les Mèdes et les Romains rasaient leurs prisonniers en signe d'esclavage. Chez les Spartiates, la perte de la barbe était infligée à ceux de leurs soldats qui avaient fui dans un combat. Les druides rasaient leurs victimes humaines, avant de les immoler dans leurs monstrueux sacrifices. Les sénateurs romains se montraient si fiers de leur barbe, que, lors de la prise de Rome par les Gaulois, le sénateur Papirius préféra mourir que de laisser impunie l'insulte faite à sa barbe. Enfin, l'histoire ancienne nous montre partout la barbe honorée et soigneusement cultivée.

Une histoire complète des vicissitudes que la barbe a éprouvées parmi les nations du globe, serait fort cu-

rieuse, mais beaucoup trop longue pour un article comme celui-ci ; nous devons nous borner à en relever les traits les plus saillants.

Les peuples des temps héroïques ou primitifs conservaient toute leur barbe ; les guerriers seuls en retranchaient l'excès qui aurait pu les gêner dans leurs divers exercices.

A une époque de civilisation plus avancée, les Athéniens, ces grands fabricateurs de modes de l'antiquité, furent les premiers qui la coupèrent, tantôt partiellement, tantôt en entier, et les peuples voisins suivirent leur exemple, à l'exception de la fière Sparte, qui considéra toujours l'homme barbu comme libre et l'homme rasé comme esclave.

Depuis Romulus jusqu'à César, les Romains portèrent la barbe entière ; ils sacrifiaient la première barbe à Jupiter Capitolin, et ne touchaient plus à la seconde. Les quatorze premiers empereurs romains se firent raser ; mais Hadrien, pour cacher quelques cicatrices difformes, laissa croître sa barbe, et aussitôt la mode s'en étendit sur tout l'empire. Constantin parut, la barbe fut proscrite. Sous Héraclius, la barbe fut remise en honneur, et ses successeurs continuèrent de la porter.

Les Tartares se sont montrés un des peuples les plus entichés de leur barbe ; ils firent de longues et sanglantes guerres aux Persans et aux Chinois, parce que ces deux peuples, au lieu de porter comme

eux la moustache retroussée, la laissaient pendre.

Pendant une longue suite de siècles, les Orientaux n'ont pas varié sur la forme et la considération accordée à la barbe. Jurer par la barbe fut toujours pour eux un serment réputé inviolable ; insulter une barbe est encore, chez eux, la plus grave injure qu'on puisse leur faire, et qui exige du sang pour réparation ; donner sa barbe à baiser est, au contraire, le signe d'une grande faveur ou d'une amitié intime. Charles XII faillit soulever contre lui les janissaires qu'il avait pris à sa solde, par la menace de leur faire couper la barbe. Quand Pierre-le-Grand opéra la dissolution de la redoutable milice des Strélitz, on ne fit que murmurer ; mais lorsqu'il contraignit les Russes à couper leur barbe, des séditions éclatèrent et son trône fut menacé.

Les Occidentaux, au contraire, ont toujours montré une grande inconstance au sujet de la barbe, dont les modes et les coupes ont été aussi fréquentes que variées, surtout parmi le peuple français, ces Athéniens de la civilisation moderne.

Si nous remontons au berceau de notre monarchie, nous voyons Pharamond et ses Francs porter la barbe entière. Sous Clodion, la barbe du menton subit une diminution au profit de la moustache, qui se porta fort longue. Childéric relégua la barbe dans la classe populaire et voulut avoir une cour rasée. Clovis restitua à la barbe ses anciennes prérogatives. On rap-

porte que ce monarque envoya des ambassadeurs au roi Alaric pour le prier de venir lui toucher la barbe, c'est-à-dire d'être son allié. Loin de se rendre à la demande de Clovis, le roi des Visigoths maltraita la barbe des ambassadeurs, ce qui occasionna une déclaration de guerre. Les Français, indignés de cet acte de violence, jurèrent par leur barbe de venger l'affront et de punir l'insolent. En effet, les Visigoths furent taillés en pièces, et Alaric paya de sa vie l'insulte faite à des barbes respectables.

Au commencement du sixième siècle, la barbe du menton fut taillée en pointe, et les favoris continuèrent à encadrer le visage. Pendant tout ce siècle et le suivant, la barbe devint, chez la nation française, l'objet de soins très-assidus ; on cultivait, on nourrissait la barbe, et l'on trouvait cet ornement *beau* et *très-respectable*. La mode et le luxe essayèrent d'associer des tresses d'or et des perles à la barbe du menton ; mais cela ne dura que peu de temps. La barbe, à cette époque, était chose si sacrée, qu'il n'était pas permis de la couper à un homme libre sans son consentement. Ce mot, *sans son consentement*, indiquait une seule exception : c'était lorsqu'un laïc barbu embrassait l'état ecclésiastique, l'évêque non barbu avait le droit de le faire raser. Cette circonstance nous fournit le sujet d'une digression fort curieuse sur les vicissitudes de la barbe dans le corps ecclésiastique, depuis le commencement de notre ère jusqu'au

seizième siècle. Les premiers successeurs de saint Pierre portèrent la barbe longue, et ils n'en paraissaient que plus vénérables ; cela dura jusqu'au jour où deux pontifes, l'un barbu, l'autre rasé, engagèrent une lutte au sujet de la barbe. Le pontife barbu protégeait les barbes. Le pontife rasé voulait les proscrire. Nous ferons observer que ce dernier, atteint d'*alopécie* et n'ayant pas un cheveu sur la tête, pas un poil au menton, séchait de jalousie devant une belle barbe. C'est absolument le cas du renard qui, ayant perdu sa queue, voulait la faire couper aux autres. De violentes contestations eurent lieu entre ces deux chefs ; il s'ensuivit de haineuses disputes ; ils s'anathématisèrent réciproquement et devinrent deux ennemis acharnés. Tant il est vrai que les passions humaines percent à travers le manteau de la religion. Le clergé grec tenait beaucoup à sa barbe, le clergé romain voulait la lui faire couper. Dans cette occurrence, le patriarche de Constantinople intima l'ordre à tous ses prêtres de soigner, de laisser croître plus que jamais leur barbe ; le pape de Rome fit tonsurer et barbifier les siens.

Telle fut l'origine de la différence qui existe aujourd'hui dans la physionomie des deux clergés, grec et romain. Mais tous les prêtres d'Occident ne voulurent point se soumettre à cet ordre, et la barbification ne fut que partielle. Plusieurs Pères de l'Église défendirent avec chaleur la majesté de la barbe, et le comité

de Carthage déclara indignes ceux de ses adhérents qui oseraient la couper. Saint Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, saint Chrysostôme, saint Épiphane, saint Jérôme, saint Ambroise et le savant Sidonius, évêque de Clermont, parlèrent en faveur de la barbe. Cette vénération pour la barbe dura jusqu'au pontificat de Léon IX, dit Brunon, qui lança plusieurs décrétales contre elle. Vint ensuite le pape Grégoire VII, ce terrible persécuteur de têtes couronnées, qui se déclara l'ennemi le plus acharné des mentons barbus et leur fit une guerre à outrance. Alors, sur tous les mentons tombèrent les foudres de l'Église; elles atteignirent aussi les moustaches, et les récalcitrants furent réduits à les porter très-minces. Pierre Benoît, évêque de Saint-Malo, eut beaucoup de peine à vaincre l'obstination des ecclésiastiques de son diocèse; il fut obligé, en 1370, par des statuts synodaux, de proscrire la moustache et la touffe du menton. Insensiblement le clergé français s'habitua à se raser entièrement le visage, et montra son menton à triple étage.

Plus tard, quelques papes guerriers jugèrent convenable de laisser croître leur barbe, et l'on cite, entre autres, Jules II, qui se montra fort glorieux de la sienne et se déclara le protecteur de toutes les belles barbes. L'interdit fut levé; les gens d'église purent de nouveau se caresser les poils du menton. Les prélats de cour, les abbés coquets firent parade de

leur longue barbe ou de leurs jolies moustaches.

Cependant un nouvel orage se préparait. Les anti-barbistes eurent la malignité d'insinuer qu'une bulle du pontife romain allait fulminer contre les barbes sacerdotales. Ils crièrent à l'impiété, à la profanation, ils exhumèrent toutes les décrétales, les bulles, les canons, les anathèmes, les fulminations lancées contre la barbe. On en fit une affaire de religion ; les esprits s'échauffèrent de part et d'autre, et peu s'en fallut que les barbus obstinés ne fussent battus par les rasés furieux. Enfin, traquée jusque dans ses derniers retranchements, la barbe sacerdotale, qui avait soutenu un siège de quinze cents ans, succomba vers la fin du seizième siècle, à cette guerre à outrance. Mais, terminons cette digression déjà trop longue ; car il faudrait des volumes pour relater tous les incidents et accidents, toutes les influences et circonstances qui firent du clergé romain, jadis barbu, un corps rasé et tonsuré. Assez donc sur ce sujet, et revenons à l'histoire de la barbe en France.

Sous les rois fainéants, la barbe diminua de volume et de longueur ; à l'avènement de Charlemagne, la barbe du menton fut supprimée ; en revanche, les moustaches augmentèrent d'épaisseur et de longueur. Charles-le-Chauve, en imposant la mode des cheveux courts, voulut, par compensation, donner aux moustaches de ses sujets la longueur qu'il faisait perdre à leurs cheveux. Aussi le règne de ce roi fut-il le

règne des moustaches dites à la *chinoise*. L'incommodité de ces moustaches ne tarda pas à se faire sentir; et sous Louis II on en retrancha la portion tombante, et on leur donna la forme horizontale, relevée sur les coins de la bouche. Cette forme n'eut que peu de durée; sous le règne de Charles-le-Simple, la houpette du menton et les moustaches tombèrent sous le rasoir. Elles tentèrent de reparaître sous Louis-le-Gros; mais Louis VII ordonna leur entière suppression.

Vers le milieu du quatorzième siècle, quelques seigneurs parurent en barbe à la cour de Philippe de Valois; ce monarque leur ayant fait accueil, la mode des moustaches relevées reprit de nouveau. A la mort du roi, cette mode ayant perdu son protecteur, le rasoir vint encore une fois se promener sur les visages français. La corporation des barbiers prit une certaine importance; plusieurs d'entre eux devinrent les favoris des rois, et s'élevèrent même aux premières charges. Cet état de choses dura jusqu'en 1521, époque où François I^{er}, jouant avec plusieurs seigneurs de sa cour, reçut une blessure à la tête qui nécessita la coupe des cheveux. Alors la barbe fut remise en honneur et les cheveux courts devinrent de mode. Les moustaches prirent des formes gracieuses et furent coquettement relevées et cirées. — Henri IV donna aux barbes la forme carrée. — Sous Louis XIII, la barbe du menton fut rasée, à l'exception d'une petite touffe, dite royale, et les moustaches atteignirent le plus haut

degré de faveur. Une moustache bien peignée et coquettement relevée devint, aux yeux des femmes, une marque de distinction et de galanterie. Le duc de Sully fut le seul homme qui conserva la barbe du règne précédent. Les courtisans ricanèrent en le voyant ; le Duc, piqué de l'affront fait à sa barbe, dit au roi : « Sire, quand votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de me consulter sur quelque affaire importante, la première chose qu'il faisait, c'était de chasser tous les bouffons et tous les sauteurs de la cour. » — Louis XIV réduisit encore la mouche du menton, appelée royale, et donna aux moustaches une direction horizontale. — Sous Louis XV, les vieux coquets, voulant paraître jeunes, imaginèrent de blanchir leur tête avec de la poudre d'amidon, et les jeunes furent assez sots pour accepter cette mode. Les vieux essayèrent aussi d'enfariner leur barbe, mais ce fut en vain, la poudre ne put tenir. Alors, ils se rasèrent ; à leur exemple, toute la jeunesse usa du rasoir, et l'on ne vit plus en France que des visages imberbes. Néanmoins, les gardes-françaises conservèrent leurs moustaches noires, qui contrastaient d'une façon bizarre avec leurs cheveux poudrés à blanc. — Le règne de Louis XVI n'apporta que de légers changements dans les queues et ailes de pigeon. — Le premier Empire ne souffrit la barbe qu'à ses sapeurs et la moustache qu'à ses soldats d'élite. — La révolution de 1830 ramena les moustaches et la barbe au men-

ton ; toute la jeunesse s'empessa de laisser croître ce mâle attribut du sexe fort. — Les événements de 1848, d'assez triste mémoire quant aux résultats, consolidèrent plus que jamais la barbe et les moustaches. — Le deuxième Empire eut le bon esprit de laisser croître la barbe en pleine liberté. Napoléon III, doué d'une belle barbe, se montra plus libéral que son oncle, en accordant la moustache à toute l'armée. En cela, il agit très-sagement ; car, si les privilèges font quelques amis, ils multiplient considérablement le nombre des envieux et des mécontents. — Quelques élégants ont récemment essayé d'introduire la mode des favoris dits à l'anglaise ; non contents de faire la grimace, en s'enfonçant un lorgnon dans l'œil, ils se sont rendus encore plus laids avec deux larges favoris ébouriffés, retombant au-dessous des mâchoires. Cette mode, qui donne à la physionomie quelque chose du singe et du boule-dogue, n'a eu que peu d'imitateurs ; les hommes de goût continuent à porter la barbe entière ou la moustache en pointe.

Enfin, les Français, depuis si longtemps et tant de fois chevelus ou tondus, rasés ou barbus, selon les caprices des grands, peuvent aujourd'hui laisser pousser leur barbe et leurs cheveux, ou les faire tailler à leur guise, grâce à nos institutions constitutionnelles et républicaines.

CHAPITRE VI.

DE LA TOILETTE ET DES PARURES.

Le mot *toilette* désignait, dans le principe, une petite nappe blanche bordée de dentelles et servant à recouvrir un guéridon sur lequel les dames déposaient, le soir, avant de se coucher, les différentes pièces de leur parure; ce mot servit ensuite d'épithète à une foule d'objets, tels que tables, meubles, cuvettes, flacons, etc.; il désigne aujourd'hui les soins de propreté ou hygiéniques des diverses parties du corps. Ainsi, l'on dit : la toilette des yeux, de la bouche, des cheveux; la toilette des pieds, des mains, etc. Le lieu où se pratiquent ces petites opérations se nomme *cabinet de toilette* ou boudoir; c'est un sanctuaire inviolable à tout profane. Enfin, le mot toilette embrasse, dans son acception la plus générale, tout ce qui concerne la propreté du corps et de l'habillement, tout ce qui concourt à la parure, aux grâces, à l'ornement et à l'élégance de la mise.

Reine et déesse dans son boudoir qu'enrichissent les raffinements du luxe, la jeune femme s'approche

de sa glace et voit une figure charmante; ses yeux s'attachent sur des yeux qui la regardent et y restent complaisamment fixés; elle sourit à une jolie bouche qui, en lui rendant son sourire, montre une rangée de dents semblables à des perles; elle sourit à des joues arrondies et légèrement teintées de rose, à de beaux sourcils, aux ondulations d'une soyeuse chevelure, à des épaules veloutées, aux suaves contours d'un sein plus blanc que l'ivoire; elle sourit avec orgueil à chacun des attraits du beau corps qu'elle aperçoit, parce que ce beau corps c'est le sien.

A côté d'elle est une jeune fille qui prépare et dispose les boîtes, cartons, coffrets, petits pots, vases et flacons où sont enfermées les choses indispensables à la toilette. Bientôt le doux esprit des fleurs s'échappe des flacons de cristal, les essences coulent et l'air est embaumé de parfums. Le peigne, la brosse et l'éponge sont promenés avec légèreté par une main exercée : les onctions, les ablutions leur succèdent, et, sous l'influence de leur action combinée, les formes se raffermissent, les charmes se développent, la peau acquiert un poli, une fraîcheur admirables; la carnation prend un nouveau lustre et la beauté brille dans tout son éclat.

La toilette achevée, c'est au tour de la parure : alors, que de précautions, que de soins, d'adresse, d'art et de bon goût sont exigés pour arranger, disposer, marier, grouper, disperser cette foule de char-

mans objets qui font ressortir les attraits de la forme ou qui cachent ses imperfections !

PARURES.

La parure est l'art d'embellir le corps par des ornemens extérieurs ; cet art, comme tous les autres arts, est soumis aux règles du bon goût et de la mode ; il doit favoriser les grâces et servir de tout son pouvoir les charmes naturels ; il exige un tact exquis, la finesse du coup d'œil, une connaissance profonde de l'harmonie des formes et des couleurs, dans le choix, la disposition et l'arrangement des différentes pièces qui complètent une mise parfaite.

La parure est à la beauté ce que l'harmonie est à la mélodie, elle doit en relever l'éclat et ne jamais l'écraser. Le luxe des parures est comme le luxe d'accompagnement qui masque le chant ou l'étouffe. Plus une mélodie est belle, moins elle exige d'accompagnement ; plus une personne est jolie, et plus sa parure doit être simple.

Une jolie femme et un diamant brut ont ce point de ressemblance que l'un et l'autre exigent le secours de l'art pour briller dans tout leur éclat. Mais si l'art exhausse les attraits d'une jolie femme ; si la parure est le complément de sa beauté, il faut bien prendre garde que l'art lui-même, en voulant trop ajouter à

l'ouvrage de la nature, ne finisse par le ternir, le défigurer.

Sans nul doute, l'art aide la nature, et il est incontestable que la beauté lui emprunte de nouveaux attraits ; la grande difficulté est de savoir distribuer les parures avec goût et ménagement pour obtenir l'effet désiré.

Une toilette riche, simple et gracieuse à la fois, est un prodige de l'art, tandis qu'une parure, lourde et massive dans sa richesse, écrase la personne qui la porte. La profusion des ornements et des bijoux fait oublier l'idée principale ; les grâces et la beauté semblent être étouffées sous leur poids. De la gaze, des fleurs et quelques légers rubans, ô femmes ! relèvent plus vos attraits, servent mieux vos charmes que ces somptueuses étoffes et ces éblouissantes pierreries que la richesse étale dans sa vanité superbe. Quelle épithète donneriez-vous à ce riche butor qui acheta une statue représentant Vénus, dont le marbre, heureusement choisi, imitait la transparence des chairs, et qui, croyant la rendre plus belle, la fit entièrement dorer ? Eh bien ! n'en est-il pas de même lorsque vous cachez la fraîcheur de votre peau sous une couche de blanc, et vos ravissants attraits derrière un rempart d'or et de pierreries ?

La femme qui entasse parure sur parure, bijoux sur bijoux, cherche plutôt à briller qu'à plaire ; poussée par un mauvais goût, elle oublie qu'elle est sortie

fraîche, séduisante, des mains de la nature, et elle en-
sevelit magnifiquement ses charmes sous la soie, l'or
et les diamants. Telle femme veut surpasser telle autre
qu'elle a vue chargée de parures; aussitôt elle renché-
rit sur elle; celle-ci se croit surpassée et met tout en
œuvre pour éclipser celle-là. Il résulte de cette lutte
d'amour-propre, que les grâces et les attraits de la
femme disparaissent complètement sous une sur-
charge d'ornements, magnifiques par eux-mêmes,
mais prodigués sans art ni goût. Cette prodigalité,
je dirai ce mauvais goût, naît toujours d'un orgueil
ou d'une vanité mal placés.

Dans une société incessamment envahie par le luxe,
les objets semblent n'être appréciés que d'après leur
rareté et non pour leur utilité; quand l'utilité des
choses ne règle plus le goût, alors le goût se pervertit
en raison des caprices et de mille extravagantes fan-
taisies. Nous ne citerons qu'un exemple de cet abus :
Un jour, la mode suggéra à une duchesse l'idée bizarre
de garnir le bas de sa robe avec les plumes bleues
qu'on voit aux ailes du geai. Quelques riches élé-
gantes voulurent aussi avoir une parure semblable ;
aussitôt une armée de chasseurs se mit à la poursuite
de ces pauvres volatiles et en fit un affreux carnage.
Le garniture de chaque robe exigeait la dépouille de
trois mille geais ! Si cette mode eût seulement duré
quelques mois, c'en était fait de tous les geais de nos
forêts... Fort heureusement, cette bizarre fantai-

sie s'éteignit aussi vite qu'elle avait pris naissance.

Telle femme vous montre, avec orgueil, ses doigts couverts de diamants ; mais sa main en est-elle plus jolie ? Ses bras fatigués, meurtris par un large bracelet d'or, en sont-ils plus potelés, plus beaux ? Sans doute une bague, un collier, un mince bracelet peuvent produire un effet charmant, s'ils sont bien choisis et placés avec goût ; le bon goût est ordinairement délicat et léger, tandis que la vanité est presque toujours lourde et maussade. Voici les réflexions que faisait un ami des femmes, dans son vif désir de ramener aux règles du beau celles qui s'en écartaient :

« Si les femmes entendaient mieux leurs intérêts et les nôtres, elles ne feraient nul cas d'une richesse déplacée qui s'oppose à l'effet de leurs charmes et au plaisir que nous avons à les trouver belles.

« Ce qui met à un si haut prix les parures dans l'esprit des femmes, c'est l'invincible désir qu'elles ont d'attirer les yeux de la foule. Quand une fois cette manie est entrée dans une tête, elle en exclut toute autre pensée ; on aime l'étalage et la pompe, et l'on ne vit plus que pour être regardée. C'est ce qui arrive à une multitude de jolies femmes, assises sur une longue file de chaises, aux promenades publiques, et qui n'ont d'autre plaisir que celui d'être lorgnées, et d'autre mouvement que celui de sourire à quelques froides salutations.

« Le désir de plaire et d'être admirées occupe le

premier rang dans l'esprit des femmes ; ce désir les promène de cercle en cercle, et comme elles craignent qu'une parure uniforme et constante n'attire plus les regards sur elles, les modes sont venues à leur secours, et elles les acceptent sans réflexion, sans songer qu'une mode qui va bien à telle physionomie, détruit complètement les charmes de telle autre.

« Que les femmes aient donc plus de confiance dans leur beauté et moins dans les ornements et parures. Toutes les grâces prises chez la modiste ne valent jamais celles que la nature a versé à pleines mains sur elles ; tous ces ornements dont elles sont si ambicieuses ne suppléent point aux attraits et leur nuisent bien souvent. Les diamants, les fourrures, les riches robes n'ajoutent rien à la beauté, ils ne font, ainsi que nous l'avons déjà dit, que distraire les regards de l'objet principal. »

Loin de professer un tel rigorisme contre les parures, nous avons, au contraire, notre faible pour leur variété, parce qu'en toutes choses la variété est le parfum du plaisir ; mais au nom de cette beauté qui vous attire nos hommages et nos adorations, choisissez, ménagez les parures et n'adoptez que celles qui relèvent vos charmes.

Enfin, Mesdames, retenez bien ce dernier axiome : La parure est au corps ce que l'encadrement est au tableau ; l'encadrement n'étant que l'accessoire, il ne

doit jamais empiéter sur l'objet principal et au grand jamais l'écraser.

Plus une femme est jolie et bien faite, moins elle a besoin d'ornements et plus sa parure doit être simple. En partant de ce principe, on admettra facilement que l'art de la parure existe dans la simplicité, la grâce et l'élégance, qui forment une adorable trinité, et non dans la richesse des vêtements et le luxe ruineux des bijoux. Mais cet art est difficile ; il exige une longue étude sous la direction du bon goût ; cet art devrait être pour toutes les femmes l'objet d'une étude spéciale, car elles n'ignorent pas que ses résultats sont immenses. En effet, lorsque la femme sort en toilette et parée de son boudoir, ce n'est plus une simple mortelle, c'est une beauté ravissante, une enchanteresse qui séduit le cœur et les yeux ; c'est une reine qui donne des ordres absolus, une déesse qui vient recevoir l'encens et les adorations des mortels.

Une foule d'objections ont été lancées contre la parure : on a prétendu d'abord que c'était un art futile et que le temps employé à se parer était un temps perdu pour un meilleur usage ; ensuite, qu'il n'y avait aucune nécessité de changer si souvent de bijoux et d'ornements. D'ailleurs, l'amour de la parure est dispendieux, ruineux, il n'aboutit qu'à satisfaire l'amour-propre des femmes, à exciter leur vanité et à leur faire oublier leurs devoirs. Donc, l'art de la parure étant plutôt nuisible qu'utile, cer-

tains philosophes ont voté sa suppression. Erreur ! double, triple erreur ! Pauvres sages, qui vous érigez en réformateurs, ignorez-vous qu'il est aussi impossible d'effacer du cœur de la femme, le désir de se parer que celui de plaire ? Parce que ces deux manifestations du caractère des femmes sont deux instincts inhérents à leur organisation, et ces instincts sont plus puissants, chez elles, que l'ambition des honneurs et de la fortune chez les hommes d'Etat ; plus puissants que la passion de la célébrité chez les littérateurs et les artistes ; que la passion de la gloire chez les héros !!!

En admettant que l'art de la parure soit instinct chez la femme, il faut ajouter aussi que cet art serait négligé d'elle, si les hommes y restaient indifférents. C'est exclusivement, nous le répétons, pour plaire aux hommes que la femme se pare, se fait belle ; c'est pour attirer et ne jamais rassasier leurs yeux qu'elle varie incessamment les modes du vêtement et des parures : les hommes auraient donc bien tort de lui reprocher ce qu'elle fait pour eux. On trouve une piquante tirade à ce sujet, dans un vieux livre intitulé *l'Apologie des Femmes* ; la voici :

« Comment, Messieurs les hommes, osez-vous blâmer les femmes de faire ce qu'elles font précisément pour vous ? Oubliez-vous que le désir de vous plaire est le ressort qui fait jouer toutes leurs machines ? Une femme se pare-t-elle pour les autres

femmes? qui l'a jamais pensé... C'est vous, Messieurs les dégoûtés, qui répondez de l'extravagance des modes et de la ruine des familles. La preuve que toutes ces parures de femmes sont uniquement pour attirer les hommes, c'est que si vous mettiez les femmes en un lieu où elles ne puissent voir que des personnes de leur sexe, vous les verriez bientôt se laisser aller à un négligé affreux : — Une cornette au niveau du front, point de corset, de bons gros souliers de peau, un grand tablier de ménagère, etc. Voilà comment se trouvait à la campagne cette belle que vous avez vue hier aux Tuileries, dont les jupes éblouissaient d'or et de soie, le cou et les bras de pierreries; qu'une coiffure à triple étage rendait gigantesque; qui ne peut mettre ses pieds dans ses mules tant elles sont étroites et petites. Et pourquoi cela? Parce qu'elle n'avait aucun intérêt de plaire aux dindons de sa basse-cour et qu'elle voudrait bien donner dans l'œil à quelques poulets d'inde des Tuileries. Si les hommes étaient aveugles, les femmes ne feraient aucune dépense de parures. Ainsi, pour couper court à cette dépense, ils n'ont qu'à se crever les yeux. »

Cette tirade prouve clairement qu'autrefois, comme aujourd'hui, la parure a toujours été un moyen pour arriver à un but. Ainsi que l'appât, sous lequel se cache l'hameçon, doit être au goût du poisson qu'on cherche à prendre, de même les

parures féminines sont adroitement combinées pour hameçonner les cœurs; et, si les femmes se montrent si inconstantes en modes et en parures, c'est que rien ne plaît aux hommes autant que la variété. Lorsque les hommes seront plus sérieux, plus constants dans leurs goûts, les femmes deviendront beaucoup moins légères dans les leurs.

DES DIAMANTS.

Fort peu de dames savent que les diamants, dont elles se parent, ne sont autre chose que du *carbone*, c'est-à-dire du charbon pur. Entre le diamant le plus brillant et un morceau de charbon, rendu pur par la calcination en vase clos, il n'existe aucune différence, quant à la composition chimique; l'un et l'autre sont du carbone. Le diamant et le carbone sont infusibles au feu le plus intense; mais à l'aide d'une certaine quantité d'oxygène, ces deux corps se volatilisent, et le produit de la volatilisation est de l'acide carbonique.

De toutes les pierres précieuses, le diamant est le plus recherché, parce qu'il est le plus rare. On le trouve dans le royaume de Golconde et Visapour; en Perse, à Bornéo, au Brésil, en Sibérie sur la pente occidentale des monts Ourals, en Afrique, etc. Quelques soldats français ont recueilli de petits diamants dans la rivière de Constantine. Les gros dia-

mants, d'un prix très-élevé, sont l'apanage des souverains; ils sont au nombre de dix-neuf seulement. La Russie possède le plus gros des diamants connus : ce diamant, estimé cent millions, formait l'un des yeux d'une idole du Malabar. Un soldat français qui avait déserté, imagina de se faire prêtre de l'idole pour dérober un de ses yeux. Immédiatement après ce vol, il s'enfuit à Madras où il vendit le diamant vingt mille roupies à un capitaine de navire. Un Juif l'acheta ensuite quatre cent mille francs et le vendit un million à un autre Juif, qui le proposa à Catherine II pour le prix de trois millions.

La famille royale du Portugal possède deux diamants, dont l'un, dit-on, est estimé à quatre-vingt-dix millions et l'autre à soixante.

La France possède deux diamants, dont le plus gros, appelé le *Régent*, vaut trois millions six cent mille francs.

L'Angleterre a deux diamants, l'un de quatre cent mille et l'autre de deux cent mille francs.

L'Allemagne possède également un diamant de quatre cent mille francs. — Celui de la Hollande n'est estimé qu'à trois cent mille francs.

Les autres diamants historiques sont au-dessous de ces prix.

Il existe des perles d'une valeur comparable à celle du diamant : nous avons déjà parlé des fameuses perles de Cléopâtre, reine d'Egypte. La plus célèbre

des perles modernes fait partie du trésor espagnol. Un marchand, qui l'avait payée cent mille couronnes, alla l'offrir à Philippe IV moyennant un million. — Comment avez-vous pu acheter une bagatelle aussi cher ? lui dit le roi. — Sire, je savais qu'il existait un roi d'Espagne. — Flatté de cette réponse, Philippe acheta la perle.

CHAPITRE VII.

DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA COQUETTERIE CHEZ LES HOMMES.

L'amour de la toilette et des parures n'est pas exclusif aux femmes, une foule d'hommes, et même d'hommes remarquables par leur mérite, peuvent, sur ce point, le disputer au beau sexe. L'histoire nous a conservé des détails fort curieux sur la toilette et la mise recherchée des élégants de l'antiquité ; et nos élégants d'aujourd'hui prouvent, par l'afféterie de leur mise, que la femme n'est point la seule qui passe des heures entières à consulter son miroir.

Sans remonter au séduisant Adonis, nous placerons Alcibiade en tête de la longue liste des élégants de l'ancienne civilisation. Alcibiade aimait autant le luxe des habits et la parure que la gloire ; c'est un type, il est vrai, qui n'a pas eu d'égal.

Le beau PHAON, qui alluma dans le cœur de la célèbre Sapho un si violent amour, se faisait remarquer par l'art qu'il mettait à se draper et à boucler sa longue chevelure, toujours arrosée d'essences.

PÉRICLÈS se montrait fort recherché dans sa mise et recevait d'Aspasie des leçons de parure.

On citait ARISTIPPE, dans Athènes, comme modèle d'élégance et de bon ton.

Théophraste rapporte que la ville d'Élée voyait arriver, chaque année, des troupes de jeunes hommes pour se disputer le prix de l'élégance et de la beauté.

Le fameux CRÉSUS, roi de Lydie, s'habillait et se paraît si magnifiquement, que les ambassadeurs venus à sa cour le comparaient à un astre rayonnant. Ce roi s'étant montré un jour, dans toute son éblouissante splendeur, aux yeux de Solon, lui demanda s'il n'avait jamais rien vu de plus beau. — Oui, répondit le philosophe, les faisans et les paons.

DÉMÉTRIUS POLYORCERTE se rendit également célèbre et par les villes qu'il prenait, et par la coquetterie de sa mise. On le voyait toujours vêtu de manteaux de pourpre et de tuniques ornées de franges d'or ; de riches colliers entouraient son cou et de nombreux anneaux brillaient à ses doigts. Le soin qu'il prenait de sa figure était pour lui une occupation des plus sérieuses ; des épingles d'or surmontées de cigales servaient à maintenir ses cheveux toujours arrangés avec art, et il mettait sur ses joues du rouge

comme une petite-maîtresse. Il voulait que tout fût parfumé autour de lui, tapis, meubles, jusqu'au pavé de ses appartements, qu'il faisait joncher de fleurs en toute saison. Élien, qui nous fournit ces détails, sur-nommait ce Démétrius le *fastueux efféminé*.

ALEXANDRE-LE-GRAND aimait qu'on le louangeât sur le luxe de sa mise. Son favori Parménion renché-rissait encore sur son maître. L'un et l'autre ne se montraient jamais que couverts d'armes étincelantes et d'habits magnifiques; leurs tentes étaient couvertes de tapis de pourpre à larges franges d'or.

Plutarque donne, sur la coquetterie de SURENA, général des Parthes, de fort curieux détails. Ce général se faisait peigner et farder chaque matin, et ne paraissait jamais devant ses soldats sans avoir étudié ses poses, en face d'un miroir de cinq pieds de hauteur.

Le même historien nous apprend que DINOCRATE prenait un tel soin de s'arracher la barbe, d'entretenir la blancheur de sa peau et la fraîcheur de son teint, qu'on le prenait pour une femme. Envoyé à Rome pour traiter avec le sénat, il eut la fantaisie de se dé-guiser en jeune fille, pendant une fête publique, et fut courtisé par un seigneur romain qui en devint amoureux.

QUINTUS HORTENSIVS, orateur romain, était si scrupuleux dans les soins de sa toilette, qu'il intenta un procès au consul, son collègue, pour avoir, en passant

près de lui, dérangé la symétrie des plis de sa robe.

MARC-ANTOINE et DOLABELLA passaient, dans Rome, pour les plus élégants de la république et ne sortaient jamais qu'en grande toilette.

CÉSAR lui-même ne fut pas exempt de cette faiblesse ; on prétend que le vainqueur des Gaules se faisait régulièrement friser et raser chaque matin, et qu'il ne portait jamais la main à sa tête, dans la crainte de déranger sa frisure. Ce fut cet empereur qui, dans sa jeunesse, donna la mode aux patriciens des tuniques flottantes et des pendants d'oreilles.

NÉRON était grand amateur du luxe vestimentaire, et paraissait avec une riche *chlamide* parsemée d'étoiles d'or.

HÉLIOGABALE poussa l'élégance et le faste jusqu'à la folie. A l'exemple des satrapes d'Asie, il portait des étoffes lamées d'or et des robes chargées de broderies. Ses bottines, à semelles d'or massif, brillaient par les ciselures et les diamants dont elles étaient enrichies. Deux camées, du prix d'un million, ornaient le devant des bottines. Ce fut, dit-on, ce prince qui porta la première robe de soie, chez les Romains.

OTHON s'épilait soigneusement et s'appliquait sur le visage un cataplasme de mie de pain détrempee dans du lait, pour conserver la fraîcheur de son teint.

DIACLÉTIEN avait une passion pour les perles ; il en était couvert de la tête aux pieds. On estimait à deux millions les perles qui couvraient ses chaussures.

SULPICIUS GALLUS ne passait pas moins de six heures, chaque jour, à sa toilette. Au sortir du bain, il se faisait pincer et arroser d'essences ; puis quatre coiffeuses s'emparaient de sa tête, attachaient, frisaient ses cheveux, appliquaient des bandelettes de pourpre et des épingles d'or à la façon des femmes. La toilette du corps achevée, on procédait à celle des vêtements, à laquelle concouraient vingt esclaves au moins. Cette toilette finie, quatre connaisseurs étaient appelés à juger si la mise se trouvait, en tout, irréprochable ; alors seulement, **Sulpicius Gallus** sortait de son palais et se montrait en public.

LOUIS VII, quarantième roi de France, passe pour avoir aimé le luxe des habits et des parures.

FRANÇOIS I^{er} et **PHILIPPE-LE-BEL** sont cités comme les premiers élégants de leur époque.

HENRI III aimait non-seulement à briller par les habits, mais encore par la fraîcheur de son teint ; aussi coquet qu'une jolie femme, il faisait un usage journalier de cosmétiques et de parfums. Il acheta, dit-on, trois mille écus, le secret d'une pâte contre le hâle, que lui vendit un médecin persan.

HENRI IV devint coquet pour plaire aux dames, et **LOUIS XIII** ne fut pas indifférent au luxe des habits.

Dans cette liste de personnages qui se firent remarquer par la somptuosité de leurs vêtements, on ne saurait oublier le duc de **BUCKINGHAM**, qui possédait

une garde-robe composée de vingt-sept habillements complets, du prix de 35,000 francs chaque. Son épée, sa ceinture, l'agrafe de son chapeau et ses éperons étaient enrichis de diamants. Le costume qu'il portait au mariage de Charles I^{er} avait coûté 500,000 francs.

Le prince d'ESTERHASY surpassa encore le duc de Buckingham en magnifiques habits; le costume dont était revêtu ce prince dans les grandes occasions, valait 2,500,000 francs.

Sous LOUIS XIV et sous LOUIS XV, ce n'était plus, comme autrefois, quelques élégants qu'on citait çà et là, c'était par milliers qu'on les comptait. On vit une foule de prétentieux, sous le nom de *Petits-maitres*, hanter les soirées, les théâtres, les promenades publiques et rivaliser de ridicule pour se faire mieux remarquer. Alors la coquetterie outrée, l'afféterie dans la toilette et les manières devint une contagion. Nous citerons encore un des plus intrépides généraux de l'Empire français, Joachim Murat, qui obtint un trône en récompense de sa bravoure. Murat aimait tellement la parure, que son costume tout chamarré d'or, et sa tête chargée de plumes, le désignaient aux ennemis, dont il bravait la mitraille.

Aujourd'hui, le goût pour la mise ne s'est point affaibli; les femmes déploient un luxe de toilette ruineux pour la famille et qui fait craindre une décadence morale. Telle dame veut des dentelles, des bijoux, sans réfléchir si sa fortune lui permet cette sa-

tisfaction ; elle en veut ; il lui en faut !... Alors, vous comprenez...

Le vêtement des hommes étant moins riche, moins coûteux que celui de l'ancien régime, tout le monde peut être bourgeois ; et le costume, n'établissant plus aussi distinctement les démarcations sociales, au lieu d'un élégant, on en rencontre mille. Le désir de briller par l'habit confond, dans notre siècle, les uns et les autres sous le même extérieur ; ce n'est plus que dans les manières, le langage et les sentiments qu'on peut reconnaître l'origine et la condition des hommes.

DES DÉNOMINATIONS SUCCESSIVES DONNÉES AUX
ÉLÉGANTS DES TEMPS ANCIENS ET MODERNES.

Ainsi que nous venons de le démontrer, le monde élégant eut toujours des astres, des soleils, c'est-à-dire de coquets individus qui, les premiers, portèrent les étoffes nouvelles ; qui offrirent toujours sur leurs vêtements le cachet d'une coupe prétentieuse ; qui rayonnèrent de bijoux, de parures et donnèrent les modes, non-seulement à ceux qui aimaient à les suivre, mais même aux plus indifférents. Ces soleils du monde élégant, on les voit briller dans tous les temps, on les rencontre dans tous les pays.

Les Grecs et les Romains les dénommaient *Baptés*, *Sybarites*, *Voluptueux*, *Efféminés*, *Inutiles*. — En France, aux temps de la chevalerie, on les appelait

Damoisels. — Plus tard, ils brillèrent sous les dénominations de *Frisés*, de *Maniérés*, de *Poupins*, de *Petits-Maitres*. — Les *Prétentieux*, les *Fats*, les *Dorés* leur succédèrent. — On les vit sous les noms de *Muscadins*, de *Mirliflores* et d'*Incroyables*, assister au drame sanglant de notre première révolution. — Rares pendant la durée de l'Empire, ils passèrent presque inaperçus sous le nom de *Damerets*. Ils reparurent à la Restauration, formant le genre original des *Dandys*, genre qui se fondit bientôt dans la grande famille des *Fashionables*. — Enfin, nous les retrouvons encore parmi nous magnifiquement qualifiés de *Lions* et de *Lionnes*; ce qui prouve que ces soleils ne s'éteignent jamais. Les lions du jour ont bien conservé quelques-uns des défauts de leurs prédécesseurs, mais, en fait d'exagération, ils leur sont de beaucoup inférieurs; ceci est à leur louange, et l'on en jugera par le paragraphe suivant.

On a parlé pendant si longtemps et l'on parle encore si souvent de ces petits-maitres du siècle passé, que le lecteur ne sera peut-être pas fâché d'en avoir un portrait ressemblant.

On donnait le nom de *petits-maitres* à ces poupées vivantes, à ces damoiseaux, papillotins outrés autant dans leurs manières que dans leur habillement, qui n'allaient jamais sans miroir de poche, sans essence de nard ou de bergamotte, et qui auraient sacrifié leurs plus grands intérêts plutôt que de paraître

tre en ville avec un cheveu dérangé. Le petit-maître tient toujours son chapeau sous le bras, de peur d'endommager le minutieux travail de sa coiffure; il lui faut des habits sortant de chez le tailleur en renom, des culottes de velours à *cul-dehors*, des souliers qui crient et de fins bas de soie. Il fait de sa chambre à coucher une académie de frisure, poudre son toupet et ses ailes de pigeon, noircit sa moustache et ses sourcils; il reste des heures entières devant son miroir, afin d'apprendre à rire avec grâce et à lancer des regards meurtriers; il caresse complaisamment les dentelles de son jabot ou le brillant pommeau de son épée; il marche toujours comme poussé par un ressort et parle comme s'il jouait de la flûte, dans la crainte de s'élargir la bouche. Glorieux de sa coquette personne, il se précipite partout avec cette assurance, cet aplomb, on pourrait dire cette effronterie, qui caractérisent l'homme à *bonnes fortunes*. De temps en temps, il tire de sa poche une petite tabatière en vermeil, et, penchant son corps sur la jambe gauche, il savoure une prise de tabac musqué. Ensuite, il se mire dans son miroir de poche; charmé de son image, il sourit, regarde autour de lui, pirouette vivement, sautille sur la pointe du pied, accoste quelque jeune femme, et, après un salut symétrique, lui débite un fade compliment ou quelques hardis propos; puis il la quitte pour aller promener ses grâces ailleurs et faire de nouvelles conquêtes. — Écureuil

assidu des promenades, des soirées et des théâtres, le petit-maître se donne en spectacle aux femmes, souriant à l'une, ramageant l'autre, mignardant celle-ci, lorgnant et œilladant celle-là ; enfin, il emploie, pour se faire remarquer, toutes les ressources du jargon minaudier, et finit quelquefois par faire accepter ses grimaces comme étant de bon ton.

Après le petit-maître, il n'y avait rien de plus fat, de plus impudent, que ces abbés à petits collets, dont la conduite licencieuse était passée en proverbe, et qu'un satirique de l'époque a essayé de peindre dans les vers suivants :

Qu'est-ce donc qu'un abbé dans le temps d'à présent ?

C'est un surtout de bagatelles,

Un tissu de chansons nouvelles,

Un petit coquet tout plaisant,

Qui sait du coin de l'ongle ouvrir sa tabatière,

Caresser son petit collet,

Tourner son castor de manière

Qu'il fasse toujours le godet :

S'entendant surtout à merveille

A laisser entrevoir un petit bout d'oreille ;

A se mordre de temps en temps,

Par manière de passe temps,

Et pour rendre sa lèvre encore plus vermeille.

Affectant de rire de tout,

Pour montrer qu'il a les dents belles ;

Se plaignant qu'il ne peut rencontrer de cruelles

Pour avoir le plaisir de les pousser à bout ;

En garde dans les Tuileries

Pour éviter un pied prêt à crotter le sien ;

Faisant son tour aux comédies,
Où soutenant à l'aise un doux maintien,
Son œil voltige autour des actrices jolies,
Et les *ha!* ne lui coûtent rien.

Enfin, les **POUPINS** couronnaient le tableau des *manières* de ces époques ; les **POUPINS**, ces élégants débiles, triste copie d'un sexe dont ils singent les manières ; on les voit affecter une démarche langoureuse, nonchalante ; il leur faut des corsets pour soutenir leur taille sans vigueur ; des odeurs d'ambre et de musc pour ranimer leurs nerfs agacés , car ils sont sujets à des spasmes, à des vapeurs qui les saisissent à la moindre sensation désagréable. Les Poupins sont des femmes étiolées, moins le sexe.

En définitive, si l'exagération dans les soins de toilette est un défaut chez le sexe masculin, il ne s'ensuit pas que l'homme doive négliger complètement sa mise et adopter la dégoûtante indifférence de Diogène. Cet autre excès est non-seulement moins tolérable que le premier, mais il donne une triste idée du moral de l'individu. La propreté du corps et des vêtements étant un principe d'hygiène , on doit incessamment se conformer à ce précepte , selon l'âge, le tempérament, le climat et les saisons.

CHAPITRE VIII.

DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DES MODES MODERNES. CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES ET CALLI-MORPHIQUES.

Les modes devraient toujours être établies dans une intention hygiénique et calli-morphique, c'est-à-dire dans le but de favoriser la liberté, la grâce des mouvements et la beauté des formes, sans nuire à la santé. Les modes devraient toujours marcher vers la perfection et ne jamais faire un pas rétrograde; car il n'est point rationnel d'abandonner une mode avantageuse pour lui en substituer une autre défavorable.

« La variété, dans la manière de se vêtir, a dit Buffon, est aussi grande que la diversité des nations; chaque peuple adopte instinctivement les étoffes et la forme les plus convenables à son climat et à sa vie publique ou privée; ce qu'il y a de bien étrange, c'est que le Français est le seul qui, de toutes les formes de vêtements, adopte les plus incommodes; et, de plus, il prétend en donner la mode aux nations qui l'entourent. »

En général, toute mode qui, sans gêner la liberté des mouvements, fait ressortir les grâces et la beauté du corps, est une mode avantageuse. Au contraire, les modes qui exercent une compression plus ou moins continue sur certaines parties du corps, ces modes-là sont nuisibles, dangereuses et devraient être rejetées, non-seulement comme contraires à la santé, mais comme pouvant donner lieu à des accidents fort graves. Ainsi, les cravates, les corsets, les ceintures, les robes, les habits trop étroits ou trop serrés, ne peuvent qu'être préjudiciables à ceux qui les portent, et toute personne sage doit s'en affranchir. Quant aux propriétés des tissus et des couleurs comme bons ou mauvais conducteurs du calorique, nous renvoyons le lecteur au chapitre XII de cet ouvrage.

En commençant par la coiffure, il est hors de doute que les chapeaux qui compriment le front ou le contour de la tête sont nuisibles. Les gilets, les redingotes et habits boutonnés serrant fortement la taille, de même que le caleçon, la culotte ou le pantalon armé d'une boucle afin de sangler la ceinture, sont tout à fait anti-hygiéniques. La botte, surtout, est pour nos élégants à gros pieds, une source continuelle de douleurs. Ces messieurs s'obstinent à vouloir chausser des bottes deux fois trop étroites ; mais les cors, durillons, oignons, etc., leur apprennent ce qu'il en coûte pour faire petit pied.

Le pantalon à sous-pieds, que nous n'avons cessé

d'attaquer, est de toutes les modes essayées jusqu'ici, la plus défavorable à une belle jambe et la plus incommode. De l'enfourchure au pied, il offre deux longs étuis étirés, tendus de manière à rendre impossible le moindre mouvement de flexion; et, par les temps de boue, demandez aux lions à *sous-pieds* dans quel déplorable état se trouve la botte et le bas du pantalon lorsqu'ils rentrent chez eux après une promenade pédestre? Ces divers inconvénients ont enfin ouvert les yeux sur cette triste forme du pantalon; mais on l'a remplacée par une autre qui ne vaut guère mieux. Espérons qu'une modification nouvelle réunira l'élégance et la propreté.

Ensuite, pourquoi toujours ces vêtements de couleur sombre : chapeaux noirs, gilets et habits noirs, bottes noires? Si d'un lieu élevé on plonge les regards sur une foule parisienne qui se presse, l'œil n'aperçoit qu'une masse noire, et, s'il n'était les vêtements de femmes qui interrompent un peu la lugubre monotonie des habillements d'hommes, on croirait assister à quelques grandes funérailles. Sans vouloir faire revivre les costumes des siècles passés, nous dirons que nos ancêtres avaient plus de goût que nous dans l'art de se vêtir; leurs costumes offraient une agréable variété dans l'ornement et les couleurs.

Mais, s'il n'est point rationnel d'abandonner une mode agréable aux yeux et avantageuse au corps pour lui en substituer une autre qui pêche par un défaut

contraire, d'où peut provenir cette bizarrerie? — En général, les moins défavorables à la beauté des formes, sont données par des êtres disgraciés de la nature; l'un a la poitrine mal conformée, le dos chargé de quelque gibbosité, l'autre est affligé d'un goître, d'une écrouelle; celui-ci possède des bras décharnés ou tuméfiés, et celui-là des jambes grêles ou arc-boutées. Il est fort naturel à ces individus de cacher leurs infirmités sous un masque d'étoffe; car rien n'est-il moins gracieux qu'une jambe semblable à un bâton, qu'un bras ressemblant à un fuseau, qu'un gros et large pied; rien n'est-il plus laid qu'une déviation de la taille, qu'un gonflement des articulations? Or, le paletot sac, le pantalon large réussissent parfaitement à cacher cette nature hideuse. Et vous, hommes bien taillés, bien proportionnés, vous consentez à vous affubler de ces masques! En vérité, cela ferait penser que pour un homme bien fait il y a des millions d'êtres contrefaits, ce qui serait fort peu flatteur pour la nation française. Raisonner donc: puisqu'il est naturel à l'individu mal fait de cacher ces défauts, pourquoi ne serait-il pas naturel à un homme bien taillé de porter un vêtement qui dessine ses formes? D'après le préjugé du jour, cet homme bien tourné, malgré son désir de briller par sa jambe, est forcé de l'emprisonner dans un pantalon informe; il y est forcé par la mode, dit-on, il la subit malgré lui; s'il osait s'en affranchir, on l'accablerait de ridicule. De

ridicule ! Laissez donc cet épouvantail aux femmes, portez le pantalon collant, et ce ridicule que voudrait vous lancer l'être mal fait, retombera sur lui en face de vos formes élégantes.

Nous en avons trop dit sur le compte des hommes. Arrivons au tour des femmes.

Combien de femmes désireraient ne pas suivre une mode qui leur est désavantageuse et garder celle qui leur va bien , cela est si naturel ; et cependant elles sont forcées, sous peine de ridicule, de suivre la mode du jour, parce que le ridicule est pour les femmes la blessure la plus redoutable, la plus cruelle.

Voici ce que dit, à ce sujet, l'auteur de l'*Encyclopédie de la beauté* :

« J'eus un jour un exemple bien frappant de cette tyrannie de la mode qui prive si souvent les femmes d'adopter le vêtement et la parure qui leur conviennent le mieux.

« Dans un bal masqué, je rencontrai une jeune femme assez jolie ; mais, ce jour-là, combien elle était embellie par son costume. Non, jamais je ne vis une physionomie plus piquante, des yeux plus animés, une bouche plus riante ; ce n'était plus la même femme, c'était une de ces nymphes légères que l'imagination des poètes placent sur les bords de l'Eurotas. Tous les regards étaient fixés sur elle..... Quoi donc lui attirait tant d'admirateurs ? Un charmant costume qu'on portait autrefois et que les modes nou-

velles avaient proscrit depuis des années. — Quel dommage, lui dis-je en l'abordant, que vous ne puissiez pas toujours porter ce délicieux costume ! La jeune femme le savait fort bien ; elle sourit et me répondit : — Hors du bal, je serais ridicule. — C'est vrai, repris-je ; mais vous seriez si jolie ?....

« Le lendemain, je rencontrai cette même femme ; mais, hélas ! combien elle était changée..... il y avait à la méconnaître, ses yeux ne brillaient plus, les contours de son front et l'ovale de son visage semblaient avoir perdu leurs lignes harmonieuses, sa tête n'offrait plus l'élégante coiffure que recouvrait à peine un lourd chapeau ; sa bouche paraissait triste, enfoncée ; la beauté de son visage se trouvait complètement éteinte dans l'obscur enfoncement d'une capote ressemblant à un marteau. Ce jour-là, notre jolie femme n'attirait aucun regard ; elle portait la mode du jour, et cette mode ne lui permettait point d'être gracieuse et jolie. »

Il y a déjà quelque temps, une grande dame étrangère, que la nature avait douée de beaucoup d'esprit et d'une rare beauté, fréquentait les salons à la mode où elle était l'objet de l'admiration. S'étant aperçue que les additions ou changements qu'elle opérait dans sa toilette étaient aussitôt acceptés des élégantes en renom, elle voulut s'assurer s'il était vrai que les Parisiennes adoptaient servilement n'importe quelle mise ou parure, pourvu qu'elle vînt d'une femme à la mode. Chaque semaine, cette dame se présentait dans di-

vers salons, avec les costumes les plus bizarres, mais qui lui allaient à ravir, parce qu'elle était la plus belle. Les autres dames s'empressaient de la copier, et, dès que son costume était adopté, elle le quittait immédiatement, riait aux éclats de la folie de ses imitatrices et leur en laissait tout le ridicule.

Les femmes de goût et d'esprit savent très-bien que les vêtements et parures doivent être appropriés à l'individu ; aussi celles qui sont douées d'un peu de volonté se gardent-elles d'accepter des modes qui trahiraient leurs charmes ou qui déguiseraient mal les oublis de la nature. Ces femmes-là n'imitent point, elles inventent, et leurs inventions sont en rapport avec les perfections et les imperfections de leur corps, c'est-à-dire qu'elles font ressortir les premières et cachent les secondes. Ainsi vêtues et parées, elles doivent nécessairement paraître charmantes. Les autres femmes, séduites par ces toilettes, veulent en porter de semblables, sans réfléchir qu'elles ne vont pas à toutes les physionomies. Qu'arrive-t-il ? au lieu d'être jolies comme leurs modèles, bien souvent elles sont défectueuses, et, parfois, frisent la caricature. Est-il donc bien difficile de comprendre qu'une coiffure qui sied à une face ronde et joufflue ne saurait convenir à des traits fins, encadrés par un délicat ovale ; qu'une robe qui dessine parfaitement des formes ravissantes, qui dégage une taille souple et légère, montrerait les défauts d'une taille mal faite.

Il faut en convenir, les femmes qui, sans consulter la valeur de leur physionomie, se jettent inconsidérément sur telle ou telle mode, font preuve de peu de sagacité et de mauvais goût. Que penser d'une femme qui, pour suivre la mode, montre un bras décharné, une poitrine sèche et des épaules osseuses ? D'une femme qui, douée d'une figure mignonne, se coiffe d'un de ces énormes chapeaux évasés en tromblon, chapeaux gouffres qui dévorent les traits délicats et ne peuvent convenir qu'à ces larges faces dites *pleines lunes* ? C'est la mode, dira-t-on, et, parce que c'est la mode, il faut, de jolie que l'on est, consentir à ne plus l'être ; il faut cacher ce qui est beau pour laisser voir ce qui est laid ! Allons donc, ces modes-là ne sont portées que par les sottes qui le veulent bien ; car, s'il en était autrement, ce serait une tyrannie à faire éclater une révolte générale parmi toutes les jolies femmes.

Multipliées à l'infini, les modes du vêtement féminin, tantôt gracieuses et légères, tantôt lourdes et peu agréables, pèchent presque toujours du côté de l'hygiène, soit par la compression que différentes pièces du vêtement exercent sur la poitrine ou sur le ventre, soit par son extrême légèreté qui jure avec les intempéries de la saison ; mais tel est l'empire de la mode, qu'on s'y soumet au détriment de sa santé, au risque de ses jours.

Nous ne parlerons pas ici du corset ; ses avantages, mais surtout ses inconvénients, ont été traités avec tous

les détails qu'exige un si grave sujet, dans un précédent chapitre de cet ouvrage, que nous engageons à relire avec attention ; il nous suffira de rappeler qu'à l'époque où parut en France la funeste mode des *tailles de guêpes*, on compta dans les hôpitaux de Paris seulement vingt-cinq mille décès occasionnés par la compression de la poitrine et du foie, et six mille avortements provenant de la même cause.

Un vêtement trop chaud, trop lourd, de même qu'un vêtement trop léger, trop clair ou trop décolleté, sont deux excès auxquels une personne raisonnable doit se soustraire ; ce dernier vêtement surtout est d'autant plus anti-hygiénique, qu'il se porte dans la saison des soirées et des bals, autrement dit en hiver. Nous rapporterons, au sujet du costume léger, une anecdote assez drôle :

Une élégante, célèbre autant par la diaphanéité de sa mise que par l'immense fortune de son mari, reçut, en présence d'une société nombreuse réunie dans ses salons, un énorme carton portant cette suscription : *Modes et parures pour Madame*^{***}. Dans la ferme croyance que ce carton renfermait un charmant costume commandé à sa modiste, Madame n'eut rien de plus pressé que de l'ouvrir en présence d'une foule de dames impatientes d'admirer la délicieuse toilette qu'il contenait. Le couvercle enlevé, qu'aperçoit-on ? *Une feuille de vigne* !... Une feuille semblable à celle dont nos statuaires font un si pu-

dique usage. La jeune élégante comprit la signification de cet emblème satirique, et, de ce jour, modifia complètement la transparence de son habillement.

Lorsque la mode du nu cessa en France, elle traversa la Manche et alla s'établir en Angleterre. Un philosophe anglais écrivait ironiquement à ce sujet : « L'habillement de nos femmes à la mode peut, quoi qu'on en dise, être utile au progrès des beaux-arts. L'étalage libéral de leurs charmes, dont elles gratifient nos yeux dans les promenades publiques, aux théâtres et dans les soirées, ne peut qu'exciter l'imagination des poètes, peintres et sculpteurs ; l'élégance des formes, animée par les grâces et le mouvement, présente des modèles dignes de leur admiration. »

Nous ferons observer que le vêtement léger et diaphane a toujours plu aux femmes qui recherchent l'admiration des hommes. Sous les Pharaons, les élégantes Égyptiennes se drapaient de tissus si transparents, qu'on apercevait, à travers, toutes les formes de leur corps. Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée par les figures*, nous a conservé un dessin fort curieux de cette espèce d'habillement.

Les Grecques et les Romaines portèrent pendant longtemps un vêtement de gaze si transparent, qu'on le nommait *habit de cristal*, *léger nuage*, *vent-tissu*. Le corps de la femme se trouvait sous ce tissu comme dans une cage de verre. Pline dit à cette occasion : « Il ne faut pas priver la belle *Pamphile* de la gloire

qui lui appartient d'avoir inventé un habillement qui montre la femme toute nue. » Varron s'élevait contre les *vêtements de verre* que les femmes portaient de son temps, et Sénèque les censurait ainsi : « Est-il honnête à une femme honnête de porter une robe tissue de vent et de paraître en public sous une *nuée de lin* ? »

De nos jours, les femmes n'oseraient se présenter en public avec de semblables vêtements ; mais demandez à ceux qui fréquentent les bals et les soirées, si nos dames à la mode se gênent beaucoup pour offrir leur poitrine et leurs épaules aux yeux qui veulent les admirer ? Demandez aussi aux vieilles coquettes combien de rhumes et de fluxions leur a valu ce costume ?

Enthousiaste dans ses goûts, la femme aime à passer rapidement d'un extrême à l'autre ; on la voit rarement s'arrêter au terme intermédiaire ; c'est là une des sources de ces modes outrées qu'elle accepte, presque toujours, sans réflexion, et qui ont une durée beaucoup trop longue. La mode des robes traînantes, par exemple, plusieurs fois reprise et abandonnée, se maintient aujourd'hui avec une opiniâtreté injurieuse et désespérante pour les jambes bien faites et les jolis pieds. Cette mode ferait croire que le beau sexe parisien, qui aime tant à montrer sa main blanche et potelée, craindrait d'exposer aux regards un bas de jambe difforme ou un pied dont la largeur trahirait le secret d'une naissance ou d'une profession que l'on cherche à cacher.

Si l'on demande à une femme, pourquoi cette exhubérance d'étoffe qui balaie le sol ? Elle vous répond, c'est la mode. Mais si vous adressez la même question à un étranger dans le pays duquel les femmes portent la jupe courte ? Il vous répondra avec cette naïve franchise, indice de sa conviction : « C'est pour cacher une jambe difforme ou déguiser un pied mal fait. » Pour cet homme, il n'est pas croyable qu'une femme dotée d'un joli pied, d'une jambe fine et bien tournée, veuille les soustraire aux regards admirateurs, puisqu'il est dans la nature de la femme d'être admirée ; il est encore moins probable qu'elle adopte la robe traînante pour balayer la crotte des trottoirs et les immondices des rues, parce que cela est dégoûtant et que la femme est naturellement propre. Ce qui la force à s'accoutrer ainsi, c'est la mode ! Et, pour obéir à la mode, ô femmes esclaves ! vous consentez à crotter vos robes, vos jupons, vos fins bas blancs, vos élégantes chaussures de velours ou de satin ?... Vous, femmes, à qui la fortune n'a point donné de valets, vous consentez, hélas ! à employer vos jolis doigts à nettoyer ces ordures..... Oh ! la mode..... Que les grandes dames qui ne sortent qu'en calèche et ne se promènent que sur les tapis de leurs appartements, portent la robe à queue, cela se conçoit ; mais pour les dames qui se promènent à pied sur le pavé des rues, pour celles qui tiennent, je ne dirai pas à montrer leurs jolis pieds, mais à la propreté de leurs vête-

ments et de leur chaussure, la robe modérément courte est de toute rigueur.

O femmes ! qui êtes jolies et bien tournées, affranchissez-vous donc de ces craintes du ridicule, de ces sots préjugés dont vous nourrissent vos ennemies ; adoptez et conservez seulement les modes qui sont favorables à vos grâces, à vos attraits, les modes qui vous rendent plus séduisantes. Liguez-vous contre ces modes disgracieuses, et, à votre tour, jetez le ridicule sur les personnes qui cherchent à vous les imposer. Toute mode qui cache aux yeux ce qui doit être admiré, fait croire à quelque chose d'imparfait, à quelque oubli de la nature, quelquefois à des infirmités. L'histoire va vous en fournir les preuves.

CHAPITRE IX.

LES MODES VESTIMENTAIRES BIZARRES OU DISGRACIEUSES,
CACHANT LES BEAUTÉS DU CORPS,
SONT TOUJOURS INVENTÉES PAR DES PERSONNES QUI ONT INTÉRÊT
A DISSIMULER UNE INFIRMITÉ, UNE IMPERFECTION.
PREUVES HISTORIQUES A L'APPUI.

Les filles de Louis IX firent adopter les robes longues, parce qu'elles avaient de gros pieds et des jambes mal faites.

Marie, seconde femme de Philippe III, introduisit la mode du froc et de la guimpe, afin de cacher un cou trop long et une poitrine parfaitement plate.

Marguerite, première femme de Louis X, célèbre par ses mœurs déréglées, rejeta la guimpe et donna la mode des robes décolletées outre mesure; elle avait une belle poitrine.

Catherine de Médicis, qui fit de la cour de France une cour d'amour, échançra les robes autant par devant que par derrière, de façon à laisser voir à nu le sein et les épaules. Mais il faut ajouter que cette reine était aussi célèbre par la beauté de sa poitrine et de ses épaules que par sa coquetterie.

Les *vertugadins* furent inventés par des dames de qualité qui avaient intérêt à cacher leur grossesse.

Un prince, dont les épaules péchaient par leur étroitesse, mit en vogue les *maheutres* ou fausses épaules.

Sous Henri II, quelques princesses affligées de goître et des seigneurs écrouelleux, imposèrent la mode de ces énormes fraises tuyautées qui cachaient complètement leur cou et leurs infirmités.

Sous François II, la cour était peuplée de seigneurs obèses; ces messieurs parvinrent à faire croire aux badauds que les ventres plats provenaient d'un vice physique et du peu de développement du moral. Aussitôt on adopta la mode des gros ventres postiches. — A la même époque, deux grandes duchesses,

envers qui la nature s'était montrée ingrate postérieurement, inventèrent les gros derrières.

Les hautes coiffures et les hauts talons furent mis à la mode par des femmes hautes en titres de noblesse, mais courtes de taille.

Sous Louis XIII, une jeune marquise, à bras en fuseaux, donna la mode de ces énormes manches bouillonnées qui égalaient la grosseur du corps.

Dans le même but que les vertugadins, les paniers se montrèrent, sous Louis XIV, pour dissimuler bon nombre de grossesses illégitimes.

Les prétentieux grisonnants du dix-huitième siècle ne trouvèrent rien de mieux, pour cacher leur âge, que de s'enfariner les cheveux, et forcèrent la jeunesse à se poudrer à blanc.

Nous n'avons pas besoin de dire que la mode des perruques est venue directement des têtes chauves.

Le fard servit à donner de la fraîcheur aux personnes que l'âge ou l'abus des plaisirs avait jaunies. — Le rouge servit encore à dissimuler la teinte empourprée du visage due aux excès bachiques.

Sous l'Empire, les robes à tailles courtes furent l'invention d'une princesse gibbeuse et à bassin contrefait.

Diverses formes de chapeaux de femmes ont été mises à profit pour diminuer certains vices dans la grosseur de la tête et l'ovale du visage. Ainsi, les chapeaux en *marteaux*, c'est-à-dire à calotte allongée,

ont servi à dissimuler certains vices de forme et à loger les têtes en *melon*. — Les chapeaux baptisés du nom de *tocsons* par les dames de la halle, modifient les visages plats et les mentons saillants. — Les énormes bavolets servent à couvrir les disgrâces de la nuque et les coutures du cou. — La mode du chapeau *tromblon*, chapeau demi-monstrueux, dont la circonférence est entièrement ronde et évasée, a été donnée par M^{me} la baronne ***, femme prétentieuse, dont l'ovale, s'éloignant des proportions grecques, s'élargit en *pleine lune*. Ce genre de chapeau modifie, en effet, la large rondeur de certains visages ; mais, pour les figures mignonnes, pour les visages à ovale allongé, cette forme de chapeau est un véritable assassinat commis sur la beauté.

Aujourd'hui, comme au temps de saint Louis, les robes longues sont venues au secours des jambes et des pieds mal faits.

LA FEMME LA PLUS PAUVRE EN BEAUTÉ PEUT
S'ATTIRER DES ADMIRATEURS.

Il n'est point de femmes, aussi maltraitée qu'elle soit de la nature, qui n'ait sur sa personne un charme, une grâce ; il n'est point de femme qui ne puisse, au moyen d'une toilette habilement composée, tirer bon parti des quelques attraits qu'elle possède. Mais, pour arriver à ce but, il est évident qu'il faut rejeter les

modes qui exposent aux yeux les disgrâces du corps, et n'accepter que celles qui en font ressortir les attraits. Le *trilogue* suivant, qui eut lieu dernièrement, dans une splendide soirée, entre trois femmes d'esprit, servira de preuve à cette assertion.

L'une de ces trois dames avait de beaux cheveux, de grands yeux pleins d'expression, un nez bien fait, une jolie bouche, enfin un visage charmant. Le reste du corps ne répondait probablement pas à la tête, car cette dame portait une robe montant jusqu'au cou et descendant jusqu'à terre.

L'autre dame, peu favorisée du côté du visage, offrait de magnifiques épaules et une poitrine admirable. Aussi sa robe était entièrement décolletée; mais, de même que la première dame, elle cachait ses pieds sous les plis d'une longue jupe.

La troisième dame n'avait ni une jolie figure ni une belle poitrine; mais, en revanche, elle montrait aux regards séduits, une jambe fine, bien tournée, ravissante; un petit pied dont la délicatesse et la forme toute mignonne faisait plaisir à voir; cette dame portait une robe courte, et tous les frais de sa toilette avaient été faits pour la chaussure.

Nos trois dames furent les déesses de la soirée et l'objet des hommages empressés des connaisseurs, qui ne se lassèrent point d'admirer la perfection locale que chacune d'elle offrait, et dont elle tirait si bon parti.

Par une circonstance fortuite, vers la fin de la soirée, ces trois dames s'étant trouvées assises l'une près de l'autre, en petit comité, la conversation suivante s'engagea :

— Selon moi, dit la première, la mode de la robe courte ne saurait prendre, pas plus que la robe décolletée ; c'est anti-hygiénique.

— Je suis de votre avis, répondit la seconde, quant à la robe écourtée ; mais vous conviendrez avec moi, que si un corsage, montant jusqu'au cou, est un préservatif contre la bise de la rue, il doit devenir ici, dans ce salon, un véritable sudorifique.

La troisième dame émit ainsi son opinion : nous avons toutes les trois raison, Mesdames, d'avoir choisi le vêtement que nous portons ; car, si l'une de nous eût pris le costume qui sied aux deux autres, il est très-probable que nous eussions été reléguées toutes les trois dans les figures insignifiantes qui font tapisserie ; tandis qu'au contraire nous avons attiré autour de nous une foule d'adorateurs, au grand dépit de beaucoup de jeunes femmes qui sont intimement convaincues d'être bien supérieures à nous en toilette et en beauté.

Les deux dames avouèrent en riant que c'était l'exacte vérité ; de plus, elles renchérèrent sur le raisonnement de la dame à jupe courte, en disant que si la même mode était strictement suivie par toutes les femmes, il y aurait une uniformité, une monotonie à

fatiguer les yeux ; ce serait exactement comme si toutes les peintures exposées au Musée offraient la même teinte et représentaient le même sujet.

Après quelques autres considérations, nos trois dames arrivèrent à cette conclusion : vouloir soutenir que la même mode peut être suivie par tout le monde, est une aberration de l'esprit, une absurdité ; et, s'il est vrai qu'il existe une variété dans les formes et les physionomies, il doit aussi y en avoir une dans le costume et la parure. Enfin, l'art de la toilette consiste à savoir choisir, disposer les vêtements et parures de manière à cacher les imperfections du corps, s'il en existe, et à rendre ses beautés plus frappantes.

CHAPITRE X.

DU CHOIX ET DE L'HARMONIE DES COULEURS DANS LES VÊTEMENTS ET PARURES.

Il existe deux côtés dans la toilette d'une femme, l'un vulgaire, c'est-à-dire commun à toutes les femmes qui suivent la mode machinalement, sans réflexion, parce qu'il faut la suivre ; l'autre *esthétique*, c'est-à-dire qui annonce le sentiment du beau, le goût de la mise.

L'attrait le plus puissant d'une toilette réside dans

la parfaite harmonie de la forme et des couleurs avec l'âge, la figure, le teint et les habitudes. Or, il ne suffit pas que l'habillement soit fait de riches étoffes, qu'il soit bien taillé et parfaitement ajusté au corps, il faut aussi que sa couleur, les ornements et parures qu'on y ajoute, soient appropriés à l'âge, à la carnation, à la teinte des cheveux, à la taille et au caractère physionomique de la personne. Le choix bien entendu des couleurs est, sur ce point, d'une haute importance, car un mauvais choix nuit non-seulement à la beauté, mais peut encore l'obscurcir complètement. Les femmes ne devraient jamais se plier à la mode en fait de couleurs, la raison et le bon goût leur disent de toujours porter la couleur qui leur est la plus favorable ; et quoique la mode soit une despote brutale, il est cependant permis de lui désobéir quelquefois. Si, dans les réunions de femmes, on voit généralement fort peu de toilettes bien portées, c'est que jeunes, vieilles, grandes, petites, grasses, maigres, blondes, brunes, graves, sérieuses, légères, espiègles, etc., toutes adoptent le même habillement, les mêmes couleurs et les mêmes parures, à peu de différence près, et cela pour être à la mode. Alors il arrive que telle brune ou telle blonde, qui eût été ravissante en portant la couleur qui lui sied, obscurcit l'éclat de ses charmes par le choix mal raisonné de la couleur à la mode.

Un poëte a dit :

De la mode, fuyez, fuyez la fantaisie,
Que la couleur qui sied soit constamment choisie :
Telle qui, de la blonde anime les attraits,
De la brune obscurcit les plus aimables traits.

Le grand art de la toilette réside autant dans le choix et l'harmonie des couleurs que dans une élégante simplicité ; c'est d'assortir la coiffure et l'habillement à la physionomie ; c'est de régler par le bon goût toutes les pièces de l'habillement et des parures ; c'est d'adoucir par des gradations, d'accorder par des nuances, de faire valoir par des contrastes, et de tirer tout le parti de ses charmes sans paraître y songer ; c'est, enfin, de savoir plier la mode aux moyens de plaire les plus naturels, et non ces moyens à la mode. Ajoutez à cette toilette quelques grâces, et le tout sera complet. Quoique le bon goût soit un don de la nature, il peut se développer et se perfectionner par la pratique. La femme qui a exercé cette faculté, saisit d'un coup d'œil l'ensemble d'une toilette, en distingue les qualités, les défauts, et indique le moyen de remédier à ce qui est défectueux. Exercer et perfectionner son goût est donc, pour la femme, une étude essentielle qu'elle ne doit jamais négliger.

D'après les plus savants artistes en toilettes, le choix des couleurs doit être calculé, ainsi que nous venons de le dire, sur la nuance des cheveux et la teinte de la peau, parce que l'expérience démontre tous les jours que les couleurs favorables aux attraits de la

brune éclipseraient ceux de la blonde, et que les couleurs qui pâlisent un teint trop animé, rendent blêmes les visages légèrement rosés. En partant de ces principes, toutes les nuances de jaune, depuis la couleur paille jusqu'à l'ocre le plus chaud, iront parfaitement à la brune ; des fleurs jaunes placées dans ses cheveux éclairciront son teint, tandis que ces mêmes fleurs rendraient la blonde presque livide. — Le rose et le vert tendres, le lilas et l'azur conviennent parfaitement à la blonde ; le gros bleu, le violet, le brun et le noir font également bien ressortir l'éclat de sa blancheur. Les étoffes écossaises, où le rouge et le vert dominant, sont très-favorables aux blondes et vont, au contraire, fort mal aux brunes. Les femmes à cheveux noirs jais et à peau très-brune doivent s'abstenir des vêtements rouges, parce que cette couleur rembrunit encore leur teint et les rapproche des mulâtresses. Les femmes à cheveux noirs et à peau blanche peuvent choisir parmi toutes les couleurs ; on s'accorde à dire que le bleu céleste leur est surtout très-avantageux. Il en est de même pour la couleur des pierreries servant à la parure : les brunes doivent choisir les turquoises, les topazes, les rubis ; les blondes préféreront les améthystes, les coraux, les perles, les émeraudes et les grenats. Les parures en brillants conviennent à toutes les femmes.

Ce n'est pas tout que d'avoir accordé les couleurs avec la personne, il faut encore que l'harmonie existe

entre les couleurs des différentes pièces de l'habillement. Très-souvent la mode fait jurer les couleurs et pleurer le bon goût. Un habillement entier de même couleur (le blanc et le noir exceptés), chapeau, robe, camail, pardessus, visite, etc., est un affreux solécisme contre la syntaxe des couleurs. Il faut, en vérité, que ceux ou celles qui donnent les modes, soient bien absurdes et complètement dépourvus de notions kaléidoscopiques, pour oser ensevelir la beauté dans un accoutrement pareil.

Nous ne pouvons traiter ici avec les détails qu'elle mérite, la question de l'harmonie ou concordance des couleurs et leur discordance; ce serait une affaire d'art trop longue et trop difficile; nous donnerons simplement pour exemple d'harmonie de couleurs: une robe de soie grise avec un pardessus ou caraco bleu céleste, chapeau et brodequins bleus, manchettes blanches, gants blancs, bracelets d'or, composent une mise des plus ravissantes. Le blanc et le noir s'accordent toujours ensemble; mais noir sur rouge, vert sur violet, rose sur jaune, etc., sont tout à fait en désaccord. Lorsque l'écharpe d'Iris (*arc-en-ciel*), se développe sur un point du firmament, considérez avec attention l'harmonieux mélange de ses couleurs; vous n'y verrez jamais d'oppositions dures, de teintes sautant brusquement sur leurs voisines, toutes les couleurs de cet immense ruban céleste se fondent mollement les unes dans les autres. Suivez

cet exemple que vous donne la nature , ô femmes !

Ce que nous disons des couleurs, a été poétiquement démontré, il y a deux mille ans, par la célèbre Glycère d'Athènes, qui composait d'admirables bouquets pour servir de modèles aux peintres de cette époque.—L'auteur de l'*Art d'aimer*, le poète Ovide, n'oublia point de parler de l'arrangement des couleurs dans la toilette; il disait au beau sexe de Rome : « — L'art de la teinture s'est perfectionné pour vous, jolies femmes , vous pouvez choisir entre une grande variété de nuances ; vous avez la couleur pourpre des Reines ; le bleu qui ressemble à l'azur du ciel ; le vert d'eau qu'affectionnent les nymphes ; la couleur du voile de l'aurore, celle de l'écharpe d'Iris. Vous le savez mieux que moi , la même couleur ne saurait convenir à toutes les belles : le noir sied aux blondes, vous ne l'ignorez pas, charmante Briseis , qui cachez à demi, sous un voile brun, l'éblouissante neige de vos épaules ; vous en étiez vêtue, adorable fille de Céphée, lorsque vous reçûtes les hommages des habitants de Séryphe accourus sur vos pas. Il en est de même pour le rose , l'amarante, le jaune et les autres couleurs , qui trouvent leur application selon les diverses teintes de la peau. Qui mieux que vous, ô femmes ! peut être juge en cette matière. »

Il y a déjà plus d'un siècle qu'un auteur écrivait ces lignes : « Quelquefois une femme qui, hier, était charmante avec un chapeau de très-bon goût, se

trouve aujourd'hui moins bien avec le même chapeau ; étonnée de cette étrange métamorphose , elle accuse tour à tour et son chapeau et sa figure. Eh ! mon Dieu, Madame, votre figure et votre chapeau n'ont aucun tort ; ils n'ont point changé. Mais pourquoi donc étais-je si bien hier et suis-je si mal aujourd'hui ? — Ecoutez-moi , je vais vous dire : hier, Madame, la couleur de votre robe était parfaitement d'accord avec celle de votre chapeau ; aujourd'hui une nouvelle robe tranche d'une manière si dure, qu'il en résulte, si je puis m'exprimer ainsi, une dissonnance optique aussi désagréable pour l'œil qu'un accord faux, en musique, l'est pour l'oreille. Reprenez, Madame, la robe d'hier, et vous redeviendrez charmante. »

Nous terminerons ce chapitre en faisant observer que certaines couleurs produisent un effet charmant le jour, tandis que le soir ou la nuit, aux flambeaux, elles paraissent ternes et fanées. Ainsi, par exemple, les couleurs rose, bleu céleste, vert d'eau, jaune pâle, bronze, etc., ne perdent rien au jour ; les couleurs blanc-nacré, aurore, nankin, etc., ressortent parfaitement aux feux des bougies.

Ainsi donc, la femme dont le bon goût a été formé par l'étude de l'harmonie des couleurs, doit toujours établir son choix sur cette harmonie et ne jamais le régler sur les fantaisies de la mode.

CHAPITRE XI.

DE L'EMPLOI DES FLEURS COMME ORNEMENTS ET PARURES.

C'est aux fleurs artificielles qu'on donne aujourd'hui la préférence pour la coiffure et la toilette. Les fleurs naturelles se faneraient trop vite, surtout dans les salles de bal, les soirées et les théâtres. Ensuite, les fleurs artificielles fabriquées par les fleuristes parisiennes imitent si parfaitement la nature et se revêtent de si éclatantes couleurs, qu'il y a vraiment à s'y méprendre. C'est donc sur les fleurs artificielles que la coquetterie moderne a fixé son choix, en attendant que la mode les remplace par les fleurs naturelles.

SECTION PREMIÈRE.

EMPLOI DES FLEURS DANS LES COIFFURES.

Les coiffures composées avec des fleurs sont très-variées. Nous ne citerons que les principales.

COIFFURE A LA VIERGE.

C'est la plus simple et peut-être la plus jolie ; elle

se fait avec une couronne dont le milieu est occupé par les fleurs les plus larges. Sur les côtés se rangent les fleurs les moins larges, qui vont en s'amointrissant jusqu'aux extrémités. Les roses, les myrtes, les boutons de fleurs d'oranger servent à la composition de cette couronne, qui se place généralement sur une coiffure grecque.

COIFFURE A LA CÉRÈS.

Les deux branches de cette coiffure se tressent avec des bluets, de très-petits coquelicots et quelques épis; le feuillage doit être fort léger. Les épis doivent former diadème sur le haut du front; les bandeaux peuvent être plats ou soufflés. Cette coiffure, d'un effet sérieux, ne va bien qu'aux visages dont l'ovale est dessiné sur des modèles grecs.

COIFFURE A LA SÉVIGNÉ.

On a dit que ce genre de coiffure subsisterait tant qu'il y aurait des femmes de goût sur la terre. Mais, il faut le dire, elle ne sied qu'aux dames ayant le front large et élevé. Les roses pompons, les œillets, les petits camélias, les lauriers-roses, etc., servent à composer la parure des sévignés.

COIFFURE A L'ITALIENNE.

Une traverse garnie de feuilles de houx, de myrtes, de lierre ou de tout autre petit feuillage, desquels sortent, de temps en temps, des baies de sorbier, de houx, de troëne, etc., servent à la composition de cette coiffure. Les touffes doivent naître vers le milieu des bandeaux, et aller mourir derrière les nattes. Lorsque le visage est rond, les bandeaux doivent être plats; ils seront au contraire soufflés si le visage est oblong.

COIFFURE A L'ESPAGNOLE.

Une fleur rouge, accompagnée de deux boutons placés entre la natte et l'oreille, font tous les frais de cette coiffure, qui sied parfaitement aux brunes.

COIFFURE A LA FAVORITE.

L'opéra de la *Favorite* donna naissance à cette charmante coiffure : elle se compose d'une traverse de feuillages et d'une fleur épanouie cachant à moitié l'oreille. Plusieurs petites branches de mimosa ou d'autres fleurs rameuses, s'échappent au-dessous de la fleur épanouie et tombent mollement. Lorsque la

traverse est parsemée de diamants, l'effet est des plus brillants. Cette coiffure va bien à toutes les têtes; seulement, elle doit s'établir en arrière sur les têtes fortes, et un peu en avant sur les petites têtes.

COIFFURE A NATTES RONDES.

Elle est fort simple et très-jolie : une torsade formée de fleurs égales en largeur, roses pompons, petits camélias, reines-marguerites, violettes de Parme, etc., entremêlées d'un léger feuillage, composent cette coiffure.

COIFFURE EN COURONNE.

Une tresse de cheveux à cinq mèches formant couronne autour de la tête ; et, de chaque côté de la tête, une rose épanouie ou toute autre fleur polypétale, soutenue de deux boutons et de petites branches de feuillage. Cette coiffure, des plus simples, va à ravir aux visages dont l'ovale est allongé.

SECTION II.

BOUQUETS DE CORSAGE.

Depuis la simple bergère jusqu'à la reine majes-

tueuse, toutes les femmes aiment à se parer de bouquets. Cette parure naturelle est, en effet, celle qui sourit le plus à nos yeux et qui sied le mieux aux jeunes personnes. Parmi les bouquets de corsage, on distingue :

- 1° Le bouquet plat et rond ;
- 2° — ovale et bombé ;
- 3° — à la jardinière ;
- 4° — en échelle ;
- 5° — onduleux ;
- 6° — pour berthe ;
- 7° — pour manches et jupes.

L'art doit toujours présider à la pose de ces bouquets.

SECTION III.

HARMONIE QUI DOIT EXISTER ENTRE LA COULEUR DES FLEURS ET CELLE DES VÊTEMENTS.

Un point très-important, c'est l'harmonie parfaite des couleurs dans les différentes pièces de la parure. Il ne suffit pas de composer habilement un bouquet, il faut encore que la couleur de ce bouquet s'accorde avec la couleur des étoffes et de la chevelure. Il est vrai que le caprice de la mode saute le plus souvent par dessus les règles, mais c'est toujours au détriment de l'art et du bon goût.

D'après M^{me} Lachaume, une toilette blanche de jeune fille exige des boutons de roses des quatre saisons, des violettes de Parme ou des violettes ordinaires. La même toilette, chez une dame, demande des camélias cerise ou mélangés de roses, des géraniums variés, etc. Du reste, presque toutes les fleurs s'accordent avec le blanc.

Pour une toilette rose, il faut des fleurs d'un bleu clair, des camélias blancs, des roses blanches, des lilas blancs, des géraniums clairs, des reines-marguerites variées, et surtout beaucoup de feuillage.

Sur une toilette bleu tendre, les camélias blancs et roses, les roses couleur de chair et des quatre saisons font un très-bel effet ; les lilas blancs, les reines-marguerites et pâquerettes blanches s'accordent aussi très-bien.

Une toilette jaune demande des camélias ponceau, des tulipes et géraniums écarlates, des grenades et autres fleurs vivement colorées.

Dans la toilette de deuil ou noire, c'est du jaune et du rouge foncé qu'il faut entremêler. Le demi-deuil comporte un mélange de camélias blancs, de roses et de géraniums ; quelques branches de lilas peuvent aussi se placer.

La toilette gris de fer nécessite des fleurs de couleur foncée, des violettes de Parme, un mélange de camélias roses et cerises, des violettes entourées d'un feuillage foncé, des reines-marguerites variées, etc.

Avec une toilette bleu de roi, on portera des couleurs demi-claires.

Les toilettes chinées s'accroissent fort bien de fleurs panachées.

En règle générale, les brunes à cheveux noirs, choisiront les fleurs foncées; les blondes, au contraire, devront préférer les fleurs à couleur tendre.

SECTION IV.

DES BOUQUETS DITS A LA MAIN.

Ce genre de bouquet qui, chez les Orientaux, établit une correspondance entre la personne qui l'offre et celle qui le reçoit, est susceptible de prendre mille formes. Tantôt il est mince, allongé; tantôt épais, massif et très-large. Quelquefois il est simple et naturel, mais, le plus souvent, étudié; l'art et le travail percent à travers la coquetterie de sa distribution.

Chaque classe de la société semble avoir adopté la forme et la composition d'un bouquet. Ainsi, les dames du grand monde affectionnent les bouquets formés d'une seule espèce de fleurs et garnis d'une galerie de verdure bien ménagée.

La classe bourgeoise recherche les bouquets symétriquement apprêtés et riches en couleurs.

La Lorette et la femme galante recherchent les énormes bouquets, n'importe le genre et la forme; ce

qu'elles désirent, c'est d'attirer les yeux sur elles par l'énorme quantité de fleurs.

Le bon villageois, qui ignore l'art de composer coquettement ses bouquets, cueille au hasard des fleurs pour en orner le sein de sa fiancée ou la fenêtre de sa maison rustique; toutes les fleurs lui sont indifférentes, pourvu qu'elles aient de la couleur et du parfum.

Il nous reste encore à dire que les bouquets, selon l'usage auquel on les destine, peuvent se désigner en bouquet filial ou respectueux; — bouquet galant et dangereux; — sincère ou menteur; — simples ou vaniteux; — osé, timide, indifférent, tendre, amoureux, etc., etc. Il faudrait des volumes pour détailler les pensées et les désirs qui se trouvent cachés sous les fleurs des bouquets; ce qu'il y a de généralement vrai, c'est qu'il n'est peut-être pas d'homme qui, dans ses beaux jours de poésie et d'amour, n'ait offert un bouquet à la femme qui remplissait son cœur.

La distinction suivante a été établie par nos plus habiles fleuristes :

Bouquet royal;

— à la duchesse;

— à la vierge;

— en gerbe;

— en éventail;

— pagode, etc., etc.

La composition de ces divers bouquets exige l'art et le goût de la célèbre Glycère, bouquetière d'Athènes. En général, c'est toujours une large fleur, telle qu'un camélia, une rose ou une touffe de violettes, de petites roses en boutons, qui forme le centre du bouquet ; cette touffe est entourée d'une zone de verdure d'où s'échappent, par intervalles, quelques petits boutons de fleurs légères ; — vient ensuite une galerie de fleurs variées, dont il faut accorder fort habilement les délicates nuances. Ainsi, à côté d'une rose, on peut placer un œillet blanc ; — des violettes à côté de l'œillet, et, du côté opposé, une branche de lilas ; puis des géraniums écarlates ou des renoncules rouges, etc. ; — une nouvelle zone de verdure doit entourer cette première galerie de fleurs, et l'on commence à former la seconde galerie avec d'autres fleurs dont les couleurs se trouvent toujours en harmonie. Il est très-important que de légères feuilles et quelques petits boutons dépassent toujours chaque galerie, afin de rompre la monotonie, donner de l'air et animer le bouquet. Le travail se termine par une dernière zone de feuillage de fougère, de bruyère, ou de tout autre non susceptible de se faner.

L'art de composer les bouquets demande beaucoup de goût et une certaine habitude. Le manche ne doit pas être trop gros ; les tiges ne seront point trop fortement pressées les unes contre les autres ; on laissera

quelques vides pour favoriser l'absorption de l'humidité. Les bouquets se conservent très-bien pendant plusieurs jours, en ayant le soin de tremper leur manche dans l'eau, et le laissant ensuite égoutter. Asperger les fleurs, ainsi que certaines personnes le pratiquent, c'est le moyen de les faire pourrir en peu de temps.

BOUQUETS POUR VASES.

C'est ici que la nature reprend ses droits ; l'art, tout-à-fait accessoire, ne consiste plus qu'à placer les fleurs les unes à côté des autres, de façon à donner du relief au bouquet par le contraste des couleurs.

Les vases dans lesquels on place les bouquets ont des formes plus ou moins coquettes ; le goût en décide. Les cheminées, les tables, les consoles, etc., sont les endroits les plus ordinairement choisis pour placer les vases de fleurs. Les jardinières qu'on fabrique à Paris ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance, et produisent le plus charmant effet lorsqu'elles sont bien garnies. Des caisses de fleurs et d'arbustes distribuées dans les escaliers et près des portes, forment une décoration de très-bon goût.

DES SOINS A DONNER AUX FLEURS DANS LES
APPARTEMENTS.

La vie des plantes est entretenue par l'air, la lumière et l'humidité. Les végétaux puisent leur nourriture dans les sucres que fournit la terre et qu'absorbent leurs racines; il est donc indispensable de leur donner l'air, l'eau et la lumière dont ils ont besoin pour entretenir leur fragile existence. Nous avons déjà dit (1) que les feuilles étaient le poumon des plantes; qu'elles respiraient et vivaient en décomposant l'acide carbonique de l'air, en assimilant le carbone et rejetant l'oxygène. Or, lorsque les feuilles sont couvertes de poussière, il faut avoir soin de les nettoyer, si l'on veut conserver la plante, car la poussière nuisant à ses fonctions respiratoire et transpiratoire, elle ne tarderait pas à périr. Une autre cause de dépérissement et de mort pour les plantes, dans les appartements, est l'altération des racines par l'eau stagnante; c'est pourquoi le pot où se trouve la plante doit toujours être percé de quelques trous, afin de donner issue à l'eau surabondante de l'arrosage. L'eau avec laquelle on arrose les pots de fleurs doit avoir une température égale à celle de l'appartement; si la température de l'eau se trouvait ou plus haute

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Parfums et Fleurs*, par A. Debay; 1 vol. in-18. Dentu, Palais-Royal.

ou plus basse, la santé de la plante en souffrirait. L'arrosage des plantes doit être proportionné à l'activité de la végétation. Ainsi, lorsque la plante pousse de nombreux boutons, elle a besoin d'être souvent alimentée; quand les fleurs se sont épanouies, les arrosages doivent être moins fréquents. La méthode d'arroser en plongeant dans un seau d'eau, le pot ou vase jusqu'aux anses, est préférable à l'arrosement sur la surface du pot, parce qu'il arrive fréquemment que l'eau déborde et n'arrive point au fond du pot où sont les racines.

MANIÈRE DE DONNER AUX FLEURS ARTIFICIELLES LES ODEURS NATURELLES.

ROSES. — On introduit sous les pistils et les étamines une ou deux gouttes d'essence de roses.

JASMIN. — On verse quelques gouttes d'extrait de jasmin au fond de leurs corolles.

FLEURS d'ORANGER. — Quelques gouttes d'essence de néroli suffisent pour leur donner un doux parfum.

TUBÉREUSES. — Même procédé que pour le jasmin, avec l'extrait de tubéreuse.

ŒILLETS. — On peut parfumer ces fleurs de deux manières: 1^o en fixant, au fond du calice, un clou de girofle; 2^o en les humectant d'essence de girofle ou en les laissant, pendant quelques jours, dans une boîte contenant de la poudre de girofle.

VIOLETTE. — L'extrait de cassie, mélangé avec l'extrait de jasmin, donne aux violettes artificielles un parfum naturel fort agréable. On peut encore les laisser pendant quelques jours dans une boîte contenant de la poudre d'iris.

LILAS. — On imprègne ces fleurs d'un parfum composé ainsi qu'il suit : — Baume de tolu et de Pérou, 1 gramme ; — extrait de lilas, 2 grammes ; — eau de fleurs d'oranger, 2 grammes ; — eau de roses, 1 gramme.

HÉLIOTROPE. — On imite facilement cette odeur, par un mélange de teinture de vanille et de baume de Pérou, avec addition d'extrait de jasmin.

Il en est de même pour toutes les fleurs. Du reste, le fleuriste intelligente pourra consulter l'ouvrage intitulé : *les Parfums de la toilette*, où se trouvent toutes les formules de parfums composés, au moyen desquelles il lui sera facile de doter ses fleurs de parfums analogues à ceux qu'exhalent les fleurs des parterres.

CHAPITRE XII.

HYGIÈNE VESTIMENTAIRE.

DU CHOIX DES VÊTEMENTS, SELON L'ÂGE, LES CLIMATS ET LES SAISONS.

Les vêtements comprennent tous les tissus, toutes les substances que l'homme interpose entre la surface

de son corps et le milieu dans lequel il vit. De même que l'habitation, le vêtement est un des moyens par lesquels nous nous garantissons des influences nuisibles du monde extérieur.

Les matières dont se composent nos vêtements sont végétales ou animales : parmi les premières figurent le chanvre, le lin, le coton, la paille, etc., etc., et parmi les secondes, la soie, la laine, les plumes, le crin, les poils, les fourrures, etc., etc. Ces matières jouissent de propriétés différentes, suivant qu'elles s'imprègnent plus ou moins d'humidité, et qu'elles sont *bonnes ou mauvaises conductrices du calorique*.

On appelle *bons conducteurs* les corps qui se laissent pénétrer facilement par le calorique et qui le cèdent avec la même facilité ; les *mauvais conducteurs* sont les corps qui se refusent plus ou moins à cette pénétration et à cette émission. En appliquant cette théorie aux vêtements, on saura que les étoffes qui se laissent pénétrer le plus difficilement par le calorique sont les plus chaudes, par la raison qu'elles le retiennent plus longtemps : les fourrures, la laine, la soie, le coton, sont dans ce cas. — Les étoffes fabriquées avec le lin ou le chanvre, seront, au contraire, très-fraîches, parce qu'elles cèdent le calorique aussi facilement qu'elles l'ont pris. D'où il résulte que les étoffes vestimentaires, de même que tous les corps en général, ont, à l'égard du calorique, un pouvoir ab-

sorbant et un pouvoir émissif ou de rayonnement.

Les vêtements doivent se trouver en rapport avec l'âge, le tempérament, le climat et la saison, c'est-à-dire chauds ou légers, amples, commodes, et ne causer aucune gêne dans les mouvements.

Pendant l'enfance et la jeunesse, la chaleur excentrique étant très-développée et la vitalité de la peau très-grande, les étoffes lourdes et chaudes ne conviennent nullement ; il est rationnel, d'ailleurs, d'habituer, dès le bas âge, les jeunes gens à résister aux intempéries. Quant aux saisons, comme il serait impossible d'opposer à chaque variation inattendue de l'atmosphère, soit au printemps, soit en automne, un vêtement préservateur, l'hygiène a posé en principe que l'époque de l'année la plus favorable pour prendre les habits d'été est celle où la chaleur se trouve à son maximum de stabilité, et qu'on doit les quitter, pour reprendre les habits d'hiver, lorsque le froid est arrivé pour désormais se maintenir.

La matière dont est composée le vêtement n'est pas la seule condition d'où dépend sa qualité chaude ou fraîche ; il faut encore tenir compte de sa texture, de sa couleur et de sa forme.

TEXTURE.

Les tissus à trame lâche et poreuse, qui contiennent de l'air dans leurs interstices, sont beaucoup

plus chauds que les tissus de même matière, à trame serrée. Ainsi, une camisole, un gilet, un caleçon en laine, en mailles lâches, seront beaucoup plus chauds que ceux contenant une égale quantité de matière, mais d'un tissu plus compact. La laine, le coton, cardés, dont on garnit les vêtements, retiennent parfaitement le calorique; un matelas nouvellement cardé procure un degré de chaleur bien plus élevé que celui qui ne l'a pas été depuis longtemps. Voici l'explication physique de ce phénomène : l'air chaud étant très-mauvais conducteur du calorique, a, par conséquent, un pouvoir émissif ou rayonnement très-faible. Or, plus la quantité d'air échauffée par le corps humain et emprisonnée dans les mailles des vêtements sera grande, plus on éprouvera de chaleur, puisque l'air chaud rayonne très-peu; et si les vêtements sont composés de matières animales, le rayonnement ou perte de chaleur sera moindre encore.

COULEUR.

La couleur des vêtements, selon les saisons et le degré de température, n'est pas une chose indifférente, puisque la couleur communique aux vêtements deux qualités particulières : la première est de changer, dans la matière dont ils sont composés, le pouvoir rayonnant; la seconde est de leur donner la propriété de réfléchir ou d'éteindre plus ou moins les

rayons de la lumière. — Les surfaces qui réfléchissent le plus les rayons de la lumière, comme les surfaces blanches, sont aussi celles qui réfléchissent le plus les rayons du calorique. — Les surfaces qui éteignent le plus la lumière, comme les surfaces noires, sont également celles qui absorbent le calorique en plus grande abondance. Les couleurs intermédiaires absorbent et réfléchissent en raison de leurs nuances. Les conséquences de ce fait, appliquées aux vêtements, sont absolument les mêmes.

Franklin expérimenta qu'un morceau de glace fondait plus promptement sur un drap noir que sur un drap blanc; que la neige fondait plus vite sur un terrain noir que sur un sol blanchâtre. — Le docteur Starck, de son côté, fit les expériences suivantes : il enveloppa de laine noire un thermomètre très-sensible, et le thermomètre mit quatre minutes trente secondes pour s'élever, de dix degrés, à vingt et un degrés centigrades; il fallut cinq minutes pour arriver au même point avec la laine vert foncé; cinq minutes trente secondes avec la laine écarlate, et, enfin, huit minutes avec la laine blanche. Il résulte de ces faits que la couleur noir est celle qui absorbe le plus de calorique, la couleur blanche celle qui en absorbe le moins. Or, d'après ce principe, les vêtements de couleur claire seraient moins chauds que ceux de couleur foncée. Les chapeaux, les voiles, les souliers, les robes et toutes les pièces de l'habillement devraient

être blancs pendant l'été et noirs pendant l'hiver.

D'autres physiiciens soutiennent l'opinion contraire et prétendent que les vêtements blancs sont plus chauds que les noirs, par la raison que, si les tissus blancs réfléchissent la chaleur atmosphérique par leur surface externe, ils réfléchissent également, par leur surface interne, la chaleur qui se dégage du corps et la lui conservent au lieu de la transmettre au dehors, comme le feraient les étoffes noires. Cela est strictement vrai ; mais ces physiiciens n'ont point fait attention que la somme de calorique réfléchi par la surface externe est plus considérable que la somme réfléchi par la surface interne, ce qui donne déjà une diminution notable. Ensuite, il n'ont pas tenu compte de la texture extrêmement serrée des étoffes d'été, de l'ampleur du vêtement, qui permet à l'air de circuler autour des membres et d'emporter une certaine quantité de calorique, dont la perte procure une sensation de fraîcheur. « En résumé, dit le professeur Londe dans son *Traité d'hygiène*, lorsque, par une haute température, nous sommes exposés au soleil, nous devons considérer comme peu importante la concentration du calorique animal par le vêtement blanc, comparativement à l'égide qu'il nous offre en réfléchissant les rayons solaires : ce vêtement, dans cette circonstance, sera plus frais que le noir. »

A la couleur des corps se trouve encore attachée la propriété de modifier l'absorption des odeurs et des

miasmes. Cette absorption par les surfaces des corps semble être soumise aux mêmes lois que celle du calorique. Ainsi, les vêtements noirs absorbent plus facilement les odeurs; les blancs, au contraire, sont plus difficiles à s'en imprégner. Cette circonstance semblerait affirmer que les vêtements blancs, symboles de la pureté, de la propreté, sont, de tous, les plus favorables à la santé.

FORME.

La forme des vêtements influe aussi sur leur aptitude à conserver la chaleur. Pendant la saison chaude, il est rationnel de porter des vêtements larges, afin que l'air puisse librement circuler autour des membres : pour la raison contraire, les vêtements étroits conviennent dans la saison froide. Sous les différents climats de la terre on trouve l'application de ces principes : les Égyptiens, les Perses, les Orientaux ont un vêtement national d'une ampleur remarquable; les habitants des pays septentrionaux portent des vêtements étroits et collants.

Il est reconnu que les vêtements larges ne sont jamais préjudiciables à la santé, tandis que les vêtements étroits peuvent quelquefois donner lieu à des accidents fort graves, par la compression qu'ils exercent sur les parties; c'est ce que nous verrons en traitant chaque vêtement en particulier.

CHAPEAU.

Les anciens ne faisaient point usage de chapeaux , ils vaquaient à leurs affaires la tête protégée par leur chevelure ; ce n'était guère qu'en voyage qu'ils se couvraient le chef d'un abri contre le soleil ou la pluie. Le chapeau ne fut introduit en France que sous le règne de Charles VIII ; avant cette mode , les gens de guerre seuls portaient le casque ou toute autre coiffure , capable de protéger la tête contre les chocs extérieurs. Soumis aux lois de la mode , le chapeau éprouva de nombreuses modifications : on le vit tantôt large , tantôt étroit , d'autres fois d'une petitesse ou d'une hauteur démesurées ; simple ou chargé d'or , d'argent , de soie , de plumes et bariolé de divers ornements ; il devint un objet de luxe , de coquetterie , et enfin une marque distinctive. Depuis le lampion écourté de l'élégant marquis jusqu'au tricorne gigantesque de l'incroyable , sous la République , il revêtit des formes plus ou moins bizarres et extravagantes. Enfin , de toutes ces formes , de toutes ces espèces de chapeaux , le plus laid est resté : le chapeau rond.

Le chapeau des femmes , quoique plus coquet , plus léger et plus soumis aux caprices de la mode que celui de l'homme , a eu ses formes bizarres et s'est souvent élevé aux limites du ridicule. Si l'on demande quels sont les avantages du chapeau , on lui trouve

d'abord un but d'utilité, celui de garantir la tête des intempéries des saisons. Mais alors, sa composition et sa forme doivent être en rapport avec ce but, c'est-à-dire que, pour protéger contre les ardeurs du soleil, il doit être léger, de couleur claire et à larges bords ; pour préserver du chaud, il doit être plus compacte ; plus serré et d'un tissu imperméable pour garantir de la pluie. Je demande à quoi peut servir, par un brûlant soleil ou par une pluie battante, un chapeau à bords si petits, qu'à peine si les doigts de celui qui le porte peuvent le saisir pour exécuter une salutation obligée ? Le visage est littéralement grillé et le cou inondé. En second lieu, si l'on considère le chapeau comme objet de parure, d'ornement, il est nécessaire que sa forme soit gracieuse, agréable aux yeux, et sa dimension calculée sur la taille et la physionomie de l'individu ; tandis que c'est le contraire : le bon goût se trouve presque toujours blessé. Ce sont des chapeaux disproportionnés en hauteur, ressemblant à un tuyau de poêle, ou des chapeaux si bas, que l'individu en est écrasé. Aujourd'hui, le fond du chapeau est évasé en pavillon de clarinette, demain, il s'allonge en cône ; un autre jour, le chapelier, qui est fort peu artiste en matière de beau, lui donnera des formes plus ou moins absurdes. Aussi les Orientaux, qui admiraient nos belles coiffures des siècles passés, se moquent de nos chapeaux d'aujourd'hui.

Mais cette digression nous a emportés loin du domaine de l'hygiène ; hâtons-nous donc d'y revenir. Le chapeau ne doit, dans aucun cas, comprimer la tête : il en résulterait un engourdissement douloureux, et, plus tard, des névralgies, des vertiges. Les oreilles resteront hors du chapeau ; ceux qui les y font entrer aplatissent ces organes sur les os du crâne et leur font contracter une direction hideuse. Les chapeaux gris et blancs conviennent en été, les chapeaux noirs en hiver. Il est bon que l'intérieur soit garni d'un tissu blanc, et il serait hygiénique de pratiquer une ou plusieurs petites ouvertures latérales dans le corps du chapeau afin de laisser circuler l'air et de lui donner la possibilité de se renouveler ; car si l'on garde longtemps son chapeau sur la tête, l'air qui y est contenu s'échauffe et peut occasionner des céphalalgies.

Les bonnets en tulle, gaze, dentelle, etc., sont pour les femmes une coiffure aussi légère qu'élégante, le bon goût préside ordinairement à leur fabrication, et beaucoup de jolis minois deviennent encore plus agaçants sous un coquet bonnet de dentelles. Nous ne parlerons pas de ces bonnets d'effrayante dimension en usage dans certaines provinces ; leur forme, aussi bizarre que burlesque, ne sert qu'à déparer une jolie tête. Peut-on voir, par exemple, quelque chose de plus gigantesque, de plus risible, que ces bonnets de Cauchoises ou ces coiffes normandes ? Ce sont de véritables coiffures de carnaval.

CRAVATES. — COLS.

Ce fut, dit-on, vers le milieu du dix-septième siècle qu'un régiment de Croates introduisit en France la mode de la cravate. Si ce vêtement a l'avantage de préserver le cou du froid, il a l'énorme inconvénient de prédisposer cette région du corps à beaucoup de maladies : aux maux de gorge, aux angines, aux irritations du larynx et de l'arrière-bouche. Le célèbre Percy rapporte qu'un régiment ayant quitté ses cols dans une halte, pour respirer plus à son aise, le lendemain trois cent soixante hommes entrèrent à l'hôpital, presque tous atteints d'angine inflammatoire.

Lorsque la cravate est trop serrée, il y a gêne de la circulation ; et, si cette gêne se prolonge, des saignements de nez surviennent, quelquefois des vertiges et même l'apoplexie !

Les peuples qui conservent le cou nu sont exempts des maladies causées par la chaleur, la constriction et le frottement de la cravate ; les femmes et les enfants, qui, chez nous, ont le cou libre, sont moins sujets que les hommes aux maux de gorge. Il serait à désirer, que la mode vînt de proscrire la cravate, la liberté et la santé du cou s'en trouveraient beaucoup mieux. Mais, jusqu'à ce que ce jour arrive, il est hygiénique de ne porter pour cravate que des tissus simples et légers,

exempts de ces carcasses de carton, de poils de sanglier ou de baleine, qui tiennent le cou comme dans un carcan. On se gardera de trop serrer la cravate, de la quitter lorsque le cou est en sueur; on devra en desserrer le nœud avant de se livrer aux exercices du chant, de la déclamation, etc., et s'en débarrasser totalement lorsqu'on voudra se livrer au sommeil.

CHEMISE.

La civilisation ancienne ne connut point ce vêtement, tel qu'il est confectionné de nos jours; aussi les bains étaient-ils d'une nécessité absolue pour nettoyer la surface de la peau souillée de poussière et de sueur. Quelques-uns prétendent que la chemise nous vient des Chinois, qui s'en servent de temps immémorial; d'autres ne font monter son origine qu'au neuvième siècle, et pensent qu'elle est d'invention européenne. Quoi qu'il en soit, la chemise est devenue indispensable comme moyen de propreté, et pour protéger la peau du contact plus rude des autres vêtements, qui, par leur frottement, y développeraient des démangeaisons et de cuisantes rougeurs. La peau étant le grand émonctoire par lequel sont expulsées les parties excrémentielles ou impures de nos humeurs, il s'ensuit que la chemise en est promptement imprégnée; c'est pour cela qu'il devient urgent d'en changer le plus souvent possible.

Du reste, une chemise sale est ce qu'il y a de plus dégoûtant; une chemise blanche, au contraire, fait plaisir à voir, et elle est, chez celui qui la porte, un indice de propreté.

La chemise des hommes ne doit pas être trop serrée, ni au cou, ni au poignet; la compression des veines jugulaires surtout peut amener de grands accidents, tels que la compression du cerveau, l'apoplexie! Nous dirons, en passant, que l'usage de la chemise a généralement fait négliger les bains de corps. Les anciens abusaient du bain, et nous en usons trop rarement.

Depuis longtemps les esprits sont divisés sur la question de savoir laquelle des deux, de la chemise de coton ou de lin, est la plus favorable à la santé. Nous répondrons que, pour les personnes qui travaillent et transpirent facilement, celle de coton est préférable. — La chemise de toile de lin a l'inconvénient, lorsqu'elle est mouillée par la transpiration, de se sécher promptement, d'où il résulte une vive sensation de froid; ce refroidissement détermine assez souvent l'invasion brusque des maladies qui reconnaissent pour cause la transpiration arrêtée. La chemise de coton, au contraire, absorbe la sueur et ne se sèche que très-lentement: d'où il s'ensuit que la peau n'éprouve aucune sensation de froid; ce qui veut dire, en d'autres termes, que le lin est bon conducteur du calorique, et que le coton en est mauvais conducteur.

L'hygiène recommande, comme règle essentielle, de changer de chemise avant de se mettre au lit. Les produits excrémentiels de la transpiration et des diverses émanations animales dont ce vêtement a été imprégné pendant le jour pourraient être résorbés par les vaisseaux absorbants de la peau et devenir une cause de maladie.

GILET DE FLANELLE.

L'application d'un vêtement de laine sur la peau, tel que le gilet, le caleçon ou la ceinture de flanelle, produit une excitation accompagnée d'abord de démangeaisons légères; la circulation capillaire est activée, et avec elle la transpiration. Le vêtement de laine, immédiatement appliqué sur la peau, a la propriété de développer de l'électricité par le frottement, ce qui augmente encore ses effets stimulants. Ces vêtements doivent donc être réservés pour les constitutions valétudinaires et dans les cas de convalescence où la peau, restée sèche, transpire difficilement. Le gilet de flanelle, les caleçons et la ceinture de laine, sont une précieuse ressource pour les personnes sujettes aux refroidissements, aux rhumes, aux névralgies, etc.; mais il faut les employer sobrement, c'est-à-dire n'en faire usage que comme moyen thérapeutique, et les abandonner aussitôt que la maladie est entièrement dissipée. L'adoption d'un gilet de fla-

nelle, sans nécessité, ainsi que le font beaucoup de jeunes gens, offre de grands inconvénients, en les privant d'une excellente ressource pour plus tard. On est en droit de dire, avec beaucoup de raison, que, l'habitude du gilet de flanelle une fois contractée, il est difficile et souvent imprudent d'y renoncer ; il faut subir le joug qu'on s'est imposé, ou du moins ne le quitter qu'avec les plus grandes précautions et à l'époque de l'année où la haute température de l'air est reconnue stable.

D'après les sages principes de l'hygiène, ce n'est que vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, alors que la peau a perdu de sa vitalité, que son tissu s'est resserré, que l'activité concentrique s'est développée aux dépens de l'activité excentrique, ce n'est qu'à cet âge seulement que l'usage du vêtement de laine sur la peau doit être définitivement adopté ; parce qu'alors il agit comme préservatif des dérangements de transpiration qui sont une cause fréquente des maladies de l'âge de retour.

Les vêtements de laine et de coton en contact immédiat avec la peau, s'imprègnent promptement des émanations cutanées ; ils doivent, par conséquent, être changés le plus souvent possible : car les matières de la transpiration s'altèrent, se corrompent et peuvent exercer sur la peau et même sur la santé générale une fâcheuse influence. (Voyez, dans notre *Hygiène médicale du visage et de la peau*, l'analyse chimique

des substances animales dont un gilet de flanelle a été trouvé imprégné.)

Règle générale. Les gilets, caleçons, bonnets et bas de laine, doivent être proscrits des habillements de la jeunesse, hormis les cas exceptionnels indiqués plus haut. Les parents éclairés ont compris, dans ce qui vient d'être dit, les inconvénients qu'entraîne leur usage. La vraie éducation hygiénique des enfants est de les habituer graduellement aux variations atmosphériques. Cette éducation, qui commence à se généraliser en France, est le meilleur préservatif contre les dérangements de la santé causés par les variations de température et l'intempérie des saisons.

Le corset est un vêtement dont les femmes pourraient se passer : nous prions les dames, surtout les mères, de relire avec attention le *chapitre IV* de cet ouvrage ; elles en retireront profit.

Les corsets sont généralement fabriqués par des ouvrières n'ayant aucune idée de la structure anatomique de la poitrine ; leur but, en fabriquant, est de produire un vêtement qui embrasse étroitement la taille et la fasse paraître fine : peu leur importe que la personne qui le portera devienne contrefaite, poitrinaire ou phthisique. Le corset inflexible à busc, à lames d'acier, devrait être à tout jamais rejeté comme très-dangereux ; et, puisque la mode despotique impose ce vêtement, il serait sage aux mères de faire

fabriquer, pour leurs filles, des *corsets hygiéniques* sur lesquels voici quelques détails.

Le corset hygiénique doit être exempt de tout corps dur, résistant, capable d'exercer une compression toujours dangereuse au développement, aux fonctions et à la beauté des organes mammaires. Il sera fait d'un tissu élastique ayant la propriété de se mouler sur la taille ; d'exercer une pression douce, uniforme, sur toute la surface du buste ; de se prêter aux mouvements inspireurs du poumon et à tous les autres mouvements du corps sans jamais leur opposer la moindre résistance. — Pour les personnes grasses, le but du corset est uniquement de maintenir le surcroît de formes tendant à se développer outre mesure, et de contenir la proéminence abdominale. Le corset qui remplira ces conditions méritera le nom de *corset hygiénique*, et devra être adopté de toutes les femmes.

PANTALONS, CALEÇONS, BRETELLES.

Un pantalon hygiéniquement taillé ne dépasse point le creux de l'estomac, et n'exerce aucune compression sur le ventre. Les pantalons demi-collants sont très-bons pour l'hiver, parce que l'air ne peut s'introduire par le bas. — Le pantalon d'été doit être plus large pour être plus frais. Les bretelles sont destinées à soutenir le pantalon sans avoir besoin de serrer

la ceinture. De même que le pantalon, le caleçon ne devra comprimer ni le ventre, ni la ceinture, ni le bas des jambes ; il s'attachera au pantalon au moyen de liens ou de boutonsnières. Le caleçon contribue à la propreté du corps et demande à être changé assez fréquemment.

CEINTURE.

Dans beaucoup de pays la ceinture fait partie de l'habillement ; elle doit être large, souple, élastique, afin de se prêter sans effort à tous les mouvements du corps. Dans les exercices d'action, comme le saut, la course, l'escrime, l'équitation, etc., une ceinture bien faite et convenablement appliquée soutient les viscères abdominaux et s'oppose aux violentes secousses qu'ils pourraient éprouver. Les ceintures étroites ont l'inconvénient de prédisposer les jambes aux varices, et de favoriser la production des hernies inguinales.

HABITS, VESTES, MANTEAUX, GILETS, ROBES, PARDESSUS, CHALES, ETC.

Tous ces vêtements ne doivent comprimer ni la poitrine, ni la ceinture, ni les bras, ni les articulations, sous peine de gêner la circulation et de donner lieu à divers accidents. Les habits, robes et gilets

trop étroits de la poitrine ou trop serrés à la ceinture, offrent tous les inconvénients du corset. — Les manteaux servent à abriter du froid et de la pluie ; mais on a fait la remarque, en général, que les personnes qui en faisaient usage étaient plus sujettes aux maux de gorge, aux rhumes et aux enchifrèvements que les autres. Cela s'explique par l'état permanent de moiteur dans lequel se trouve le corps sous le manteau. Lorsqu'on rentre au logis ou dans une maison quelconque, on se débarrasse du manteau ; et il arrive alors, si la température de l'appartement n'est pas au degré convenable, que la transpiration s'arrête, le corps se refroidit et la maladie vous frappe. Une bonne redingote, bien garnie ou ouatée, est préférable à tous les manteaux pour garantir du froid. Les châles et pardessus remplissent le même but que les manteaux, et offrent les mêmes inconvénients lorsqu'on les quitte.

BAS; CHAUSSETTES.

Les bas, d'invention moderne, garantissent la jambe et le pied du contact de l'air et de la poussière ; ils absorbent, en outre, la transpiration du pied, qui salirait la chaussure. Selon la saison, on porte des bas de soie, de laine, de coton ou de lin : les premiers sont chauds, surtout ceux de laine ; les bas de lin sont frais et très-bons pour l'été. Les personnes

qui suent doivent apporter le plus grand soin à leur chaussure, et changer de bas chaque jour et même plusieurs fois dans la même journée; par là elles éviteront les inconvénients attachés à cette infirmité.

BOTTES, BOTTINES, SOULIERS, ETC.

La chaussure est une des parties indispensables du vêtement; elle protège le pied de l'humidité, du froid ou de la chaleur du sol, et des corps piquants ou tranchants qui pourraient le blesser. Depuis la lourde botte du postillon jusqu'à l'escarpin léger du danseur, depuis le socque élégant de la citadine jusqu'à l'informe sabot de la paysanne, il existe une grande variété de chaussures : les unes sont faites pour affronter la neige et la boue des hivers; les autres pour se promener sur le luisant parquet des appartements; il y en a pour supporter de longues marches, et d'autres pour ne pas dépasser le seuil de la maison.

On a dit, avec raison, que le pied était la partie du corps sur laquelle la mode dirigeait le plus souvent ses tortures. En effet, rien de plus variable que la forme de la botte ou du soulier : tantôt la pointe en est étroite, pointue; tantôt carrée et démesurément large; aujourd'hui les talons sont très-élevés, demain ils seront tout à fait plats, etc. L'intermédiaire entre ces extrêmes nous paraît le meilleur.

La botte et la bottine l'emportent sur le soulier, en

ce qu'ils prennent exactement le pied, le soutiennent et l'empêchent de tourner ; le soulier est plus facile à chausser, mais il est moins agréable à l'œil et peut-être moins habillé.

On a essayé, il y a quelques années, d'introduire la mode des souliers recouverts d'une demi-guêtre ; beaucoup d'élégants s'empressèrent de l'adopter et ne tardèrent pas à l'abandonner. Le pied, ainsi chaussé, n'a plus la forme attrayante qu'on recherche ; ensuite, pour peu que la guêtre soit serrée, il en résulte de la gêne dans la circulation locale. D'un autre côté, le dessous de pied retient la boue et les immondices sur lesquels on a pu marcher par inadvertance ; enfin, on passe un temps plus ou moins long à boutonner la guêtre, soit en se servant d'un tire-bouton, soit en se fatiguant les doigts.

Les bottines en velours, ou en drap de diverses couleurs, vont très-bien aux dames, et remplissent les conditions voulues par la saison d'hiver ; les bottines d'étoffes légères conviennent parfaitement dans la belle saison. Les hommes, moins conséquents, ont adopté la botte en cuir pour toutes les saisons. Cependant, la botte en couil eût été bien préférable à l'époque des chaleurs : le pied se gonfle, emprisonné dans le cuir, il s'échauffe, transpire, et exhale une mauvaise odeur, si l'on ne change pas fréquemment de bas ou de chaussettes. — L'hiver, et particulièrement dans les climats pluvieux, la chaussure de-

mande à être à l'épreuve de l'humidité ; car le froid et l'humidité des pieds sont une cause très-fréquente de maladies. On a proposé, pour rendre la chaussure imperméable, la recette ci-après :

Huile siccativ.		1,000 grammes.
Essence de térébenthine.		60 —
Poix de Bourgogne.		30 —
Cire jaune.		60 —

Faites fondre au bain-marie, et, pour masquer l'odeur, ajoutez :

Huile essentielle de bergamote ou de citron. . 15 gr.

On trempe une brosse molle dans cette liqueur et l'on frotte la chaussure ; après l'avoir laissée sécher on recommence de nouveau, et l'on continue ainsi tous les jours jusqu'à ce que le cuir soit saturé.

Un moyen meilleur que celui-ci est de faire usage de chaussures à doubles semelles, dont l'une est en liège ou en caoutchouc ; ou, encore, de porter des socques, qui isolent parfaitement le pied du sol.

L'industrie est parvenue à donner au caoutchouc toutes les formes et à l'adapter à une foule d'usages. Aujourd'hui, on fabrique des socques en caoutchouc qui garantissent très-bien le pied de l'humidité extérieure, mais qui ont l'inconvénient de s'opposer à l'exhalation de la transpiration insensible et de ren-

dre le pied humide dans la chaussure. Néanmoins, la plupart des femmes ont adopté cette chaussure pour l'hiver, lorsqu'elles sont forcées de faire une course par un temps pluvieux; elle est, du reste, fort commode. On peut encore rendre la chaussure imperméable, par l'application de semelles en *gutta-percha*. Ces sages précautions contre l'humidité et le froid des pieds, éviteront bien des rhumes et autres affections aux personnes qui y sont prédisposées. Les bottes imperméables et à doubles semelles sont très-utiles aux hommes que leurs occupations forcent à marcher par le mauvais temps. Après une course assez longue sur un sol humide, si l'on vient à se reposer avec des chaussures imbibées d'eau, le pied, échauffé par la marche, se refroidit peu à peu, et il en résulte presque toujours un dérangement dans la santé. Avec des socques ou des bottes imperméables, on pare à ce grave inconvénient.

Le cuir de l'empeigne et des tiges doit être souple et moelleux, afin de se prêter en tous sens et de n'exercer aucun frottement. Plus le cuir de la semelle est battu, moins il est perméable à l'eau et plus il est de longue durée. La chaussure en cuir verni, adoptée par le monde élégant, a l'inconvénient de manquer de souplesse et d'exercer une compression qui finit par devenir douloureuse. Enfin, pour se mouler exactement au pied, la chaussure doit être fabriquée sur deux formes, c'est-à-dire une pour le

pied gauche, l'autre pour le pied droit. Le côté interne du pied diffère trop du côté externe, pour que l'on puisse être à l'aise et bien chaussé avec une chaussure faite sur une même forme, dans l'intention de la changer alternativement de pied.

CHAPITRE XIII.

DE LA PROPRETÉ.

Si la propreté des vêtements est la première condition dans la toilette extérieure, la propreté du corps est de même inséparable de la beauté et de la santé. La propreté a un tel charme, qu'elle embellit la mise la plus simple et corrige la figure la moins favorable. Par un effet contraire, la malpropreté blesse les yeux, éloigne, dégoûte et repousse.

Les anciens disaient que la femme malpropre était l'être le plus hideux de la création. La malpropreté, selon Ovide, est le meilleur remède contre l'amour. J.-J. Rousseau a ajouté qu'une femme malpropre par négligence, était un être monstrueux. Ovide et Rousseau ont raison, car la malpropreté porte une influence bien funeste sur les liens physiques et moraux qui unissent l'homme et la femme. Voyez, à ce sujet, l'*Hygiène du Mariage* (9^e édition).

La propreté consiste à donner des soins incessants à toutes les parties du corps, surtout à celles qui sont le plus exposées aux impuretés des corps environnants et à celles dont les sécrétions sont plus abondantes ; les bains, les lotions et ablutions fréquentes, l'usage modéré de certains cosmétiques reconnus excellents ; le linge toujours blanc, la peau toujours nette ; des vêtements souvent lavés ou aérés et complètement exempts de toute souillure.

Mais, il faut se garder des excès dans la propreté, parce qu'alors elle devient abusive et nuisible ; l'excès en toute chose est un vice.

N'imitiez point ces petits-maîtres, ces petites-maîtresses qui, semblables à Henri III, à Charles II et à Anne d'Autriche, passaient leurs journées à prendre des bains de lait parfumé, et se couvraient les mains et le visage d'une pâte adoucissante, pour embellir leur peau. A peine osaient-ils sortir de leurs appartements, dans la crainte que l'éclat de la lumière ne ternît leur teint. Ils changeaient trois et quatre fois de linge par jour ; ils se faisaient épiler, poncer et oindre d'essences ; rien n'était plus délicat que leur peau, de plus recherché que leurs vêtements. Ces sybarites, mous, énervés, ne pouvaient vivre que sur des édredons et au milieu d'une atmosphère chargée de parfums ; dans une perpétuelle admiration d'eux-mêmes, ils passaient tout leur temps devant leur miroir, comme Narcisse penché sur le cristal des fontaines.

Or, cet abus honteux n'est-il pas l'ennemi de la force et de la santé? Et ces êtres efféminés qui passent leur vie à s'adoniser, ne sont-ils pas plus exposés que les autres à toutes les incommodités de l'économie humaine? Un rien les rend malades, les fait évanouir. Il est certain que l'homme perd autant au moral qu'au physique, par cet abus de la propreté.

Les législateurs orientaux reconnurent de bonne heure que la propreté du corps était intimement liée à l'hygiène publique et privée; aussi en firent-ils un précepte de religion; car, sous ces climats ardents, la malpropreté engendre une foule de maladies muqueuses et cutanées dégoûtantes, qui deviennent endémiques, comme la lèpre chez les Hébreux.

Les anciens Grecs et Romains étaient beaucoup plus délicats, beaucoup plus stricts que nous, en fait de propreté féminine. Les détails de la toilette du corps d'une femme de ces époques, dont nous ne pouvons donner ici les détails, nous paraissent aujourd'hui outrés et presque incroyables; le lecteur en jugera par ce qui suit :

Le mouchoir était un objet inconnu; les femmes n'avaient point le droit de se moucher, même dans leur maison, en présence du mari. Une femme qui se serait permis de se moucher ou de cracher en public, était à jamais perdue dans l'opinion. La femme enrhumée se reléguait dans la partie la plus déserte de sa maison et n'osait plus se montrer. L'usage du

mouchoir et du crachoir avait quelque chose de tellement ignoble, qu'une simple infraction aux bienséances sur ce point, suffisait pour amener un éloignement entre les époux et refroidir l'amant le plus passionné. Juvénal raconte qu'un Romain de qualité, choqué de ce que sa femme, enrhumée, avait osé faire crier son nez en sa présence, se retira et lui envoya un esclave avec cet ordre :

« Madame, faites au plus vite votre paquet, Monsieur ne peut plus vous souffrir, parce que vous vous mouchez à chaque instant. Monsieur n'aime que les femmes qui ont le nez sec, et vous avez le nez gras ; partez vite de la maison ! »

A nous, modernes, ceci nous paraît par trop exagéré. Qu'eussent donc fait les Romains, si leurs femmes se fussent bourrées les narines de tabac ?

Laissant toute exagération à part, les anciens avaient raison d'exiger de la femme une propreté recherchée, eux qui divinisaient la beauté physique. La femme serait toujours séduisante, adorable, si jamais aucune indisposition, aucune infirmité ne venait faire évanouir l'admiration, l'amour et l'enthousiasme qu'inspire sa fraîche beauté. O femmes ! l'imagination des amants, des poètes, des artistes vous déifie aujourd'hui, vous place sur un autel ; demain, vous gagnez un rhume, un catarrhe... alors vous toussiez et crachez, vous éternuez et vous mouchez ; à chaque secousse nasale ou pulmonaire le divin pié-

destal chancelle; bientôt il se brise... vous tombez, hélas! et redevenez mortelles. Comprenez-vous, maintenant, ô femmes! toute la puissance de la propreté?

CHAPITRE XIV.

DE LA COQUETTERIE.

Les étymologistes trouvent l'origine des termes *coquet*, *coquette*, dans le mot *coq*. Le coq, on le sait, est un volatile superbe, orgueilleux, je ne dirai pas de sa personne, mais de son individu; il aime à faire le beau, le galant avec les poulettes; plus il attire leurs regards, plus sa vanité est satisfaite. Par extension, on a donné le nom qualificatif de coquet et de coquette aux personnes qui, à l'exemple du coq, ont la prétention de plaire à plusieurs.

Un auteur explique ainsi l'origine de la coquetterie : plusieurs personnes des deux sexes, que rapprochaient des liens de parenté ou d'amitié, formèrent d'abord de petites réunions pour se distraire agréablement. On reçut ensuite, dans ces réunions, d'autres personnes, les unes pour leur esprit, les autres pour leur rang ou leur fortune; on consentit à en recevoir quelques autres encore à cause de leur

mérite et de leurs vertus ; ainsi s'élargit le cercle étroit de ces réunions à leur principe.

Bientôt le penchant naturel d'un sexe pour l'autre grandit dans les cœurs ; les hommes reçus dans ces sociétés ne purent cacher leur reconnaissance aux femmes qui leur en avaient accordé l'entrée et , obligés à moins de retenue qu'elles , ils crurent pouvoir donner à leur politesse les apparences de l'amour. Le langage des femmes devint doux et gracieux , parce que la grâce , la douceur et l'amabilité lui sont naturelles ; celui des hommes fut vif , spirituel , tendre et flatteur ; parce que les hommes voulurent prouver qu'ils étaient esclaves de la beauté. Mais les femmes reconnurent qu'il y avait plus de flatterie que de sentiments dans les hommages qu'on leur adressait ; elles comprirent le danger d'être sensibles à ces adorations intéressées ; néanmoins , ces hommages , ces adorations leur plaisaient trop pour les repousser tout à fait. Alors , leur esprit toujours fidèle à les servir , toujours prompt à leur suggérer des moyens , leur fit trouver la **COQUETTERIE**.

Coquetterie , selon l'Académie , est le désir de plaire , d'attirer les regards , de séduire , d'exciter à l'amour sans y répondre ; c'est le triomphe de l'amour-propre sur les sens. Ainsi , la passion dominante de la coquette serait de paraître belle , charmante aux yeux de tous , de faire naître de tumultueux désirs avec la formelle intention de ne rien ac-

corder ; la vanité serait le seul mobile des ressorts qu'elle fait agir pour être distinguée , recherchée , admirée et adorée parmi les autres femmes. A ce point de vue la coquetterie est un défaut capital que toute femme raisonnable doit soigneusement repousser et combattre avec énergie si , par malheur, elle s'en trouvait atteinte.

Loin de conserver le sens donné à ce mot , nous le restreindrons à des proportions qui lui enlèveront tout ce qu'il peut avoir de désagréable et d'injurieux. Cette restriction admise , nous définirons la coquetterie :

Le désir de plaire , d'attirer les yeux, de se faire aimer, sans exclure les bonnes qualités du cœur; le bon goût dans la mise , l'élégance dans la toilette , une propreté recherchée , le talent de tirer bon parti des ajustements les plus simples pour faire ressortir les beautés du corps et cacher ses imperfections ; enfin, la coquetterie est cet art charmant, sorti du boudoir de Vénus, qui nous offre la femme environnée de grâces et d'attraits , aimable , jolie , agaçante , et qui nous force à l'admirer, à lui rendre hommage , à l'adorer !

On peut appeler coquette une femme qui aime à se parer pour plaire à son mari ; une jeune fille qui cherche dans la toilette les moyens de paraître plus belle aux yeux de son amant.

On peut nommer coquettes ces femmes qui , sans

aucune intention de plaire, sont soumises à l'empire des modes et suivent instinctivement leur goût pour la toilette et la parure.

On peut, à plus forte raison, appeler coquettes ces femmes naturellement légères, mais douées d'un excellent cœur, qui passent d'un attachement à un autre, comme elles quittent la mode de la veille pour prendre celle du jour. Dans ce sens, la charmante Ninon de Lenclos doit être regardée comme la reine des coquettes.

Dans tout cela nous ne voyons rien de si grave, de si scandaleux qui puisse motiver les terribles imprécations que certaines gens lancent contre la coquetterie.

De tout temps on accusa les femmes d'aimer les parures, d'être coquettes; eh ! mon Dieu, cette éternelle accusation de quelques moralistes chagrins nous semble aussi irréfléchie que stérile. En effet, le désir de plaire et d'être aimée ne fut-il point toujours et ne sera-il pas à jamais l'instinct le plus vivace de l'organisation féminine ? N'est-il pas écrit au front de la femme que toutes ses joies se résument dans les hommages et les adorations ? Si sa beauté, ses grâces naturelles, relevées par un peu de coquetterie, lui attirent l'encens des hommes dont elle est si avide, pourquoi n'en userait-elle pas ?

D'un côté, la coquetterie retarde la marche du temps pour les femmes, elle prolonge leur jeunesse

et la belle saison des hommages ; c'est alors un calcul de l'esprit.

D'un autre côté, la plus belle moitié de la vie n'est-elle pas absorbée par cette grande passion qu'on appelle amour ? Or, si la coquetterie attise les feux de l'amour, on doit la regarder comme une qualité chez la femme. Aussi, la nature, qui fait bien tout ce qu'elle fait, la nature, plus sage que tous nos philosophes passés, présents et futurs, a voulu que la coquetterie fût un des instincts de la femme ; et si, par un bouleversement des lois naturelles, les femmes venaient à être dépouillées tout à coup de cet aimable instinct et tombaient dans une triste négligence de leur personne, on verrait une partie des hommes devenir indifférents, maussades, refrognés, bourrus, et peut-être plus despotes qu'ils ne le sont. L'autre partie se plaindrait de ce changement des habitudes de la femme et en serait la victime, parce que, semblable aux parfums qui captivent l'odorat, la coquetterie est un excitant des yeux, un stimulant du cœur ; parce que la coquetterie, en rendant la femme gracieuse, attrayante, remue l'âme, éveille le désir qui s'endort ; enfin, la coquetterie apprend aux hommes les plus indifférents que la nature leur donna des yeux pour admirer et un cœur pour aimer les femmes. (1)

(1) Lisez, à ce sujet, la *Physiologie des perfections et des beautés de la femme*, ouvrage du même auteur.

Ainsi, lorsque la coquetterie ne dégénère pas en excès, en délirante folie, la femme coquette est un papillon léger dont on admire les brillantes couleurs et qu'on poursuit avec amour. Laissez donc fulminer ces haineux critiques, ne prêtez nulle attention aux fades impertinences de ces êtres atrabilaires, et continuez à vous faire belles, ô femmes ! continuez à assaisonner vos grâces, vos toilettes, d'un petit grain de coquetterie ; soyez aimables, surtout modestes dans vos triomphes, et la victoire vous appartiendra toujours !

CHAPITRE XV.

ART DU DÉGRAISSEUR.

DES PROCÉDÉS LES PLUS SIMPLES POUR ENLEVER LES TACHES,
NETTOYER ET LUSTER SOI-MÊME
LES ÉTOFFES ET VÊTEMENTS.

Quoique ce chapitre puisse paraître étranger à notre ouvrage, nous pensons, néanmoins, que le lecteur nous saura gré de son addition. Il existe bien un *Manuel du dégraisseur*, mais beaucoup trop compliqué, et ensuite tout le monde ne l'a pas en main. L'art d'enlever les taches sur les diverses étoffes qui en sont maculées, trouve une application journalière,

et par cela même devient d'une grande utilité sous le double rapport de la conservation des effets d'habillement et de leur propreté.

Beaucoup de personnes portent des vêtements tachés, ou bien, dans leur ignorance des procédés convenables, les détériorent en voulant les détacher; d'autres, plus raisonnables, les envoient au *dégraisseur*, lorsque toutefois il s'en trouve dans la localité. Sans avoir la prétention de nuire à l'industrie du dégraisseur, nous offrons les indications suivantes, quoique très-sommaires, comme les plus sûres pour enlever les taches et ramener les étoffes à leur pureté primitive.

Il existe deux espèces de taches, les unes *simples*, les autres *composées*.

Les taches simples sont produites par une seule substance : l'huile, la graisse, la cire, la résine, les sucs de fruits, etc.; elles sont faciles à enlever.

Les taches composées, telles que celles d'encre, de boue, de cambouis, etc., sont plus difficiles à enlever, parce que la substance qui les a produites est, elle-même, composée de plusieurs autres.

Les divers procédés pour enlever les taches diffèrent selon la nature de la tache, la nature de l'étoffe et de sa couleur; c'est ce que nous allons démontrer d'une manière claire et concise.

TACHES D'HUILE OU DE GRAISSE FAITES SUR DES TISSUS
DE LIN, DE COTON ET DE LAINE BON TEINT.

Les réactifs employés pour enlever ces taches,
sont :

Ammoniaque liquide, seul ou combiné à l'alcool.

Sous-carbonate de potasse ou de soude, en solution.

Carbonate de magnésie.

Terres magnésiennes.

Fiel de bœuf.

Jaune d'œuf.

Essence de savon.

Pierre à détacher.

Alcool rectifié.

Éther.

Essence de schiste, nommée BENZINE par l'industriel qui en fait l'exploitation.

Sulfure de carbone, etc., etc.

MANIÈRE D'APPLIQUER CES DIVERS AGENTS.

On commence par laver la tache, soit à l'eau tiède, soit à l'eau savonneuse ; puis on presse entre deux serviettes la partie mouillée, afin d'absorber l'excès d'humidité ; cela fait, on applique sur la tache une des

substances que nous venons d'indiquer : l'ammoniaque, l'essence, le fiel, et surtout la pierre à détacher, si l'on en possède. Lorsque la tache en est bien imbibée, on la brosse en l'aspergeant d'eau de temps en temps, jusqu'à ce qu'elle ait entièrement disparu ; enfin, on termine par un lavage à grande eau et on laisse sécher. Avec le sulfure de carbone, on peut se dispenser de laver préalablement les taches de graisse, attendu que ce liquide les dévore aussitôt.

NOTA. — Il est essentiel, avant de faire usage d'un des agents que nous venons d'indiquer, de connaître l'effet qu'il doit produire sur la couleur de l'étoffe. Ainsi, l'essence de savon, la potasse, la soude et l'ammoniaque enlèveraient très-bien les taches de graisse sur une étoffe rose ou cerise teinte au *safranum* ou au *carthame*, mais l'endroit détaché virerait au violet. — Sur une étoffe teinte en bleu cobalt, ces mêmes alcalis produiraient une teinte violacée. Pour les couleurs mauvais teint, le seul agent à employer est l'*éther* ; il n'a aucune action malfaisante sur la couleur.

MOYENS DE RÉTABLIR LES COULEURS ALTÉRÉES.

Les couleurs détruites par les *acides* reparaissent en les mouillant avec un alcali, comme aussi celles qui ont été altérées par les alcalis reparaissent en les traitant par un acide affaibli. Exemple : une étoffe

bleue sur laquelle sera tombé du suc de citron, deviendra violette; on rétablira la couleur bleue en mouillant la tache avec de l'ammoniaque liquide. — Une étoffe teinte à la cochenille ou au fernambouc, deviendra jaune à l'endroit où elle aura été touchée par un alcali; également pour les étoffes teintées en vert, en bleu, etc., l'alcali les jaunira. Pour rétablir la couleur primitive de ces étoffes, il s'agira tout simplement de les mouiller avec un acide faible : l'acide acétique, l'acide sulfurique ou nitrique étendu d'eau. — Telles sont les données générales relatives au rétablissement des couleurs altérées.

TACHES SUR DES ÉTOFFES DE COULEURS TENDRES
ET MAUVAIS TEINT.

Le dégraissage de ces taches exige plus de précautions. Pour plus de sûreté on doit procéder par le papier brouillard. — L'étoffe tachée est étendue sur une serviette blanche pliée en plusieurs doubles, on recouvre la tache d'un papier brouillard, puis on promène dessus un fer à repasser chaud, ou une cuiller en métal contenant des charbons incandescents. La chaleur volatilise la graisse qui va se loger dans le papier; il faut avoir soin de changer souvent le papier de place, c'est-à-dire chaque fois qu'il est imprégné d'huile ou de graisse. On répète cette petite opération jusqu'à ce que le papier n'absorbe plus. Cela fait, on

lave la partie dégraissée avec de l'alcool à 36 degrés, pour faire disparaître un reste de corps gras.

TACHES DE GRAISSE SUR LES ÉTOFFES DE SOIE.

C'est surtout sur les étoffes de soie de couleur tendre que ces taches sont difficiles à bien enlever sans altérer la couleur.

La *benzine*, le *fiel de bœuf*, le *jaune d'œuf* et l'*éther*, s'emploient avec plus ou moins de succès, en procédant comme nous venons de l'indiquer; néanmoins, on donnerait la préférence au procédé suivant :

Etendez l'étoffe tachée sur une table garnie d'une serviette blanche pliée en plusieurs doubles, trempez dans l'eau un carré de toile blanche que vous presserez dans la main pour faire égoutter l'eau surabondante. Ouvrez ce carré de toile et placez au milieu quatre ou cinq charbons parfaitement embrasés, puis prenez les quatre coins et réunissez-les de manière à faire un tampon que vous appliquerez doucement sur la tache et retirerez successivement. Renouvelez plusieurs fois cette petite opération, la tache disparaîtra sans que la couleur soit altérée. Pour détruire l'auréole qui quelquefois se forme autour de la tache enlevée, on humecte avec un pinceau trempé dans parties égales d'alcool et d'essence de térébenthine.

Depuis la découverte du *sulfure de carbone*, on

doit considérer ce liquide comme le meilleur de tous les agents pour dévorer les taches de graisse et les absorber totalement. Le sulfure de carbone se combine immédiatement avec tous les corps gras et les dissout ; mais, ce liquide, très-inflammable, demande beaucoup de prudence dans son emploi ; il faut bien se garder de s'en servir devant une bougie allumée ou près d'un foyer en ignition.

TACHES DE GRAISSE SUR LE VELOURS.

Ces taches offrent une certaine difficulté à enlever par les procédés ordinaires. Le velours qui a été mouillé se couche, devient luisant et ne revient plus à son premier état. — Pour enlever la tache sans nuire au velours, trempez un petit tampon de linge dans du sulfure de carbone et, à son défaut, dans de l'éther ou encore dans la benzine, et frottez légèrement la partie tachée ; puis, appliquez dessus un papier brouillard pour enlever l'humidité. Renouvelez plusieurs fois cette petite opération et vous obtiendrez un bon résultat.

Pour redresser le velours qui a été couché et lui faire perdre son aspect luisant, exposez-le à un courant de vapeur et, lorsqu'il commence à s'humecter, frottez légèrement avec une brosse. Voici un moyen dont toute personne peut se servir : Placez un gril sur de la braise bien allumée, sur ce gril mettez une

plaque de tôle ou de cuivre, une pelle si vous n'avez autre chose; sur cette plaque, appliquez un linge mouillé et sur le linge étendez votre velours. Lorsqu'une légère vapeur s'en échappera, frottez, avec une brosse, le velours à rebrousse-poil, mais assez légèrement pour ne pas le coucher du côté opposé. Cette simple opération donne au velours sa qualité et sa fraîcheur primitive.

TACHES DE CIRE, DE BOUGIE, DE GOUDRON,
DE RÉSINE, ETC.

L'alcool rectifié, et mieux l'éther, ont la propriété d'enlever très-facilement ces sortes de taches; il suffit de bien les pénétrer d'alcool ou d'éther, puis de les frotter pour les faire disparaître.

TACHES DE VIN, DE FRUITS COLORÉS, DE CAFÉ,
DE CHOCOLAT, ETC.

On savonne ces taches ou bien on les trempe dans de l'eau de javelle, puis on les expose à l'action de l'acide sulfureux. Pour obtenir cet acide on jette quelques grammes de fleur de soufre sur des charbons ardents et, au moyen d'un entonnoir, on dirige la vapeur sur la tache. Lorsque la tache est de très-petite dimension, il suffit de l'exposer à la vapeur d'une allumette fortement soufrée.

TACHES D'OXYDES MÉTALLIQUES, ROUILLE, ETC.

La *crème de tartre* réduite en poudre enlève les taches de rouille récentes; mais, si ces taches sont anciennes, il devient nécessaire d'employer l'*oxalate de potasse* (sel d'oseille) et mieux l'*acide oxalique*.

Les taches faites avec des sels de fer, de cuivre, de nitrate d'argent, etc., s'enlèvent très-bien de cette manière: Commencez par imbiber la tache avec une solution d'iode; de rougeâtre ou brune qu'elle était, elle passe aussitôt au noir foncé; alors, imbiblez-la de nouveau avec une solution de sulfure de potasse, peu à peu elle blanchit; on lave ensuite à grande eau et la tache disparaît complètement sans altérer l'étoffe.

Les taches jaunâtres, faites par les acides végétaux sur les étoffes de couleur, s'enlèvent en les touchant avec un pinceau trempé dans l'*eau ammoniacale*, composée de parties égales d'eau et d'ammoniaque liquide. On peut aussi les froter avec du carbonate d'ammoniaque.

TACHES COMPOSÉES.

Cette classe renferme toutes les taches faites par des agents composés de plusieurs substances, comme l'*encre*, les *couleurs* employées en peinture, la *boue*

des rues, les *sauces*, etc.; beaucoup plus tenaces que les taches simples, ces sortes de taches exigent l'emploi de moyens plus énergiques.

Les *taches d'encre* récentes cèdent ordinairement au savonnage et au frottement avec une tranche de citron. Si la tache est ancienne, on l'humecte d'abord à la vapeur, puis on la recouvre avec de la crème de tartre en poudre. Après quelques minutes on la frotte et on renouvelle l'opération. Lorsque la tache résiste à ces deux moyens, il faut alors en venir à l'emploi de l'oxalate de potasse ou sel d'oseille; cet agent dévore la tache, mais aussi la couleur, si l'étoffe n'est pas bon teint. — Nous avons parfaitement réussi à enlever des taches d'encre, de boue et de nitrate d'argent avec la teinture d'iode, immédiatement traitée par le sulfure de potasse, ainsi que nous l'avons indiqué au paragraphe précédent.

La *boue des rues* forme une tache qu'efface très-bien la crème de tartre réduite en poudre fine. On humecte d'abord la tache, on la saupoudre ensuite, et après quelques frictions la tache a disparu.

Les taches produites par la fumée, la suie ou la liqueur des poëles, sont très-tenaces. On commence par les laver avec du savon; le savonnage terminé on les imprègne d'essence de térébenthine et l'on termine en les frottant avec un linge imbibé d'acide oxalique et en lavant à grande eau.

TACHES DE PEINTURE.

On les frotte avec la benzine ou avec l'essence de térébenthine. Lorsqu'elles sont anciennes, il faut l'emploi combiné de l'essence et de l'alcool, c'est-à-dire qu'après avoir frotté la tache avec l'essence de térébenthine, on la mouille avec de l'alcool à 36°, puis on la frotte de nouveau; on recommence la même opération s'il est nécessaire.

TACHES DE SAUCE.

On les traite par la benzine ou l'essence de térébenthine, puis par l'ammoniaque liquide, et enfin par l'alcool ou l'éther pour ramener l'étoffe à sa première fraîcheur.

Des réactifs employés pour rétablir les couleurs altérées ou détruites.

RÈGLES GÉNÉRALES. — Nous répétons ici ce que nous avons dit précédemment, afin que le lecteur le classe dans sa mémoire et en fasse l'application au besoin. — Les couleurs qui ont été altérées ou détruites par les *acides*, se rétablissent au moyen des *alcalis*. Exemple : une étoffe de soie, de laine, un ruban, ont été altérés par le suc acide du citron, de

l'orange ou de tout autre fruit acide, il suffit d'imbi-ber la tache d'ammoniaque liquide (*alkali volatil*) et de laisser agir quelque temps ; la couleur primitive reparait bientôt. — Si, au contraire, l'étoffe avait été altérée par un alcali tel que l'eau de lessive, de soude ou de potasse, l'eau de savon, l'urine, la sueur, on mouillerait la tache avec de l'acide acétique ou du fort vinaigre. On peut aussi employer les acides nitrique et sulfurique étendus de vingt fois leur poids d'eau.

Un inconvénient à éviter dans cette opération, est le cercle qui se forme autour de la tache enlevée. Pour cela, on frotte le tour de la tache avec un linge trempé dans l'éther ; on continue ce frottement en étendant le cercle jusqu'à ce qu'il se soit fondu et ait entièrement disparu.

Procédés pour nettoyer à neuf et lustrer les étoffes.

ÉTOFFES DE LAINE.

Cachemires, mérinos, poils de chèvre.

Dans un litre d'eau de rivière filtrée, versez :

Trois cuillerées d'essence de savon.

Deux cuillerées de fiel de bœuf purifié.

Agitez l'eau pour opérer le mélange, puis lavez-y

vos étoffes pendant quelques minutes. — Cela fait, tordez et rincez dans l'eau froide. Il est prudent d'avoir fait dissoudre, à l'avance, dix à quinze grammes d'alun dans l'eau avec laquelle on doit rincer, afin d'empêcher les couleurs peu solides d'être endommagées.

ÉTOFFES DE SOIE.

Satin, foulards, etc.

Savon blanc.	15 grammes.
Miel.	25 —
Alcool.	60 —
Eau de rivière filtrée. . . .	30 —

Faites fondre le savon râpé dans l'eau bouillante; ajoutez le miel, et, quand le tout est entièrement fondu, versez l'alcool. Agitez avec une cuiller, pour opérer le mélange.

Le tissu de soie a été d'avance étendu sur un marbre bien propre. On trempe une brosse dans le mélange ci-dessus et l'on frotte la soie jusqu'à ce qu'elle soit bien nettoyée. Après le nettoyage complet, on plonge successivement la soie dans plusieurs eaux froides, ayant soin de l'agiter en tous sens pour bien la rincer; puis on la sort, et, sans la tordre, on la place entre deux serviettes blanches. Au bout d'un temps plus ou moins long, selon la pièce et le tissu,

on la repasse, encore humide, avec un fer chaud.

Cette opération rend au satin, aux foulards et autres tissus de soie, leur premier lustre.

LUSTRAGE.

Ce mot signifie donner du lustre, de l'apprêt, aux étoffes, pour les rendre plus brillantes et flatter les yeux.

TISSUS DE LAINE.

Les draps, les diverses étoffes de laine à longs poils, se brossent à la carde et se mettent à la presse. — Les mérinos, baréges et autres tissus légers se passent à l'eau de gomme très-faible, et s'épinglent à droit fil sur des métiers, puis se pressent entre des cartons placés sur des plaques de tôle que l'on chauffe modérément.

On traite de la même manière les crêpes, gazes, cachemires; seulement il faut avoir soin de les faire sécher à l'ombre.

TISSUS DE SOIE.

Les soieries, en général, se gomment fortement; on les épingle sur le métier et on les met sécher au grand air.

Le *velours* doit se gommer faiblement à l'envers ; on l'épingle, puis on relève le poil avec une brosse douce.

TISSUS DE COTON.

Les cotonnades s'amidonnent ou se passent dans une solution légère de colle de Flandre ; on les lustre ensuite entre deux cylindres.

POUR RENDRE LE LUSTRE AUX RUBANS QU'ON A NETTOYÉS.

Après avoir trempé le ruban dans une légère dissolution de colle blanche de Flandre, on le place entre deux feuilles de papier ; puis, d'une main, on appuie un fer à repasser bien chaud, tandis que de l'autre on tire le ruban en ligne droite.

POUR RENDRE LE LUSTRE AUX ÉTOFFES DÉLUSTRÉES PAR LA PLUIE.

Faites dissoudre un peu de gomme adragante dans de l'eau tiède ; ajoutez ensuite une certaine quantité d'eau que vous agitez pour compléter le mélange. Trempez dans cette eau l'étoffe de soie délustrée, et tendez-la sur des cadres en bois, avec des épingles ;

puis laissez-la sécher. Après le séchage, l'étoffe a repris son brillant.

Recettes Diverses

d'un emploi journalier dans la maison.

FIEL DE BŒUF PURIFIÉ.

Faites bouillir dans un pot neuf vernissé, un demi-litre de fiel de bœuf ; après l'avoir bien écumé, jetez-y une once d'alun réduit en poudre fine ; laissez encore quelque temps sur le feu, puis retirez et passez la liqueur.

Ajoutez à cette liqueur une once de sel de cuisine, et remettez sur le feu jusqu'à ce que le sel soit parfaitement fondu. Retirez du feu, filtrez et mettez en flacon.

Ainsi préparé, le fiel de bœuf n'est pas encore dans toute sa pureté ; il se fait chaque jour, au fond du flacon, un dépôt qui exige un nouveau filtrage au bout de quelques mois. Alors, la liqueur a acquis sa plus grande limpidité. On peut l'aromatiser avec quelques gouttes d'essence de bergamote. Le fiel de bœuf, ainsi purifié, est le meilleur agent connu pour détacher les étoffes de couleur tendre, sans les altérer.

PIERRE A DÉTACHER.

Carbonate de soude.	250 grammes.
Savon blanc.	250 —
Terre à foulon purifiée.	500 —
Fiel de bœuf	250 —
Jaunes d'œuf.	8 .

Mêlez les jaunes d'œuf avec le fiel, et battez jusqu'à ce que le mélange soit parfait. Broyez ensuite la terre à foulon, la soude et le savon dans un mortier de marbre, en arrosant de temps en temps avec le mélange des jaunes et du fiel. Lorsque la pâte vous paraîtra tout à fait homogène, coulez-la dans des moules en forme de tablettes.

Cette composition est la meilleure connue pour enlever les taches de graisse sur les draps et autres étoffes bon teint. Il suffit de frotter les taches avec la tablette, ou bien d'en délayer quelque râclure dans l'eau, et, avec cette eau, d'en laver la tache, pour la faire disparaître complètement.

ESSENCE DE SAVON A DÉTACHER.

Savon du commerce.	450 grammes.
Potasse.	30 —
Alcool à 36°.	1/2 litre.

Coupez le savon par tranches et jetez-le avec la

potasse dans l'alcool. Faites chauffer au bain-marie, ou bien au soleil pendant l'été; remuez souvent, et lorsque la dissolution est complète, filtrez et conservez dans des flacons, pour l'usage.

On se sert de cette essence en remplacement de la pierre à détacher. (Voyez, dans l'ouvrage intitulé : *Les Parfums de la toilette*, la préparation de l'essence royale de savon.)

AUTRE ESSENCE A DÉTACHER.

Essence de térébenthine . . .	750 grammes.
Essence de lavande.	1,000 —
Alcool rectifié.	1,500 —

GANTEÏNE, PATE POUR NETTOYER LES GANTS.

Savon blanc en poudre.	250 grammes.
Eau de javelle.	155 —
Ammoniaque liquide.	15 —
Eau de rivière filtrée.	150 —

Broyez le tout de manière à faire une pâte, que vous conserverez dans un flacon.

Manière de s'en servir.

Étendez sur un morceau de laine ou de flanelle suffisante quantité de cette pâte, et frottez les gants

jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés ; refrottez ensuite avec un linge blanc et sec, puis soufflez dedans, afin de les gonfler, et mettez-les sécher à l'ombre.

On peut encore nettoyer les gants à sec, avec un mélange de deux parties d'argile à dégraisser et une partie d'alun pulvérisé.

POUDRE POUR PARFUMER LE LINGE, LES GANTS, ETC.

Iris de Florence.	150 grammes.
Storax calamite.	50 —
Calamus aromaticus	50 —
Bois d'aloès.	30 —
— de santal	30 —
Cannelle	5 —
Clous de girofle	10

Réduisez ces substances en poudre grossière, et enfermez-les dans un sachet que vous placerez dans vos boîtes à gants ou dans votre linge.

CHAPITRE XVI

ET DERNIER.

DE LA PHYSIOGNOMONIE.

Dans notre *Encyclopédie hygiénique de la beauté*, comprenant les traités suivants :

Hygiène des cheveux. — *Hygiène du visage et de la peau.* — *Hygiène de la beauté dans ses formes et sa couleur.* — *Hygiène des pieds et des mains.* — *Hygiène de la voix.* — *Hygiène des baigneurs.* — *Hygiène du mariage.* — etc., nous avons relaté les signes physiognomoniques fournis par chaque région du corps, en particulier. Dans le présent ouvrage, nous réunissons tous ces documents épars, afin de donner aux gens du monde un exposé aussi clair que concis de l'art physiognomonique.

Cet art n'est point une chimère, comme pourraient le croire les personnes qui n'ont jamais approfondi les choses ; c'est un art positif et d'une incontestable utilité pour celui qui le possède à fond ; car en lui fournissant les moyens d'apprécier le caractère de l'individu par son physique, il lui apprend à se tenir en garde contre la ruse et la mauvaise foi ; il lui fait éviter les embûches qu'on lui tend et le prémunit aussi contre une foule d'amères déceptions. — Nous engageons nos lecteurs, et surtout nos lectrices, à

prêter toute leur attention à ce chapitre , dont ils tireront profit.

La physiognomonie est l'art de connaître l'individu intérieur par l'individu extérieur, c'est-à-dire d'arriver à une juste appréciation de ses facultés , de ses sentiments et passions , par les signes , les qualités , les mouvements de son visage et des autres parties de son corps ; par son langage, ses gestes, son regard et toutes ses actions.

Depuis Aristote et Plin jusqu'aux immortels travaux de Lavater, et depuis ce dernier jusqu'à nos jours , l'immense série d'observations et d'applications physiognomoniques , faites par une foule de savants, ne laissent aucun doute sur la réalité de cet art. Mais , pour que le lecteur puisse en acquérir la conviction , nous lui découvrirons les bases solides sur lesquelles l'art physiognomonique est assis.

Il est désormais avéré que les idées , sentiments , passions et déterminations ne peuvent avoir lieu sans être accompagnés de mouvements dans les fluides et solides de l'individu, d'où il résulte que rien ne peut se passer à l'intérieur sans qu'il y ait réflexion , plus ou moins sensible, à l'extérieur. Nos facultés actives ont , à l'intérieur, des foyers où elles se développent , et à l'extérieur, d'autres foyers correspondant aux premiers. Ces seconds foyers , tels que les yeux , la bouche , le front , etc. , sont autant de miroirs où les impressions morales viennent se réfléchir.

Pour bien étudier les signes physiognomoniques d'une passion, il faut choisir des sujets chez lesquels ces signes se montrent très-apparents, par la raison que les mouvements extérieurs étant proportionnels aux mouvements intérieurs, l'énergie des premiers doit se trouver en rapport avec l'énergie des seconds.

Une fois que ces signes seront parfaitement connus, si l'on rencontre des sujets qui les offrent, il deviendra facile d'inférer qu'ils possèdent à tel degré, telle heureuse faculté, telle bonne qualité, ou qu'ils sont enclins à tel ou tel vice, selon l'énergie des signes. La succession et la réciprocité des mouvements vitaux, la sympathie ou retentissement d'un organe à l'autre, ne permettent pas de méconnaître les relations intimes qui existent entre le physique et le moral.

Pendant la première jeunesse, les organes et les tissus étant doués de souplesse et d'une grande élasticité, les signes passionnels résultant des contractions musculaires, s'effacent aussitôt que le stimulant cesse d'agir; mais, à un âge plus avancé, ces contractions étant souvent renouvelées, les traits tirés par elles reviennent plus difficilement sur eux-mêmes; une légère empreinte commence à se montrer. Bientôt les rides se forment et, en peu de temps, les sillons indélébiles se creusent sur la peau du visage. Alors, c'est en vain que l'égoïste et l'avare cherchent à faire

croire à leurs libéralités, à leur dévouement; que l'être vicieux parle de ses vertus, le poltron de son courage, l'orgueilleux de sa modestie ; l'histoire de leur vie est ineffaçablement écrite sur leur face; le physionomiste y lit toutes les hontes, les turpitudes, toutes les basses passions qui les ont dévorés et dégradés.

Les oppositions et comparaisons de forme, d'expression, d'allure, de mouvements de certains animaux avec la physionomie et les actions de l'homme, fournissent des indications très-précieuses que Camper a parfaitement démontrées. Ainsi, il est rare que les hommes dont la physionomie a quelque rapport avec celle du Tigre, du Lion, du Bouc, du Singe, du Mouton, etc., n'offrent pas des penchants qui se rapprochent des instincts de ces animaux. Etudiez cet individu à la figure de chat, vous le trouverez hypocrite et perfide ; cet autre, à la figure de renard, sera fin, rusé, trompeur. — Le cri retentissant de l'âne ressemble assez à ces grands éclats de voix de certains orateurs, dont la seule éloquence réside dans la force de leurs poumons. Les mouvements du dindon faisant la roue, peuvent aussi être comparés aux mouvements circulaires de ces fats insipides qui mendent, sur les boulevarts ou dans les soirées, une sotte admiration et quelques applaudissements pitoyables.

Ainsi donc, d'après les démonstrations qui précèdent, la valeur réelle des signes physiognomoniques ne saurait être révoquée en doute; mais il ne serait ni

sage ni rationnel de croire à leur infailibilité, et de juger, en dernier ressort, des qualités bonnes ou mauvaises des individus; de leur accorder ou de leur retirer sa confiance, sur l'autorité de quelques signes. Sans doute, la physiognomonie apprend à connaître, assez vite, les personnes qu'on fréquente, sans être obligé d'attendre l'expérience; elle découvre ou fait pressentir leurs qualités bonnes ou mauvaises, leurs penchants au bien ou au mal. Néanmoins, on ne doit jamais asseoir son jugement sur un seul signe, car plusieurs signes sont nécessaires pour tirer une conclusion, et encore ne conclura-t-on pas de ces signes aux intentions dernières, mais seulement aux penchants et inclinations qui dérivent de l'organisation générale.

Telle est la réserve qu'on doit mettre dans l'indication physiognomonique, pour éviter les regrets inséparables de l'erreur.

TABLEAU RÉSUMÉ

DES SIGNES PHYSIOGNOMONIQUES.

A l'exemple des sculpteurs et peintres, nous diviserons le corps humain en trois régions : la *tête*, le *tronc* ou torse, et les *membres* ou extrémités.

TÊTE.

GROSSE TÊTE.

Annonce un sujet paresseux, dormeur, sot, entêté.
— *Petite tête sur un grand corps* : imagination vive, ardente, colorée ; jugement peu sûr, esprit plus brillant que solide ; caractère irascible, emporté, indocile. — *Tête moyenne* : jugement sain ; imagination médiocre ; caractère égal, posé ; esprit sage, réfléchi.

Une petite tête, bien conformée, vaut mieux qu'une grosse tête disproportionnée avec le reste du corps. On regarde comme bien conformée, une tête oblongue, convexe à la région frontale et occipitale, un peu aplatie sur les tempes, et offrant une forme ovalaire dans sa coupe horizontale. En général, la convexité des régions antérieure et postérieure de la tête, sont un signe de vivacité d'esprit, et d'un caractère ardent, d'une brillante imagination ; l'aplatissement et la concavité de ces régions indique un esprit moins vif, mais un jugement rassis, un caractère égal et modéré.

PORT DE LA TÊTE.

Raide sur le cou, jetée en arrière : jugement fai-

ble, caractère opiniâtre, arrogant, emporté. — *Baissée* : lenteur, paresse, timidité, esprit méditatif. — *Droite* : jugement sain, caractère égal, ferme sans dureté.

FACE.

Large et plate : paresseux, idiot, stupide. — *Très-petite et convexe* : vif, mobile, rusé, querelleur. — *Large et carrée* : caractère faible, peu d'esprit. — *Ronde* : esprit inventif, caractère emporté, colère. — *Ovale* : jugement sûr, caractère égal.

FRONT.

Plat et disproportionné : esprit lent, paresseux. — *Petit et convexe* : esprit vif, caractère prompt et emporté. — *D'une grandeur médiocre* : spirituel, généreux. — *Ridé, refrogné* : pensif, soucieux, avare, ambitieux. — *Bas* : rusé, hypocrite, méchant. — *Poli* : spirituel, flatteur. — *Proéminent* : imagination vive ; esprit profond. — *Raboteux* : esprit tortu, caractère rugueux, âpre, mauvaises mœurs.

TEMPES.

Convexes : peu d'esprit. — *Légèrement caves* : esprit délié, ouvert. — *Velues* : lascif, gourmand. —

Sillonées de veines : caractère prompt à s'emporter.

SOURCILS.

Arqués, larges, épais et se touchant : orgueilleux, colère, entêté, audacieux. — *Petits et fins* : esprit timide. — *Horizontaux et minces* : caractère gai, ouvert ; esprit agréable et délié.

PAUPIÈRES.

Longues, épaisses : peu d'activité, dormeur. — *Grosses, ridées* : esprit lourd ; effronté. — *Très-mobiles* : caractère timide ; esprit versatile.

YEUX.

Grands et langoureux : caractère bon et confiant ; esprit médiocre. — *Petits et pétillants* : esprit plein de verve ; caractère vif, beaucoup d'activité et de pénétration. — *Moyens et brillants* : bon cœur, esprit sage, âme généreuse. — *Très-saillants* : beaucoup de mémoire ; peu de jugement ; caractère faible. — *Petits et enfoncés* : esprit fort ; caractère énergique. — *Gros et larmoyants* : faiblesse d'esprit, perfidie, sensualité. — *Bien fendus, secs et brillants* : orgueilleux, emporté, opiniâtre ; imagination forte. — *Taillés en amandes et un peu humides* : cœur aimant, langoureux, esprit facile ; caractère faible et

bienveillant. — *Ternes et blanchâtres* : esprit paresseux, timide ; cœur froid, égoïste. — *Gris* : esprit solide ; caractère obstiné. — *Rouges* : ambitieux, avare, ivrogne, brutal. — *Noirs, étincelants* : spirituel, courageux, téméraire. — *Bleus* : excellent cœur ; caractère doux ; esprit calme et conciliant.

PRUNELLES.

Très-larges : esprit et caractère faibles. — *Inégales* : esprit tortu, caractère bizarre. — *Fixes* : esprit absorbé, contemplatif. En général, les yeux qui se meuvent rapidement annoncent un caractère vif, ceux qui se meuvent lentement indiquent un esprit paresseux, un tempérament lourd. Dans l'*Hygiène du Visage* nous avons démontré, avec détail, que les mouvements de l'œil décelaient les mouvements du cœur et de l'âme.

OREILLES.

Très-petites : Timide, craintif. — *Très-grandes* : peu d'intelligence. — *Rouges* : amoureux, sensuel. — *Pâles* : dédaigneux, effronté. — *Détachées* : doux et docile. — *Plates et collées contre le crâne* : opiniâtre, indocile, peu aimable.

NEZ.

Grand et aquilin : jugement sain ; caractère ferme.

— *Long, en éteignoir* : esprit lent ; imagination faible ; envieux, dépréciateur, satirique. — *Camard* suffisant, dédaigneux, caustique, railleur, impertinent. — *Court, gros et rouge par le bout* : colère et brutal. — *Très-petit, retroussé* : esprit moqueur, inconstant, curieux, frivole, peu de caractère.

NARINES.

Larges et très-ouvertes : arrogant, emporté, sensuel. — *Longues et pointues* : esprit subtil et sagace ; caractère contentieux. — *Retirées en arrière et relevées* : petit esprit, dédaigneux, vain.

BOUCHE.

Grande : audacieux, intempérant, glouton. — *Petite* : sobre, timide. — *Un peu ouverte* : simple et naïf. — *Béante* : idiot, pusillanime. — *Lèvres fines, horizontales* : finesse d'esprit, bon naturel. — *Lèvres minces* : méchanceté, avarice. — *Epaisses, la supérieure avancée* : caractère lent, paresseux. — *Lèvre inférieure grosse et pendante* : penchants lascifs, esprit grossier. — *Commissures relevées* : caractère froid, dédaigneux. — *Lèvres en chevron peu brisé* : doux, tendre, compatissant. — *Arc de la bouche, dont la convexité est tournée en bas* : caractère faux et vil. — *Lèvres pincées* : bourru, quinteux, caustique.

DENTS.

Serrées : caractère dur, entêté. — *Longues et aiguës* : audacieux, vorace, colère. — *Petites, plûtes, séparées* : faible et timide.

MENTON.

Long et carré : bavard, indiscret, curieux. — *Rond* : doux et timide. — *Fourchu* : caractère aimable ; esprit gai.

BARBE.

Douce et luisante : amoureux, tendre, sociable. — *Épaisse et noire* : jugement sûr, caractère ferme. — *Rude, hérissée* : caractère raide, emporté, revêche, opiniâtre.

COU.

Gros et court : esprit grossier, caractère brutal. — *Long et mince* : rusé, spirituel. — *Sillonné de grosses veines* : emporté, fougueux. — *Raide* : revêche, dur, opiniâtre. — *Penché en avant* : pensif : triste ou timide.

Les lignes horizontales du visage indiquent généralement l'équilibre, l'harmonie du physique et du moral ; un esprit posé, un jugement sain, des passions douces. Au contraire, les lignes arquées, tor-

tueuses, décèlent un caractère hautain, fier, dédaigneux, difficile, opiniâtre. Les lignes arquées et dont la convexité est tournée en bas, désignent un naturel timide, un esprit rusé, un caractère faux.

Les visages empreints de timidité, de douceur, de finesse et dont les muscles ont beaucoup de mobilité, se rapprochent du sexe féminin. Les visages qui sont fortement sculptés, dont les traits ont quelque chose de rude et d'énergique, se rapprochent du sexe masculin.

Une circonstance essentielle dans l'étude de la physiognomonie, c'est l'observation suivie des relations et rapports qui existent entre certains traits et certaines formes. Ainsi, telle espèce de nez s'accorde parfaitement avec telle partie secrète; telle lèvre avec telle autre; telles mains avec tels pieds, et *vice versa*: en sorte qu'un observateur exercé peut, en classant les diverses formes visibles, propres à chaque partie du corps, deviner, à peu près, la forme des parties qu'il ne voit point. Par exemple, les sujets qui, dans leur jeunesse, ont un nez long et aquilin, se font remarquer, plus tard, par la longueur de leurs jambes et de leurs pieds, quelquefois de leurs mains. Il existe des physionomistes qui, en examinant, par derrière, une femme marcher, connaissent, à peu de différence près, la conformation des traits de son visage et de sa poitrine.

TRONC OU TORSE.

TRONC.

Carré, large à sa base : Fort, robuste, courageux.
— *Bombé sur le devant ; poitrine ailée* : esprit délié, tête active, penchants amoureux, santé faible. —
Étroit à sa base : fatuité, sottise.

ÉPAULES.

Larges et fortes : constant, ferme, énergique. —
Étroites et petites : faible, timide, rusé, imagination vive.

POITRINE.

Large et carrée : esprit solide, caractère ferme. —
Étroite et resserrée : rusé, timide, amoureux. —
Charnue : paresseux, lent, caractère indécis ; esprit féminin. — *Velue* : cœur chaud, lascif.

CÔTES.

Épaisses et larges : force physique, courage, fermeté de caractère. — *Étroites et faibles* : timide, efféminé. — *Proéminentes* : indiscret, bavard.

MAMELLES.

Grasses, pendantes : caractère mou, indolent ; timidité, poltronnerie. — *Hautes et fermes* : vivacité, fermeté.

VENTRE.

Large et plat : jugement sain , force de caractère. — *Étroit* : prévoyant , timide — *Gros* : gourmand , intempérant , bavard. — *Velu* : tempérament chaud, voluptueux , lascif.

MEMBRES OU EXTRÉMITÉS.

Les extrémités, musculeuses et tendineuses, solidement articulées, annoncent la force physique ; lorsqu'elles sont courtes , charnues , arrondies , elles dénotent un caractère timide.

JAMBES.

Grêles et nerveuses : penchants amoureux. — *Petites, arrondies* : mollesse, timidité. — *Mollet haut et carré* : force, courage. — *Bas et allongé* : faiblesse , pusillanimité.

MAINS ET PIEDS.

Longs, larges, carrés, fortement articulés : caractère ferme, esprit solide. — *Courts, étroits, arrondis* : cœur et esprit faibles. — *Doigts effilés* : douceur, générosité. — *Doigts noueux et crochus* : égoïsme, avarice, usure ; âme vile et grossière.

SIGNES OFFERTS PAR LA PEAU.

COULEUR. — TEINT.

Un grand nombre de physionomistes ont observé, dans l'échelle humaine, que la *transparence des chairs et la pureté du teint* annonçaient un caractère ouvert, un esprit gai, d'heureux penchants ; qu'au contraire, une *couleur sombre*, un *teint jaunâtre, plombé*, annonçaient un esprit sérieux, concentré ; un caractère chagrin, sombre et pensif. Cela nous semble conforme à la vérité, car les passions compressives : la crainte, la colère, la haine, la jalousie, l'envie, etc., altèrent ou effacent ces fraîches couleurs, apanage de l'enfance, et qu'entretiennent les passions expansives. On sait que la *fraîcheur du teint* et la *souplesse de la peau*, indices de santé, de jeunesse,

disparaissent devant les passions tristes, la maladie et la vieillesse. — Une couleur *blafarde*, inanimée, indique un défaut d'énergie physique et morale. — Une couleur *gros-rouge* sur toute la face, décèle un naturel violent, emporté, ou la passion du vin. — Les *changements de couleur, prompts et fréquents*, sont le signe d'un esprit mobile, précipité, d'une grande vivacité de caractère et de sensations aussi vives que rapides. Chaque passion ayant sa couleur et sa teinte, si une personne change promptement et souvent de couleur, c'est une preuve qu'elle change fréquemment de passions et de résolutions.

La *finesse*, la *douceur* et le *poli* de la peau annoncent un caractère doux, un esprit liant et facile. — La *rudesse* et les *inégalités* de la peau indiquent un esprit âpre, revêche; un caractère fort inégal.

Les plis et sillons de la peau fournissent des signes très-caractéristiques; ainsi les *plis horizontaux* sont propres aux esprits sages, modérés, aux naturels bons et tranquilles.

Les *plis obliques et tortueux*, qui se croisent comme des hachures, révèlent un esprit rusé, versatile, irrésolu, plus subtil que juste; tels sont les courtisans et ceux qui leur ressemblent. Ils ont beau dissimuler leur naturel, le physionomiste aperçoit, dans ces plis, ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont.

L'endroit où se forment les plis a beaucoup d'importance. En général, les *plis verticaux* sont de mau-

vais augure, surtout lorsqu'ils se trouvent à la base et à la racine du nez, aux commissures de la bouche, au-dessous des yeux et près de leur petit angle. Le *pli vertical* qu'on voit au coin de certaines bouches et qui se forme sous l'influence du rire et de la malignité, est toujours un mauvais signe. Les *plis horizontaux*, et particulièrement ceux du front, annoncent, au contraire, de bonnes qualités.

Les poils et cheveux, espèce de végétation animale dont la peau est le champ, participent nécessairement des qualités du sol. — Les *poils rudes, redressés*, sont le signe d'un esprit âpre et difficile, d'un caractère opiniâtre, dur et brutal. — Les *poils et cheveux doux* parlent en faveur de l'esprit et du caractère.

La *couleur foncée* du système pileux, ainsi que son abondance, indiquent généralement l'énergie morale et la force physique. La *couleur claire ou blonde* est l'indice, hormis les exceptions, d'une force et d'une énergie moins développées; de passions tendres, d'un esprit et d'un caractère pleins de douceur.

Les *cheveux roux* font pressentir des penchants cruels, un caractère violent, emporté, jaloux, très-irascible, et, parfois, fougueux. D'autres fois, au contraire, les roux sont patients, doux, tranquilles et d'une bonté remarquable. Ces contrastes qu'offrent les sujets à cheveux roux, ont donné lieu au proverbe vulgaire : *Les roux sont tout bons ou tout mauvais*.

Enfin, les observations de tous les physionomistes

anciens et modernes, s'accordent sur ce point, que la masculinité ou tempérament de la force, de l'énergie, de l'intrépidité, se rencontre dans un *teint brun* et dans un *système pileux, brun ou noir*, très-abondant; tandis que les *teints blancs, clairs, roses* avec des *cheveux blonds ou cendrés*, appartiennent à la féminité.

SIGNES OFFERTS PAR LA VOIX.

La clé, le ton, le mode et le timbre de la voix, dans l'échelle musicale, répondent à leurs analogues dans l'échelle morale; de manière qu'on peut appliquer à l'esprit et au caractère, les qualifications propres à la voix.

Une voix *aiguë, plaintive*, fait reconnaître une âme faible et compatissante.

Une voix *grave, forte, uniforme*, révèle un esprit solide, un caractère égal et ferme sans dureté.

Une voix *haute, à timbre criard*, de même qu'une voix *basse et rude*, sont également l'indice d'un esprit difficile, d'un caractère hautain, peu aimable.

Une voix *sonore et douce* se rencontre ordinairement chez les personnes affectueuses, bienveillantes, et d'un commerce agréable.

La voix *double*, dans la même personne, c'est-à-

dire une voix de *basse* et de *soprano*, dénote un caractère double et changeant, un esprit léger, peu solide; car ces deux voix réunies chez la même personne, semblent dire qu'elle peut être dominée par deux passions contraires.

La voix qui va toujours en *montant*, désigne un sujet facile à s'emporter. La voix qui, au contraire, va toujours en *baissant*, annonce un caractère faible, se décourageant au moindre obstacle. Dans le premier cas, la tension des cordes vocales représente l'irritabilité; dans le second cas, le relâchement des cordes indique l'affaissement.

Les *fréquents changements de ton* annoncent de fréquentes inégalités dans l'esprit et le caractère.

SIGNES OFFERTS PAR LES MOUVEMENTS EXTÉRIEURS OU GESTES.

Si les gestes ne sont que la manifestation des mouvements intérieurs, ils doivent être égaux à la force ou à la faiblesse de ces mouvements, et les rendre avec plus ou moins de fidélité. Le rapport entre les quantités de mouvements, dépend, dans la machine humaine comme dans toute autre machine, de la puissance et de la résistance. On peut, figurément, traduire la puissance par l'instinct, et la résistance

par l'éducation ou le milieu dans lequel on vit. On sait que les personnes vives, irritables, emportées, et que l'usage du monde n'a pas redressées, ont la mauvaise habitude de gesticuler en parlant et de toucher leurs interlocuteurs, quelquefois même assez rudement. Les paysans expriment leur amour par des gestes dont la brutalité laisse souvent des traces ; leurs caresses ressemblent à des coups et feraient crier de douleur nos délicates citadines.

Les *mouvements durs, saccadés, brusques, anguleux*, annoncent un caractère irritable, impatient, opiniâtre, agressif.

Les *mouvements mal développés, lents, embarrassés*, indiquent un esprit inculte, lourd, stupide. Mais si ces mêmes mouvements sont entremêlés de *mouvements vifs et bien dessinés*, ils dénotent la gêne, la timidité par le manque d'usage. Faute de cette distinction, il est facile de confondre un homme d'esprit, timide et gauche, avec un sot.

Les *mouvements doux, arrondis, modérés*, sont l'indice d'un esprit cultivé, d'un caractère aimable et de la connaissance parfaite des usages du monde.

Les *mouvements énergiques sans brusquerie, égaux et carrés*, annoncent la solidité de l'esprit et la fermeté du caractère.

Les *mouvements graves et larges* révèlent un esprit sérieux, réfléchi et un caractère posé.

Les *petits mouvements prétentieux, visant à l'ef-*

fet, coquets en apparence, mais *compassés, symétriques* et simpiternellement les mêmes, donnent une idée fort triste de la valeur intellectuelle de l'individu.

Les mouvements du visage, et particulièrement ceux des yeux, retracent assez fidèlement les mouvements du cœur et de l'âme. On trouve dans l'*Hygiène du Visage* une étude fort intéressante du langage des yeux. Nous y renvoyons le lecteur.

En général, les *grands mouvements*, et surtout ceux du visage, sont regardés comme signes défavorables; ils décèlent un sujet à passions violentes et qui n'a pas la force de leur résister. Les grands éclats de rire signalent une âme faible, qui se laisse dominer par les événements, ou une âme pétrie de méchanceté, qui se réjouit des malheurs d'autrui. On peut dire que la bonté et la sagesse sont en raison inverse de l'amplitude et de la durée du rire.

Les *fréquents changements* dans l'étendue, la force, la vitesse et la durée des gestes et mouvements, sont l'indice d'un esprit et d'un caractère très-mobiles.

Le physiognomoniste exercé, praticien, considère moins la signification conventionnelle, ou acquise, que l'expression naturelle des gestes et mouvements. Son habitude de discerner les uns et les autres lui permet de déterminer le genre, le degré, la durée des passions et affections de l'individu qu'il explore; de

deviner ce qui se passe en lui, et ce que seraient ses paroles ou ses actions s'il venait à parler ou agir.

Tels sont les aperçus physiognomoniques, débarrassés de tout détail inutile, que nous donnons à nos lecteurs, en leur renouvelant la recommandation d'être sobres de jugements précipités, et, surtout, d'être très-réservés dans leurs conclusions ; car, si la physiognomonie, sagement appliquée, est d'un grand secours dans une foule de circonstances, elle peut aussi, par des applications contraires, intempestives, devenir la source d'erreurs fort déplorables.

FIN.

The first part of the book is devoted to a general
history of the world, from the beginning of
time to the present day. The author discusses
the various races of men, their customs, and
their progress. He also touches upon the
history of the different nations, and the
events which have shaped the world as we
know it. The second part of the book is
devoted to a more detailed history of the
United States, from its first settlement to
the present day. The author discusses the
growth of the country, the development of
its institutions, and the progress of its
people. He also touches upon the various
wars and conflicts which have shaped the
country as we know it. The third part of
the book is devoted to a history of the
future, and the author discusses the
various theories and predictions which
have been advanced regarding the fate of
the world. He also touches upon the
various movements and ideas which are
shaping the future of the world as we
know it.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

DE LA MODE EN GÉNÉRAL.	5
Invasion dans la médecine.	8
— dans les arts.	12
HISTOIRE DES MODES VESTIMENTAIRES ET PARURES CHEZ LES ANCIENNES DAMES RO- MAINES.	15
Énumération et description des esclaves employées à la toilette d'une Patricienne de Rome.	21
Travail de la toilette, ses complications.	23
Description des vêtements en usage parmi les dames romaines.	27
De la tunique.	30
De la mante.	33
Des ornatrices.	34
Étoffes, — Tissus, — Broderies, — Teintures.	36
De la couleur pourpre.	38
Art de broder.	41
Coiffures.	43
Fleurs et couronnes.	48
Des chaussures, — leur variété.	49
Bijoux, — Parures.	51
Bijoux historiques, — leur prodigieuse valeur.	53
Parfumeurs.	58
Miroirs.	60
Eventails.	61
Parasols.	63
Boules d'ambre, — Voitures, — Litières.	64
Inhumanité des dames romaines envers leurs esclaves.	68
Description de la toilette d'une sauvage indienne.	71
DES MODES FRANÇAISES relatives aux vêtements.	73
Du costume sous Clovis et ses successeurs.	74
— aux 7 ^e et 8 ^e siècles.	75
— aux 9 ^e et 10 ^e siècles.	76

Du costume aux 11 ^e et 12 ^e siècles.	77
— Sous Philippe-Auguste et Louis VII.	78
— Sous Louis IX.	80
— Sous Philippe-le-Bel (Souliers à la poulaine)	81
— Sous Louis X et Philippe de Valois, — (Froc, — Souquenille)	82
— Sous Charles V et Charles VI (Habit mi- partie).	83
— 15 ^e siècle, — Bonnets en cœur, — Isabeau de Bavière, — Corsets.	85
— Sous Charles VII, — Chapeau à bec. — Pre- mier chapeau rond.	86
— Sous Louis XI. — Les Hennins.	87
— Sous Louis XII et François I ^{er}	89
— Sous Henri II, — Fraises plissées.	91
— Catherine de Médicis. — Rouge et blanc de fard.	92
— Sous François II, — Gros ventres, — Loup.	94
— Règlement de Charles IX, — contre le luxu vestimentaire.	95
— Sous Henri III.	102
— Sous Henri IV.	104
— Origine du mot <i>grisette</i>	106
— Sous Louis XIII.	109
— Sous Louis XIV, — Les perruques.	111
— Coiffure à la Fontange.	113
— Sous Louis XV.	115
— Les paniers.	116
— Les mouches, — rouge et blanc de fard.	118
— Sous Louis XVI, — les Ailes de Pigeon, — la Cravate.	121
— Coiffures de femme, — Modes extraordi- naires, — risibles.	122
— 1793 ! — Réforme complète du vêtement.	128
— Prétentieux, — Incroyables, — Musca- dins.	130
— Sous le Consulat.	133
— Sous l'Empire.	136
— Sous Louis XVIII.	137
Du costume sous Charles X.	139
— Sous Louis-Philippe.	140
De 1848.	142
Mode relative aux cafés dans la capitale.	147

Revue des modes depuis 1830 jusqu'à nos jours.	148
Noms plus ou moins bizarres donnés aux vêtements.	150
Manie du bavolet.	153
Chapeaux ronds, — Congrès des chapeaux.	154
Jupon à lames métalliques de 1836.	156
Chaussures, — Bijoux, — Parures.	157
Blancs et rouges de fard, — leur composition funeste à la peau.	159
HISTOIRE DU CORSET depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, — ses inconvénients, — ses avan- tages, — ses dangers.	160
Relevé des morts prématurées dues au corset.	170
Anecdote sur le corset dans un bain à Constantinople.	178
Circonstances qui permettent l'emploi du corset.	181
Corset hygiénique.	183
PASSION DES MODES EN FRANCE , — Réflexions à ce sujet.	186
HISTOIRE DES VICISSITUDES éprouvées en France par les cheveux et la barbe, depuis les commence- ments de la monarchie jusqu'à nos jours.	189
DES PERRUQUES . — Les Binettes, — qualifications di- verses.	204
COIFFURES DE FEMME . — Noms bizarres qu'on leur imposait.	209
HISTOIRE DE LA BARBE chez les anciens et mo- dernes.	212
— Ses vicissitudes chez les Français.	219
DE LA TOILETTE ET DES PARURES	223
Des diamants.	233
DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA COQUETTERIE chez les hommes.	235
Éléphants et coquets dans l'antiquité.	236
Noms donnés aux élégants chez les peuples anciens et modernes.	241
AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS des modes mo- dernes.	246
Les femmes ne devraient suivre que les modes en har- monie avec leur personne ; anecdote à ce sujet.	250
Une feuille de vigne.	254
Des vêtements diaphanes.	255
Robes traînantes, — leurs inconvénients.	257

MODES BIZARRES ET DISGRACIEUSES inventées par des personnes affligées d'imperfections.	258
Toute femme peut s'attirer des admirateurs. (Anecdote)	261
DU CHOIX ET DE L'HARMONIE DES COULEURS dans les vêtements.	264
EMPLOI DES FLEURS comme parures.	271
Des fleurs dans la coiffure. — Noms de diverses coiffures.	272
Bouquets de corsage.	274
Harmonie entre la couleur des fleurs et celle des vêtements.	275
Des bouquets dits à la main.	277
Bouquets pour vases.	280
FLEURS POUR APPARTEMENTS , — des soins à leur donner	281
HYGIÈNE VESTIMENTAIRE. — Vêtements selon l'âge et la saison.	283
Du chapeau.	290
CRAVATES , — COLS , — leurs inconvénients.	293
CHEMISE , — nécessité d'en changer souvent.	294
— Laquelle de la chemise de toile ou de la chemise de coton est la plus hygiénique.	295
GILET DE FLANELLE , — son utilité dans certains cas, ses inconvénients, — on doit en changer souvent.	296
CALEÇONS , — BAS DE LAINE , — CORSETS	298
CORSET HYGIÉNIQUE	299
PANTALON	299
BRETELLES , — CEINTURE , — CHALES , — MANTEAUX , etc.	300
BAS ET CHAUSSETTES	301
BOTTES , — BOTTINES , — SOULIERS	302
DE LA PROPRETÉ	306
DE LA COQUETTERIE	310
ART DU DÉGRAISSEUR	315
Des procédés les plus simples pour enlever toutes sortes de taches, nettoyer et remettre à neuf les étoffes, rubans, velours, vêtements, etc.	317
DE LA PHYSIOGNOMONIE. — Tableau résumé.	334

FIN.



